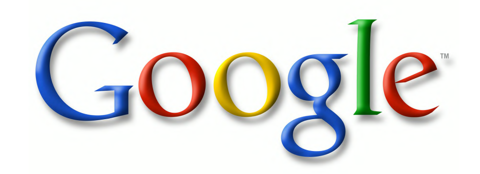


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

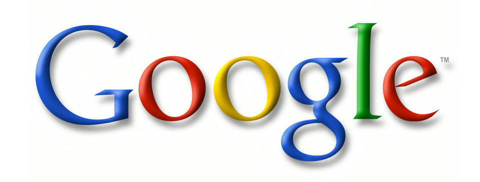
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

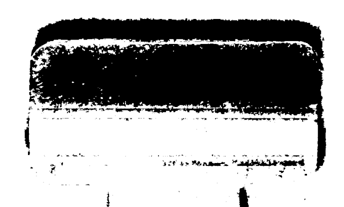
Nous vous demandons également de:

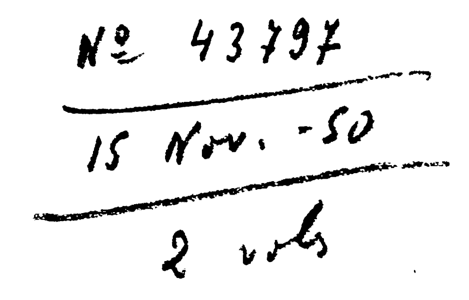
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ARY
HE
RSITY
OF
FORNIA





THÉORIE ET PRATIQUE

DE LA

SCIENCE SOCIALE.

Grenoble, impr. de PRUDHOMME.

THÉORIE ET PRATIQUE
DE LA
SCIENCE SOCIALE

OU

EXPOSÉ DES PRINCIPES

DE MORALE, D'ÉCONOMIE PUBLIQUE ET DE POLITIQUE

ET

APPLICATION

A l'état actuel de la société

DE MOYENS GÉNÉRAUX, IMMÉDIATS ET SUCCESSIFS
D'AMÉLIORER LA CONDITION DES TRAVAILLEURS
ET MÊME DES PROPRIÉTAIRES

Par Joseph-Auguste REY, avocat.

Si l'on comptait toutes les souffrances que, depuis des siècles et des siècles, le peuple a endurées sur la surface du globe, non par une suite des lois de la nature, mais des vices de la société, le nombre en égalerait celui des brins d'herbe qui couvrent la terre, humectée de ses pleurs.
En sera-t-il toujours ainsi! ...

(LAMENNAIS, *Livre du peuple.*)

TOME PREMIER.

PARIS
PRUDHOMME, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue Mazarine, 20
GRENOBLE, MÊME MAISON.

1842.

HM55
R45
V.1

AU LECTEUR.

Avant d'entreprendre la lecture d'un ouvrage de quelque étendue, et surtout d'un traité scientifique, le premier besoin du lecteur, et, par conséquent, son premier droit, est de savoir où l'auteur veut le conduire ; le second, par quelle route il doit le mener au but indiqué.

Pour satisfaire à cette juste exigence, je vais exposer ici le plan de mon ouvrage ; car c'est en montrant au lecteur de quelle manière j'ai exploré le vaste domaine de la science sociale, que je pourrai lui donner l'idée la plus exacte de mon livre.

Les matières purement politiques ont été, jusqu'à ces derniers temps, le sujet le plus habituel des préoccupations publiques. Tous les grands principes et toutes les formes politiques ont tour à tour régné sur les hommes ; et lorsque, aujourd'hui encore, des principes et des formes déjà reconnus et déjà essayés sont invoqués de nouveau, il semble qu'on doive en tirer la conséquence que, par une suite des lois de la nature, l'humanité est condamnée à tourner éternellement dans un cercle vicieux, dont les points diamétralement opposés seraient le droit divin d'un côté, de l'autre la souveraineté du

M674702

peuple, et dont les divisions intérieures seraient la monarchie, l'olygarchie et la démocratie dans des mesures et des proportions diverses.

En sera-t-il toujours ainsi ? Non, et la preuve en est dans l'évolution remarquable que fait en ce moment l'esprit public.

On a compris enfin que, dans toutes les phases du cercle politique successivement et plusieurs fois parcourues, la condition sociale a toujours été pour le peuple une profonde misère; et l'esprit public, au lieu de continuer à perdre toute son activité dans l'examen exclusif des formes sociales, en est venu à interroger le fond des choses, à chercher comment se produisent et se distribuent les richesses des nations.

C'est en obéissant à cette nouvelle tendance de l'époque, que je me suis mis à étudier les questions économiques. Le cours de J.-B. Say et quelques articles de revues et de journaux ont été mes premières lectures. Frappé de la divergence extraordinaire des opinions sur des sujets entièrement identiques, je conclus que l'économie politique n'était pas encore une science faite. Et cependant il s'agit de faits positifs, de choses visibles et tangibles. Je conçois les divagations de l'esprit s'agitant dans le monde des idées; mais je ne les comprends plus lorsqu'il est question de faits matériels.

Cette réflexion me suggéra la pensée qu'il devait y avoir moyen de faire pénétrer la lumière dans ces matières jusque-là si ténébreuses, et je cherchai. Alors, je compris que la vacuité des enseignements de nos économistes provenait des vices de leur méthode.

Leur premier tort (*a*) est de n'avoir embrassé qu'une branche de la *science sociale*, puis d'avoir étudié les phénomènes économiques à la manière des physiciens qui, ne pouvant changer

(*a*) Je ne parle pas des socialistes : nous verrons que leur tort est d'une nature tout opposée.

ni modifier la nature, s'arrêtent nécessairement aux faits tels qu'ils sont, ne voient et ne peuvent rien voir au delà. Agir de même en économie politique, c'est étrangement s'abuser. Car, s'il existe des faits sociaux et économiques, conséquences nécessaires des rapports des hommes entre eux et avec la matière d'où ils font sortir la richesse, il y a une infinité d'autres faits non nécessaires et de création humaine. Ce sont précisément ces derniers qui se trouvent dans un état de complication et de confusion extrêmes. Il y a donc double faute à les étudier tels qu'ils sont : d'abord, il est presque impossible de ne pas se perdre au milieu de ce chaos de faits complexes ; ensuite, c'est que, ne recherchant rien au delà, on regarde comme bons des faits dont on devrait précisément discuter le mérite, et l'on est amené à conclure à leur immuabilité. Ainsi, confusion d'une part, erreur de l'autre ; c'est deux fois plus qu'il n'en faut pour qu'on ne puisse voir clairement ni pénétrer au fond des matières économiques (*a*).

La seule bonne méthode est donc d'étudier d'abord les faits *nécessaires* et *immuables* et de les considérer comme la base de la science ; puis de se laisser conduire par les règles générales, par les *lois* déduites de l'étude de ces faits, d'entrer ainsi dans le domaine des formes sociales et économiques, afin de reconnaître celles qui découlent le plus directement des lois découvertes et de les comparer aux formes existantes ; alors, on peut juger si ce qui est, si le fait actuel est bon ou mauvais : s'il est bon, la science s'empare de ce fait ; s'il est mauvais, elle a trouvé d'avance ce qu'il faut y substituer de bien ; et, dans tous les cas, on est parvenu à distinguer le fait mauvais, à le donner, à le signaler comme tel. C'est ainsi seulement qu'on pourra jeter la plus vive lumière sur toutes les parties de la science.

(*a*) M. Leroux (art. *Adam Smith*, *Encyclopédie nouvelle*), a fait ressortir avec force et talent ce vice de la méthode de J.-B. Say.

Telle est la méthode que j'ai suivie. J'ai dégagé des faits actuels nécessaires deux grandes lois : la première, qui domine toute la science, est la *loi morale;* la seconde, la *loi du travail.* Armé de cette double synthèse, il fallait donc me frayer un passage au travers des formes sociales et économiques établies par les hommes, et tâcher, comme il vient d'être dit, de distinguer le bien du mal. Ici ma méthode prend un caractère particulier que je dois signaler. J'ai compris que, si je me jetais au milieu du pêle-mêle actuel de la société, je me perdrais, comme tant d'autres, dans ce labyrinthe social; car nos deux lois générales, ces fils conducteurs y sont rompus à chaque pas, ou s'y confondent çà et là, embrouillés dans de nouveaux nœuds gordiens.

Je me suis donc placé à l'écart, et, me rappelant à propos la méthode mathématique qui conduit du simple au composé, je me suis posé ce problème : Etant donnée la loi morale qui doit régir tous les rapports des hommes entre eux, plus, la loi qui doit régler l'acte du travail, comment régler à la fois les rapports privés, industriels et politiques des hommes dans l'état de société ?

Mais je n'ai pas tardé à reconnaître qu'une nouvelle cause de complication venait jeter des ombres épaisses autour de moi. En effet, si le problème ne se compose que de trois données, la *loi morale*, la *loi industrielle* et l'*homme*, et si les deux premières sont des éléments simples, la dernière est de la plus grande complication; car les hommes diffèrent en force, en intelligence, en aptitude, en talents, en passions, et cela dans des proportions très-variées. Pour ramener le problème du composé au simple, il m'a fallu recourir à l'application d'un autre procédé mathématique. J'ai d'abord supposé les hommes égaux en intelligence et maîtres absolus de leurs passions; et, me formant ainsi l'image de la société la plus parfaite, j'ai cherché quelles devraient être les conditions sociales parmi de tels hommes. Puis, restituant aux

hommes, et par degrés, leurs imperfections, j'ai composé d'autres états sociaux dans lesquels j'introduisais les modifications que chaque nouvelle donnée exigeait dans les rapports moraux, industriels et politiques. A chaque station, j'avançais ainsi d'un pas vers l'état actuel de choses, où s'est terminée la série des *six états sociaux*, échelonnés entre eux selon les divers degrés de perfection ou d'imperfection de l'homme, et du milieu social où il est placé; et cela, en partant de l'homme idéal, de l'homme parfait, pour arriver à l'homme tel qu'il est réellement; et, de l'état social le plus simple et le mieux ordonné, pour retomber dans la réalité de complication et de confusion où l'humanité est plongée aujourd'hui.

Cette méthode bien comprise est irréprochable; cependant je crois voir, dans l'esprit de plus d'un lecteur, une masse de difficultés prêtes à faire explosion. Qu'on ait la patience de les comprimer encore quelques moments, je profiterai de ce temps pour ouvrir une large issue, par où, semblables à la vapeur, elles s'échapperont, en s'évanouissant.

J'ai dit sur quel plan j'ai travaillé; après avoir tracé les grandes lignes, et pendant que je traitais les détails intérieurs, je me suis mis à lire divers ouvrages sur la même matière. J'y ai vu, avec plaisir, que plusieurs des idées que j'avais rencontrées sur le chemin où m'avait conduit ma méthode, avaient, par d'autres voies, été aperçues des hommes de la science. J'ai trouvé dans cette circonstance une confirmation indirecte des vérités que j'avais reconnues. Mais aussi, je m'empresse de le déclarer, j'ai emprunté à plus d'un auteur des idées qui ne s'étaient pas présentées à mon esprit, et qui m'ont aidé à rectifier ou à compléter mon travail. Je dois surtout un tribut d'hommages à une école maintenant célèbre, celle de Charles Fourier; c'est à elle que je suis redevable des plus précieux matériaux, et notamment de ce grand principe, *association et organisation du travail.*

Venons maintenant aux objections. La plus grave est celle

qui se formule en cette exclamation : Encore un homme à système !

Je suis forcé de décliner cette qualification dont je ne me reconnais pas digne. Elle n'appartient qu'à l'homme de génie, à celui qui, par la puissance de son esprit, évoque de grandes idées, ou dérobe un nouveau rayon de lumière au travers du nuage qui enveloppe la vérité éternelle. Or, je ne suis rien allé chercher par-delà les nuages; et, de cette circonstance, j'ose tirer un augure favorable à mon livre, et voici pourquoi :

L'homme de génie, disons-nous, est celui qui dérobe à la vérité un nouveau rayon de lumière. Ebloui de son état, il ne voit plus les choses vulgaires qui lui échappent dans l'ombre ; il se fait un monde à lui dans les régions éthérées d'où il ne peut plus descendre, et il veut que le monde réel se compose sur le monde idéal qu'il a conçu ; car il ne tient nul compte de l'impuissance où se trouve la terre de s'élever dans les cieux. C'est ainsi qu'à côté d'une grande vérité, il accumule de magnifiques erreurs et de brillantes chimères.

Peu de philosophes ont échappé à l'énivrement d'une grande pensée ; il en est ainsi de nos socialistes modernes les plus célèbres.

Tous ont rêvé le bonheur de l'humanité entière et ont espéré ramener l'âge d'or sur la terre. L'un d'eux, emporté sur les ailes d'une hypothèse séduisante, a voulu faire rentrer l'homme dans le paradis terrestre, qu'il s'est mis à décorer avec un luxe féerique, en y semant cà et là de splendides palais; et, la terre n'étant pas encore assez belle pour l'humanité, il a voulu pour ce nouvel Eden une nouvelle création, faisant disparaître de ce monde ses hôtes dangereux et le peuplant d'animaux plus parfaits et mieux appropriés au service de l'homme.

Et toutes ces merveilles étaient renfermées dans une grande hypothèse proclamée par ces hommes de génie, comme une loi générale.

Ainsi, selon Babeuf et Owen, c'est la communauté des biens; selon Saint-Simon, c'est la socialisation des instruments de travail et l'amour général des hommes les uns pour les autres; selon Fourier, c'est l'association et une certaine organisation du travail; et enfin, selon Lamennais et autres, c'est le dévouement et une charité générale, qui doivent porter l'espèce humaine au plus haut degré de prospérité et de bonheur.

Il y a, disent les éclectiques, quelque chose de vrai dans tout système, et la vérité entière n'est dans aucun; ce principe est à peu près juste en cette circonstance. Nous verrons dans le cours de cet ouvrage ce qu'il y a de bon et d'applicable dans ces divers systèmes; pour le moment, les embrassant dans une vue générale, nous disons que chacun de ces grands réformateurs a vu les hommes autrement qu'ils ne sont. En leur supposant toutes les vertus, tout le désintéressement, tout le dévouement, toute la charité, tout l'amour fraternel possibles, ils n'ont pas vu qu'ils bâtissaient des cités nouvelles pour des anges et non pour des hommes; et Fourier, en donnant à l'homme autant de passions qu'il y a de notes à la gamme, et en attribuant à ces passions des propriétés analogues à celles de l'harmonie musicale, n'a pas vu qu'il faisait sortir de son cerveau un homme d'une nature toute différente de la nôtre.

Mais laissons les hommes de génie à leur vol audacieux; laissons ces nouveaux Icares se brûler les ailes pour vouloir trop s'approcher du soleil; et nous, prenant un rôle plus humble, ne quittons pas cette terre du pied et voyons ce qui s'y passe.

Une fourmilière d'hommes à intelligence plus ou moins développée, s'y agitent de toute part et dans tous les sens. Ces intelligences individuelles réunies dans ce qu'on appelle la voix du peuple sont plus vastes, plus puissantes que l'intelligence la plus vaste du plus grand génie. L'illusion qui

s'empare de la tête de l'homme à système, n'a pas de prise sur ces millions de têtes d'où s'élève la grande voix dont nous avons parlé : chaque homme, libre de toute préoccupation systématique, voit les choses comme elles sont; si aucun d'eux ne voit la vérité tout entière, tous en aperçoivent une partie, et la réunion des intelligences de la masse peut seule embrasser la vérité aussi entière qu'il soit donné à l'humanité de la voir. Cette réunion de *vérités partielles* est le *sens commun* que la saine philosophie a proclamé de nos jours comme l'unique et infaillible *criterium* de vérité. C'est ainsi que la voix du peuple *(vox Dei)* a promulgué depuis longtemps, en morale, la fraternité et l'égalité; en politique, la liberté et la souveraineté nationale; en économie publique, le droit de tous à la plus grande part possible de bien-être.

C'est dans ce milieu d'idées reçues, d'idées ayant cours, d'idées éclatantes de vérité, que je me suis tenu renfermé constamment; et le mérite de mon livre, s'il en a un, sera d'avoir réuni ces idées éparses en les reliant entre elles par ces deux grandes lois dont j'ai parlé plus haut, et qui, les premières, ont reçu la sanction du sens commun.

Quant à cette série de six états sociaux, nouvelle échelle de Jacob, qui, s'appuyant sur la terre, se perd dans les nues, remarquez, lecteur, qu'*elle s'appuie sur la terre*, et que je l'ai dressée avec les forces empruntées à la méthode mathématique; si l'extrémité supérieure est occupée par des anges, au troisième échelon, c'est bien l'homme qui figure tel que nous le connaissons, mais dans un état social bien meilleur; et si nous descendons plus bas encore, c'est pour arriver de chute en chute à l'état de choses actuel. Enfin, et là se trouve la preuve directe de la bonté de notre méthode, les lois et les principes secondaires reconnus à chaque station se vérifient tous par ceux des faits actuels qui sont bons, et expliquent clairement en quoi les autres sont mauvais, ou seulement défectueux.

Au reste, cette méthode n'est autre que la méthode *analytique* et *synthétique*. Par l'analyse des faits actuels (de ceux qui sont dans la nature des choses), je me suis élevé à la synthèse, à ces lois qui planent toujours au-dessus de la réalité, lorsque cette réalité est un état de choses imparfait. Puis, de la synthèse, je suis redescendu à l'analyse, parcourant ainsi dans les deux sens la double échelle de Bacon, et vérifiant à chaque pas les principes par les faits matériels.

De cette manière, et dût-on rejeter les diverses formes sociales que j'ai présentées, les principes moraux, politiques et économiques resteront toujours dans toute leur vérité. Ces formes sociales sont des essais d'application; d'autres essais, d'autres formes, pourront valoir mieux, mais les principes resteront immuables.

Le lecteur connaît maintenant la marche que j'ai suivie; il me reste à indiquer sommairement les résultats obtenus.

L'épigraphe placée en tête de ce livre en explique la pensée principale. Frappé des misères qui accablent le très-grand nombre, j'ai cherché tout particulièrement à en reconnaître les causes; j'en ai compté beaucoup, elles se sont présentées comme d'elles-mêmes à mesure que, de l'état social le plus parfait, je descendais dans les régions inférieures de la misère et des souffrances : à chaque pas, je les signalais, car je les voyais sortir des *vices des sociétés;* tristes anneaux de la chaîne qui rattache l'état de choses actuel à ce type idéal qui m'a servi de point de départ.

Les causes de la misère sous laquelle ploient les masses populaires étant reconnues et comptées, on comprendra qu'il a été facile de trouver le moyen de les faire disparaître. Dans le corps social, comme dans le corps de l'homme malade, le plus difficile est de sonder la plaie; une fois bien connue, la science sociale, en cela bien supérieure à celle du médecin, donne avec certitude les moyens de fermer la plaie et de cicatriser le mal; car il ne s'agit pas ici de combattre des

causes fatales qui échappent à l'homme, mais de faire cesser des maux dont la cause est dans des vices de *création humaine.*

Plusieurs sectes de socialistes, ignorant la cause réelle des souffrances de la multitude, ont proposé l'abolition de la propriété; ils n'ont pas compris qu'elle est, pour tout édifice social *possible*, une base enracinée dans le sol; et que, supprimer cette base, c'est bâtir en l'air, c'est se perdre dans des idéalités irréalisables.

Nous venons donc, avec les principes les plus évidents de la science sociale, nous venons mettre la propriété hors de question, nous venons terminer ce dangereux débat, sourdement soulevé à toutes les époques de révolutions, mais qui jamais n'avait été agité avec autant de persistance que de nos jours. Débat dangereux non-seulement pour ceux qui possèdent, mais pour le prolétaire lui-même; car cette question, imprudemment jetée au milieu des controverses politiques, est devenue le plus grand obstacle au progrès social.

Une grande idée lancée dans le monde dès le commencement du siècle, idée longtemps solitaire et inconnue, est devenue aujourd'hui le cri de ralliement des hommes du progrès. Bientôt, les masses populaires inscriront sur leur drapeau ces mots qui renferment tout l'avenir des nations, *association et organisation du travail.*

Mais comment associer et organiser?

Un seul plan complet a été donné jusqu'à ce jour; c'est celui de Charles Fourier, auteur de l'idée mère. Par malheur, l'exécution de ce plan est aussi impossible qu'il l'est d'harmoniser les rapports des hommes au moyen de la gamme passionnelle. Au surplus, ce plan, fût-il exécutable, renferme un vice caché qui existe à l'insu des disciples de Fourier; car il conduit directement à l'anéantissement de la propriété (*a*).

(*a*) M. L. Blanc, rédacteur en chef de la *Revue du progrès*, a donné

Nous venons aussi proposer des moyens d'associer les travailleurs et d'organiser le travail. Ces moyens ne découlent point d'une hypothèse; ils n'ont pas été conçus *a priori;* nous les avons vus s'arranger sous notre plume à mesure que nous avançions dans l'étude de la science sociale; ils sont la conséquence des principes sociaux et économiques les plus évidents, de ces idées reçues et ayant cours dont nous avons parlé plus haut. Ces moyens peuvent être mis en application immédiatement sur tous les points du territoire; ils sont progressifs, c'est-à-dire qu'ils doivent se développer avec cette lenteur que la force des choses impose à tout progrès, mais non pas cependant avec cette lenteur séculaire du progrès accompli dans les temps écoulés. Celui-ci a dû suivre cette marche insensible des événements qui paraissent se succéder sous l'action de causes *fatales.* Mais le progrès de l'avenir, éclairé par le flambeau de la science sociale élevée au rang de science positive, affectera une allure autrement rapide. Le germe de ce progrès est déposé dans la plus humble de nos institutions actuelles, parce que là se trouve le premier élément de l'*association des travailleurs*, Il ne s'agit plus que de féconder le germe par la science, et on le verra grandir avec la génération actuelle qui, avant son déclin, en aura recueilli des fruits précieux et abondants.

Dans cette esquisse rapide de notre œuvre, nous n'avons pu indiquer que bien incomplétement quelques-unes des parties les plus saillantes. Les questions économiques ont attiré le plus particulièrement notre attention, car elles forment le fond de la science sociale; c'est par elles que l'humanité doit être un jour affranchie du joug de cette partie du *mal physique* qui frappe un homme de la part de ses semblables. Mais, pour avoir donné tous nos soins à découvrir, à montrer, à mettre en lumière le but social, nous n'avons pas négligé les moyens

aussi un plan d'organisation du travail; mais il aboutit nécessairement à la *communauté des biens.*

d'y atteindre. La *réforme électorale*, cette grande question à l'ordre du jour, se trouvera résolue avec cette sûreté de décision que donnent les principes étudiés d'une manière large et appliqués en dehors de toute préoccupation de parti.

Le lecteur voudra bien excuser le ton parfois tranchant de cette préface. Il est le résultat combiné d'une conviction profonde et du désir d'abréger, en évitant les circonlocutions qu'exige toute précaution oratoire. Mais je ne m'en présente pas moins, avec toute l'humilité convenable, devant le public, cet auguste tribunal, supérieur à toutes les puissances corporelles et intellectuelles.

AVIS IMPORTANT.

La méthode que nous venons d'exposer peut seule donner les moyens de se rendre un compte fidèle, et d'arriver à une appréciation exacte de tous les faits sociaux et économiques. Mais cette méthode, qui va du simple au composé, en traversant les régions de l'idéal, et même, convenons-en, le domaine des utopies, présente un inconvénient contre lequel l'auteur doit se mettre en garde.

Le lecteur, obligé de parcourir un certain nombre de types sociaux, les uns impossibles, les autres plus ou moins réalisables, pourrait ne pas comprendre d'abord toute l'utilité de ces études spéculatives.

Je dois donc ici lui donner l'assurance que cette excursion dans le domaine de la philosophie, dans les espaces de l'idéal, était indispensable et que nous n'en prenons pas moins la ligne la plus courte pour arriver à l'étude des réalités actuelles. Car, entrer de prime abord au sein de la société telle qu'elle existe, ce serait nous engager dans des évolutions tortueuses; puis, obligé à de nombreux détours, soit pour retrouver notre route, soit pour prendre la perspective des diverses faces de cette société actuelle, nous aurions, en définitive, fait beau-

coup plus de chemin, pour nous égarer probablement avant le terme du voyage.

Je prie donc le lecteur de bien se pénétrer de ceci, que la seule bonne méthode doit conduire du simple au composé, de la théorie à la pratique; que, la théorie décomposant, analysant les choses complexes de la pratique, il ne faut nullement se préoccuper des différences ou des oppositions qui paraissent exister entre les faits sociaux et économiques dans leur état de simplicité théorique et les faits dans leur état de complexité actuelle. Nous prenons l'engagement d'expliquer ces différences et ces oppositions réelles ou apparentes lorsque nous arriverons à l'examen direct des institutions actuelles. Le lecteur doit prendre un seul soin : voir si nous observons bien les faits, reconnaître si les principes que nous posons s'en déduisent nécessairement, et si les uns et les autres impliquent réellement les conséquences successives que nous en tirons; il doit surtout ne s'inquiéter nullement des faits ou des principes collatéraux ou connexes que nous examinerons en leur lieu; car il y a impossibilité de tout présenter à la fois.

Ainsi, l'homme qui voudrait apprendre l'art du géomètre, et qui, ne voyant dans la nature ni lignes droites, ni circonférences parfaites, ni parallèles avec leurs sécantes, ni triangles, ni polygones isolés ou réguliers, ne donnerait aucune attention à cet enchaînement de théorèmes qui partent de la définition de la ligne droite pour arriver aux plans et aux solides, cet homme, évidemment, ne pourrait jamais devenir un géomètre. Il aurait tort aussi de se préoccuper des mille accidents que présente la campagne dont il a dessein de faire la mensuration, de lever le plan; car la géométrie lui donnera pleine satisfaction sur tous les points.

De même, la *science sociale*, beaucoup moins aride, mais non moins rigoureuse peut-être, conduira tout aussi sûrement le lecteur de la théorie à la pratique.

Au reste, la table que nous donnons en entier à la fin du

troisième volume, tout en présentant la carte décolorée et à grands traits du terrain que nous devons parcourir, permettra de l'embrasser d'un coup-d'œil et de reconnaître qu'il aboutit bien, en définitive, aux choses réelles et positives de la société actuelle.

THÉORIE ET PRATIQUE

DE LA

SCIENCE SOCIALE.

EXPOSITION.

1. *Comment doivent être réglés les rapports des hommes entre eux?* — Tel est le vaste problème dont la solution fait l'objet de la science sociale.

C'est à tort que jusqu'à ce jour on a cru devoir traiter à part et comme trois sciences distinctes, la morale, la politique et l'économie publique. On reconnaîtra, dans le cours de ces études, qu'il n'y a qu'une seule et unique science, la *science sociale,* qui puisse traiter, d'une manière complète, de l'homme dans ses rapports avec ses semblables; qu'il n'y a pas, à proprement parler, de science morale, mais une *loi morale*, qui doit présider à toutes les actions des hommes, soit privées, soit politiques, soit économiques; qu'il n'y a pas de science de pure *politique*, ni de pure *économie publique*, mais qu'il existe des rapports privés, politiques et économiques se mêlant, se combinant, se confondant entre eux, et régis dans tous les

cas par la loi morale. Diviser la science sociale, comme on l'a constamment pratiqué avant Fourier et Saint-Simon, en trois sciences spéciales, c'était le moyen de s'égarer dans l'étude de celles-ci, et de manquer la seule science vraie, la science sociale.

La morale, la politique, l'économie, ne sont pas plus des sciences spéciales, distinctes (*sui generis*), qu'il n'y a une science de la chaleur, une autre de l'électricité, une autre des corps solides, une autre des corps gazeux, etc.; il n'y a qu'une science qui embrasse tous les phénomènes de la nature, c'est la *physique*. Celui qui se consacrerait exclusivement à l'étude d'un ordre particulier de phénomènes, sans s'occuper en aucune sorte des autres, celui-là, dis-je, ne pourrait que marcher d'erreur en erreur; car les divers ordres de phénomènes de la nature s'entre-mêlent, se combinent de mille manières, agissent et réagissent incessamment les uns sur les autres. On peut, il est vrai, se consacrer plus spécialement à l'étude d'une branche de la physique, mais à condition de posséder d'abord la science entière, afin de reconnaître l'influence réciproque des divers phénomènes physiques les uns sur les autres, et d'en pouvoir tenir compte. Or ce n'est pas ce que font nos moralistes, nos politiques, nos économistes; chacun d'eux reste bravement parqué dans ce qu'il appelle sa spécialité. Le moraliste, se posant au milieu des nuages d'une philosophie spéculative, fera de la morale pure, de l'éthique, sans s'inquiéter de la matière même que doit régir la loi morale, c'est-à-dire des rapports privés, politiques et économiques; ou bien il s'attachera à une de ces trois classes de rapports, sans s'occuper des deux autres; et, négligeant leurs influences réciproques, il marchera

dans la plus profonde obscurité. Le publiciste subordonnera la morale à ses grands principes de droit divin ou de souveraineté nationale : il règlera les rapports purement politiques, sans prendre garde qu'il travaille dans le vide; car la plupart des rapports des hommes entre eux ont pour objet les richesses, les moyens de les créer et de les distribuer dans toute l'étendue d'un empire ou plutôt du globe entier; ce sont là les rapports qui doivent servir de base à la politique. L'économiste, peu curieux de lois morales, de combinaisons politiques, étudie la richesse sous ses trois rapports, la *production*, la *distribution* et la *consommation;* courbé vers la matière, il ne voit dans l'homme qu'une machine industrielle; il parcourt les ateliers, les fermes, les marchés, les ports; il y voit beaucoup de mouvement, mais un mouvement purement agricole, manufacturier ou commercial; la loi morale, les moyens politiques qui dirigent ou doivent diriger ce mouvement, lui échappent ou il ne les entrevoit que d'une manière incomplète. Pour l'économiste, l'homme est un travailleur; pour le politique, un citoyen ou un sujet; pour le moraliste, un être moral. Et cependant l'homme n'est jamais un être simple; il est toujours et tout à la fois particulier, citoyen, travailleur; l'homme est un, quoique complexe: il n'y a qu'une science qui puisse le voir tout entier et à la fois sous toutes ses faces, sous tous ses rapports, c'est la *science sociale*.

Avant de régler les rapports des hommes entre eux, il faut s'être formé une connaissance exacte et complète de ces rapports. Pour cela, il faut d'abord étudier l'homme en lui-même, puis reconnaître sa place dans ce monde, et par suite ses rapports avec ses

semblables et avec la nature entière ; c'est-à-dire que les éléments de la science sociale doivent être demandés à toutes les autres sciences, à toutes les connaissances humaines; car toutes, sans exception, ont l'homme pour objet ou s'occupent d'une partie quelconque de ses rapports avec le monde extérieur. Ainsi, un traité complet de la science sociale, serait un ouvrage immense et, par conséquent, inabordable au plus grand nombre.

2. Et cependant il s'agit de la science la plus utile de toutes, de celle qui, si elle était généralement connue, permettrait aux hommes de s'entendre sur toutes les questions de morale, d'économie et de politique; il s'agit donc d'une science que personne ne devrait ignorer.

Le peuple doit la connaître, s'il ne veut pas continuer à être mené par des maîtres comme un vil troupeau, incapable non-seulement de se conduire lui-même, mais encore de comprendre quels sont ses droits et comment il peut les exercer. Les hommes qui gouvernent, ne peuvent l'ignorer sans une imprudence criminelle, surtout à une époque telle que la nôtre, si féconde en agitations politiques, et qui semble couver de nouvelles tempêtes. Que dirait-on d'un pilote qui, au milieu d'une mer orageuse, se chargerait de conduire un vaisseau, sans savoir à quel port il doit aborder, et sans connaître les récifs et les brisants semés sur sa route ?

3. Notre but étant de mettre ce livre à la portée du plus grand nombre de lecteurs, nous avons dû réduire considérablement le champ si étendu que la science

sociale nous invitait à parcourir. A la vérité les éléments qu'elle doit demander aux autres sciences, n'exigent pas une étude approfondie de ces dernières. Des notions, des principes généraux suffisent : autrement qui pourrait, et nous moins qu'un autre, fournir une carrière qui s'étendrait à perte de vue à travers le domaine presque sans limites de la science?

Mais une grave difficulté a failli nous arrêter au début de ces études, quoique circonscrites dans le cercle assez restreint des notions générales qui forment le bagage scientifique d'une éducation ordinaire.

C'est qu'aujourd'hui encore, tout à peu près est en question dans les sciences : il est peu de principes qui ne soient contestés; presque tout y est livré à la dispute. En effet, si l'on en excepte les mathématiques et quelques parties des sciences naturelles, on ne trouve partout qu'incertitude et contradictions.

A chaque emprunt que la science sociale est obligée de faire aux autres sciences, il y a lieu à discuter entre divers systèmes opposés. On ne peut dégager un principe, une donnée, sans fouiller au milieu de toutes les incertitudes, de toutes les erreurs qui l'entourent.

Heureusement nous avons pu maintes fois esquiver ces interminables discussions, et montrer que la science sociale peut s'ouvrir un passage, même au travers des hypothèses contradictoires qui surgissent de toutes parts dans la science.

Lorsqu'il nous a été impossible d'écarter ainsi de notre chemin les difficultés, nous les avons attaquées de front; mais, pour ne pas grossir démesurément ce livre, nous avons resserré le plus possible la discussion, n'insistant que sur les difficultés qu'il fallait aborder nécessairement, soit pour poser avec solidité

les bases de la science sociale, soit pour repousser de fausses doctrines sur ce même sujet. Mais nous avons traité avec toute l'étendue nécessaire les matières qui se rattachent directement à l'économie publique, cette partie de la science sociale que nous avons plus particulièrement le projet d'étudier.

Nous diviserons cet ouvrage en deux livres : dans le premier, nous chercherons à reconnaître les grands principes de la science sociale; dans le second, nous passerons à l'application de ces principes; et alors nous entrerons plus immédiatement dans la partie pratique de notre sujet. Le premier livre, qui traitera des *principes généraux*, se subdivisera en deux titres, dont le premier aura pour objet les *principes philosophiques;* dans ce titre nous nous mettrons à la recherche de la loi ou des lois qui doivent dominer la science sociale. Dans le titre deux, aidés de ces lois générales, nous essaierons de dégager les *premiers principes de l'économie publique*, cette branche si importante de la science sociale.

LIVRE PREMIER.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

TITRE PREMIER.

PRINCIPES PHILOSOPHIQUES.

4. Toute science repose sur des vérités premières, ou axiomes qui portent en eux-mêmes leur démonstration, qui sont acceptés par tous les esprits comme évidents, comme incontestables; ou bien une science est fondée sur un ou plusieurs principes généraux découverts par l'observation des faits et par le raisonnement. Ces bases posées, la science n'est plus que l'application de ces axiomes, de ces principes aux diverses matières qu'elle doit embrasser.

La science sociale a aussi ses vérités premières ou ses principes généraux.

5. Il n'y a qu'une bonne méthode pour les découvrir. Elle consiste à étudier les *faits* qui se rapportent à la science sociale et à déduire les conséquences logiques qu'ils renferment : on en verra jaillir les principes généraux dans la recherche desquels on s'était engagé; puis, redescendant aux faits particuliers, on vérifiera par eux ces mêmes principes. C'est la méthode *analytique* et *synthétique*. Nous ne nous arrêterons pas à en démontrer l'infaillibilité; elle n'est contestée que

par certains idéalistes, ou par les inventeurs de ces systèmes qui, n'ayant pas de racine dans les faits observables, s'évanouissent devant l'analyse comme de vains fantômes.

Les faits qui doivent servir de fondement à la science sociale, sont évidemment ceux qui se rapportent à l'homme.

Or la série de ces faits est d'une prodigieuse étendue.

Il n'est pas un seul genre de phénomènes dans la nature, dans l'univers, qui n'intéresse l'homme; qui, par quelque point, ne se rattache à sa destinée, et qui n'influe sur ses actions, sur sa conduite.

Pour mettre quelque ordre dans l'étude de ces faits, il faut examiner d'abord l'homme en lui-même, puis passer en revue les diverses branches des connaissances humaines, les sciences. C'est ainsi que l'on peut parcourir tout entier le cercle des faits qui embrassent toutes les données actuelles du problème social.

Nous allons suivre cet ordre; mais les limites de notre ouvrage nous obligeront à ne présenter sur beaucoup de points que de courts aperçus.

Occupons-nous d'abord de la nature de l'homme.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA NATURE DE L'HOMME.

6. *La nature d'un être* est l'ensemble de ses qualités, de ses propriétés, en un mot, sa manière d'être, d'exister.

Le corps de l'homme est un composé de matière. Si cette matière était tout l'homme, s'il n'existait pas en lui des forces intérieures qui le mettent en mouvement, il serait au même niveau que la matière inerte. Ces forces internes sont ce qu'on appelle des *mobiles d'action*. La nature a déposé ces mobiles au fond de notre être, sans que nous sachions comment ils y existent, ni comment ils agissent sur nous.

§ 1er. — Des mobiles d'action.

7. Il y en a de trois sortes : les mobiles *automatiques*, les mobiles *instinctifs* et les mobiles *rationnels*.

8. *Des mobiles automatiques.* — Nous savons, à n'en pas douter, qu'il existe au fond de notre organisme des forces qui agissent à notre insçu, qui exécutent en

nous une foule d'actes que nous ne sentons pas, et dont la plupart des hommes n'ont pas même l'idée.

Ce sont ces forces qui nous font naître, croître, grossir, diminuer, vieillir et mourir; c'est par elles que s'opèrent la digestion, les assimilations, les secrétions et excrétions. Tout cela se fait sans que nous sachions comment, sans que la volonté y ait la moindre part; bien plus, tout cela s'exécuterait même contre notre volonté. Nous ne sentons en aucune manière ce travail intérieur; sur ce point tout se borne à un sentiment de bien-être, lorsque ces fonctions internes se font bien, sentiment vague et habituellement inaperçu des hommes qui sont en bonne santé; et à un sentiment de malaise, de souffrances et même de douleurs aiguës et atroces, lorsque la vie automatique éprouve quelque dérangement plus ou moins considérable.

9. *Des mobiles instinctifs.* — Celles des forces intérieures qui sont senties par nous et dont nous avons conscience, sont nos *mobiles instinctifs* : tels sont le besoin de manger, de boire; l'amour du sexe, l'amour paternel, l'amour filial, l'amitié, l'émulation; telles sont toutes nos inclinations, tous nos goûts, comme celui de la musique, de la peinture, de la poésie...; telles sont en général toutes les impulsions qui nous portent à fuir la douleur, à rechercher le plaisir.

Ainsi il y a en nous des mobiles d'action que nous sentons et qui nous portent à agir d'une certaine manière, à rechercher une espèce d'occupation plus particulièrement qu'une autre; il y a en nous une disposition à être affectés tantôt agréablement, tantôt péniblement par telles ou telles sensations.

Ces mobiles, qui sont la cause première de nos

actions, nous les appelons *instinctifs*, parce qu'ils sont indépendants de notre volonté, en ce sens qu'ils naissent, qu'ils existent, qu'ils agissent en nous indépendamment d'elle. Mais la volonté, dirigée par notre raison, nous rend jusqu'à un certain point maîtres de céder ou non à ces impulsions naturelles, et nous permet de les modifier, de les varier de mille manières différentes.

10. *Des mobiles rationnels.* — C'est ainsi que la volonté devient un *mobile rationnel.* L'expérience nous a appris que souvent il est résulté pour nous de la douleur, du mal, pour avoir cédé à nos mobiles instinctifs. La mémoire et la réflexion nous rappellent en quelle circonstance nous avons éprouvé ce mal, cette douleur; alors, avant de nous abandonner de nouveau à l'impulsion de ces mobiles, nous raisonnons; si nous jugeons que nous pouvons la suivre sans inconvénient, nous obéissons à ces mouvements intérieurs; nous leur résistons dans le cas contraire; et souvent le résultat d'une semblable délibération est un acte différent ou même directement opposé à celui vers lequel nous poussait le mobile instinctif.

Mais la volonté n'est pas toujours assez forte; c'est lorsque les mobiles ont atteint ce degré d'énergie qui les transforme *en passions*, que la lutte entre celles-ci et la volonté guidée par la raison, devient difficile; et souvent la volonté succombe.

Telle est la cause des désordres dans l'état social. C'est lorsque les hommes s'abandonnent à leurs passions, que les vices, les méfaits, les crimes de toute nature, viennent troubler la société.

11. Nous donnons ici, d'après Gall, le tableau de nos mobiles instinctifs. On sait que ce célèbre physiologiste prétend avoir trouvé, dans les circonvolutions du cerveau humain, des organes particuliers pour chacune de nos tendances et de nos facultés; il y compte les vingt-sept facultés ou forces fondamentales du tableau suivant.

Selon lui, toutes ces facultés sont en germe dans le cerveau de tous les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent; elles ont ensuite, selon les races et les individus, des degrés divers de développement. Un organe peut rester à l'état de germe : alors la faculté sommeille pour ainsi dire; s'il a un développement ordinaire, la faculté qui lui est attachée a une puissance moyenne; elle acquiert un haut degré d'énergie, si l'organe est très-développé; au contraire, lorsqu'un organe cérébral est déprimé, il en résulte une faculté diamétralement opposée à la force fondamentale qui dépend de cet organe.

Le système de Gall, adopté en entier par un grand nombre de savants, est repoussé par d'autres. Il paraît cependant que les physiologistes sont aujourd'hui à peu près d'accord sur ce point, que notre masse encéphalique renferme les organes de nos facultés et de nos passions; mais on conteste la topographie qui en est donnée par Gall.

Cette querelle importe peu à la science sociale. Que nos facultés aient des organes matériels dans le cerveau ou ailleurs, ou bien qu'elles soient les divers attributs d'une seule substance immatérielle, répandue dans tout notre corps, ou trônant dans le cerveau son sanctuaire, toujours est-il que nos facultés et nos penchants divers existent en nous et à des degrés différents

d'intensité ; qu'à défaut de la matière cérébrale, intelligente et pensante ou simplement organe ou siége de la pensée, notre âme (être simple ou composé, toujours identique ou non) renferme *virtuellement* toutes ces facultés; qu'elles y sont *en puissance*, en germe lorsqu'elles ne se manifestent pas. Car, si cette puissance ne lui était pas donnée par la nature, on ne saurait concevoir comment notre âme aurait pu se créer à elle-même ces facultés.

A moins cependant d'admettre que l'âme a *par elle-même* une puissance infinie d'expansion, une capacité *innée* de s'appliquer, dans tous les sens possibles, à tous les phénomènes possibles de la nature, et d'en être à divers degrés affectée péniblement ou agréablement. Ce vague *besoin de connaître*, qui semble n'attendre qu'une manifestation nouvelle de la nature pour que nous éprouvions de nouvelles jouissances, en agrandissant notre sphère d'action, est un fait qui semble conduire à l'ambitieuse hypothèse que nous soulevons. S'il en était ainsi, nous n'aurions pas à donner un tableau de nos *mobiles*, puisque notre âme serait elle-même un mobile universel, une force susceptible d'une extension générale et illimitée. Alors le tableau de nos tendances ne serait qu'une description des diverses routes que notre âme se serait frayées jusqu'à ce jour à travers les manifestations de l'être par excellence, de la nature, de l'univers, en un mot, de *tout ce qui est*.

Quoi qu'il en soit de ces *hypothèses*, le catalogue de nos mobiles instinctifs présente le cadre d'activité actuelle de notre être ; ce cadre, qui n'a pas varié depuis que l'homme se connaît et s'étudie, nous permet de supposer qu'il existe en nous des mobiles divers et limités.

Dès lors il n'y a aucun inconvénient à adopter le tableau de Gall, et nous le donnons comme celui que nous avons trouvé le plus complet (*a*).

Cette liste de nos mobiles est sur trois colonnes : celle du milieu présente les forces fondamentales de notre être dans leur état normal; celle de droite, dans leur plus grande énergie; et celle de gauche, dans leur état de dépression, c'est-à-dire les facultés et les penchants diamétralement opposés à ceux qui résultent des forces fondamentales.

Ce tableau de nos mobiles est très-imparfait; il faudrait de longues et profondes méditations pour ranger convenablement ces divers mobiles d'action, pour les classer, les disposer dans leur ordre d'affinité ou de filiation, et pour caractériser avec exactitude l'exagération en sens contraire de tous ces mobiles. Le temps et surtout le talent nous manquent; c'est à l'anthropologie, science qui est loin encore d'être faite, à s'emparer de ce sujet et à le porter à sa perfection. Cette esquisse imparfaite du tableau des mobiles et des passions humaines suffit à la science sociale.

(*a*) Ce tableau a été modifié par Spurzheim, collaborateur de Gall, et par les sociétés phrénologiques. Pour nous mettre au courant du dernier état de la science, il aurait fallu nous livrer à des recherches et à des travaux qui n'auraient été nullement en rapport avec l'importance des résultats que la science sociale pourrait en tirer, du moins tant que la phrénologie ne se sera pas élevée au rang de science positive, car alors elle serait la base la plus solide de la science sociale; aujourd'hui il y aurait du danger à l'asseoir sur des fondements encore aussi incertains.

12. *Tableau des mobiles instinctifs.*

DÉVELOPPEMENT

NUL.	NORMAL.	EXTRÊME.
Chasteté, continence, Aversion pour le sexe.	1. *Instinct de la génération, de la reproduction.* Amour. Pudeur.	Luxure, viol, rapt. Jalousie. *Dévouement* pour l'objet aimé.
Egoïsme, Ingratitude.	2. *Amour de la progéniture.* Amour filial. Amour fraternel.	*Dévouement* paternel. filial. fraternel.
Egoïsme, mysanthropie, Amour de la solitude, Cosmopolitisme.	3. *Attachement, amitié.* *Sociabilité.* Amour de son pays.	*Dévouement* pour ses amis. Amour de la société, des réunions. *Dévouement* patriotique. Mal du pays.
Indifférence, Lâcheté.	4. *Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété.* Courage.	Susceptibilité. Penchant aux risques. Témérité.
Horreur du sang.	5. *Instinct carnassier.*	Avidité à se jeter sur sa proie { goût de la chasse. Gloire militaire. Meurtres, assassinats.
Bonhommie, Simplicité, niaiserie, Inhabileté.	6. *Ruse, finesse, savoir-faire.*	Astuce, perfidie. Adresse, habileté.
Imprévoyance, Prodigalité.	7. *Sentiment de la propriété.* *Instinct de faire des provisions.* Prévoyance.	Convoitise Penchant au vol Cupidité, avarice { Combiné avec le 4ᵉ instinct, vol avec effraction, assassinats.
Humilité, Servilisme.	8. *Amour-propre, émulation.* *Instinct des localités.*	Fierté, élévation. Orgueil, hauteur, amour de l'autorité. Jalousie, envie.
—	9. Amour-propre, émulation.	Vanité, *amour de la gloire, ambition.* Amour du luxe.
Imprévoyance.	10. *Prévoyance.*	Circonspection, penchant au suicide.
Défaut de mémoire, Education difficile, Incapacité.	11. *Mémoire des choses, des faits.* Sens des choses. Educabilité, *perfectibilité.*	Mémoire prodigieuse. Historiens.
—	12. *Sens des localités.* Id. des rapports de l'espace.	Avec le goût des mathématiques, astronomes. Avec le goût des couleurs, peintres, paysagistes. Goût des voyages.
Désordre.	*Sens de l'ordre.*	Méthodisme. Goût minucieux pour l'ordre.
—	13. *Mémoire des personnes.* Sens des personnes.	»
—	14. *Sens des mots, des noms.* Mémoire des mots. Id. verbale.	Minéralogistes, entomologistes, ichtyologistes, ororithologistes, botanistes. Goût de la numismatique, de la chronologie.
—	15. *Sens du langage de parole.*	Talent de la philologie. Joint à des facultés supérieures, éminentes, produit les génies universels.
—	16. *Sens des rapports des couleurs.*	Talent de la peinture.
—	17. *Sens des rapports des tons.*	Talent de la musique.
—	18. *Sens des rapports des nombres.* Sens des temps.	Talent mathématique.

DÉVELOPPEMENT

NUL.	NORMAL.	EXTRÊME.
—	19. *Sens de la mécanique.* Id. des constructions. Id. des arts.	Talent de l'architecture, du dessin, de la peinture.
—	20. *Sagacité comparative.*	Orateurs, poëtes, philosophes.
—	21. *Esprit métaphysique.*	Profondeur d'esprit.
—	22. *Esprit caustique*, esprit de saillie (Wit).	
Prosaïsme.	23. *Esprit poétique.*	Talent poétique. Esthétique.
—	24. *Bonté, bienveillance, douceur, compassion, sensibilité.* Sens moral, *conscience.* *Sentiment de la pitié.*	Extrême probité, délicatesse. Charité, *dévouement* philanthropique.
—	25. *Faculté d'imiter, mimique.* Visions.	
Athéisme, impiété.	26. *Dieu et la religion.*	Dévotion, Fanatisme, *Dévouement* religieux. (Selon Gall, cet organe est une perpétuelle révélation de l'existence de Dieu.)
Indécision, Inconstance.	27. *Fermeté, constance.*	Opiniâtreté.

Au tableau fourni par Gall nous ajoutons les mobiles suivants, dont quelques-uns sont indiqués par l'écossais Reid.

Sobriété, tempérance.	28. *Besoins des sens.*	Gourmandise, ivrognerie, sensualité.
Esprit de mortification.	29. *Recherche du plaisir, fuite de la douleur.*	Sensualité.
Constance.	30. *Besoin de changer d'état.*	Légèreté. (C'est l'*alternante* ou la *papillonne* de Fourier.
Paresse.	31. *Besoin d'agir.*	Activité.
Indifférence (ignorance).	32. *Besoin de connaître.*	Curiosité, amour de la science.
Apathie.	33. *Jouissances de l'âme.*	Poésie, enthousiasme.
Flegme.	34. *Egalité d'âme.*	Colère.
Indifférence.	35. *Ressentiment.*	Vengeance.
Ingratitude.	36. *Reconnaissance envers nos bienfaiteurs.*	*Dévouement* de gratitude.
Indifférence.	37. *Estime pour la sagesse ou la bonté.*	Admiration, *dévouement* pour ceux qui sont l'objet de notre admiration.
—	38. *Mépris pour les qualités contraires.*	Indignation, haine.
—	39. *Amour du merveilleux.*	Poésie, crédulité.
—	40. *Goût du jeu, de l'intrigue.*	C'est la *cabaliste* de Fourier.
—	41. *Faculté d'invention* (*a*).	
—	42. *Sentiment du ridicule.*	
Tristesse.	43. Disposition à la gaieté. *Rire.*	
—	44. *Instinct de sa propre conservation.* Appréhension instinctive de la mort.	

(*a*) Nous ajoutons ces quatre derniers instincts d'après M. Adolphe Garnier.

Ce tableau pourra donner lieu à de nombreuses objections.

13. On soutiendra que la plupart de ces mobiles ne sont pas des forces fondamentales, mais secondaires; qu'ils ne sont pas primitifs, mais dérivés; qu'ils ne sont pas élémentaires, mais mixtes; on pourra contester et sur leur nombre et sur leur innéité; on pourra dire que la plupart de ces mobiles ne viennent pas de la nature, qu'ils sont acquis par l'expérience, qu'ils sont le résultat de l'état de société. Combien de systèmes n'a-t-on pas élevés à ce sujet, depuis celui de d'Aristippe le Cyrénaïque, qui n'admettait que deux mobiles, le plaisir et la douleur, jusqu'à celui de Charles Fourier, qui en trouve douze, juste autant qu'il y a de sons primitifs à la gamme; et jusqu'à celui de Gall et des phrénologues, qui les comptent par trentaine! Nous nous garderons bien de nous engager dans les éternelles disputes qu'on pourrait soulever sur tous ces systèmes; il nous suffira de faire remarquer que tous ces mobiles, toutes ces passions, tous ces vices, toutes ces vertus, existent réellement chez les hommes tels que nous les connaissons aujourd'hui, tels que l'histoire nous les montre en tout temps. Il valait mieux en faire la liste trop longue que de négliger quelque donnée importante du problème social, que de ne faire qu'une analyse incomplète des faits humains.

On doit voir déjà par ce qui précède comment la science sociale peut, en traversant le domaine de la physiologie et celui de la métaphysique, écarter de son chemin toutes ces questions si controversées et encore non résolues sur la nature et le siége de ce qui

sent, de ce qui pense en nous, en un mot de notre âme.

14. Tous nos mobiles sont bons; il suffit pour s'en convaincre de parcourir dans notre tableau la colonne du milieu.

Si tous nos mobiles ne dépassaient jamais un certain développement, que nous qualifions de normal, il n'y aurait parmi les hommes ni vices, ni vertus; la froide raison dirigerait librement toutes les paisibles évolutions de ces mobiles; elle ne rencontrerait nulle part ces obstacles intérieurs qui lui opposent une vive résistance, et devant lesquels elle reste parfois impuissante; jamais non plus elle ne s'égarerait, violemment emportée à la remorque de passions victorieuses.

L'humanité en vaudrait-elle mieux? Peut-être: elle serait impassible, compassée, froide; il n'y aurait plus pour elle d'énergiques impulsions; car, si les vices n'existent pas, il n'y a plus de ces nobles passions sans lesquelles l'homme ne saurait faire de grandes, de belles choses.

Si nous parcourons la première colonne du tableau, laquelle représente nos mobiles dans un état de faiblesse ou de nullité, nous y remarquerons d'abord une absence de mobiles qui, seule, est un grand défaut; car c'est l'abolition d'une partie importante des qualités qui constituent l'espèce humaine. Un homme formé sur ce modèle serait pour le moins un être très-incomplet. Autre circonstance non moins digne de remarque, c'est l'absence de toute vertu: en effet, la vertu n'existe pas sans combat. Or il ne peut y avoir lutte là où n'existe aucune force, où il n'y a pas de penchants énergiques à combattre. Nous avons été obligé de nous servir de

mots auxquels on attache ordinairement l'idée de vertu : ici ces mots ne font que désigner un état de passiveté, une faiblesse d'organes ou de facultés. Enfin, dans cet état de nullité nous voyons une triste collection de vices ; l'humanité taillée sur ce modèle serait ce qu'on pourrait imaginer de plus déplorable, de plus vil, de plus abject.

Nous trouvons dans la colonne de droite la liste de toutes nos passions bonnes ou mauvaises; nous y voyons le tableau de presque tous nos vices et de toutes nos vertus. Si nos mobiles étaient chez tous les hommes à cet état d'exaltation, l'humanité serait-elle possible? Je ne sais, car j'y vois bien matière à de sublimes actions, mais aussi à des crimes atroces; et la froide raison me paraît perdue au milieu de cette arène où les passions déchaînées s'élancent dans toutes les directions.

Nos passions sont donc l'exagération de nos mobiles; elles sont mauvaises, si elles n'ont pour objet que la satisfaction égoïste de l'homme qui s'y livre ; elles sont bonnes, lorsqu'en dehors de l'homme mu par elles, leur objet est le bien d'une ou de plusieurs personnes, un goût industriel, scientifique ou artistique.

En résumé, tous nos mobiles sont *bons* dans leur état normal, c'est-à-dire lorsqu'ils existent dans l'homme à cet état de modération que nous avons essayé d'indiquer dans la colonne du milieu de notre tableau. Quand ces mobiles prennent, par suite de l'éducation, un grand développement, ou qu'ils existent naturellement avec le degré d'énergie signalé par la troisième colonne, il en est un assez grand nombre qui deviennent *meilleurs ;* ainsi toutes les espèces de dévouements et les talents de toute nature, sont bien supérieurs aux sim-

ples mobiles d'où ils tirent leur origine ; les autres deviennent des vices, tel que l'ambition, l'orgueil, la vengeance... Enfin, dans leur état de dépression, il y a défaut de mobile, ou bien des vices, tels que l'égoïsme, la paresse, la lâcheté...

§ 2. — Puissance de l'éducation.

15. S'il était vrai que tous nos mobiles, ou le plus grand nombre, fussent acquis et dérivés de l'état de société, ce serait là un fait heureux pour la science sociale. Par l'*éducation* on pourrait faire disparaître les mauvais penchants, les passions nuisibles; cultiver et développer les bonnes inclinations, les passions bienveillantes et utiles à la société. Alors on façonnerait l'homme pour l'état social le plus parfait que l'imagination pût créer; on ramènerait sur la terre cet âge d'or dont la poésie a conservé jusqu'à nous une tradition fantastique.

En attendant que ce système soit prouvé, il faut suivre la marche inverse et approprier l'état social aux imperfections humaines (*a*).

Mais retenons toujours de cela que l'éducation est chose de la plus haute importance; car, s'il n'est pas démontré que par elle on puisse pétrir en quelque sorte le caractère de l'homme, cette proposition, qui

(*a*) Un système aujourd'hui célèbre déclare tous nos mobiles bons en eux-mêmes, quel que soit leur degré de développement ou d'exaltation ; le *mal* vient uniquement de ce que leur jeu est gêné ou plutôt faussé dans un milieu social, seul imparfait. Il y a beaucoup de vrai dans cette doctrine, mais elle est trop absolue ; nous aurons plus d'une occasion de revenir sur ce sujet et de signaler de graves erreurs dans la brillante théorie de Fourier.

peut n'être pas entièrement vraie, n'est certainement pas complètement fausse. Il n'est personne qui ne reconnaisse que, par une bonne éducation, on peut corriger une partie de nos imperfections, surtout de celles que l'on contracte par l'expérience de la vie, et cela principalement en faisant obstacle à cette formation d'inclinations mauvaises.

16. Au reste, en considérant tous ces mobiles comme des forces fondamentales, nous allons montrer en quelques mots combien l'influence de l'éducation peut être salutaire.

Tous les hommes ont en germe dans leur être ou en puissance dans leur âme tous les penchants, tous les goûts qui appartiennent à l'espèce humaine. Si parmi ces germes il en est un qui ait un développement plus marqué, ce penchant dominera l'individu, il déterminera son caractère, sa vocation; de plus, il deviendra irrésistible si les autres penchants n'ont pu se développer.

Or l'éducation a cette heureuse propriété de faire éclore et grandir les germes de nos facultés, de nos penchants; c'est là un point de fait facile à vérifier. Quel homme n'a pas remarqué en lui et chez les autres comment une faculté, un goût qui sommeillait, qui était non senti, se manifeste tout-à-coup et se déploie à la suite de l'éducation? Un homme prend du goût pour les mathématiques, pour le dessin, pour la musique, pour une science quelconque aussitôt qu'on y a appliqué son esprit. Si l'occasion ne lui eût pas été donnée de faire connaissance avec ces sciences ou ces beaux arts, le goût serait demeuré à l'état de germe; faute de cette occasion, d'heureuses, d'utiles disposi-

tions restent stériles. Combien de talents, de génies peut-être, sont étouffés sous le double fardeau de l'ignorance et d'occupations purement mécaniques!

Développer nos mobiles, tel est un résultat bien précieux de l'éducation. Mais il en est un autre non moins important..

17. L'éducation développant nos tendances instinctives, la volonté acquiert évidemment un empire d'autant plus fort sur le penchant dominant, qu'un plus grand nombre d'autres penchants ont été développés.

L'éducation donne ainsi les moyens de refréner les mauvaises inclinations.

La raison en est simple. Supposez un individu avec un penchant unique, celui de *faire des provisions*, par exemple; toute sa vie se passera à ramasser, partout où il en trouvera, les choses qui lui offriront quelque utilité; ce sera un voleur incorrigible. En effet, par la supposition, il ne peut, il ne sait faire que cela; par conséquent, ou il restera immobile comme la matière inerte, ou il buttinera en toute occasion. Mais ajoutons à ce premier penchant le goût de la musique; n'est-il pas évident que l'inclination, d'abord unique, perd au moins la moitié de son intensité, et que notre individu partagera son temps entre son travail d'approvisionnement et la musique? Il y a plus, comme il aura pu éprouver du désagrément à se laisser aller à la première impulsion, tandis qu'il n'en aura eu aucun en suivant son inclination artistique, il s'y réfugiera volontiers, car tout y est pour lui jouissances pures et délicieuses. Dans la première supposition, aucun refuge n'était ouvert à son activité; et comme il était impossible qu'il restât dans une perpétuelle inaction, il fallait

bien qu'il se mît à piller de toutes parts. Ajoutons un troisième penchant, un quatrième et ainsi de suite; la première inclination décroît encore en intensité, et cet affaiblissement du penchant mauvais suit d'un côté une progression arithmétique, et d'un autre, sous le point de vue moral, une progression dont la différence peut être infinie, puisque, d'autres issues étant ouvertes à l'activité de cet homme, son mauvais penchant peut être complétement anéanti.

On voit par là de quelle importance morale est l'éducation, et combien son extension à tous affaiblirait le germe des mauvaises passions, en développant à côté toutes nos bonnes tendances.

Ainsi l'effet de l'éducation est triple :

1° Elle a puissance d'anihiler celles de nos mauvaises inclinations qui se forment par l'expérience de la vie (15);

2° Elle peut développer le germe de tous nos penchants, de toutes nos aptitudes (16);

3° Elle donne les moyens de refréner les mauvaises inclinations (17).

18. Quelque fois un mauvais penchant est tellement développé, que la meilleure éducation d'abord, et ensuite la crainte des plus terribles châtiments n'y peuvent rien. Tels sont les cas de *monomanie;* ils forment heureusement de rares exceptions.

§ 3. — De la fatalité.

19. La volonté, avons-nous dit, peut dominer et diriger nos mobiles instinctifs; mais n'oublions pas que la volonté elle-même n'est pas une force fondamentale

indépendante et susceptible d'un essor indéfini, que par sa volonté l'homme ne peut pas changer sa nature, que cette volonté est fatalement liée à nos mobiles, qu'elle n'entre en action que sous la pression de ces mêmes mobiles, et qu'elle ne peut se mouvoir hors de l'enceinte qu'ils tracent autour d'elle.

Cette enceinte qui limite la puissance de l'homme, et que sa volonté ne peut franchir, est un premier lien qui l'attache à la *fatalité*.

20. Il y a trois sources de fatalité pour l'homme, ce sont :

1° Sa propre nature,

2° Tous les corps, tous les accidents, toutes les forces de la nature en général,

3° Ses rapports avec ses semblables.

21. L'objet principal des sciences humaines est de restreindre le plus possible ces causes de fatalité ou d'en rendre les effets moins accablants, soit en enseignant à l'homme à les prévenir, et par suite à les éviter ou à les combattre, soit en le préparant à les subir.

Ainsi la médecine, l'hygiène, l'éducation, combattent les premières causes de fatalité. L'homme malade plie sous le poids de cette fatalité interne, la médecine vient lui tendre la main et souvent parvient à le relever. L'hygiène apprend à l'homme à écarter de lui les causes extérieures qui peuvent jeter du désordre dans son organisme, et à se maintenir autant que possible dans un juste équilibre de santé. L'éducation modifie en eux-mêmes les mobiles instinctifs, affaiblit ceux qui poussent à de mauvaises passions, développe les bonnes, et s'efforce à mettre les facultés de l'homme en

harmonie avec sa destinée; elle donne surtout une grande puissance aux mobiles rationnels et les exerce à livrer combat et à imposer la domination de la volonté aux mobiles instinctifs.

Les sciences physiques et mathématiques, en faisant connaître à l'homme tous les objets qui l'entourent, c'est-à-dire les divers corps qui peuplent le monde extérieur, les forces et les agents qui s'agitent dans la nature entière, en lui dévoilant leurs propriétés et les lois auxquelles ils sont soumis, lui donnent en même temps les moyens de prévoir l'action que ces corps, ces forces et ces agents exercent sur sa personne. Par cette prévision il est mis en état d'éviter en mille circonstances leur influence pernicieuse; en d'autres, de recevoir leur action bienfaisante; en d'autres, enfin, d'attendre et de supporter avec résignation les maux qu'il ne peut détourner de lui. Un bienfait encore plus grand de ces sciences est de révéler à l'homme toute la puissance qu'il peut exercer lui-même sur la matière et ses agents, de le rendre, jusqu'à un certain point, le dominateur de la nature.

Enfin, la science sociale vient pour coordonner tous ces bienfaits des sciences spéciales, et se propose elle-même un but particulier, celui de régler les rapports des hommes entre eux, de manière à assurer à tous et à chacun la plus grande somme de liberté et de bien-être. Cette partie de la science humaine est évidemment la plus importante de toutes; car, parmi les causes fatales qui agissent sur les hommes, le plus grand nombre lui vient de ses semblables, et ce sont les plus cruelles, car elles sont presque toujours accompagnées d'un effet moral. C'est de la jalousie, de l'ambition, de l'orgueil, de la malveillance, de la cruauté, de l'arbitraire, du

despotisme......., et l'homme souffre physiquement et moralement lorsqu'il est victime de l'injustice et de la méchanceté de ses semblables, tandis qu'il subit presque sans murmurer l'action des causes fatales brutes.

On voit, par ces réflexions, combien les sciences relèvent la dignité de l'homme, soit en élargissant de beaucoup la sphère où peut se mouvoir sa volonté, soit en soumettant à son empire une innombrable quantité de causes fatales. L'homme instruit, vivant au milieu d'un peuple éclairé dont les institutions ont été sagement réglées par la science sociale, se trouve donc dans les conditions les plus favorables de *liberté*.

22. Malgré la multitude de liens qui soumettent l'homme à la fatalité, il n'est pas moins évident que sa volonté, toute restreinte qu'elle est, a encore une large influence sur ses déterminations et sur ses actes. Puisqu'il peut soumettre l'action de ses mobiles à sa propre volonté, que par sa raison il domine l'ensemble de ses facultés et leur imprime la direction qu'il juge la meilleure (10); il devient un agent *responsable*. Si la nature, par ses lois mystérieuses et secrètes, eût seule commandé à ses actions, évidemment il serait resté agent irresponsable; mais, du moment que par sa volonté il peut, la plupart du temps, gouverner ses actions, on peut lui demander compte des motifs qui l'ont fait agir; il répond de ses actes, il devient un *être moral*.

Cherchons donc la loi morale, c'est-à-dire la règle de cette partie des actions humaines qui dépend de la volonté.

23. Ici les fatalistes nous présentent le combat : ils nient le *libre arbitre*, et soutiennent que l'homme

est l'éternel jouet de ses mobiles internes et du monde extérieur. Nous nous bornerons à placer les fatalistes sur la même ligne que certains sceptiques, tels que Pyrrhon d'Elée ou le Marfurius de Molière, qui ne sont sceptiques que dans leurs rôles de philosophes; les uns et les autres, dans leurs rapports sociaux, savent fort bien, comme tout le monde, soumettre leurs actes à l'empire de leur raison et de leur volonté; et, loin de s'abandonner, les uns à leur idéale fantasmagorie, les autres à une fatalité aveugle, ils s'arrangent très-bien de manière à se mouvoir le plus librement et le plus avantageusement possible dans le milieu social.

Si une semblable discussion ne devait pas nous entraîner trop loin, nous examinerions cette antique erreur du fatalisme, renouvelée de nos jours par le socialiste anglais Owen; et nous montrerions que, dût-on prendre au sérieux cette doctrine et revenir à l'âne de Buridan, il en résulterait de plus fort la nécessité des lois sociales. Celles-ci, s'ajoutant aux causes fatales inintelligentes, auraient précisément pour effet de les dominer et de diriger les pas de l'homme de manière à coordonner, à harmoniser ses actions avec celles de ses semblables.

Car, si l'homme ne fait rien que sous l'impulsion d'une cause quelconque, la loi morale reconnue, formulée, rendue obligatoire par la société, devient elle-même une cause d'action, un mobile nouveau qui déterminera les actions de l'homme, en leur donnant la direction la plus utile aux rapports sociaux. Recherchons donc cette loi morale.

Je me crois dispensé, par son absurdité même, de m'occuper d'une autre espèce de fatalisme, de celui des Orientaux.

CHAPITRE II.

DE LA LOI MORALE.

§ 1. — Recherche de cette loi.

24. Observons d'abord que l'homme, poussé en divers sens par ses mobiles instinctifs, éprouve le besoin d'obéir à leur impulsion. Que ce soit pour satisfaire quelqu'un de ses appétits sensuels, ou un désir de l'âme, un de ses goûts, une de ses inclinations, du moment qu'un de ces mobiles est entré en action, a donné son impulsion à l'homme, suivre cette impulsion est un besoin dont la satisfaction procure du plaisir, depuis le simple sentiment de bien-être jusqu'à la volupté, depuis la simple satisfaction de l'âme jusqu'à l'enthousiasme ou la joie la plus délirante.

Au contraire, l'homme est-il arrêté dans cette douce pente où l'entraîne sa nature, il en ressent de la douleur, depuis le simple malaise jusqu'aux souffrances les plus atroces, depuis la contrariété jusqu'au désespoir le plus violent.

Suivre le mouvement qui lui est imprimé par ses forces intérieures, en d'autres termes, donner à son être toute son expansion, c'est donc pour l'homme la première condition de bonheur.

25. Mais cette expansion, mais le jeu de ces forces internes est gêné, contrarié, arrêté par le choc ou la résistance des objets extérieurs. Lorsque l'obstacle vient de la matière brute ou des animaux, l'homme apprend à se soumettre à ces forces aveugles et brutales; ou bien, par sa propre puissance et par le secours des forces bien supérieures que lui procurent les arts et les sciences, il tâche de vaincre les forces inintelligentes et fatales. Dans sa soumission, comme dans sa lutte contre la nature, l'homme obéit à l'impérieuse loi de la nécessité, ou, victorieux, il fait triompher par sa volonté ses besoins sensuels, ses désirs, ses goûts, ses inclinations.

Si l'obstacle lui vient de ses semblables, l'homme est bien encore forcé de se soumettre à la loi du plus fort, ou de vaincre par la lutte les forces qui lui sont opposées.

Mais la soumission ou la victoire est ici accompagnée d'un sentiment particulier, qui diffère essentiellement de celui que l'homme éprouve dans ses rapports avec les trois règnes. Ici l'homme a trouvé en face de lui son semblable, c'est-à-dire un être doué d'une volonté intelligente; il s'agit du choc de deux intelligences. Le résultat de ce choc ne se borne plus à des effets matériels; ce sont deux âmes qui ont lutté ensemble. L'âme vaincue éprouve de la tristesse, de l'humiliation, de la honte, du ressentiment, parce que l'âme victorieuse est exaltée par la joie, l'orgueil et le souvenir de son triomphe.

De ce choc des hommes entre eux jaillissent des deux côtés les affections de l'âme, les passions qui ne s'éteignent plus avec la lutte elle-même; elles restent ces passions, ces affections, elles laissent dans l'esprit

une longue trace, un souvenir ineffaçable qui les fera renaître avec toute leur vivacité lorsque les mêmes hommes se rencontreront de nouveau. C'est là ce qu'on appelle le sentiment moral, sentiment qui se lie à tous les rapports de l'homme avec ses semblables. Pour trouver la règle de ces derniers rapports, voyons comment ils s'établissent entre les hommes.

L'enfant qui n'a pu recevoir de personne des règles de conduite, suit d'abord tout simplement ses impulsions naturelles; il s'impatiente, il se révolte contre tout ce qui gêne le jeu de ses mobiles; aussi l'enfant frappe sa nourrice, bat ses petits compagnons lorsqu'ils lui résistent. Bientôt il s'aperçoit que sa nourrice est plus forte, et qu'il ne peut vaincre l'obstacle qui vient de ce côté; bientôt il remarque parmi ses camarades ceux qui le repoussent avec perte, alors il change de tactique, il se soumet au plus fort, et à son tour il opprime le plus faible.

Plus tard il comprend que de cette lutte constante il résulte pour lui plus de mal que de bien; il s'aperçoit qu'en sacrifiant une partie de ses exigences à celles des autres, il satisfait en définitive bien mieux ses besoins et ses désirs. Il met alors une certaine règle dans ses actions, et cette règle, c'est son *intérêt* qui la lui a inspirée; mais alors l'enfant est déjà avancé dans la vie.

D'homme à homme, de famille à famille dans la même tribu, dans la même nation, ce besoin inintelligent de surmonter toute contrariété, tout obstacle, fit que l'état de lutte dut être aussi la première espèce de rapports établie entre les hommes; plus tard, leur *intérêt mieux compris* donna naissance à une loi morale, puis à un état social où la force collective fut chargée de faire respecter cette loi.

De même les peuples, dans leur enfance, voulurent vaincre de haute lutte tout ce qui leur faisait obstacle, et leurs premiers rapports entre eux furent la guerre : guerre acharnée où le plus fort écrasait le plus faible ou le faisait son esclave. Celui-ci se soumettait en rongeant son frein et en épiant l'occasion de prendre sa revanche.

Après des siècles de semblables vicissitudes, les peuples, aussi plus avancés dans la vie des nations, comprirent que cet état perpétuel de guerre leur était préjudiciable. De là les trêves, les traités de paix, le droit des gens, qui est la loi morale des peuples, loi née de leur *intérêt* réciproque.

26. Quelle est cette loi ? La réponse se trouve dans ce qui précède. Cette loi s'exprime par un seul mot, l'*intérêt*.

C'est dans son intérêt que l'homme se soumet à la nécessité et à la loi du plus fort, parce qu'il juge que toute résistance serait inutile ou ne pourrait qu'aggraver sa position. S'il tente le combat, c'est qu'il espère triompher et satisfaire ensuite ses besoins, ses désirs; s'il est victorieux, il profite de sa victoire, et il recherchera de nouvelles occasions de triompher; s'il est vaincu, il se soumet au plus fort; si, tour à tour vaincu et vainqueur, il préfère la paix à cette vie hasardeuse des combats, c'est encore qu'il y trouve son avantage; c'est donc toujours son *intérêt* qui guide sa volonté, qui est son *mobile rationnel*.

Telle est, en effet, la loi morale; et comme cet intérêt n'est pas seulement celui du moment actuel, qu'il faut que l'homme sache sacrifier ses désirs, ses besoins immédiats en vue de la satisfaction des besoins

et des désirs plus grands, plus vifs ou plus nombreux qu'il pourra éprouver plus tard, on appelle cette loi celle de l'*intérêt bien entendu*, et on la formule en ces mots :

Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait.

L'accomplissement de cette loi suffit à entretenir la paix entre les hommes ; mais l'intérêt mieux compris y fit ajouter cette seconde maxime :

Fais à autrui ce que tu voudrais qui te fût fait.

Et alors la bienveillance et toutes les douces affections purent s'établir au milieu des hommes.

27. Cette loi, que nous trouvons dans l'analyse des faits humains, résulte d'ailleurs de la nature même des choses. Concevrait-on, en effet, une loi qui, devant régler les rapports des hommes entre eux, serait contraire à l'intérêt des individus et, par conséquent, de la société, qui n'est qu'une agrégation d'individus ? comprendrait-on qu'un agent libre ne dût se proposer d'autre règle de conduite que de se nuire à lui-même et à autrui ? La loi morale ne peut pas non plus être sans influence favorable ou contraire aux intérêts humains, car elle s'anihilerait dans sa propre inutilité. La loi morale est donc nécessairement l'intérêt, et l'intérêt bien entendu, qui seul est par essence le véritable intérêt de l'homme (*a*).

Et cependant cette loi proclamée par les faits, promulgée dans une antique formule, est encore aujourd'hui l'objet de nombreuses controverses.

(*a*) Il ne s'agit, pour le moment, que de reconnaître la loi morale, plus tard nous verrons s'il elle a puissance d'harmoniser les rapports des hommes entre eux.

Pour première réponse à ceux qui nient la loi de l'intérêt, nous les engagerons à fouiller dans toutes les catégories d'actions humaines, et nous leur porterons, avec Bentham, le défi de montrer un seul acte au fond duquel on ne retrouve pas l'*intérêt* pour mobile.

Présentons nous-même quelques exemples parmi les actions qui paraissent les plus désintéressées, et voyons si notre règle ne s'y applique pas exactement.

Empédocle se précipitant dans le cratère de l'Etna, Erostrate mettant le feu au temple d'Ephèse, Socrate buvant la ciguë, Caton se donnant la mort à Utique, n'avaient pas d'autre mobile que leur intérêt tel qu'ils savaient le comprendre.

Les deux premiers voulaient se survivre par une action d'éclat; la gloire était leur mobile, mais la fausse gloire. C'est ainsi que malheureusement ils comprenaient leur intérêt.

Socrate, qui pouvait fuir, mourait aussi par amour pour la gloire, et pour ne pas donner, sur la fin de sa carrière, un démenti à son grand principe de morale, qu'il faut *dans tous les cas* obéir aux lois de sa patrie.

Caton avait une telle horreur de la tyrannie, qu'il préféra le suicide à l'esclavage politique.

C'est encore l'amour de la gloire qui fait les héros des champs de bataille.

Le père qui expose sa vie pour son fils, l'enfant qui sauve son père au risque de ses jours, l'amant qui vole à la mort pour son amante, obéissent à des *mobiles instinctifs* fortement développés; la mort est pour eux préférable à la douleur de perdre l'objet de leurs affections.

L'homme qui se jette dans les flots ou dans les

flammes pour sauver son semblable qui va périr, suit l'instinct de la pitié fortifié par celui du courage (*a*).

28. *Egoïsme.* — Mais, dira-t-on, vous rabaissez des actions admirables, sublimes, vous leur ôtez toute leur poésie en ne leur donnant pour mobile que le froid égoïsme ou un pur instinct.

Cela peut être vrai, en ce sens du moins, que la poésie ne se plaît et ne brille que dans les nuages d'un sentimentalisme idéal; mais nous ne rabaissons rien: c'est de la nature que nous tenons toutes nos qualités, de quelque espèce qu'elles soient, et je n'y vois rien d'humiliant. Est-ce que la beauté, la bonté, le talent, le génie, pour être des dons de la nature, en sont moins recherchés et admirés?

Si par le mot *égoïsme* vous entendez ce calcul purement personnel qui isole l'homme de ceux qui l'entourent, et qui ne lui montre rien au delà de son intérêt direct, vous n'avez pas compris notre pensée; car ces actions, au fond desquelles vous êtes forcé de reconnaître le *moi* pour mobile, s'ennoblissent beaucoup en ce que ce sentiment personnel, loin de s'isoler, implique nécessairement des considérations fondées sur l'intérêt, l'estime et l'amour d'autrui. Et ces actions, de quelque manière qu'on les explique, seront toujours sublimes de toute la différence qu'il y a entre l'égoïsme solitaire et cet égoïsme épuré qui ajoute à des considérations personnelles d'autres considérations puisées dans l'estime ou l'intérêt de ses semblables. Elles seront toujours d'autant plus admi-

(*a*) Suivre ses impulsions instinctives, c'est le premier intérêt de l'homme (24).

rables, qu'elles sont malheureusement moins communes parmi les hommes.

J'adresserai à mon tour cette question à mes contradicteurs : Comment expliquez-vous ces belles actions?

Or prenez garde à ce que vous allez dire : quelque sonores que soient les mots amour de la gloire, amour de la patrie, humanité, il y a du *moi* là-dedans; plus que cela même, il y a un mobile instinctif (12).

Ainsi, dans les actions les plus belles de désintéressement il y a, ou un mobile rationnel, ou un mobile instinctif : celui-ci tient à notre nature même, celui-là est l'application de la règle de l'intérêt bien entendu; dans les deux cas, *le moi* est en jeu. Et comment pourrait-il en être autrement? Une action ne peut pas plus exister sans mobile qu'un effet sans cause.

Direz-vous que le mobile de ces grandes actions est d'éviter les souffrances éternelles de l'enfer et de s'assurer les joies du ciel. Mais vous faites là, comme le dit M. Jouffroy, de l'égoïsme le plus grossier.

29. *Bien absolu; ordre de l'univers.* — Ce philosophe donne pour base à la morale humaine la contemplation de l'ordre universel, la connaissance du *bien absolu*, du *bien en soi*.

Mais cette contemplation de l'ordre de l'univers procure à l'âme une haute jouissance; nous trouvons encore ici le *moi*, l'intérêt qui résulte de la satisfaction d'un sentiment d'admiration et d'amour, quelque éthéré qu'il soit. Croyez-vous que, si ce sentiment était moins fort que l'intérêt purement personnel, il pût vaincre celui-ci? Ne voyez-vous pas que ce serait supposer une force plus faible détruisant une force plus grande, que ce serait énoncer une absurdité?

Laissons les philosophes sentimentaux, les romantiques de la philosophie, dire que l'homme ne doit pas se placer au centre, qu'il doit savoir se porter à la circonférence et se subordonner lui-même à l'ordre de l'univers, au bien absolu qui en est l'expression.

Nous dirons, en continuant la métaphore, que l'homme placé au centre de sa sphère, ne voit d'abord à la circonférence que des objets qu'il rapporte, qu'il subordonne à lui. Si par delà il aperçoit le bien absolu, cet ordre admirable de l'univers, s'il s'élève par lui jusqu'à l'idée de Dieu, il en résulte aussitôt de nouveaux rapports. Alors seulement, le centre de sa petite sphère devient, de son plein gré, un point de l'immense circonférence divine qui embrasse toutes choses; l'homme alors se subordonne avec amour à cet ordre admirable, à l'être par excellence, à la connaissance duquel il lui a été permis de s'élever, et, nouveau satellite, il tend vers ce centre commun de tout ce qui existe.

Mais, dans ce cas même, la première pensée de l'homme est de rapporter à lui ces grandes idées qu'il a conquises; et, comme l'ordre universel est *admirable*, est le *bien en soi*, comme c'est Dieu qu'il a appris à connaître, il se subordonne volontairement, il cède avec joie au mouvement général, à l'attraction qui le porte vers l'auteur de toutes choses. Car, si l'ordre universel qu'il a découvert, si le bien absolu eût été pour lui homme le *mal* et un affreux désordre; si, au centre de l'univers, au lieu de la divinité, il n'eût trouvé que le néant ou l'esprit des ténèbres, un être malfaisant, alors sans doute il eût continué à être emporté dans l'immense tourbillon de la nature, et, atome imperceptible, incapable de se soustraire à cette horrible gravitation, il subirait sa cruelle destinée.

Ainsi, pour l'homme, il n'y a pas de bien en soi, de bien absolu ; il n'y a et il ne peut y avoir pour lui qu'un seul bien, ce qui est bien pour lui, un *bien relatif;* tout autre ne peut être pour l'homme que mal ou désordre.

Et puis quelle singulière base morale que ce bien absolu, cet ordre universel auquel il faudrait remonter chaque fois qu'il s'agirait de se déterminer sur le mérite ou le démérite d'une action ! Ce serait à s'y perdre mille fois, tandis que nous sentons nos mobiles intérieurs, et que la règle de l'intérêt bien entendu est d'une application très-facile, ainsi que nous l'établirons plus loin.

L'intérêt; tel est le mobile général des actions de l'homme. Partout où il trouvera du plaisir, une jouissance de l'âme, quelque délicate qu'elle soit, ce plaisir, cette jouissance mettra en jeu son *moi*, c'est-à-dire un besoin à satisfaire, un désir à réaliser, et, par conséquent son intérêt.

Proclamons donc l'*intérêt bien entendu* comme l'*unique loi morale*, et reconnaissons que tout ce qui est conforme à cette loi est juste et bon, que tout ce qui lui est opposé est injuste et mauvais.

30. *Sens moral.* — Mais une difficulté se présente : le sentiment du juste et de l'injuste est si prompt, sa nature est tellement identique chez les hommes pris en masse, qu'on a de la peine à comprendre qu'il puisse être le résultat du raisonnement, ce qui supposerait la comparaison de l'acte avec la maxime de l'intérêt bien entendu, la réflexion, le raisonnement et enfin la décision. Or tout cela demanderait beaucoup de temps, et ce sentiment est instantané.

De là la doctrine du *sens moral*, dont la nature aurait pourvu tous les hommes, et par le moyen duquel ils ne jugeraient pas, mais ils sentiraient le juste et l'injuste, ce qui est bien et mal, comme nous percevons par nos sens les couleurs, les sons, les saveurs et toutes les qualités des corps.

Si cette doctrine était vraie, elle ne ferait que confirmer celle de l'intérêt bien entendu, puisque le sens moral qualifie par le fait de juste tout ce qui est conforme à notre loi morale, et d'injuste tout ce qui s'en écarte. D'un autre côté, cette loi serait tout aussi nécessaire, parce qu'il y a une foule de cas où le sens moral, incertain et embarrassé, ne rend pas d'oracles; alors, comme il faut raisonner, il est bon d'avoir formulé la loi qui doit servir de prémisses au raisonnement.

La doctrine du sens moral ne porte que sur une hypothèse que les faits viennent démentir; en effet, chez divers peuples, les mêmes actions sont qualifiées différemment. Les grands scélérats, élevés et endurcis dans le crime, n'ont pas ce sens moral; ils montent à l'échafaud, se faisant gloire de leurs actions infâmes, et meurent sans *remords;* à moins que la crainte de l'enfer ne vienne troubler leurs derniers moments.

Voici ce qui a donné naissance à l'hypothèse du sens moral.

Dès la plus tendre enfance, l'homme sent le besoin de développer ses penchants, ses goûts; dès ses premiers pas dans la vie, il aperçoit, il remarque les obstacles qui s'opposent à cette expansion de son être, et en même temps il apprend par quels moyens il peut écarter ces obstacles, les tourner ou les prévenir; il apprend à régler ses actions sur *son intérêt bien entendu*. Or cette éducation n'a pas pour point de départ une

maxime générale dont il ne s'agit plus que de faire l'application raisonnée aux faits. Cette éducation a lieu par des expériences successives; à chaque fait nouveau, l'enfant apprend ce qu'il y a de mieux dans son intérêt; chacune de ces leçons reste gravée dans sa mémoire. C'est ainsi que bientôt son esprit est plein d'une foule de décisions, de jugements sur les faits qui se rencontrent le plus habituellement dans la vie. Le bien et le juste est la conformité des actions nouvelles aux jugements qui existent tout faits dans son esprit; le mal et l'injuste est ce qui s'en écarte. Ces jugements antérieurs s'appliquent ainsi à l'instant même aux faits qui se présentent; l'expérience est faite depuis longtemps; depuis longtemps on a comparé, réfléchi, jugé, on n'a plus besoin de faire repasser son esprit par cette filière logique. C'est cette promptitude de décision qui a fait naître l'hypothèse du sens moral.

D'un autre côté l'homme rapporte constamment tout à lui, même lorsqu'un acte lui est étranger; il s'identifie avec celui qui fait et celui qui reçoit l'action, et il sent tout de suite ce que cette action aurait pour lui de bon ou de mauvais. Le sentiment de son intérêt, qui ne l'a jamais quitté un seul instant, avec lequel il a si longtemps vécu et dont il est si complétement imprégné, prononce sur-le-champ, agit avec la promptitude d'un mobile instinctif; de là encore l'idée du *sens moral*.

31. *Mobiles artificiels*. — Ce que nous disons des jugements qui portent sur le juste et l'injuste, se remarque en toute occasion et sur toute sorte de sujets. L'enfant s'est formé lui-même un grand nombre de jugements sur les faits qu'il a pu observer; sur les matières qui lui échappent, il a reçu de ses parents, de

ses maîtres, et en général de toutes les personnes qu'il a fréquentées, des jugements tout faits qu'il a acceptés, satisfaisant ainsi son besoin de connaître par la crédulité, qui est un des caractères de l'enfance.

C'est avec ces jugements, conservés par la mémoire, que l'esprit a longtemps cohabité, et depuis longtemps il a pris l'habitude de les appliquer en toute occasion.

Ces jugements que nous formons dès notre enfance ou que nous acceptons tout faits, deviennent autant de mobiles nouveaux. Ces *mobiles artificiels*, quoique l'œuvre de la raison humaine, prennent possession de notre être à la manière des mobiles naturels; comme ceux-ci, une sensation, un mot les réveille, et ils poussent l'homme dans une certaine direction, le portent à agir d'une certaine manière, avant qu'il ait eu le temps de réfléchir, ou plutôt il ne songe pas même à réfléchir sur ce mobile; c'est un jugement, un principe de raison accepté depuis longtemps et regardé comme incontestable (*a*).

Tous ces mouvements intérieurs sont devenus des manières de sentir de notre âme, des *sentiments*. Ils agissent avec plus de promptitude que les mobiles instinctifs; en effet, nous nous défions souvent d'un mouvement purement instinctif, notre raison cherche à reconnaître si l'action vers laquelle il nous pousse est bonne; lorsque le mobile est artificiel, la raison, d'où il tire son origine, a depuis longtemps prononcé; elle ne songe plus à réviser sa décision, et l'on suit avec

(*a*) Les mobiles artificiels ne sont pas cependant de nouvelles *forces intérieures;* ils ne font que modifier les forces préexistantes, les mobiles instinctifs, en leur donnant une direction particulière; ou bien ils se superposent à quelqu'une de ces forces, sur laquelle ils se greffent pour ainsi dire, et en modifient profondément la nature.

la plus intime confiance l'impulsion donnée. Bien plus, la raison elle-même est tellement habituée à cette manière de voir, qu'elle s'y est pliée sans s'en douter, et il lui devient bien difficile de s'affranchir de l'empire de ces *préjugés*, de ces *opinions*, de ces *croyances*, ainsi passés à l'état de sentiment.

On voit que ce que nous appelons mobiles artificiels, embrasse précisément tout ce qui compose les *mœurs* d'une nation; on comprend facilement dès lors toute la persistance des *préjugés*, des *opinions*, des *croyances*, en un mot, *des mœurs*, puisqu'elles sont passées à l'état de mobiles que la raison ne songe plus à contrôler. Nouvelle preuve de la haute importance de l'éducation.

Lorsque nous sommes contrariés dans l'exercice de nos mobiles instinctifs, nous éprouvons un sentiment de peine et même de souffrance; il en est ainsi de nos mobiles artificiels.

Nos jugements moraux sont devenus des mobiles artificiels, une habitude de penser, de juger, de vouloir et d'agir, ce qu'on appelle notre *conscience* ou notre *sens moral* (*a*). Lorsqu'une action, un fait est contraire à ces mobiles, à ces sentiments moraux, nous ressentons aussi une affection pénible, qui fait que nous réprouvons cette action, que nous la blâmons, que nous en voulons à son auteur. Si c'est nous-même qu'une passion trop vive a porté à manquer à nos jugements moraux; si c'est en nous qu'un mobile instinctif trop énergique a fait taire un moment le mobile moral qui lui était opposé, au moment où ce dernier

(*a*) Nous ne prenons plus ce mot dans la même acception qu'au n° 30; ce n'est plus un instinct.

mobile comprimé réagit, il nous fait éprouver le sentiment pénible affecté à la non-satisfaction du besoin moral qu'il a créé en nous, c'est le *remords*.

Ceci explique pourquoi il n'y a pas de remords chez l'homme élevé dans le vice ou dans le crime, ni pour celui qui, malgré une éducation morale, a pris de bonne heure l'habitude du crime, et a étouffé ainsi sous d'autres mobiles artificiels les premiers mobiles moraux de son enfance (*a*).

Voilà pourquoi chez des peuples différents, les notions du juste et de l'injuste ne sont pas en tout point conformes ; c'est que d'autres habitudes, d'autres mœurs, ont créé d'autres mobiles artificiels.

Voilà, enfin, pourquoi dans un certain nombre de cas difficiles (ce sont ceux qui se présentent rarement, ou ceux qui se montrent pour la première fois, et qui sont hors du courant ordinaire des choses), le sens moral reste muet et ne donne pas de décision; c'est que cette décision ne préexistait pas dans notre entendement. Alors il faut comparer, réfléchir, raisonner de nouveau; alors il est utile d'avoir formulé, comme nous l'avons fait, la loi morale.

§ 2. — De quelques objections.

La règle de l'intérêt bien entendu est si simple, si claire, si complète, que devant elle s'évanouissent toutes les objections, tous les systèmes qui la contre-

(*a*) Le voleur, le bandit de profession, sont en guerre ouverte avec la société; voler, être volé; tuer, être tué, ne sont autre chose pour eux que des chances diverses de l'état de guerre où ils sont engagés.

disent. Nous en avons déjà donné la preuve; rendons-la encore plus frappante en examinant quelques objections parmi les plus graves que nous connaissions.

32. *Objection saint-simonienne.* — « Le système de la morale de l'intérêt bien entendu, disent les saint-simoniens, est la négation de toute morale sociale, puisqu'il suppose que l'homme ne peut et ne doit être déterminé que par des considérations et des inspirations purement *individuelles;* jamais par l'impulsion de sympathies *sociales*, toujours par un froid calcul (heureusement impossible à faire la plupart du temps); jamais par l'entraînement irrésistible des hommes plus moraux que lui. En admettant même que ce système pût exercer une influence réelle, cette influence se bornerait à *empêcher* les hommes de se nuire; mais telle n'est pas l'unique obligation qui leur soit *imposée :* ils doivent encore s'entr'aider, puisque leurs destinées sont enchaînées, puisqu'ils sont solidaires des souffrances, des joies les uns des autres... »

Je ne m'arrêterai pas à relever cette étrange contradiction que la loi de l'intérêt bien entendu ne porte jamais l'homme à se déterminer par l'entraînement irrésistible d'hommes plus moraux que lui : alors cet entraînement n'est pas irrésistible; je me bornerai à dire que les saint-simoniens ne comprenent pas la loi qu'ils attaquent, qu'ils la confondent avec l'égoïsme, dont elle se détache cependant d'une manière bien nette (28). Il est de l'essence de l'intérêt *bien entendu* de n'être pas *individuel*, puisqu'il prescrit à chaque individu de mettre la plus grande harmonie, la plus parfaite concorde dans ses rapports personnels avec les autres hommes. Cette loi morale est tellement *sociale*,

que, plus nos rapports s'étendent, plus nous avons intérêt à l'observer. N'avons-nous des relations qu'avec une seule personne, nous n'avons qu'une chance à craindre d'être punis pour avoir violé la loi morale; mais si le cercle de nos relations embrasse cent, mille personnes, nous courons cent fois, mille fois plus de chances mauvaises. Quand ils ajoutent que notre loi morale se borne à empêcher les hommes de se nuire et ne leur impose pas l'obligation de s'entr'aider, ils prouvent qu'ils ont perdu de vue la seconde partie de cette loi : *Fais à autrui ce que tu voudrais qui te fût fait.*

33. *Objection de Reid.* — Reid, chef de l'école écossaise, attaque aussi la règle de l'intérêt bien entendu. « Celui qui l'observe, dit-il, ne travaille que pour un salaire, ce qu'il fait ne lui inspire aucun amour ; tandis que celui qui suit la règle du *devoir*, chérit sa tâche et la regarde comme la plus honorable qui puisse l'occuper. »

Mais la règle du devoir, où prend-elle sa source?

Est-ce dans la religion ? c'est alors un grossier égoïsme, comme dit M. Jouffroy. Est-ce dans la contemplation du beau et du bien absolu ? Nous y avons déjà répondu, n° 29.

Mais voici comment certains moralistes modernes entendent le système moral fondé sur le *devoir*.

34. *Du devoir comme règle morale.* — Selon eux, le *devoir* est une aperception particulière de la conscience, quelque chose d'indépendant de l'homme et qui a une existence propre, comme la *vérité*.

Le devoir ne naît point des rapports des hommes entre eux, il préexiste à ces rapports.

Cette loi morale, pure de tout égoïsme, et par conséquent, disent-ils, bien supérieure à celle de l'intérêt bien entendu, se formule en ces mots :

« Abstiens-toi de tout acte, de toute volition libre que ta conscience condamne. »

« Conforme tous tes actes, toutes tes volitions libres aux indications de ta *conscience*. »

Malheureusement cette double formule ne dit rien ou se réduit à ceci : le juste et l'injuste est ce qui apparaîtra tel à la *conscience*. Mais quels sont les caractères du juste et de l'injuste ?

C'est un affaire de sentiment, c'est une chose que la conscience percevra avec autant de certitude que nos organes perçoivent les sons, les couleurs, etc.

Nous voici revenus au *sens moral*, car le mot conscience a évidemment ici cette signification. Nous avons déjà refuté cette doctrine, nous n'y reviendrons pas ; mais nous ferons remarquer combien est vague et nébuleuse cette loi morale du devoir. En effet, comment distinguerons-nous la voix de la conscience (*sens moral*) du cri des passions, et surtout des impulsions bonnes ou mauvaises de cette foule de jugements, de préjugés, de croyances, passés à l'état de *mobiles artificiels* et déposés dans notre *conscience* (31) ?

C'est une question de logique, répond-on ; alors ce n'est plus une impulsion interne qui doit nous diriger, c'est le raisonnement. Formulez donc votre loi morale ; dites-nous ce qu'est le juste et l'injuste.

Aussi finit-on par le faire, et on nous dit :

Tu dois à autrui tout ce que tu te dois à toi-même.

Formule bien supérieure, ajoute-t-on, aux deux formules moins précises :

Ne fais pas à autrui....

Fais à autrui....

Supérieure, en effet, si une énigme vaut mieux que le mot qui l'explique.

Mais, comme il faut toujours en venir à ce mot, parce qu'une loi ne peut être une égnime, on reconnaîtra que l'homme se doit et ne peut se devoir à lui-même qu'une seule chose, tout ce qui est pour lui dans *son intérêt bien entendu;* par conséquent, ce qu'il devra aux autres, c'est encore ce qui est conforme à cet intérêt bien entendu.

Là est la loi et les prophètes; la double et antique formule est la seule claire, évidente et complète (*a*). Elle embrasse toutes les actions humaines, et elle n'a aucun besoin de commentaire; c'est ce que nous verrons plus particulièrement, chap. 4, sect. 6.

C'est ainsi que tout système de morale est forcément ramené à l'éternelle loi de l'intérêt bien entendu.

Si nous laissons là le sens moral avec ses intuitions, si nous négligeons toutes les subtilités métaphysiques, et, par conséquent, cette loi du devoir ayant une existence propre et indépendante, cette loi supérieure à l'homme, nous trouverons que le *devoir* procède directement de la loi de l'intérêt bien entendu. Ce que nous allons dire est pour répondre à ceux qui soutiennent que la loi de l'intérêt, étant personnelle, n'oblige pas, parce qu'elle n'est pas supérieure à la personne, tandis que la loi du devoir est essentiellement obligatoire.

Or voici comment nous entendons la loi du devoir :

(*a*) On pourrait la traduire en une seule phrase :
« Comporte-toi envers tes semblables comme tu désirerais qu'ils se comportassent à ton égard. »

Tout individu a droit d'exister et de développer toutes les facultés de son être; mais, les hommes vivant en société, il résulte de cette égalité de *droits* un *devoir* égal pour tous et pour chacun de ne pas se faire mutuellement obstacle; autrement, l'exercice du *droit* serait impossible ou entouré de luttes et de périls. Tout individu a intérêt à suivre l'impulsion de ses mobiles naturels, cet intérêt est son *droit;* s'il viole le droit des autres, il appelle sur lui de pareilles violations; son intérêt qui est ici son *devoir* est donc de respecter chez les autres des intérêts, des droits qu'il veut qu'on respecte en lui. L'intérêt considéré dans chaque personne est le *droit;* considéré dans ses semblables, l'intérêt est le *devoir*. Les hommes *doivent* réciproquement respecter leurs droits individuels, faire ou ne pas faire, selon que l'exercice de ces droits l'exige : c'est toujours la règle de l'intérêt bien entendu.

Cette loi n'est donc pas personnelle, en ce sens qu'elle ne considère que l'individu; elle lui est supérieure, elle est obligatoire comme toute loi qui embrasse des rapports généraux et supérieurs à l'individu, est obligatoire pour les individus.

Ainsi, qu'un homme qui consentirait à attirer sur lui les plus terribles vengeances, viole le *droit* d'autrui, enfreigne son *devoir*, son action sera évidemment un *méfait*, un crime, selon les circonstances, et cela, non-seulement aux yeux de la société, mais aux siens propres.

35. *Objection de M. Pierre Leroux.* — Cet auteur, dans son livre *de l'Humanité*, rejette aussi, comme incomplète et trop égoïste, la loi de l'intérêt bien entendu, qu'il remplace par celle-ci :

L'existence de l'homme est *subjective et objective.* Comme subjective, l'homme vit en lui-même; comme objective, il vit hors de lui, il vit dans la nature entière, il vit dans ses semblables, dans l'humanité. Pour que cette vie extérieure soit aussi entière que possible, il faut que son objet soit lui-même dans toute son intégralité. Les hommes sont respectivement objets les uns aux autres; opprimer un homme, en général, lui nuire, c'est l'amoindrir, c'est diminuer son objet à soi; c'est, par conséquent, rapetisser sa vie objective, c'est se diminuer soi-même, c'est se nuire directement.

Comme formule, celle de M. Leroux ne vaut certainement pas l'expression si claire et si simple de la loi de l'intérêt bien entendu; car, à tout prendre, il ne s'agit évidemment ici que d'une discussion de formule. La loi de *non-diminution* n'est pas autre, en effet, que la loi de *l'intérêt bien entendu*. Pourquoi ne faut-il pas diminuer son objet? N'est-ce pas uniquement parce qu'on nuirait à son existence objective, et que, puisqu'on a intérêt à ne pas l'amoindrir, on doit bien se garder de diminuer son objet, pour que le mal ne remonte pas jusqu'à soi.

Si M. Leroux n'a pas découvert une autre loi morale que celle de l'intérêt bien entendu, il donnerait cependant plus d'expansion à cette loi, à laquelle il trouverait une sanction générale, si son système philosophique pouvait être admis.

Selon lui, l'homme ne vit pas isolément; il vit dans l'humanité; son existence passée, présente et future est invariablement attachée à cet être collectif : il a toujours vécu, il vivra toujours dans l'humanité. L'individu s'efface alors, se perd dans la grande existence humanitaire. L'homme ne doit plus songer à lui,

mais à l'humanité ; toutes ses actions doivent tendre vers le bien général, vers le bonheur de l'espèce entière. C'est là une forme nouvelle de la loi *du dévouement*, qui n'est elle-même qu'une expression de la loi de l'intérêt bien entendu.

En effet, si l'homme est une partie tellement constituante de l'humanité, qu'il en soit inséparable à tout jamais ; si la mort, loin de l'en séparer, ne fait que l'y ramener dans une nouvelle existence terrestre ; si la génération actuelle n'est autre qu'une apparition nouvelle des générations passées, sur la scène du monde ; si ce roulement des générations sur elles-mêmes doit être éternel, n'est-il pas évident que, la vie actuelle d'un homme n'étant qu'un simple terme d'une série indéfinie d'existences nouvelles, sacrifier ses intérêts actuels aux intérêts généraux, au perfectionnement de l'humanité, c'est se préparer dans l'avenir une suite d'existences plus belles, plus heureuses ?

La loi morale de M. Leroux n'est donc que celle de l'intérêt bien entendu appliquée à une hypothèse philosophique. Et quelle hypothèse ! Heureusement qu'elle est aussi dénuée de preuves, aussi invraisemblable qu'elle serait triste et désolante ; car ce ne serait qu'à travers les ondes du Léthé que notre âme, *essence qui n'aurait point de forme, qui ne serait ni dans l'espace, ni dans le temps* (*a*), passerait d'une existence écoulée à une existence nouvelle.

36. *Objection de Fourier.*—Charles Fourier, croyant avoir trouvé la loi d'harmonie passionnelle, loi qui

(*a*) Il faut être métaphysicien pour retenir une idée au milieu de ces mots qui les excluent toutes, sauf celle du néant.

serait dans notre nature même, loi analogue à celle de l'*harmonie musicale*, se moque de toutes les lois morales prêchées par les philosophes et les moralistes et n'épargne pas davantage la loi de l'intérêt bien entendu.

« Un homme riche, dit Fourier, qui voudrait pratiquer à la lettre le fameux précepte moral *Fais à autrui*....., sera ruiné au bout d'un mois par la charité, quelle que soit sa fortune; ensuite il sera titré d'imbécile ou de fou, pour avoir pratiqué exactement les préceptes de la morale. »

Dans l'état actuel des sociétés, il y a des exemples, rares à la vérité, d'hommes riches qui se dépouillent pour soulager des infortunes, et on ne les qualifie ni de fous, ni d'imbéciles; on admire leur dévouement.

Or, le dévouement n'est autre chose que la conformité la plus parfaite de nos actions à la loi de l'intérêt bien entendu. En effet, supposons que tous les hommes se conforment entièrement à la règle *Fais à autrui.....;* qu'arriverait-il alors? Il n'y aurait plus ni riches ni pauvres, la société serait ramenée à l'*égalité la plus absolue des conditions :* chaque membre de la société serait toujours prêt à se dévouer au soulagement des douleurs morales et matérielles de ses semblables, de telle sorte que toute souffrance, toute douleur qui n'aurait pas sa source dans une cause fatale supérieure à l'homme, serait à l'instant même anéantie. Le mal moral serait inconnu dans cette heureuse société, et le mal physique serait étouffé sous les efforts de tous, lorsqu'il serait en leur puissance de le faire.

Que pensez-vous d'un principe moral qui, soumis à la grande épreuve des conséquences extrêmes, nous montre dans la société des hommes une réunion de frères s'aimant mutuellement, prêts à se dévouer les

uns pour les autres, et prenant tous dans cette vie une part égale de ses douleurs et de ses joies; affaiblissant celles-là par le partage qui rend si léger un fardeau divisé à l'infini, et multipliant celles-ci par cela seul que tous participent aux plaisirs de tous? Car les plaisirs, loin de s'affaiblir par le partage, ne font que croître en intensité, et s'élever à une puissance d'autant plus haute, qu'il entre un plus grand nombre d'unités dans ce total d'hommes heureux.

Il ne suffit pas d'avoir montré que la critique, par Fourier, de la loi de l'intérêt bien entendu s'évanouit comme toutes les autres lorsqu'on la regarde de près; il nous faut encore examiner le système de morale qu'il prétend substituer à cette loi.

Ce système est tellement hors ligne, l'homme qui l'a proposé et son école ont fait faire un si grand pas à la science sociale, qu'à ce double titre, l'exposé et l'examen de ce système méritent un chapitre particulier.

CHAPITRE III.

DU SYSTÈME DE CH. FOURIER.

37. *Unitéisme*, unité de système dans l'univers, telle est l'idée synthétique de Fourier.

D'où cette conséquence que, de même que l'*attraction gravitante* est la loi de la matière brute, de même il

doit y avoir une loi d'attraction pour la matière organisée, et par conséquent pour l'homme.

La *gravitation* étant une force, et les mobiles instinctifs de l'homme ou ses passions étant les forces qui le mettent en mouvement, qui sont la cause déterminante de toutes ses actions, qui attirent ou poussent les hommes les uns vers les autres, l'*attraction passionnelle* est la loi de l'humanité comme l'attraction gravitante est celle des sphères qui peuplent l'espace.

L'homme ne s'est pas donné ses instincts, ses passions : donc il les tient de Dieu ; et, comme l'Être suprême n'a pu ni voulu tromper l'homme, ces passions, ces instincts, sont bons en eux-mêmes, et l'homme ne peut mieux faire que de suivre docilement les impulsions qu'il en reçoit et s'y abandonner tout entier.

Si le *mal moral* existe, cela tient à ce que jusqu'à ce jour les moralistes ont pris le contre-pied de la loi morale qui découle de l'attraction passionnelle : tous leurs efforts ont tendu uniquement à réprimer, à comprimer les passions lorsqu'il s'agissait de leur donner un libre essor.

Et si, lorsqu'en dépit de moralistes qui ne sauraient maîtriser la nature, les passions humaines s'ouvrent de larges issues, se répandent et se croisent dans le milieu social ; si, disons-nous, les passions ainsi redevenues libres, sont la cause de délits, de crimes, de méfaits de toute espèce, en un mot, de perturbations sociales, la faute en est à la morale, qui, réprimant en partie nos mobiles, les a viciés ou en a faussé l'essor, et aux moralistes qui n'ont pas su s'élever jusqu'à la connaissance des lois, qui, tout en laissant le jeu libre à nos passions, doivent les harmoniser entre elles.

Ainsi les corps célestes, malgré les impulsions di-

verses, malgré les forces contraires qui les meuvent, ne laissent pas de parcourir l'immensité, en nous offrant le spectacle de l'harmonie la plus parfaite.

Le principe de l'unité de système ne permet pas de douter un instant qu'il n'y ait aussi une loi d'harmonie pour les tendances variées et même contraires qui font mouvoir les hommes.

La loi morale ne peut être autre que cette loi d'harmonie : il ne s'agit donc plus que de la trouver.

Alors Fourier, s'inspirant de la philosophie pythagoricienne, dont les adeptes s'enivraient, dans le silence de la nuit, de l'harmonie produite par le roulement des sphères célestes, placées et mues selon les lois de la gamme musicale ; alors, disons-nous, Fourier imagina qu'en vertu du principe d'unité, les lois musicales devaient être la loi passionnelle.

Et, s'étant mis à analyser les mobiles humains, il en trouva douze, juste autant qu'il y a de sons primitifs à la gamme ; et alors il ne douta plus d'avoir trouvé la loi d'harmonie sociale. Voici le tableau de ces douze mobiles ou passions.

Pivot, Unitéisme.	5 Sensitives :	ouïe, odorat, goût, vue, tact.	Rapports avec le monde extérieur.
	4 Affectives :	ambition, amitié, amour, familisme.	Liens avec l'humanité.
	3 Distributives :	alternante ou papillone, émulative ou cabaliste, composite, exaltation, enthousiasme (a).	

(a) On pourrait contester sur le mérite de ce tableau, et dire que ces douze passions ne sont pas des forces simples, mais pour la plupart un

Ces douze passions radicales composent une *gamme passionnelle*, comme les douze tons ou demi-tons forment la *gamme musicale*. Alors l'art de gouverner les hommes se réduit à savoir tirer de la gamme passionnelle les accords qu'elle renferme, et de ménager les discords ou dissonnances de manière à les faire concourir à l'harmonie générale.

Il ne faut donc plus s'étonner si, jusqu'à ce jour, les moralistes ont échoué dans leurs efforts, si, malgré eux, la désunion, les méfaits, les révolutions, ont tenu une si large place dans l'histoire humaine ; c'est que ni eux, ni les chefs des peuples, ne connaissaient les propriétés harmoniques de nos passions, qu'ils ignoraient complétement la musique passionnelle.

Or, Fourier nous révèle cet art nouveau. Il s'agit simplement, en toute relation sociale, de réunir les hommes par *groupes* de manière à en composer une *série* où puissent trouver place tous les tons de la *gamme passionnelle*. Aussitôt se développent les propriétés jusqu'à ce jour inconnues de cette gamme merveilleuse.

« Soit la série de vingt-quatre groupes : (C'est Fourier qui parle.)

» A B C D e f G h i J L M N O P Q R s T u v X Y Z.

» Si l'échelle des goûts est bien établie, chacun des groupes est en scission avec ses contigus. Le groupe G est bien discordant avec *f* et *h*, dont il juge les goûts dé-

composé, un faisceau de plusieurs mobiles. On ferait ainsi crouler par la base le système de Fourier ; mais, comme l'analyse des forces internes de l'homme n'est encore qu'un sujet de controverses, que l'anthropologie n'est pas une science faite, nous laisserons là ce vaste champ de discussions.

fectueux ; il est en demi-discord avec les sons contigus *e* et *i*, il ne commence à entrer en affinité qu'avec D J, C L, B M, qui deviennent sympathiques à la tierce, à la quarte, à la quinte, etc.; mais les groupes voisins en échelle sont anthipathiques d'industrie, jaloux, se disputent la renommée. C'est l'image des rapports musicaux; un son ne s'accorde point avec les contigus.

» Les groupes d'une série régulière ont donc, comme la musique, leurs accords de tierce, de quarte, de quinte, de sixte et de septième diminuée, accords qui se fondent sur les contrastes; puis leurs accords d'identité simple entre collègues d'un même groupe et d'identité composé à l'octave G T, puis ceux de contraste composé G X, G Y : j'abrége sur le détail. »

Le *discord* est un esprit de rivalité qui s'établit entre les groupes contigus, et qui excite l'émulation au plus haut degré. L'accord est un sentiment d'harmonie qui, se développant dans les séries entre les divers groupes, engendrera un *enthousiasme continu*, qui rendra le travail lui-même infiniment plus *attrayant* que ne le sont aujourd'hui nos plaisirs les plus vifs.

Oh Molière ! combien tu t'es montré grand socialiste lorsque, dans le *Bourgeois gentilhomme*, tu faisais prononcer par le maître de musique cet oracle alors incompris :

« La musique est le moyen d'accorder les hommes ensemble, et de voir dans le monde la paix universelle ! »

Car c'était la loi morale, la loi sociale, la loi humanitaire que tu venais de formuler.

Mais revenons à une discussion plus sérieuse, et voyons quelle est la valeur philosophique de ce système.

Il n'y a qu'une méthode, qu'une voie qui puisse conduire l'homme à la vérité, la méthode *analytique et synthétique*. Par l'analyse des faits on s'élève, de conséquence en conséquence, à une pensée synthétique, à une loi générale, qui est la vérité, si l'on a soigneusement observé et analysé les faits, et si l'on en a déduit les conséquences qu'ils renfermaient réellement. — Le procédé inverse peut également conduire à la vérité : c'est celui qui est plus particulièrement à l'usage de l'homme de génie, qui pressent la vérité, qui la trouve d'inspiration ou par intuition. De plein saut l'homme de génie s'élève à la pensée générale ou synthétique qui embrasse tout un ordre de choses; puis, descendant par l'analyse jusqu'aux faits matériels, il vérifie, il prouve par eux cette grande vérité qu'il avait saisie d'un coup-d'œil.

Ainsi, Newton, voyant tomber une pomme, inventa l'attraction gravitante; mais ce n'était d'abord qu'une hypothèse qu'il ne tarda pas à élever au rang de vérité mathématique en la vérifiant par les faits physiques et astronomiques.

Fourier, qui s'est modestement placé à côté de Newton, a commencé aussi par la synthèse; mais, à la différence de celui-ci, il n'a pu la vérifier par l'analyse, ou il n'a fait que des tentatives malheureuses, comme on va le voir.

Procédant à une analyse générale, il trouva qu'il y a trois principes dans la nature : le *principe passif* ou *mu*, la matière ; le *principe moteur*, l'esprit ; le *principe neutre*, ou la loi mathématique qui règle les rapports entre l'esprit et la matière. Cette loi mathématique étant une, vient appuyer le principe général, *unité* de système, et fournir la preuve de cette fameuse hypo-

thèse, que le *microscome* est le miroir du *macrocosme*, c'est-à-dire que l'univers se reflète tout entier dans ses parties : de là *analogie universelle* entre tout ce qui existe.

Les analogies plus ou moins marquées, plus ou moins singulières qui existent entre choses de nature diverse, ne sont plus aux yeux de Fourier de simples moyens de comparaison, ou un fil aidant à rattacher le connu à l'inconnu. Ces analogies sont autant de preuves positives, irrécusables; elles sont la vérification permanente de sa grande loi, unitéisme.

Alors, de même qu'il y a douze travaux d'Hercule, douze apôtres, douze *mois* à l'année, douze couleurs prismatiques (de sa pleine science, il décrète les cinq qui manquent), douze sons primitifs à la gamme, il y a et il doit y avoir douze passions radicales dans l'homme.

Nous irions loin, s'il fallait suivre Fourier dans sa course à travers la carrière sans bornes que lui a ouverte le système des analogies. Mais revenons plutôt sur nos pas, et constatons que son analyse des trois principes n'est qu'une hypothèse de plus, et qu'il s'égare dans une perpétuelle pétition de principes, en vérifiant son hypothèse principale par d'autres hypothèses.

M. Considérant, chef actuel de l'école, a cherché à vérifier par des faits la gamme passionnelle; il a cru trouver cette vérification dans les jeux des enfants, dans les manœuvres des armées, où les hommes se trouvent réunis par *groupes* et *séries*, et où il soutient que les propriétés harmoniques de nos passions se révèlent par des accords, des discords, et un ton dominant, l'enthousiasme général.

Nouvelle déception. En effet, regardons les enfants jouer à la balle empoisonnée, au cheval fondu, aux barres, au camp, et nous ne verrons agir parmi eux que deux ressorts bien connus, la rivalité et l'accord : accord à s'amuser de telle manière, accord à observer les règles du jeu qui les réunit, rivalité en ce sens, que chaque individu, chaque groupe cherchera à l'emporter sur les autres.

Vous êtes libres, messieurs les fouriéristes, de donner à cet accord, à cette rivalité, au plaisir que goûtent en commun ces enfants, de leur donner des noms musicaux, cela ne change rien à l'affaire, si vous ne nous montrez pas en même temps que les discords et les accords suivent les lois de l'harmonie. Or, il n'y a rien de semblable : les rivalités et les accords ont lieu indifféremment d'un individu ou d'un groupe à celui qui lui est contigu, ou de deux en deux, de trois en trois, de quatre en quatre : le plaisir qui anime ces enfants rayonne indifféremment de chacun deux à tous les autres.

Suivons une armée marchant en ligne vers l'ennemi. Voilà une magnifique série et des groupes nombreux se déployant comme les fouriéristes *veulent que* se déroulent leurs phalanges, leurs armées de travailleurs dans les champs harmoniens. L'objet que se propose cette armée, ou le ton dominant, c'est la victoire qu'il s'agit de remporter; les rivalités, ou discords, c'est le projet formé par chaque bataillon, par chaque compagnie, de se distinguer; par chaque soldat, de montrer de la bravoure pour conquérir une place dans l'ordre du jour, une croix d'honneur ou un grade. Mais cette rivalité n'aura nullement lieu d'un peloton au peloton contigu seulement, mais à tous les pelo-

tons. Que la quatrième compagnie d'un bataillon se voie dépassée par la troisième ou la cinquième, ou par la deuxième et la sixième, elle doublera le pas pour se maintenir à la même hauteur, et vous verrez les rivalités s'établir, non-seulement entre les groupes contigus, mais aussi dans ceux qui sont placés à la tierce, à la quinte, à l'octave. Que devient votre loi musicale, votre gamme passionnelle, lorsque toutes ces notes humaines sont indifféremment toutes ensemble en discord et en accord ?

Ainsi donc, aucun fait humain ne vérifie la gamme passionnelle, qui dès lors n'est plus autre chose qu'une bizarre rêverie.

Et, en effet, si Dieu avait donné à nos passions des propriétés telles, que les hommes, dans leurs jeux et dans leurs travaux, dussent se réunir par groupes et par séries, et se mouvoir selon des lois musicales qui feraient concerter toutes les passions dans une harmonie générale, quel que fût leur degré d'énergie ou de violence, de telle sorte que la vie de l'humanité ne fût qu'une symphonie perpétuelle, comment se ferait-il que les hommes, contrairement aux lois de leur nature, n'eussent vécu jusqu'à ce jour qu'au sein d'une perpétuelle cacophonie ? comment se ferait-il que nulle part on ne trouvât de traces des propriétés harmoniques de la gamme passionnelle ?

Car, fouriéristes, notez bien ceci : lorsque Newton inventa l'attraction sidérale, ce ne fut pas seulement alors que les sphères célestes se mirent à se mouvoir selon les lois de la gravitation ; elles y obéissaient de toute éternité.

Or, de deux choses l'une, ou la gamme passionnelle est dans la nature des choses, est une loi *fatale*,

ou elle n'est qu'une découverte de la raison, une loi *rationnelle* d'harmonie. Si elle est fatale, les hommes y auraient nécessairement obéi, comme jusqu'à ce jour ils ont obéi à leurs impulsions, à leurs tendances naturelles; si c'est une loi rationnelle, comment la raison peut-elle donner des propriétés musicales à nos mobiles, y mettre ce qui n'y a jamais été?

Voici la réponse que fait l'école de Fourier : « L'harmonie n'est pas possible au sein de la pénurie sociale; il a donc fallu attendre que la civilisation, par les progrès industriels, ait acquis la puissance de créer d'abondantes richesses. Aujourd'hui les temps sont arrivés, aujourd'hui seulement le jeu de la gamme passionnelle est possible. »

Ainsi l'imperfection d'une civilisation arriérée aurait entouré l'homme, comme une chrysalide, d'une enveloppe de privations et de misères; et lorsque la science aurait brisé cette coque, alors, nouveau papillon, il en sortirait avec de nouvelles facultés, et seulement alors il pourrait commencer sa vie *harmonienne*.

Nous adresserons cette question à l'école fouriériste : Faut-il que l'homme subisse réellement une transformation dans sa propre nature, pour que ces passions acquièrent les propriétés musicales? On peut faire sérieusement cette question à une école dont le chef annonce que l'homme sera un jour amphibie, qu'il aura des palais au fond de la mer, dont il exploitera toute l'étendue. Si l'on me fait une réponse affirmative, je me contenterai de répliquer que c'est une nouvelle hypothèse qu'on met au service de toutes les autres, ce qui, scientifiquement parlant, se réduit à ajouter un zéro à des zéros qu'aucune unité significative ne précèderait.

Si, au contraire, on répond qu'il s'agit de l'homme actuel dont les passions ont dès aujourd'hui les propriétés musicales, je répliquerai que ces propriétés devaient nécessairement et fatalement se développer, que l'état d'infériorité de l'industrie et de la civilisation ne pouvait changer la nature des mobiles humains, que de tout temps les hommes se seraient mus par groupes et séries selon les lois fatales de la gamme passionnelle, que l'association des hommes dans l'acte du travail les aurait tous fait vivre dans une abondance relative, que le bonheur ou l'harmonie humaine ne dépend pas de la richesse ni du luxe, qu'il y a souvent plus de vrai bonheur au sein de la médiocrité, et enfin, que l'association des hommes aurait fait faire aux sciences et à l'industrie des progrès autrement rapides et importants que ceux qui se sont produits malgré l'isolement et l'antagonisme des hommes.

En résumé, le système de Fourier n'a aucune valeur scientifique : il n'est qu'un tissu d'hypothèses plus bizarres les unes que les autres.

Son point de départ est une grande hypothèse; car rien ne prouve qu'il y ait dans l'univers *unité* de système plutôt que dualité ou pluralité. Toutes les conséquences déduites de cette hypothèse première, ne peuvent être qu'hypothétiques; la plupart le sont même doublement, car elles ne se déduisent pas nécessairement des prémisses.

Ainsi, une douzaine d'hypothèses s'échelonnant les unes sur les autres, tel est le système passionnel de Fourier.

Nous avons dit qu'en vertu du principe d'analogie universelle et de l'action régulatrice de la loi mathématique, Fourier s'est élancé dans une carrière sans

bornes. En effet, aidé de ces analogies, de formules algébriques et de cette loi que *nos destinées sont proportionnelles* à nos attractions, il a tiré le *voile d'airain* qui couvrait les mystères de la nature, et que la main débile des philosophes passés et présents n'a pu soulever. Il n'y a plus rien de caché au yeux du maître : après avoir établi l'harmonie sur ce globe, il le pénètre dans tous les sens avec les âmes des défunts revêtues d'un corps d'arôme et d'éther, qui leur permet de planer dans l'atmosphère, de traverser sans obstacle les roches et le feu central; après avoir ramené les morts à une nouvelle vie sur ce globe, qui, par suite de son système harmonien, s'est embelli de créations nouvelles, s'est meublé de plantes et d'animaux plus utiles que ceux qui le peuplent aujourd'hui; après avoir rendu à notre planète, être vivant et bissexuel, sa couronne boréale, et les trois satellites qu'elle possédait autrefois, et qui l'ont quittée lors de la maladie dans laquelle elle tomba à l'époque de la *chute* de l'homme; après avoir compté les années d'existence de la terre, après avoir assisté à sa mort, il prend son vol avec la grande âme terrestre qui entraîne avec elles les âmes humaines; et, s'élevant dans l'échelle des êtres *transmondains*, il nous montre cette grande âme s'emparant d'un globe nouveau qu'elle implane, devenir âme de nébuleuse, après avoir été âme de satellite, puis âme de cardinale; passer ensuite âme de prosolaire, *puis* âme de soleil, et parcourir des degrés bien autrement élevés, car elle devient âme d'univers, de binivers, de trinivers...... (*a*).

(*a*) Je sais que l'école a réservé la partie théogonique et cosmogonique du système, et qu'elle n'accepte la discussion que sur le terrain

Assez de folies comme cela; en voilà trop peut-être; car il faut maintenant me justifier d'avoir entretenu le lecteur de billevesées pareilles.

Voici ma justification. L'école fouriériste a fait trop de bruit dans le monde, pour qu'on puisse la passer sous silence dans des études sur la science sociale; elle aura rendu de trop grands services à cette science, pour qu'on ne lui rende pas la justice qui lui est due. Fourier, entraîné par des hypothèses ambitieuses, ne s'est rien moins proposé que ce grand œuvre, établir parmi les hommes l'harmonie la plus parfaite, et, après avoir assuré leur bonheur dans cette vie, leur donner en perspective une série éternelle d'existences de plus en plus magnifiques, sauf quelques époques plus courtes de décadence. Alors il s'est mis à remuer dans tous les sens les éléments sociaux, et, les faisant passer au creuset de son génie, il a découvert et signalé les vices de la société actuelle, montrant, par leur nombre et leur énormité, la nécessité pressante d'y porter remède; puis, s'étant mis à la recherche des moyens curatifs, il a donné sa panacée universelle, qui, bien que composée d'une foule d'ingredients imaginaires et bizarres, n'en renferme pas moins les spécifiques véri-

des réformes sociales. Elle prétend que, tout ce qui sort de ce sujet fût-il un tissu des plus étranges erreurs, on ne devrait pas plus en conclure à la fausseté du système d'organisation industrielle qu'on n'a conclu du commentaire de l'apocalypse de Newton, à la fausseté du système de l'attraction sidérale. Evidemment la comparaison est fausse. L'attraction et l'apocalypse n'ont absolument aucun rapport, tandis que le système de Fourier est un : il va de la terre aux cieux, et réciproquement, en vertu des mêmes lois qui servent de base à la gamme passionnelle; et l'on a le droit, pour juger le système, de le considérer dans son ensemble. Au reste, nous n'en examinerons pas moins, avec toute l'attention convenable, la partie du système qui se rattache spécialement à l'objet de ces études.

tes. Ensuite ils ne s'accordent pas davantage sur le nombre des espèces ou variétés.

Assez généralement, néanmoins, on reconnaît cinq races : la blanche, la tartare, l'américaine, la malaie et la nègre.

39. En admettant que chacune de ces races *occupe* un degré différent dans l'échelle intellectuelle, fait encore contesté, nous devrons reconnaître que cela importe peu à la science sociale. En effet, chaque peuple, à peu d'exceptions près, est ordinairement formé d'une même race; il en est ainsi, surtout de la France: ensuite, dans une même race, on reconnaît également une gradation intellectuelle. L'homme de génie brille au sommet de cette échelle de l'intelligence, puis viennent quelques hommes de talent; en bas est un certain nombre d'individus à esprit lourd, étroit et faux : l'idiot, le crétin, en occupent le pied; les masses remplissent les échelons intermédiaires. Ainsi, dans tous les cas, la science sociale aurait à tenir compte de ces inégalités naturelles; peu importe qu'elles se manifestent dans la même race ou dans un mélange de races différentes.

Je dois ici dire un mot de cette opinion assez commune, que les esprits faux ou mal faits composent la masse. C'est une erreur résultant d'une observation superficielle. L'ignorance dans laquelle le plus grand nombre d'hommes sont plongés par défaut d'éducation, leur fait porter de faux jugements dans une foule de circonstances, et l'on a conclu à la fausseté de leur esprit : la vérité est dans l'opinion contraire.

« Cette opinion de l'égalité de jugement chez tous les hommes, dit Reid, n'est pas nouvelle, je l'appuierai

de l'autorité de deux esprits de premier ordre, Descartes et Cicéron. Voici comment le premier s'exprime dans son discours sur la méthode : « Le bon sens est » la chose du monde la mieux partagée... La puissance » de bien juger et de distinguer le vrai d'avec le faux, » qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou » la raison, est naturellement égale entre tous les » hommes; et ainsi la diversité de nos opinions ne » vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables » que les autres, mais seulement de ce que nous con- » duisons nos pensées par diverses voies, et ne con- » sidérons pas la même chose. »

» Cicéron, dans son troisième livre *de l'Orateur*, fait la même remarque : *Mirabile est quum plurimum in faciendo intersit inter doctum et rudem*, *quam non multum differat in judicando. Ars enim cum a natura profecta sit*, *nisi naturam moveat ac delectet*, *nihil sane egisse videatur*. »

40. Est-il vrai, comme on l'a encore soutenu, que le haut bout de l'échelle intellectuelle appartienne aux classes supérieures de la société?

Non, certainement. Les cinq classes intellectuelles que nous venons d'indiquer, ne se calquent nullement sur les classes factices de la société; elles s'y recrutent indifféremment. L'homme de génie naît souvent dans la cabane du pauvre, et l'on trouve des idiots sous les lambris de la richesse; l'histoire de tous les temps et de tous les peuples nous en fournit d'innombrables exemples.

41. L'éducation peut-elle faire disparaître cette inégalité d'intelligence entre les classes naturelles?

Jacotot a soutenu l'affirmative; mais son système, célèbre un moment, est tombé comme tout système contraire aux faits qui, partout, nous montrent parmi les hommes des inégalités originelles d'intelligence.

L'éducation ne peut faire disparaître que l'inégalité qui existe entre l'homme instruit et l'homme ignorant; ou plutôt c'est l'éducation seule qui, répartie inégalement, établit cette inégalité entre les hommes. Ainsi l'inégalité qui résulte de la différence d'éducation n'est pas *naturelle*, mais *sociale*. Tel homme, ignorant parce qu'il est né pauvre, aurait pu être un homme de talent ou même de génie, si l'éducation eût développé ses facultés (16).

Le droit de la totalité des hommes aux bienfaits de l'éducation n'est pas douteux; nous aurons à examiner dans la suite s'il y a possibilité de distribuer au peuple entier une éducation complète.

42. Si tous les hommes étaient placés exactement dans les mêmes conditions, il y aurait incontestablement entre eux de grandes inégalités de corps et d'esprit. On en verrait, comme de tout temps, de grands et de petits, de forts et de faibles, de *bien et de* mal portants, d'actifs et de paresseux, d'adroits et de maladroits; il y aurait des hommes de génie, des hommes de talent, d'autres d'une intelligence médiocre ou bornée, et enfin, des hommes stupides; on en verrait de bons et de méchants, de vertueux et de dépravés. Mais, remarquons-le bien, toutes ces inégalités n'existent que d'homme à homme, mais non pas d'une classe sociale à une autre classe.

Que l'on élève de la même manière les fils de l'aristocratie, ceux de la classe moyenne et ceux du pro-

létaire, et bien certainement les inégalités de corps et d'esprit ne suivront nullement la progression sociale ; les divers degrés de force corporelle et intellectuelle se distribueront au hasard parmi ces enfants, sans distinction d'origine. Si aujourd'hui le développement intellectuel paraît suivre la progression des classes sociales, c'est, sans aucun doute, parce que l'instruction, versée à pleines mains sur les classes privilégiées de la fortune, est distribuée avec parcimonie à la classe peu aisée, et manque à peu près entièrement aux fils de l'ouvrier, du simple prolétaire. Cependant, malgré ce grand désavantage, d'heureuses circonstances placent souvent encore des hommes sortis des derniers rangs de la société, au sommet de l'échelle intellectuelle.

43. Puisqu'il existe entre les hommes de telles différences, qu'il n'en est pas deux qu'on puisse considérer comme parfaitement égaux, que devient donc ce fameux dogme de l'égalité sociale?

Ne nous hâtons pas de conclure, examinons avec soin cette question d'une si haute importance.

Si, par *égalité sociale*, on voulait faire entendre que les hommes sont égaux de corps et d'esprit, on énoncerait une erreur de fait des plus évidentes.

Il ne peut donc pas être question de cette sorte d'égalité. Il est bien entendu par tout le monde que cette égalité de fait n'existe nulle part; mais de ces inégalités individuelles doit-il suivre nécessairement d'autres inégalités?

L'homme sain et bien portant n'est pas dans les mêmes conditions que l'homme malade. Entre eux il y a une grande inégalité naturelle : pour le premier, la vie peut être douce et heureuse ; pour le second, elle

n'est qu'une suite d'angoisses et de douleurs. Cette inégalité est matérielle, elle est fatale; il n'a pas dépendu de celui qui la subit, il ne dépend pas de celui qui est dans une position plus heureuse de la faire cesser. Voyons si cette inégalité naturelle doit entraîner une inégalité sociale.

Par exemple, l'homme malade ou infirme ne peut par son travail pourvoir à la satisfaction de ses besoins; au contraire, l'homme bien portant peut se procurer toutes les jouissances, toutes les commodités de la vie.

Il y aura de même et à divers degrés inégalité matérielle de jouissances entre les hommes faibles, maladroits, inintelligents, et les hommes forts, habiles et pleins d'intelligence.

Voilà, dans l'acquisition des moyens d'existence, des inégalités qui paraissent être des conséquences inévitables des inégalités naturelles d'où elles découlent.

Si les hommes vivaient isolés les uns des autres, ou réunis simplement par familles qui n'auraient entre elles que peu ou point de rapports, ces inégalités existeraient dans toute leur étendue.

Mais, du moment que les hommes vivent en *société*, la loi sociale fait disparaître ces inégalités.

L'homme bien portant, fort, adroit, intelligent, sait que le premier accident ou un âge plus avancé peuvent le rendre malade, infirme, faible, maladroit, imbécile. Son intérêt bien entendu est donc que ces causes fatales d'inégalités naturelles ne produisent pas des inégalités sociales, et que l'homme mal traité par la nature n'éprouve pas au milieu de la société de ses frères des privations et des souffrances; il n'est pas même nécessaire que l'homme favorisé des dons de la nature réflé-

chisse qu'il peut les perdre. La loi de l'intérêt bien entendu ne procède pas par analyse, elle ne dit pas à tel homme : Tu as bonne vue, secours cependant l'aveugle, parce que tu peux, toi aussi, perdre la lumière du jour ; cette loi est dans tous les esprits à l'état de synthèse et leur inspire cette pensée générale : Soulage celui qui souffre, procure des jouissances à celui qui vit de privations, parce que tu es avide de plaisirs, que tu as en horreur les souffrances, et que c'est en s'entr'aidant que les hommes peuvent s'assurer la plus grande somme de bonheur sur cette terre.

Je ne sais si la pitié est un mobile instinctif ou un mobile artificiel ; dans le premier cas, c'est une impulsion naturelle concourant, avec la raison, à assurer l'égalité sociale, en faisant disparaître les conséquences des inégalités naturelles : car il ne s'agit pas seulement ici de secours incomplets qui empêchent le malheureux de périr ou de mener une existence trop misérable ; il s'agit d'une assistance intégrale qui fasse participer les hommes infirmes, maladroits ou peu intelligents à une part égale dans le bien-être social. Ainsi le veut la maxime *Fais à autrui*...

La loi de l'intérêt bien entendu tend donc à effacer les inégalités naturelles, en portant les hommes à s'aider mutuellement. A plus forte raison, cette loi s'opposerait-elle à ce que les hommes établissent eux-mêmes des inégalités sociales. Ce besoin égal pour tout individu de développer intégralement toutes ses facultés, lui donne un droit égal à ce développement complet de son être. C'est là un premier principe, un axiome qui ne se démontre pas, parce qu'il est évident de lui-même, parce qu'on ne concevrait pas d'où pourrait venir à un individu ou à plusieurs le droit de

faire prévaloir leurs besoins sur ceux d'autrui, de développer leur personnalité au préjudice d'autres personnalités, de créer ainsi en leur faveur des inégalités de conditions. Ils ne pourraient le faire que par ruse ou par violence, et ils s'exposeraient à être victimes de ruses ou de violences qu'ils subiraient à leur tour.

Ainsi les hommes, ces êtres inégaux par nature, inégaux en *fait*, ont cependant des *droits* égaux. Cette *égalité sociale* est commandée par la règle de l'intérêt bien entendu. C'est donc avec raison qu'on lui a donné le nom d'équité (*æquitas*, égalité).

44. *La nature de nos mobiles semble contraire à l'égalité sociale.* — Cependant la nature même de nos mobiles paraît à première vue contraire à l'égalité sociale; ces forces internes semblent participer des propriétés des forces brutes. De même que celles-ci poussent un corps dans un sens, et, lorsqu'il s'agit de forces constantes, lui impriment un mouvement sans cesse plus accéléré; de même nos forces intérieures donnent à notre être, et dans des directions diverses, un essor indéfini.

Pour chaque individu, le *moi* est le centre de toutes choses; donner à ce *moi* toute l'étendue possible, c'est augmenter indéfiniment ses jouissances. Si rien ne s'opposait à l'extension de notre être, nous la ferions telle qu'elle absorberait tout ce qui existe. L'homme, s'il pouvait plier la nature entière à ses moindres désirs, y trouverait une source intarissable de bonheur : après avoir subjugué la terre, l'avoir fait servir à toutes ses jouissances du corps et de l'esprit, il s'élancerait dans l'espace à la conquête de nouveaux mondes et par conséquent d'autres jouissances; et, si dans cette

course céleste, il rencontrait sur son chemin cette hiérarchie des intelligences qui s'échelonne de lui à la divinité, il voudrait à chaque pas s'élever par-dessus les trônes et les dominations, il ne reculerait pas devant l'idée de se faire Dieu. Voilà ce qu'est le *moi* humain; il ne met aucune borne à ses désirs, à ses aspirations incessantes vers des destinées de plus en plus magnifiques.

Mais le monde extérieur vient tracer autour de ces désirs, de ces aspirations insatiables, un cercle d'autant plus étroit, que les obstacles se multiplient davantage. La pensée de l'homme a beau être ambitieuse, la réalité l'attache invinciblement à la planète qu'il habite, à ce grain de sable perdu dans l'immensité. Et, sur ce petit théâtre, combien est petite la place que lui assignent les lois immuables de la nature!

L'homme n'est pas seul sur ce globe, il est au milieu de plusieurs millions d'individus semblables à lui. Ainsi, lorsque son être s'est resserré sous l'empire des causes fatales qui lui viennent du monde matériel, il faut encore qu'il se contracte sous l'effort d'expansion dont chaque individu de l'espèce humaine est un centre particulier.

Si cette tendance à tout absorber n'était l'apanage que d'un seul homme, et que tous les autres pussent consentir à se mouvoir dans une sphère plus étroite et subordonnée, cet homme serait le roi de l'univers. Qu'il y ait deux hommes de cette trempe, le premier perd la moitié de son empire, ces deux hommes se partageront la terre et le troupeau d'esclaves qui la couvrent; s'ils sont trois, quatre, dix, cent, avec les mêmes tendances, l'empire, d'abord universel, du premier homme, puis réduit à la moitié, n'est plus que

du tiers, du quart, du dixième, du centième : nous sommes arrivés aux proportions d'un royaume. Allons plus loin : le troupeau d'esclaves a disparu, il n'y a plus que des hommes ayant un égal sentiment de leur dignité, ayant les mêmes tendances et, par conséquent, les mêmes droits. Que devient la domination du roi de la terre ? Elle a disparu avec la bassesse et l'humilité de ceux qui l'entouraient; partout autour de lui il rencontre le même besoin d'expansion ; l'essor illimité qu'il avait donné à son *moi* lorsqu'il n'éprouvait pas d'obstacle, est anéanti ; il ne domine plus personne, il en est réduit à n'être plus que le centre d'une petite sphère égale à celles qu'occupent tous ses semblables; il est au milieu d'êtres égaux à lui en impulsions, en droits ; il ne dominera plus personne, pour que dans sa sphère il ne sente pas le poids de celles qui voudraient l'entraîner dans leur tourbillon.

Tous nos mobiles sont bons lorsque d'homme à homme ils se pondèrent, ils se tiennent mutuellement en équilibre ; c'est l'harmonie, l'égalité sociale. Mais lorsque un homme veut que son individualité absorbe une partie de celle des autres, cet homme trouble l'harmonie, cet homme veut satisfaire une ou plusieurs de ses *passions* au détriment des autres hommes ; s'il réussit, c'est qu'il a rencontré des esclaves. Là où tout homme sent et connaît ses droits, une pareille tentative est bientôt réprimée.

Les *passions* ne sont donc autre chose qu'une extension usurpatrice qu'un homme veut donner à son être aux dépens des droits de ses semblables. Les passions sont l'exagération de nos mobiles, nos tendances devenues égoïstes par la violation de la loi humanitaire.

45. Vouloir, comme Fourier, donner tout essor aux passions humaines, c'est vouloir l'impossible, car ces passions sont toutes insatiables. Une fois qu'elles ont franchi ce cercle où elles se tiennent réciproquement en équilibre, il n'y a plus de limites devant lesquelles elles puissent s'arrêter, s'il leur est donné d'aller au delà; plus elles prendront d'essor, plus elles comprimeront, et plus elles resserreront les sphères où se meuvent les autres hommes.

Notre socialiste, il est vrai, croit que cet essor des passions peut avoir lieu dans des directions parallèles qui suppriment tout choc, tout empiétement des passions des uns sur les passions des autres. C'est là une erreur évidente.

Chaque homme est un centre d'où les passions rayonnent dans tous les sens; ce rayonnement ne peut avoir lieu sans que les forces parties de centres divers se croisent, se coupent, se choquent mutuellement. Ainsi, par exemple, l'ambition ne peut être satisfaite qu'autant que l'ambitieux domine des masses, et comprime l'ambition des autres hommes.

Vous avez beau ouvrir mille issues à l'ambition, créer des hiérachies dans toutes les directions sensuelles et animiques, vous ne pourrez jamais équilibrer les diverses ambitions entre elles. Le chevalier du chou, le protoraviste ou la suprême potagiste, s'ils ne paraissent pas ridicules avec leurs titres, ne seront jamais à la hauteur du magnat le plus riche du phalanstère (a), de l'unarque commandant le phalanstère, et moins encore des duarques, triarques........, dont

(a) Le phalanstère est un immense édifice qui renfermerait, dans un ménage commun, la population d'une commune entière.

l'empire est de plus en plus étendu. En un mot, les diverses hiérarchies ne pourront jamais être placées sur des lignes parallèles et dans un même plan horizontal; elles seront nécessairement étagées les unes au-dessus des autres. La hiérarchie du chou, celles de la rave, du potage....., seront toujours au-dessous de la hiérarchie intellectuelle, et toutes les hiérarchies *possibles* au-dessous de la hiérarchie du pouvoir matériel. Les hommes qui commanderont un, dix, cent, mille........ phalanstères seront les uns au-dessus des autres, et chacun d'eux sera supérieur aux hiérarchies agricole, industrielle et culinaire établies dans le ressort de son autorité administrative.

Sous le rapport de la fortune, le plus riche sera toujours dans une position supérieure aux moins riches; il excitera la jalousie de ces derniers, il les froissera par l'étalage de son luxe. Nous verrons plus loin comment le luxe, que l'école fouriériste préconise, parce qu'il est le milieu dans lequel les passions sensuelles prennent leur essor, ne peut exister sans condamner les masses à un travail plus long et à des privations relatives; comment c'est là une des plus graves erreurs économiques de cette école, qui n'a pas vu *qu'un* peuple de Lucullus et de Sardanapales est une pure chimère.

Dans toutes les situations possibles, un homme ne peut étendre ses jouissances matérielles, ses jouissances d'orgueil, ou d'ambition sans empiéter forcément sur le domaine de ses semblables. L'égalité absolue de condition est le seul état de choses qui supprime tout empiétement, qui permette à la totalité des hommes de donner à leurs mobiles l'essor relativement le plus complet; car tout essor absolu ne peut avoir lieu que

par voie d'empiétement sur d'autres essors, ou par voie de compression sur les mobiles des autres hommes.

46. Ainsi, puisque nos mobiles nous lancent dans toutes les directions et que, ces causes de mouvement n'étant pas mesurées, il pourrait en résulter des chocs entre les hommes, il faut de toute nécessité, pour éviter ces chocs, qu'il s'établisse un état d'équilibre entre des impulsions de même nature et également indéfinies. L'équilibre n'est autre chose que le repos résultant de forces qui se contrebalancent respectivement.

Cet équilibre entre les divers mobiles des hommes, ne peut donc s'établir qu'autant que chacun limitera sa sphère d'action au point au delà duquel elle pénètrerait celles des individus qui se meuvent autour de lui. C'est ainsi que les besoins des hommes et les moyens de les satisfaire s'équilibreront, se pondéreront mutuellement; hors delà, il y a nécessairement compression, choc, et par suite hostilité.

On ne manquera pas d'objecter que tous les hommes n'ont pas les mêmes tendances et surtout avec le même degré d'énergie; que, par conséquent, les forces n'étant pas égales, il ne peut y avoir équilibre.

Nous répondrons : le milieu social où s'agitent ces hommes à tendances différentes ou inégales en force, peut être comparé à l'espace où les corps célestes se meuvent dans des orbites de grandeurs diverses, et où règne cependant un harmonieux équilibre.

En effet, l'égalité sociale n'est pas un développement absolument égal de chaque personnalité; c'est une égalité relative. Qu'importe que les hommes se meuvent dans des sphères d'inégales grandeurs et même que quelques hommes en entraînent d'autres dans leur

tourbillon ; il n'y a qu'une chose à examiner, c'est de voir si chaque homme dans sa sphère, grande ou petite, peut donner toute expansion à son être. Celui qui, dans ce tourbillonnement général, se contentera volontairement du plus petit coin qui suffit au développement de ses tendances peu nombreuses et sans énergie, ou qui, simple satellite, gravitera par amour ou admiration autour d'un ou de plusieurs de ses semblables, cet homme, disons-nous, donnera une satisfaction tout aussi complète à ses besoins que celui qui roulera au sein de l'orbite la plus étendue.

L'essentiel est que personne dans sa sphère, quelle qu'elle soit, ne puisse être comprimé par le mouvement particulier de quelques hommes ou par le mouvement général de la société entière.

C'est ainsi que l'égalité de jouissances, l'égalité de bonheur peut exister au milieu d'une multitude d'inégalités de fait, d'inégalités naturelles.

Mais l'*égalité sociale* n'en est pas moins l'égalité de *conditions;* car, pour qu'elle puisse s'établir, il faut que chaque homme soit placé dans les mêmes circonstances que tout autre. Alors, seulement, il est donné à tous de pouvoir développer leur être le plus complétement possible.

47. *De deux mobiles qui semblent plus particulièrement devoir entraîner l'inégalité sociale.* — Sortant de ces généralités, nous devons examiner en particulier deux de nos tendances qui sembleraient devoir, plus que toute autre, entraîner l'inégalité sociale ; je veux parler de l'*amour-propre* et de l'*émulation*, dont l'extension produit l'*orgueil* et l'*ambition*.

Chacun veut l'emporter sur ses concitoyens en ri-

chesses et en honneurs; l'ambition et l'orgueil sont insatiables, comme toutes les autres passions. Le paysan veut être maire de son village, l'homme d'état veut être ministre; s'il le pouvait, il voudrait être roi ou empereur, non pas seulement d'un royaume, d'un empire, mais du globe entier. Quant aux richesses, celui qui a 3000 fr. de rentes, en veut 6 et puis 12, et, en suivant cette progression, il accumulerait millions sur millions; il ne reculerait pas devant l'idée de posséder tous les biens d'un état, il en serait le premier personnage, il serait plus que roi ou empereur.

De cette soif d'inégalité en fortune et en honneurs, Ch. Fourier a conclu que l'inégalité devait être regardée comme un principe social; en conséquence, ses *harmoniens* occupent une foule de positions inégales dans la société. En ce qui est de la fortune, un *minimum* garantira les plus pauvres de toute privation; les masses jouiront d'une grande aisance; puis viennent les familles opulentes : d'un trait de plume il distribue des millions, des dixaines, des centaines de millions, aux familles qui occupent le sommet de la roue de fortune. Quant aux dignités, il a des bacheliers, des chevaliers, des barons, des comtes, des ducs, des rois, des empereurs, des césars, des augustes, puis l'Omniarque, dont le pouvoir s'étend sur toute la terre.

De cette manière, il croit pouvoir satisfaire l'ambition et l'orgueil de tous les hommes; il ne voit pas que, dans l'ordre de la fortune, il ne satisfait pas même le plus fort millionnaire, et que, dans l'ordre des dignités, il ne contente personne, excepté l'Omniarque; car tous les autres occupent des rangs inférieurs, et doivent supporter impatiemment la supériorité de ceux

qui le dominent dans la hiérarchie. A moins de supprimer l'*envie* et l'*amour-propre* des inférieurs, tous aspireront sans cesse à dépasser les autres ou à ramener ceux-ci à l'égalité de rang. De cette excitation permanente de l'envie, de ces aspirations incessantes d'ambition, nécessairement comprimées dans la masse qui renferme toutes les médiocrités, et qui, dans tous les cas possibles, occupera les derniers degrés, il résultera un malaise permanent pour cette masse, qui recevra sans cesse des blessures dans un amour-propre, dans une ambition qu'il lui serait impossible de satisfaire.

Ainsi, puisqu'il n'y a pas moyen de saturer l'ambition et l'orgueil de tous; bien plus, puisqu'on ne peut les satisfaire incomplétement dans quelques-uns sans violenter, sans comprimer l'orgueil et l'ambition du plus grand nombre, on doit nécessairement en tirer une conclusion en faveur de l'égalité sociale.

Le but social est la satisfaction aussi complète que possible de toutes les tendances, de tous les besoins du plus grand nombre possible. Satisfaire incomplétement certaines tendances d'un petit nombre, en faisant violence à celles du plus grand nombre, c'est évidemment manquer le but social.

Examinons avec soin les deux mobiles dont il s'agit.

A. *De l'amour-propre.* — Il est la sauve-garde de la dignité humaine; sans lui, les hommes n'auraient nul souci de l'estime de leurs semblables ni de la leur propre; ils vivraient dans une complète abjection, ne s'occupant que de la satisfaction de leurs besoins les plus grossiers; et si, par exception, quelques hommes étaient seuls doués de cette faculté, chacun d'eux se rendrait maître d'un troupeau de vils esclaves.

Avec l'amour-propre, il n'est personne qui ne soit jaloux de son honneur, qui ne se respecte et ne se fasse respecter par les autres. Alors la société est une réunion d'hommes ayant un égal sentiment de leur dignité, respectant dans autrui ce qu'ils veulent qu'on respecte en eux, ne blessant en aucune manière l'amour-propre d'autrui pour conserver le leur intact.

Maintenant qu'un homme pousse son amour-propre au delà du point où il est en équilibre exact avec l'amour-propre de ses semblables, l'*orgueil* se montre; c'est-à-dire qu'un homme veut placer son amour-propre au-dessus de celui des autres, il veut fouler aux pieds de son orgueil l'amour-propre d'autrui.

La prétention de l'orgueilleux est évidemment illégitime, elle est une usurpation ; elle ne peut s'établir qu'autant qu'un certain nombre d'individus feront abnégation de leur amour-propre, qu'ils se feront *humbles* pour exalter un *orgueilleux*.

Mais, si tous conservent leur amour-propre, l'orgueil est repoussé; il est contraint de rentrer dans les bornes d'un amour-propre légitime. C'est ainsi, comme nous l'avons déjà vu, que les passions humaines se tiennent respectivement en équilibre, et que ce qu'elles pourraient acquérir d'égoïsme et d'exagération, est neutralisé par le développement normal des tendances de tous (*a*).

B. *De l'émulation.* — C'est de tous nos mobiles instinctifs le plus précieux dans l'état social; c'est à lui que les arts, l'industrie et les sciences doivent leurs

(*a*) Il en est de même de tout autre mobile, par exemple, de l'amour entre les sexes. Fourier croit trancher toute difficulté en décrétant que les mœurs harmoniennes seront *phanérogammes*.

progrès ; sans lui, l'espèce humaine resterait stationnaire dans l'état de barbarie.

Ce mobile entre en exercice du moment où plusieurs personnes se livrent ensemble à un travail quelconque, ou isolément à un travail dont le résultat doit passer sous les yeux du public. Le but que se propose alors chacune de ces personnes, est de mieux faire ou de faire plus que les autres, parce qu'une certaine *considération*, une certaine *estime* s'attache à l'individu qui excelle dans quelque partie que ce soit de l'industrie ou des sciences et des arts.

Cette considération, cette estime flatte singulièrement l'amour-propre.

Ainsi, l'émulation a pour objet de donner satisfaction à l'amour-propre (*a*). On veut, dans cette partie de ses œuvres qui doit être soumise aux regards de ses concitoyens, se maintenir à la hauteur de ses émules, de ses rivaux ; sans cela, l'amour-propre vaincu souffrirait de son abaissement.

Mais, par l'émulation, on se propose en outre de dépasser ses concurrents, de se concilier la plus grande part possible dans l'estime et la considération des hommes. Ici nous touchons de près à l'orgueil comme but, à l'ambition comme moyen.

Cependant il y a cette différence entre l'émulation et l'amour-propre d'une part, l'ambition et l'orgueil de l'autre ; que les premiers mobiles à l'état normal, n'ont point pour effet de comprimer les mobiles d'au-

(*a*) L'émulation et l'amour-propre ont aussi pour objet les avantages matériels, la richesse, la fortune, dont nous nous occuperons plus particulièrement lorsque nous serons entrés dans les détails de l'économie publique.

trui. L'émulation et l'amour-propre se contentent de l'estime, de la considération, qui sont des *hommages volontaires*. Les hommes consentent à payer aux hommes supérieurs un certain tribut d'admiration, d'estime, de louange, de reconnaissance même; car il y a un peu de tout cela dans la considération publique. Mais ils tiennent beaucoup à ce que ce tribut soit volontaire; pour peu que celui qui en est l'objet paraisse le recevoir comme une dette ou l'exiger comme son droit, l'orgueil, se montrant alors, révolte les amours-propres qui ne veulent plus être ses tributaires.

L'émulation qui se contente de la considération publique, des hommages volontaires qu'elle décerne à ceux qui la méritent, n'est nullement contraire à la loi d'égalité. Cette loi, ainsi que nous l'avons montré plus haut, n'a pas pour objet d'aligner tous les hommes dans un même rang, de courber toutes les têtes sous un même niveau; un tel résultat, qui serait logique à l'égard d'êtres absolument égaux matériellement et intellectuellement, impliquerait contradiction avec les inégalités de fait qui existent si grandes et si nombreuses parmi les hommes. La loi d'égalité ne veut et ne peut vouloir qu'une chose, le développement aussi libre, aussi entier que possible de toutes les facultés corporelles et intellectuelles de chacun. Or, l'émulation excitée et récompensée par un tribut d'hommages volontaires, ne nuit en aucune manière à l'égalité ainsi entendue. L'homme qui porte à un autre un tribut d'admiration, ne fait que suivre une de ses impulsions naturelles; loin d'être géné, comprimé dans le développement de son être, il ne fait autre chose que s'abandonner librement à

une manifestation particulière de sa personnalité (a).

Sans doute il résulte de là une nouvelle inégalité de fait, ou plutôt une conséquence de l'inégalité naturelle qui existe entre les hommes de talent et de génie et le commun des hommes. L'homme entouré de la considération publique est au-dessus de l'homme ordinaire, il est bien supérieur à celui qui s'est attiré le mépris de ses concitoyens; mais du moment qu'il n'en résulte pour personne aucune atteinte, même la plus légère, à la libre expansion de toutes ses facultés, y compris l'amour-propre lui-même, cette inégalité de fait n'est pas plus nuisible à l'égalité sociale que celle qui existe entre un homme grand et un homme petit, entre un homme fort et un homme faible, un homme intelligent et un idiot. Ces inégalités sont voulues par la nature; il faut de toute nécessité les subir.

Mais il n'en est plus de même de l'*ambition* et de l'*orgueil*, qui sont l'exagération des deux premiers mobiles : l'ambitieux, l'orgueilleux veut *commander* à la considération publique, et, comme cela est impossible, il forcera les citoyens à des respects, à des hommages matériels; il inventera des classifications sociales, dont les supérieures auront des privilèges de position, d'honneur, de dignités. Cette sorte d'ambition veut pour émolument des sacrifices d'amour-propre; c'est l'orgueil qui s'élève au-dessus des amours-propres, dont il veut faire son piédestal. L'ambition, comme l'orgueil, doit être reprimée. — Que penser de Fourier, qui veut leur donner satisfaction, et qui n'a

(a) Le tableau de nos mobiles comprend la reconnaissance envers nos bienfaiteurs, l'estime pour la sagesse ou la bonté. Telle est la source des tributs volontaires payés aux hommes supérieurs.

pas compris que, pour satisfaire des passions égoïstes, il est obligé de sacrifier les impulsions légitimes du grand nombre?

En ce point, comme en beaucoup d'autres, notre célèbre socialiste a méconnu les tendances de l'humanité. L'histoire de tous les temps et de tous les pays nous montre les hommes ne subissant qu'avec impatience le joug des ambitieux. Des peuples esclaves ou dégradés, ont pu seuls le supporter paisiblement; ils avaient perdu le sentiment de leur dignité. Mais tous ceux que remuait le mobile de l'amour-propre, loin de sacrifier l'égalité sociale aux exigences de l'ambition, allaient quelquefois trop loin, et poussaient jusqu'à l'ingratitude l'amour de l'égalité.

Ce n'est pas seulement par sollicitude pour la liberté politique, mais encore par un sentiment exagéré d'égalité sociale que les républiques de la Grèce frappaient si souvent d'ostracisme leurs citoyens les plus recommandables. L'Athénien qui écrivait sur sa coquille le nom d'Aristide, voyait avec *envie* les hommages publics rendus à l'homme juste par excellence (*a*).

(*a*) Nous sommes loin d'approuver cette exagération de l'amour-propre, qui ne peut supporter les supériorités naturelles, et que blessent les hommages volontaires rendus par le grand nombre aux hommes supérieurs. Cette exagération est l'*envie*; la plupart de nos mobiles sont susceptibles de deux sortes d'exagérations: la première, lorsqu'il y a moyen d'atteindre au but espéré; la seconde, lorsqu'il y a obstacle au développement du mobile et impossibilité d'arriver au but. Dans ce dernier cas, le mobile est comme une force repoussée qui agit en sens contraire; c'est ce que Fourier appelle des passions *récurrentes*. Ainsi, l'amour-propre et l'émulation, élevés au degré de passion, se transforment en orgueil et ambition, lorsqu'ils peuvent se satisfaire, se faire jour au travers des résistances opposées par les tendances semblables des autres hommes; lorsque ces passions sont repoussées, l'orgueil et l'ambition rentrés deviennent de l'*envie*: ne pouvant plus conquérir pour soi, on disputera aux autres leurs conquêtes même les plus légitimes.

Cette même susceptibilité d'amour-propre explique pourquoi la *patrie reconnaissante* consacre, pour monument *aux grands hommes*, un vaste sépulcre ; pourquoi les contemporains laissent à la postérité le soin de rendre justice au génie. Ce n'est qu'après leur mort qu'on élève, sur les places publiques ou dans des musées, des statues aux hommes illustres. L'amour-propre le plus susceptible se plie sans hésiter au culte rendu à la cendre, aux mânes des grands hommes.

48. Résumant ce qui précède, nous dirons

1° Que les hommes sont individuellement inégaux au physique et au moral ;

2° Que ces inégalités personnelles n'entraînent pas des inégalités sociales ;

3° Que, loin de là, l'unique loi morale veut l'égalité sociale, qui consiste dans le droit égal pour tous de développer aussi entièrement, aussi librement que possible toutes leurs facultés, toutes leurs tendances ;

4° Que cette égalité de droits repousse l'exorbitante prétention de qui que ce soit à faire prévaloir une ou plusieurs de ses tendances sur celles des autres, de leur donner un développement exagéré qui ne pourrait exister sans comprimer en quelque point l'expansion des facultés d'autrui.

Nous proclamons donc l'*égalité sociale* comme principe fondamental.

Remarquons que ce principe n'est qu'une conséquence immédiate de la loi de l'intérêt bien entendu.

Considérant nos mobiles comme des forces, nous avons dû reconnaître que chaque homme avait droit de leur donner toute extension, en tant du moins qu'elle ne nuirait pas au droit des autres hommes à

une extension semblable. Ce n'est là évidemment qu'une traduction de la loi de l'intérêt bien entendu.

Aux numéros 36 et 43, nous avons vu comment cette loi morale conduit directement à l'égalité sociale.

49. Dans le langage ordinaire, on distingue entre la *liberté* et l'*égalité*; ce qui précède montre suffisamment que ce n'est qu'une seule et même chose. La liberté est le droit de donner à son être toute l'expansion possible; et ce droit ne peut s'exercer qu'autant qu'on respecte le droit égal de tous les hommes à une semblable expansion. Les hommes vivent sous le régime de l'égalité, lorsque tous peuvent ainsi donner à leur être son développement régulier; que ce développement soit arrêté pour quelqu'un, évidemment il n'est pas libre. Ainsi, liberté, égalité, sont synonymes dans le langage social.

CHAPITRE V.

DES SCIENCES.

50. Jusqu'à présent nous avons étudié les rapports des hommes entre eux sous le point de vue le plus général; examinons maintenant les rapports de

l'homme avec le monde matériel et le monde intellectuel, rapports qui forment l'objet des sciences, et nous compléterons ainsi l'étude des faits humains.

Cette excursion que nous allons faire dans le domaine des sciences, nous présentera un double but. Nous apprendrons d'abord à connaître l'homme à fond, en l'étudiant sous une de ses faces les plus brillantes, celle qui l'élève si fort au-dessus de la brute, avec laquelle il serait resté confondu, s'il ne se fût occupé que de ses besoins grossiers. En second lieu, nous examinerons s'il est vrai que la science ne puisse être l'apanage que d'un petit nombre d'hommes privilégiés, ou si, au contraire, elle ne peut pas être le partage de tous en général.

Ce coup-d'œil jeté dans le domaine de *la science* aura donc pour objet 1° d'épuiser la série des faits humains, 2° de reconnaître s'il existe un système d'éducation générale et complète qui puisse être approprié à tous les hommes sans exception.

En étudiant les sciences sous ce double aspect, nous verrons en premier lieu si, dans l'ordre des faits que nous allons parcourir, il en est qui soient en opposition avec la loi morale que nous avons reconnue, ou si, au contraire, ils ne se rangent pas tous sous son obéissance.

En second lieu, nous aurons traité dès le début un sujet de la plus haute importance sociale, *l'éducation*.

Dans les chapitres 1 et 2, nous avons considéré l'éducation sous le point de vue le plus général. Nous avons reconnu qu'elle a puissance 1° de s'opposer à la formation des mauvais penchants qui viennent de l'expérience (15); 2° de développer les germes de toutes nos facultés (16); 3° de mettre un frein à nos passions

mauvaises (17); 4° de modifier nos mobiles instinctifs en superposant, en greffant sur eux des *mobiles artificiels* qui l'emportent en virtualité sur les premiers, en ce sens du moins, que nous les suivons imperturbablement et sans appeler notre raison à les contrôler de nouveau. Ces mobiles artificiels qui constituent nos *préjugés*, nos *opinions*, nos *croyances*, en un mot, nos *mœurs*, modifient puissamment la nature de l'homme (31). Ainsi, l'éducation, sous l'empire de laquelle se forment les mobiles artificiels, cette seconde nature, l'éducation, dis-je, a cette propriété bien précieuse de préparer de loin les hommes à l'ordre social auquel elle les destine, et de les placer ainsi dans un milieu auquel elle les aura d'avance appropriés.

Dans ce chapitre, nous envisagerons l'éducation sous le rapport plus restreint de l'*instruction*, de cette partie de l'éducation qui a pour objet de donner à l'intelligence le plus grand développement possible, et de préparer les élèves à la carrière pratique des sciences et des arts de l'industrie. Il suffira à notre dessein de marquer les grands traits d'un plan d'éducation, laissant les détails, dans lesquels il ne peut être utile d'entrer qu'au moment d'une application immédiate.

51. Les sciences sont le dépôt méthodique de toutes les connaissances humaines ; elles présentent aux générations vivantes le résultat de l'accumulation des travaux des générations écoulées ; riche et magnifique capital que se lèguent successivement les hommes qui passent sur cette terre ; capital qui va sans cesse s'augmentant, s'enrichissant par de nouveaux labeurs.

La science, dans l'acception la plus large, est la connaissance des rapports qui existent entre l'homme

et tout ce qui l'entoure. Ils sont de trois sortes : 1° les rapports de l'homme avec le monde matériel, 2° ses rapports avec ses semblables, 3° ses rapports avec le monde immatériel. De là cette division de la science humaine en sciences naturelles, sociales et métaphysiques.

Dans cette triple étude l'homme rapporte tout à lui. Comment pourrait-il en être autrement ? S'il était indifférent à un ordre quelconque d'êtres ou de phénomènes, il ne s'en occuperait pas, il ne chercherait point à les connaître.

Par les *sciences naturelles*, l'homme pourvoit à la satisfaction de tous ses besoins. Telles sont l'agriculture, l'architecture et tous les arts en général; la physique, la chimie, l'histoire naturelle, *la médecine*..., les mathématiques, l'astronomie, la géographie, la géologie, etc.

Par les *sciences sociales*, il établit ou règle ses rapports avec ses semblables. Les langues, la morale, l'économie publique, la politique, le droit civil et le droit des gens, l'histoire........, composent cette seconde classe scientifique.

Par les *sciences métaphysiques*, il étudie le jeu de ses facultés intellectuelles, il cherche à découvrir ses rapports avec le monde invisible.

Ces sciences diverses, qui ont chacune un objet spécial, qui s'étudient séparément les unes des autres, ont cependant de nombreux points de contact.

Ainsi, tous les arts de l'industrie s'aident mutuellement, et tous réclament plus ou moins le secours des sciences naturelles et métaphysiques. L'astronomie, qui, au premier aspect, ne paraît être qu'une science spéculative et n'avoir d'autre but que de satisfaire

notre curiosité, règle les travaux de l'agriculture, le premier et la base de tous les arts; l'astronomie prête son appui indispensable à la géographie, et ces deux sciences, combinées entre elles dans l'art de la navigation, ont ouvert le globe entier au commerce et en général aux relations internationales des peuples même les plus éloignés; l'astronomie, calculant la marche du temps et des siècles, préside aux divers actes de la vie civile et prête son secours à l'histoire, qui fournit des matériaux à la science sociale...

Tous les arts de l'industrie, et avec eux toutes les sciences, ont emprunté aux sciences sociales la langue parlée, sans laquelle tout serait resté dans l'enfance ou la barbarie. L'économie publique est un flambeau dont les arts ne peuvent se passer; le droit, la politique, en assurent l'exercice, et en favorisent les développements.

Les sciences métaphysiques donnent leur appui aux sciences sociales, et celles-ci, les arts et toutes les sciences naturelles réagissent sur les sciences métaphysiques.

Enfin, la philosophie est la science par excellence; c'est la chaîne qui rattache entre elles toutes les sciences naturelles, sociales et métaphysiques. C'est elle qui, avec les faits et les idées que lui fournissent toutes les sciences, découvre ou recherche les lois générales de la matière et de l'esprit, et qui, résumant dans une magnifique synthèse toutes nos connaissances, résout le grand problème de la destinée de tous les êtres, ou concentre tous ses efforts dans l'objet d'atteindre à cette haute solution.

La philosophie est donc le lien qui unit entre elles les connaissances humaines. Si elles restaient éparses,

elles ne porteraient pas tous leurs fruits, et, privées de leur secours mutuel, elles ne pourraient marcher dans la voie du perfectionnement; tandis qu'en y entrant toutes ensemble, elles sont appelées à faire des progrès plus rapides et peut-être indéfinis.

C'est par la philosophie générale que l'homme devient un être aussi complet qu'il lui soit possible de le devenir. Lorsqu'il la possède, son intelligence a acquis tout son développement; il sait, il connaît tout ce qu'il lui est donné de savoir et de connaître à tel ou tel degré de civilisation, et il est prêt à s'élancer vers des connaissances nouvelles.

Tel devrait être l'homme dans un état social bien constitué. Alors l'ignorance, ce fléau de l'humanité, aurait disparu; et les déréglements, les malheurs sociaux, diminueraient en raison directe des progrès que l'espèce humaine ferait dans la science; car presque tous les maux qui affligent la société, sont dus à l'ignorance ou à nos passions; la science fait fuir celle-là, et donne à l'homme plus d'empire sur celles-ci.

Mais, dira-t-on, si telle est la condition de laquelle dépend le bonheur de l'humanité, il faut qu'elle y renonce, car cette condition ne pourra jamais être accomplie.

C'est ce qu'il faut examiner.

Section 1re. — *Des langues.*

52. Les hommes, dont la vie, si courte, est surchargée de tant de travaux utiles et pour la plupart indispensables, et qui cependant emploient une notable partie de leur temps à étudier plusieurs langues mortes

ou vivantes, ressemblent, à mon avis, à un journalier qui viendrait au travail avec des outils de trois ou quatre formes différentes; qui, pouvant très-bien travailler avec l'un d'eux auquel sa main est dès longtemps habituée, essaierait des autres, perdrait beaucoup de temps à étudier la manière de s'en servir, à s'accoutumer à en faire usage, et arriverait ainsi à la fin de la journée, ayant à peine accompli la moitié de sa tâche. Si notre journalier avait apporté un plus grand nombre de ces instruments à formes variées, il serait arrivé à la fin du jour sans avoir absolument rien fait.

C'est cependant à une pareille occupation qu'est consacré presque tout le temps des élèves dans les colléges et autres institutions. Ils en sortent ensuite sans savoir parfaitement ni le grec ni le latin, qu'ils oublient bien vite dans les occupations positives de leur jeunesse et de l'âge mur; et cependant cette étude a consumé les sept plus belles années de leur existence; ils ne savent pas même à fond leur propre langue, et ils ont besoin de travailler encore presque toute leur vie pour en bien connaître tous les détours et toutes les finesses.

Ces langues mortes, ces nombreuses langues vivantes, toutes les difficultés dont les unes et les autres sont hérissées, et qui établissent entre les hommes de véritables barrières intellectuelles, sont autant d'entraves au milieu desquelles se débat notre intelligence; à peu près comme la littérature chinoise emmaillote l'intelligence de ses lettrés qui, dit-on, passent presque toute leur vie à apprendre à lire et à écrire.

Croit-on qu'un homme soit bien avancé lorsqu'il sait exprimer une idée plus ou moins imparfaitement de cinq à six manières différentes?

Cette étude, dit-on, a exercé son esprit et l'a rompu à ce travail difficile d'exprimer avec facilité, précision et grâce sa pensée dans sa langue maternelle. Mais on peut trouver de meilleures et surtout de plus courtes méthodes pour lui procurer ces avantages.

L'étude des diverses langues, ajoute-t-on, est un moyen d'enrichir sa langue maternelle de mots, de locutions, de tournures de phrases qui la rendent *plus* abondante, plus souple et plus harmonieuse. Il faut bien se garder de dédaigner de tels avantages, car ils sont plus précieux qu'on ne pourrait le croire d'abord.

M. de Bonnald a prétendu que, sans la parole, l'intelligence humaine n'aurait jamais pu éclore, qu'il faut des mots pour pouvoir penser. Sans entrer dans l'examen de cette thèse, on doit reconnaître, en effet, que *les mots* aident beaucoup au travail de l'esprit. Ils donnent pour ainsi dire un corps à la pensée, ils la fixent; ils facilitent à l'attention le moyen de se saisir de l'idée qu'elle veut faire passer à son creuset; ils lui permettent de la retenir quand elle est prête à s'échapper, de la composer ou de la décomposer par d'autres mots qui gravent dans l'esprit le résultat de cette analyse intellectuelle. Sans le langage écrit ou parlé, sans les *mots*, je ne doute pas que le développement de l'intelligence humaine n'eût été fort restreint.

J'admets que nos idées soient en quelque sorte renfermées dans les mots comme une liqueur *précieuse* dans le vase qui la contient. Enfin, je crois, comme Condillac, qu'une science est une langue bien faite.

Alors, il faut le reconnaître, il est parmi les philologues des hommes dont les travaux ne sont pas sans importance; ce sont ceux qui travaillent à perfectionner l'instrument de la pensée. Mais convenons néan-

moins que ces perfectionnements si rares sont hors de toute proportion avec le travail qu'on y consacre; que ces perfectionnements se font mal et à grand'peine, parce que leur origine, étant individuelle, n'a par elle-même aucune autorité; s'il en était autrement, une langue disparaîtrait bientôt, noyée sous un néologisme aussi abondant que désordonné.

53. *Langue universelle.* — Que ne fait-on tout à la fois ce perfectionnement dont les résultats doivent être immenses! Que n'assemble-t-on un congrès polyglotte, qu'on formerait des grammairiens, des littérateurs, des savants, des philosophes les plus illustres de l'univers, auxquels on donnerait la grande mission de composer la langue universelle, de procurer à l'humanité entière l'instrument qui devra si puissamment contribuer à sa complète émancipation sociale et intellectuelle!

Et ne croyez pas que ce soit là une pure utopie. A moins que l'humanité ne se croie obligée de subir éternellement la punition de la tour de Babel, un temps viendra où les hommes sentiront le besoin d'une langue générale. Ne voit-on pas déjà que les intérêts égoïstes des nations, que leur état de guerre, seuls obstacles à la grande association des peuples, tendent à s'affaiblir? Presque tous entrés dans la même civilisation, ils ne peuvent que marcher dans la voie du progrès, et les besoins de l'industrie réuniront tôt ou tard dans le même faisceau les intérêts de tous les peuples. Qui ne voit que nous sommes déjà en marche vers ce but? que le commerce, faisant du globe entier un vaste marché, mêle entre eux les peuples les plus divers? que bientôt les chemins de fer et la vapeur,

anéantissant en quelque sorte les distances, rapprocheront les peuples les plus éloignés, et les confondront tous dans une seule et immense famille (*a*)? Alors on ne sera pas longtemps à convenir de détruire enfin la dernière barrière qui s'opposerait à leur libre communication, la diversité de langage.

54. *Du bon goût.* — Mais j'entrevois une autre objection. Si cette réforme peut jamais s'exécuter, si toutes les langues savantes et celles qui existent aujourd'hui sont abandonnées comme une vaine étude, que deviendront tous ces chefs-d'œuvre de l'antiquité que la littérature conserve religieusement comme les monuments d'un goût épuré, comme une digue à l'envahissement du mauvais goût? Que deviendront tous ces ouvrages modernes, l'orgueil des nations, dont la lecture élève l'âme et qui procurent à l'esprit les plus douces et les plus nobles jouissances?

Quoi, s'écriera-t-on, on rejetterait dans le néant ces productions du génie, dont chaque peuple est fier et se fait un titre de gloire! on condamnerait à l'oubli ces poëtes illustres, ces orateurs éloquents, cette foule de littérateurs célèbres qui ont jeté tant d'éclat sur leur pays et sur leur siècle! on arracherait de leur front ce diadême de l'immortalité qui leur a été décerné d'un accord unanime! Quelle profanation! quel sacrilége!

A toutes ces exclamations je répondrai en récrimi-

(*a*) Au moyen des chemins de fer, les capitales de l'Europe seront bientôt à une moindre distance de Paris que ne le sont les limites de la France; je veux dire qu'on mettra moins de temps à aller de Paris aux extrémités de l'Europe qu'on n'en met aujourd'hui à aller aux extrémités de la France.

minant contre cette manie de l'espèce humaine, de vouloir continuellement accumuler ses productions depuis les siècles les plus reculés. Que sera-ce dans quelques siècles si l'on ne se corrige? Ne rien perdre, toujours thésauriser, est à mes yeux une sorte d'avarice littéraire plus nuisible qu'utile. Eh bien, voilà, si l'on veut, de magnifiques trésors à remuer; combien de temps perdu à cette tâche immense! Et puis, quel avantage retire le littérateur qui, après un travail énorme, a pu fouiller dans un petit coin de cette masse fossile d'esprit! Il se réduit à prouver son érudition en citant à tout propos des vers grecs ou latins, des morceaux d'une langue étrangère, en s'extasiant sur la finesse d'une pensée, la beauté d'une image, l'harmonie du rithme, l'à-propos d'un mot; toutes choses qu'il lui est impossible d'apprécier, ainsi que Voltaire et Dalembert le soutiennent avec d'excellentes raisons, du moins en ce qui concerne les figures de mots, la quantité et l'harmonie des langues mortes. Ajoutons que ces littérateurs vivant ainsi de l'esprit des autres, y perdent l'originalité du leur, tuent leur imagination et ne sont plus guère que des imitateurs serviles (*a*).

Quant au bon goût, je ne crois pas qu'une fois formé chez un peuple poli et à haute intelligence, on ait besoin, pour le conserver dans sa pureté, de remonter sans cesse à la source; il n'en est pas du goût comme d'un ruisseau limpide qui tarirait si l'on détournait les fontaines qui l'alimentent.

(*a*) Nous émettons sur la littérature et sur l'éducation littéraire des idées qui ne seront pas acceptées par tout le monde. Heureusement elles ne portent que sur des points secondaires de la science sociale: nous donnerons d'ailleurs, à la fin du n° 61, un moyen de concilier tous les goûts, toutes les opinions.

Ce n'est que sous le siècle de Louis XIV que le goût s'est épuré en France. Cependant longtemps avant cette époque on allait puiser, comme aujourd'hui, aux sources du bon goût. Les littérateurs de la renaissance étaient plus savants que nous en grec et en latin. Voyez cependant les auteurs de cette époque ; leurs discours, leurs œuvres sont farcis de citations grecques et latines. Il n'y avait pas d'avocat qui, à tout propos, ne mît à contribution un grand nombre de poëtes, d'orateurs et de philosophes anciens ; il en était de même des orateurs de la chaire. Les poëtes, qui sont en quelque sorte la personnification du goût, invoquaient dans leurs vers tous les dieux de l'Olympe ; la scène ne retentissait que des noms des héros de la Grèce et de Rome ; et cependant le goût de cette époque est pour nous le type du mauvais goût.

Il ne suffit donc pas de connaître les poëtes, les orateurs, les artistes qui, les premiers, ont élevé des autels au bon goût, pour pouvoir y sacrifier soi-même.

Je n'entrerai pas ici dans une discussion sur ce qui constitue le bon goût ; je ne parlerai ni du sentiment *instinctif* du beau qui est dans notre nature, ni du beau *rationnel* qui résulte du développement de nos facultés intellectuelles, ni des causes qui peuvent altérer notre goût naturel, cela nous mènerait trop loin.

Qu'il me suffise de faire remarquer que notre goût instinctif est inhérent à notre nature, et que c'est pour cela qu'au berceau de la civilisation il atteint souvent son apogée dans des œuvres primitives. Homère, qui a précédé la civilisation grecque, est encore regardé comme le plus parfait modèle et le désespoir des poëtes. Shakespeare est un des plus grands tragiques : cepen-

dant il n'est pas allé puiser ses inspirations aux sources antiques. Ossian et d'autres bardes ont brillé de tout l'éclat de la poésie au milieu de peuples barbares, comme des étoiles resplendissant au sein d'une nuit profonde.

Le goût *rationnel* dépend de la raison, qui n'est jamais mieux développée qu'aux époques où les sciences ont fait le plus de progrès; d'où il suit que toute nation qui cultivera les sciences avec succès, n'a pas à craindre l'invasion du mauvais goût résultant de l'ignorance.

Ainsi on ne doit pas être étonné s'il régnait au moyen âge; car c'est bien l'époque où la raison humaine était le plus ravalée, et où les sciences, se perdant dans les qualités occultes, venaient encore épaissir le nuage de ténèbres qui enveloppait la raison humaine.

Au reste, la langue universelle n'est pas près de remplacer les langues savantes et celles qui sont aujourd'hui en usage. Ainsi, latinistes, hellénistes et philologues, ne vous effrayez point; on pourra trouver d'ici là de sages accomodements. Peut-être qu'une Académie se chargera de remplir, dans vos bibliothèques, les fonctions du curé et du barbier dans celle de don Quichotte, et qu'on avisera au moyen de sauver vos auteurs favoris non des flammes, mais des ondes du Léthé, et de concilier votre enthousiasme littéraire avec les principes d'une sage *économie*. Car nous verrons plus tard combien est précieux le travail de l'homme appliqué à des choses vraiment utiles.

— En attendant, il faudra étudier sa langue maternelle, toute défectueuse, toute difficile qu'elle est. L'étude des langues mortes et des langues vivantes, fera partie de l'éducation professionnelle.

En bornant ainsi l'éducation générale à l'étude d'une seule langue et des meilleurs ouvrages de la littérature nationale, on ne craindra pas de voir le bon goût se dépraver. Loin de là, on sera en voie de progrès, car on aura beaucoup plus de temps à donner à l'étude des sciences et à la culture des beaux-arts. L'une et l'autre polissent les mœurs, et celles-ci réagissent sur les beaux-arts en les épurant.

Section 2. — *De la rhétorique.*

55. C'est, dit-on, l'art de bien dire, l'art de persuader.

Malheureusement la rhétorique n'apprend *point du tout* cet art-là, et on devrait la définir ainsi :

La rhétorique est l'art de disséquer les discours soumis à son scalpel, et de reconnaître par quels moyens, par *quels artifices*, un orateur a bien dit, a persuadé. C'est aussi l'art de dresser le squelette d'un discours; mais, pour lui donner les chairs, la couleur et la vie, ce n'est plus son affaire ; à moins qu'on ne puisse comparer à un être animé sa froide copie modelée en cire. C'est l'éloquence seule qui peut faire circuler la chaleur et la vie dans toutes les parties d'un discours ; or, l'éloquence ne s'apprend pas, elle est un don de la nature.

L'orateur ne se met point en peine des règles de la rhétorique, il n'y songe pas même : c'est dans son âme qu'il puise ses inspirations; c'est dans les sciences, dans l'histoire, dans la philosophie, dans la connaissance du cœur humain et des choses de la vie qu'il trouve les matériaux précieux qu'il doit employer. Du moins, dira-t-on, la rhétorique enseigne à les mettre

en œuvre. Nullement; le guide de l'orateur est d'un ordre plus élevé : c'est la nature qui lui donne, avec le sentiment de ce qui est beau, bon et convenable, cette sûreté de tact avec laquelle il arrange, il dispose les choses dans le meilleur ordre possible : ordre perçu, senti, pour ainsi dire, instinctivement. Toute personne qui, se proposant d'écrire un discours, fera son canevas ; marquera la place des quatre parties de l'oraison ; songera aux diverses sortes de style, aux tropes, aux figures de rhétorique, aux preuves intrinsèques et extrinsèques ; et, pour suppléer à l'aridité de son cerveau, aura recours aux lieux communs, cette personne, dis-je, ne fera très-certainement qu'un discours détestable. Celui qui ne peut voler de ses propres ailes, ne gagnera rien à se traîner sur les béquilles de la rhétorique. Cette science n'est qu'une dissertation curieuse sur l'art oratoire ; ses règles peuvent aider à la critique, mais non à la composition du discours.

L'exercice dans l'art oratoire, comme dans tous les autres, est sans doute indispensable ; mais, c'est par des compositions et des improvisations qu'on formera les orateurs qui auront reçu préalablement de la nature le don de la parole, et d'une bonne éducation les matériaux à employer.

Je ne puis quitter ce sujet sans présenter quelques réflexions sur le mérite intrinsèque de l'art oratoire.

Une question sociale ou seulement politique s'agite au sein du corps législatif. Il ne peut y avoir qu'une bonne solution. Cependant l'éloquence se mettra au service de la mauvaise comme de la bonne opinion. Et, après un assaut de talent de part et d'autre, la place restera au plus éloquent. Car l'art de persuader est aussi l'art de tromper les hommes. Un individu est

accusé d'un crime capital; le ministère public et le défenseur mettront en œuvre toutes les ressources de l'art oratoire, on parlera aux passions des jurés lorsqu'il n'aurait fallu s'adresser qu'à leur raison. Un coupable échappe-t-il à la peine qu'il avait encourue; c'est un mal. Un innocent succombe-t-il; c'est un épouvantable crime social. Quel avocat voyant condamner son client, peut ne pas dire : un plus habile que moi aurait pu le sauver !

Dans les causes civiles, tel procès qu'on aurait dû perdre, a été gagné à la suite d'une habile plaidoirie, d'un beau mouvement oratoire.

C'est ainsi qu'un art trompeur peut vicier la loi dans sa source, et faire dépendre d'une sorte de hasard la distribution de la justice (*a*).

Un seul mot fera comprendre tout le danger de ces luttes oratoires. Un avocat de je ne sais plus quelle ville de la Grèce, consulté sur ce que décidait la loi pour un cas proposé, répondit : « *Ce que je veux*, » faisant entendre que son art dictait aux juges leurs sentences.

Combien l'Aréopage, combien les juges de Lacédémone et de Crète, avaient raison de proscrire l'éloquence dans les combats judiciaires, et d'obliger parties et avocats à exposer le fait dans toute sa simplicité, et à discuter froidement les raisons pour et contre !

Nous ne voulons pas dire pour cela qu'il faut condamner l'éloquence, ce serait à la fois barbarie et absurdité. Barbarie; car il n'y a rien de beau comme

(*a*) Kant avait en aversion l'art oratoire, et ne voyait dans l'éloquence que de la mauvaise foi plus ou moins habilement déguisée.

un orateur dominant son auditoire, électrisant la multitude; il n'y a rien de plus admirable que cette force d'une intelligence qui s'exerce sur d'autres intelligences, que cette puissance de l'orateur que les anciens peignaient par des chaînes d'or s'échappant de sa bouche pour lui soumettre les âmes de ses auditeurs. Il y aurait absurdité; car l'éloquence est une manière d'être, et l'homme qui en est doué se montrera éloquent dans toutes les circonstances. Nous avons seulement voulu dire qu'en beaucoup de cas, il est bon de se mettre en garde contre les abus de l'éloquence, qui ne peut se donner carrière sans danger que dans les discours académiques, les séances d'apparat, ou lorsqu'il s'agit d'entraîner la multitude dans quelque grande entreprise; et, enfin, nous avons voulu exprimer notre opinion sur l'impuissance de la rhétorique à former de vrais orateurs, et sur l'inutilité de lui donner place dans l'éducation, ou du moins une trop grande place.

Section 8. — *De l'histoire.*

56. C'est par l'expérience des siècles que s'est formée la raison humaine. Chaque peuple, chaque âge a fourni quelque leçon, quelque enseignement. Il importe à l'humanité de rassembler les faits qui composent cette expérience des siècles; c'est l'histoire qui a mission de les recueillir et d'en conserver la mémoire.

L'homme est naturellement avide de connaissances. Il interroge l'avenir avec une inquiète curiosité, le présent est le sujet habituel de ses observations, et le passé est soumis à ses investigations incessantes, soit

que, dans cette étude des faits anciens, il espère trouver l'explication du présent et de l'avenir, soit que les faits historiques lui offrent par eux-mêmes un intérêt suffisant. Or, l'histoire, avec ses pages si remplies d'événements, avec ses épisodes gracieux au milieu de ses drames terribles et de ses sanglantes péripéties, est bien propre à satisfaire une simple curiosité.

Mais ce n'est pas dans un but si frivole que doit être étudiée l'histoire; on doit, dans cette étude, se proposer des résultats plus nobles et plus élevés. Il faut demander aux temps écoulés d'utiles enseignements; il faut consulter les annales de l'humanité, avec le désir de mettre à profit l'expérience des générations qui ne sont plus.

Ecoutons une école célèbre, quoique déjà *tombée*. Au milieu de la multiplicité et du désordre des faits que présente l'histoire, elle nous montrera l'humanité suivant une marche sans cesse progressive; elle nous signalera les diverses phases du progrès social, lesquelles se sont lentement accomplies à travers les siècles.

§ 1er — Du progrès.

57. Selon les saint-simoniens, la société humaine se montre alternativement sous deux états distincts : le premier, qu'ils appellent *état organique*, est celui où tous les faits de l'activité humaine sont classés, prévus et ordonnés par une théorie générale, où le but de l'action sociale est nettement défini.

Le second, l'*état critique*, est celui où toute communion de pensées, toute action d'ensemble, toute coor-

dination a cessé, et où la société ne présente plus qu'une agglomération d'individus isolés et luttant les uns contre les autres.

Chacun de ces états a occupé deux périodes de l'histoire.

Le premier état organique est celui où le paganisme était dans toute sa force : une croyance unique dominait la société et servait de lien entre toutes ses parties.

Cette période, qui s'est terminée à Socrate, a précédé l'ère des Grecs, qu'on nomme ère philosophique et que Saint-Simon appelle la première époque *critique*.

Alors la croyance, l'autorité qui avait dirigé les hommes, est mise en question, on l'attaque de toutes parts ; enfin, cette foi ancienne tombe sous les coups de la philosophie. Cette époque de destruction de l'ancienne société s'est terminée, après quatre siècles, à l'avénement du christianisme.

La seconde époque organique est donc celle pendant laquelle l'église catholique régnait en souveraine sur le monde civilisé. Cette période se termine au quinzième siècle, à l'époque où les réformateurs donnèrent le signal de la *critique*.

Nous sommes, depuis trois siècles, dans cette seconde époque critique. Depuis lors, en effet, l'unité de l'Eglise a été attaquée ; depuis lors, son autorité n'a cessé de baisser jusqu'à nos jours.

Les époques critiques ont deux périodes : la première, de *destruction* ; la seconde, de *réédification*. Pendant cette dernière période, l'ancienne foi est l'unique lien qui s'oppose à la dissolution du corps social. On lui obéit encore, soit par habitude, soit par le sentiment qu'on a de son utilité sociale ; mais l'humanité est prête à entrer dans une autre voie.

La première période de l'époque critique, commencée par Luther, s'est terminée avec le dix-huitième siècle. Nous sommes aujourd'hui dans la période de *réédification*. Qui ne voit, en effet, que les hommes, lassés du triste matérialisme du dix-huitième siècle, sont maintenant dominés par un sentiment religieux et cherchent à resserrer le lien social.

Les saint-simoniens ont cru que la religion nouvelle qu'ils apportaient au monde allait faire lever sur lui l'aurore d'une troisième époque organique. Deux années ont suffi pour dissiper cette illusion. A d'autres est réservée la gloire de ramener la civilisation à une pépériode organique. D'où viendra cette nouvelle colonne de feu qui doit diriger l'humanité dans sa marche spirituelle? Les peuples attendent ce signal ; on aperçoit, à l'impatience, à l'inquiétude des esprits, qu'un grand travail se prépare dans les profondeurs des intelligences lasses du doute et effrayées de l'incertitude qui couvre l'avenir. Nous sommes dans la période de réédification de notre époque critique.

A. *Progrès religieux*. — Les saint-simoniens font ensuite remarquer les trois phases de progrès religieux qu'a déjà parcourues la société humaine.

1° Le *fétichisme*, par lequel l'homme déifie la nature dans ses productions, ses formes et ses accidents.

2° Le *polythéisme*, qui, tout en admettant la pluralité des dieux, donne déjà de la divinité une idée plus grande.

3° Le *monothéisme*, où l'homme se forme d'un Dieu unique une idée digne de l'être suprême.

Il est difficile de savoir, du moins dans ce que j'ai lu d'eux, quel culte annonçaient les saint-simoniens. On croit généralement que c'est le *panthéisme*, ce

qui terminerait, en effet, assez bien la progression.

Dans l'enfance des nations, la nature matérielle était déifiée; mais l'homme, au milieu de ses *fétiches*, n'établissait aucun lien entre eux, et aucun entre eux et lui. Ensuite cette multitude de dieux se reduit à un petit nombre, déterminé à peu près par la déification des passions humaines. Cependant cette théologie informe est déjà un grand pas : les dieux ont donné à l'homme une âme immortelle ; ils l'ont jeté sur cette terre pour qu'il y subisse un temps d'épreuves, et, selon ses mérites, le Tartare, les Champs-Elysées ou l'Olympe même l'attendent. Enfin, par le monothéisme, l'homme s'élève à une grande et belle pensée sur l'auteur de toutes choses.

Remarquez cette marche religieuse vers l'unité, et voyez comment le saint-simonisme vient la clore en faisant du *grand tout* Dieu lui-même, en regardant l'homme et la nature entière comme la divinité. N'est-ce pas là le dernier terme de l'application de son grand principe, *amour général*, *association générale*. C'est ainsi que Saint-Simon ferme le cercle religieux parcouru par l'humanité, en revenant à un *fétichisme épuré*, où un lien unique, indissoluble, embrasse, dans une immense unité matérielle et spirituelle, tout ce qui existe, tout ce qui était d'abord au yeux de l'humanité épars et sans aucun lien. — Ce néo-spinosisme sera-t-il jamais la religion de l'avenir ?

B. *Progrès social.* — Arrivons maintenant aux progrès de l'humanité dans l'ordre social. Les saint-simoniens marquent cinq degrés dans la ligne qu'a suivie ce progrès.

Premier degré. *Anthropophagie.* — L'homme est l'ennemi mortel de l'homme; de famille à famille, de

tribu à tribu, de peuplade à peuplade règne une guerre à mort. On ne fait point de prisonniers sur le champ de bataille, ou, si l'on en fait, c'est pour les dévorer dans un horrible festin.

Deuxième degré. *Esclavage.* — Le vainqueur n'extermine pas le vaincu; il fait des prisonniers, qu'il conserve pour son service. L'esclave (*servus* de *servare*) travaille pour son maître, lequel, libre de tout soin domestique, vit dans l'oisiveté, ou plutôt fait son unique occupation de l'exercice, de l'étude de l'art militaire; car la guerre est pour lui un moyen d'acquérir des richesses, en augmentant le nombre de ses esclaves.

Troisième degré. *Plébéianisme.* — Le plébéien n'avait d'abord ni existence religieuse, ni existence civile; il n'avait ni propriété, ni famille. Plus tard, il put atteindre à ces droits, mais sous le patronage des patriciens : le sacerdoce et les initiations lui étaient refusées. — Son émancipation, hâtée par le dévouement des Gracques, fut consommée sous l'empire, autant qu'il pouvait l'être au sein de la société romaine. — La guerre était encore un moyen de s'enrichir; c'était des richesses des peuples vaincus; c'était des tribus prélevés sur eux, du butin fait dans les combats, que Rome, la capitale du monde, vivait au sein du luxe et de l'opulence.

Quatrième degré. *Servage.* — Le serf n'est plus tout à fait une chose comme l'esclave. Il peut posséder quelque bien qu'il acquiert dans les jours où il n'est pas obligé de travailler pour son seigneur; mais il fait partie de la propriété de celui-ci, il est attaché à la glèbe. La guerre est encore un moyen habituel d'acquérir des richesses, mais il n'est plus le seul.

Cinquième degré. *Prolétariat.* — Il n'y a plus d'es-

claves ni de serfs : il n'y a que des hommes libres, en tant qu'on puisse considérer comme libre l'homme qui, ne possédant rien, est dans la dépendance absolue des propriétaires d'instruments de travail ; l'homme dont le labeur journalier n'est accompagné que de privations et de misères, et qui peut être réduit à mourir de faim, si le travail vient à lui manquer.

Aujourd'hui, le travail, l'industrie est la seule source des richesses. La guerre a principalement pour objet de favoriser l'industrie, de lui assurer, par le commerce, de vastes débouchés.

C'est à ce degré qu'est parvenue la civilisation. L'industrie tend à faire des peuples une grande société industrielle et commerciale. Ils échangent entre eux toutes les richesses du globe : ces échanges resserrent de jour en jour les relations réciproques des peuples ; la vapeur va rendre leurs communications plus rapides et plus fréquentes. Ce contact des nations entre elles affaiblira le sentiment de nationalité que l'état de guerre rend si fort, si égoïste. L'individualisme et l'antagonisme des nations, comme celui des familles, s'effacera peu à peu et sera remplacé par l'association pacifique et industrielle. Telle est l'ère nouvelle dans laquelle l'humanité ne tardera peut-être pas à entrer.

Ainsi, l'histoire constate un double progrès dans l'état matériel des sociétés. De peuple à peuple, la guerre a longtemps été l'unique rapport. A l'origine, guerre à mort, par laquelle le vainqueur anéantissait le vaincu autant qu'il dépendait de lui. La guerre dépouille ensuite ce caractère atroce ; on fait des prisonniers pour avoir des esclaves, ensuite pour étendre sa domination sur d'autres peuples et prélever sur eux des tributs. Aujourd'hui la guerre s'est mise au service

de l'industrie, parce qu'on a reconnu que cette dernière est l'unique source réelle des richesses. On fait la guerre au loin pour établir des comptoirs, et partout pour avoir des traités de commerce avantageux. A l'époque actuelle, tous les peuples redoutent la guerre. Il en est une qu'ils se livrent encore avec acharnement, la guerre industrielle; ils comprendront un jour que, de même que la première, celle-ci est contraire à leurs intérêts : l'association générale des hommes pour l'exploitation pacifique du globe, leur domaine commun, est l'avenir des nations.

Sous le rapport des conditions sociales, le progrès n'est pas moins remarquable. Voyez comme l'exploitation de l'homme par l'homme va sans cesse s'affaiblissant. L'esclave n'est d'abord qu'une chose : *il* appartient à un maître, comme à celui-ci ses champs, ses boeufs, ses troupeaux; ainsi que sur ces derniers, le maître a sur son esclave droit de vie et de mort. Ce droit cruel disparaît, mais l'esclave n'est pas encore une personne. Le plébéien possède cette qualité, mais sous le patronage du patricien. Le serf n'est plus attaché à l'homme, mais à la propriété territoriale : il s'appartient une partie de la semaine; l'esclave était continuellement la propriété, la chose de son maître. Enfin, il n'y a plus ni esclaves, ni plébéiens, ni serfs : tous les hommes sont libres, tous sont à égal titre des personnes civiles; cependant l'exploitation de l'homme par l'homme, pour s'être singulièrement affaiblie, n'a pas cessé complétement. Le prolétaire est dans la dépendance du possesseur des instruments de travail. Eh bien, aujourd'hui le prolétaire demande son affranchissement, comme l'esclave, comme le plébéien, comme le serf, l'ont demandé et l'ont ob-

tenu. La loi du progrès lui annonce cette époque d'émancipation.

Les heureux du siècle, aveuglés qu'ils sont par leurs intérêts égoïstes, ne voient pas là un progrès, mais une catastrophe sociale qui peut faire reculer l'humanité vers la barbarie. Cela peut être vrai, si ce progrès s'opère par les voies brutales et non par celles de la raison. Or, c'est dans celle-ci que réside cette loi du progrès, sous l'impulsion de laquelle l'humanité a déjà franchi de grands espaces dans la route mystérieuse de ses destinées; quelles que soient les causes qui retardent sa marche progressive, elle la reprendra toujours avec une force irrésistible.

C. *Progrès dans les sciences et l'industrie.* — Je n'ai pas besoin, je crois, de montrer les progrès de la science : à moins de fermer volontairement les yeux à la lumière, personne ne peut nier qu'il ne s'en soit accompli de très-grands; et il n'est personne qui puisse ne pas reconnaître que chaque jour ajoute quelque chose au précieux dépôt de nos connaissances. Ces progrès sont autant de bienfaits pour l'humanité; car il n'y a pas une découverte scientifique qui, appliquée à l'industrie, ne multiplie les richesses sociales, premier et indispensable élément de bonheur pour l'homme dans l'état de société.

— En résumé, l'histoire nous montre l'humanité progressant dans toutes les voies :

Progrès religieux,
Progrès dans les rapports internationaux,
Progrès dans les conditions sociales,
Progrès dans la science,
Progrès dans l'industrie.

Et tout ces progrès, accomplis sous l'influence d'une

loi unique, le développement de la raison humaine, nous annoncent pour l'avenir d'autres progrès.

Charles Fourier a cherché aussi dans l'histoire la preuve de ce mouvement progressif de l'humanité, qui l'emporte à son insu vers un avenir meilleur. Il trouve que la société humaine a parcouru jusqu'à ce jour les cinq périodes suivantes :

1re période, *édénisme*. Ombre de bonheur.
2e — *sauvagerie*.
3e — *patriarchat*.
4e — *barbarie*.
5e — *civilisation*. Etat actuel.

L'humanité, selon lui, a encore deux périodes à parcourir,

6e période, *garantisme*.
7e — *harmonie*. Plénitude de bonheur pour l'espèce humaine.

Nous verrons plus tard en quoi consiste cet état social *harmonique*, qui est bien supérieur à tous les rêves de félicité universelle qu'ait jamais pu faire l'homme le plus sincèrement philanthrope.

Nous ne dirons rien des six autres périodes, ce sujet nous entraînerait trop loin ; nous nous contenterons de faire remarquer ce trait caractéristique de la doctrine de Fourier : selon lui, l'humanité a fait une chute. Heureuse dans les bras de la nature, elle est tombée graduellement jusqu'à l'état de barbarie ; elle se relève par l'état de civilisation qu'un seul degré sépare de l'état où, tous les besoins, toutes les passions, tous les intérêts des hommes étant *harmonisés*, l'humanité jouira d'un bonheur aussi parfait qu'il lui soit permis de goûter sur cette terre.

Saint-Simon et Fourier ne sont pas les seuls qui

aient révélé la marche ascendante de l'espèce humaine. Un grand nombre d'historiens, de philosophes et de publicistes l'ont signalée, mais aucun d'eux ne l'avait observée aussi exactement sous le point de vue social (*a*).

§ 2. — De la loi du progrès.

58. Le progrès, telle est donc la loi à laquelle obéit l'humanité. Si l'on jette ses regards sur le monde matériel, on trouve cette même loi du progrès gravée sur les roches qui forment l'écorce de notre planète. C'est la géologie qui a su déchiffrer ce sublime hiéroglyphe. Au commencement, la terre n'était qu'une masse incandescente; tout était feu, la vie n'existait pas. Lorsqu'après bien des siècles, le refroidissement eut laissé se former une couche solide sur cet abîme de feu, lorsque les premières eaux furent descendues des vapeurs condensées, la vie apparut. Elle se glissa toute petite, toute faible dans les herbes, puis dans des plantes plus élevées; de là, s'élançant dans les eaux et sur la terre, elle les peupla de mollusques et de reptiles; puis vinrent les poissons, puis les oiseaux du ciel, puis les quadrupèdes. Et, dans cette lente progression, ouvrage d'une immense série de siècles, on la voit

(*a*) M. Lamennais, dans son livre *Du passé et de l'avenir du peuple*, reconnait aussi cette marche progressive des sociétés. En parcourant les quatres phases de ce progrès, l'*esclavage*, le *plébéianisme*, le *servage* et le *prolétariat*, il rattache le développement de l'humanité au développement du *dogme*, les liant l'un à l'autre dans l'étroite dépendance de l'effet à la cause. Seulement il a interverti les rôles, et il a oublié de marquer l'influence, souvent rétrograde ou tout au moins stationnaire, du dogme sur le progrès de l'humanité.

monter insensiblement dans l'échelle de la création, et se terminer à l'homme, son chef-d'œuvre. Tout était d'abord matière brute; la vie végétative se manifeste, puis la vie animale, et avec elle la sensibilité; l'intelligence ne tarda pas à jeter ses premières lueurs parmi les animaux les plus parfaits; et, enfin, elle s'établit dans le cerveau humain, ce foyer d'abord complétement enveloppé par les nuages de l'ignorance, et d'où s'échappèrent, à chaque progrès, des rayons d'une lumière de plus en plus vive et intense. Ce soleil d'intelligence, couvert à son origine d'ombres si épaisses, lance déjà sur l'horizon du monde des flots de clartés; de larges taches obscurcissent encore son disque, de nouveaux jets de lumière rétrécissent sans cesse cet espace obscur, et un jour.......... Mais laissons là ces vues sur l'avenir, dont notre esprit pressent et l'étendue et la magnificence, mais où il ne peut que s'égarer sur les ailes d'une imagination impuissante et vagabonde.

Revenons au présent et au passé, et reconnaissons dans les faits historiques et dans ceux de la science, un double progrès effectué lentement à travers les siècles : progrès dans le monde matériel, progrès au sein de l'humanité.

59. *Quelle est la loi de ce progrès?* — C'est une loi fatale, s'écrient quelques publicistes, quelques historiens; et, se mettant aussitôt à la recherche de cette loi, ils remuent dans tous les sens le fatras historique. De là cette grande activité imprimée aux recherches de ce genre, de là ces études archéologiques, ces immenses travaux, chefs-d'œuvre de patience et d'érudition, et qui ordinairement n'aboutissent qu'à

retrouver quelque passage perdu d'un auteur célèbre ou d'un auteur oublié; à déchiffrer une vieille inscription, à retrouver le nom d'une mâsure, d'une ruine; à découvrir quel gendarme revêtit, à quelques siècles de là, une armure, un cuissart, ou un gantelet, conservés religieusement dans quelque cabinet d'antiquité. Que de temps perdu! Que de prodigieux travaux pour n'accoucher, comme la montagne, que de bien peu chose!

Eh! mon Dieu, cette loi du progrès n'est pas si mystérieuse que veulent bien le croire nos publicistes, nos historiens, qui, par leurs travaux d'Hercule, ne parviendront jamais à purger l'histoire, cette nouvelle étable d'Augias, de toutes les erreurs que l'ignorance et les passions humaines y ont déposées partout à côté de la vérité.

Cette loi du progrès, je l'ai déjà dit, n'est autre que le développement de la raison humaine, lequel s'opère graduellement par le seul effet de l'expérience des siècles, qui ajoute lentement une vérité nouvelle à celles déjà acquises. Ce développement a, comme certaines planètes, des périodes tantôt rétrogrades, tantôt stationnaires, et qui aboutissent nécessairement à une marche directe. Stationnaire, aux époques où toute l'activité humaine se perd en guerres nationales ou civiles; rétrograde, lorsque des peuples barbares subjuguent des peuples plus avancés qu'eux en civilisation; et directe, lorsque la paix ouvre une libre carrière aux lettres, aux sciences et aux arts; ou bien encore stationnaire et même rétrograde, lorsqu'une grande erreur sociale, religieuse ou philosophique, s'est emparée des esprits, erreur qui cède tôt ou tard sous les efforts de la raison humaine, dont la marche est essentiellement progressive.

Et, comme la loi de la raison humaine est l'intérêt bien entendu, c'est, en définitive, cette grande loi qui régit l'humanité dans tous les temps et dans toutes les circonstances. A mesure que, par les progrès de la raison, les peuples *comprennent mieux leurs intérêts*, aux guerres à mort succèdent les guerres où l'on fait des esclaves, à l'esclavage succède le plébéianisme, puis le servage, et enfin le prolétariat, cette plaie de la civilisation actuelle. Elle se fermera à son tour, cette plaie, lorsque la science sociale aura encore mieux fait comprendre aux hommes leurs vrais intérêts.

Mais, objectera-t-on, il y a progrès à la fois dans le monde humain et dans le monde matériel. Il est probable qu'une seule loi préside au progrès. Or, si l'on peut comprendre que l'intérêt bien entendu est la loi du progrès humanitaire, on ne le conçoit plus lorsqu'il s'agit du monde matériel : donc c'est une loi fatale.

Oui, c'est une loi fatale, en ce sens qu'elle est supérieure à l'homme, en ce sens que ce n'est pas l'homme qui s'est donné l'impulsion qui le porte en avant, ni les moyens de parcourir la route de la perfectibilité ; mais, ce mouvement et ces moyens donnés, il est évident que c'est la loi de l'intérêt bien entendu qui dirige tous ses pas.

Quant au monde matériel, ne pourrait-on pas dire que cette loi du progrès, qui porte avec elle l'empreinte de la sagesse, ne peut être une loi fatale, brute et inintelligente ? qu'une telle loi n'aurait pu opérer ce progrès si régulier et si rationnel, ni faire sortir d'une masse de feu, d'un chaos d'éléments confus, ces combinaisons admirables, ces merveilles de l'organisation

dans les trois règnes? Eh bien! si, comme on n'en peut raisonnablement douter, c'est une intelligence supérieure qui a présidé au progrès du monde matériel, cette intelligence, quoique incommensurable à celle de l'homme, doit nécessairement subir la même loi, la loi de son intérêt bien entendu; car il est évident que tout en elle ne peut que tendre à la plus haute perfection, c'est-à-dire à ce qu'il y a de mieux pour elle.

Quoi qu'il en soit de toutes les hypothèses qu'on peut former sur ces hautes questions, et pour en revenir à l'homme, il est hors de doute que c'est son intérêt bien entendu qui le dirige dans la voie du progrès; et, comme la science sociale a précisément pour objet de reconnaître ce qui est pour le mieux dans l'intérêt de l'humanité, la science sociale est donc le moyen le plus puissant d'imprimer le mouvement le plus rapide au progrès humanitaire.

§ 3. — De l'enseignement de l'histoire et en général de la littérature.

60. Le cours d'histoire qui fera partie de l'éducation générale ne sera pas traité sous le point de vue anecdotique ou dramatique; il négligera ce fatras de détails qui fait de l'histoire un recueil aussi immense qu'indigeste. Qu'importent à la postérité tous ces petits événements accomplis chez de petits peuples, et en général tous ces événements grands ou petits survenus même dans les empires les plus puissants et qui n'ajoutent aucun trait nouveau à la physionomie de l'espèce humaine! Qu'importe, par exemple, le récit

de tant de batailles, même lorsque leur résultat a été la ruine de quelque empire! L'homme était-il différent, la société humaine était-elle autre, parce que l'on changeait arbitrairement certaines lignes de démarcation, parce qu'on ôtait à un peuple le maître qu'il avait pour lui en donner d'autres? Sur ce point, le cours d'histoire devra être concis et n'enregistrer que les événements de toute nature qui ont laissé des traces profondes dans la vie de l'humanité; elle résumera tous les événements secondaires, mais sans laisser perdre aucun trait de pinceau au tableau historique du genre humain.

L'histoire, ainsi étudiée, peut donner aux hommes d'utiles enseignements : elle n'est plus réduite à satisfaire uniquement une vaine curiosité; elle s'élève à la dignité d'une science, concourant, avec toutes les autres, à former la science générale de l'homme.

61. On voit, par ce qui précède, que la partie littéraire de l'éducation générale sera loin d'absorber, comme aujourd'hui, tout le temps des élèves. L'étude de la langue et de l'histoire réduite selon le plan que nous avons donné, des compositions et des improvisations, la lecture des meilleurs ouvrages de littérature, tel sera le cadre de cette partie de l'éducation. Ces divers sujets d'étude et d'exercices répartis sur plusieurs années, depuis l'âge de sept ans jusqu'à vingt, laisseront beaucoup de temps à l'étude des sciences naturelles et mathématiques, et aux travaux manuels.

Les littérateurs, les philologues, les érudits n'approuveront pas ce plan d'étude. Ils considéreront comme inférieure une éducation dans laquelle la littérature

n'aura pas occupé une très-grande place. Je pense autrement : je crois que le système d'éducation par lequel on se proposera de donner à l'intelligence tout son développement, doit avoir pour objet principal de faire parcourir aux élèves le cercle entier des connaissances humaines. J'admets, si l'on veut, que de longues études littéraires raffinent le goût, polissent la pensée et donnent plus de grâce à son expression ; mais toujours est-il que c'est sacrifier le fond à la forme que de faire prévaloir l'éducation littéraire sur l'éducation scientifique. Au reste, cette longue étude de la forme peut être l'objet d'une éducation spéciale ou *professionnelle*, ou de ces travaux auxquels les hommes se livrent individuellement et par goût.

Il suffit à notre dessein d'établir que l'éducation générale, celle qui sera donnée à tous sans exception, atteindra ce but essentiel de développer au plus haut point l'intelligence humaine.

Section 4. — *Des sciences naturelles et mathématiques.*

62. L'étude des sciences sera la base de l'éducation ; elle comprendra les mathématiques, la physique, la chimie, l'astronomie, la géographie, la géologie, la minéralogie, la botanique, la zoologie.

Que l'on ne s'effraie pas à la vue de ce programme. Il ne s'agit pas, en effet, pour l'éducation générale, d'approfondir ces sciences, d'en étudier tous les détails : la vie entière d'un homme n'y pourrait suffire.

A part quelques parties des sciences mathématiques, qu'il n'est permis à personne d'ignorer, et qu'il faut

posséder parfaitement, toutes les sciences dont nous venons de donner la liste, seront étudiées dans un but philosophique; car ce sont elles, en y comprenant toutefois les données que fournit l'histoire, qui offrent à la science générale ce vaste champ d'observations où elle peut trouver et recueillir les faits qui doivent lui servir de base. La philosophie ne peut prendre ses matériaux ailleurs que dans les sciences spéciales qui embrassent, dans un immense réseau, tous les phénomènes de la nature brute et de la nature organisée. Chacune d'elles étudie ce *qui est* sous une de ses faces; la philosophie, résumant toutes les sciences, cherche à connaître complétement ce qui est, à embrasser la vérité tout entière.

L'étude des mathématiques fournit à l'intelligence humaine comme un instrument d'une grande puissance, qui lui permet de porter au loin ses investigations. Mais, en même temps, elle renferme en elle-même d'importantes données philosophiques. Les nombres, les lignes, les surfaces, les solides ont en eux-mêmes de remarquables propriétés; et, lorsqu'on étudie l'astronomie, la physique, la chimie et les autres sciences naturelles, on est frappé d'admiration en voyant la nature subir ces lois mathématiques dans tous les ordres de phénomènes; on trouve dans cette étude des sciences mathématiques et naturelles de si étonnantes analogies entre des choses si différentes, qu'on serait tenté de s'écrier avec les anciens : *Mundum regunt numeri!* et que l'on est près d'adopter cette belle hypothèse de Fourier, que la *loi mathématique* est un principe particulier coexistant de toute éternité avec le principe matériel et le principe spirituel, et réglant en souveraine les rapports entre l'esprit et la matière.

L'étude des sciences spéciales n'aura donc pas lieu seulement en vue de leur application matérielle à l'industrie, mais encore en considération des importants résultats que la philosophie générale doit en attendre. A cet effet, il ne sera pas nécessaire d'en posséder tous les détails, ce qui, d'ailleurs, serait à peu près impossible; mais on devra en connaître les éléments et les faits généraux d'où se déduisent les grands principes, les lois de la nature.

Par cette éducation analytique, les élèves seront préparés à recevoir plus tard l'instruction synthétique de la philosophie générale, qui clora leur éducation, en leur montrant la chaîne qui réunit entre elles les diverses branches des connaissances humaines.

Mais l'éducation générale, en même temps qu'elle élève l'esprit, qu'elle dispose l'âme à prendre son essor dans les hautes régions de la philosophie, devra ne pas perdre de vue la nature matérielle; et, passant de l'abstrait au concret, elle préparera les élèves à l'application de la science aux arts industriels. Elle devra donc rapprocher, autant que possible, la pratique de la théorie, afin de graver dans l'esprit des jeunes gens les connaissances scientifiques dont on leur fera ainsi comprendre de suite l'utilité.

Section 5. — *Des beaux-arts.*

63. Afin de ne pas nous laisser entraîner par ce sujet, nous nous bornerons à dire que l'éducation générale comprendra l'enseignement de la littérature (d'après le plan tracé plus haut), de la musique et du dessin.

Suivant que se manifesteront leurs aptitudes, les

élèves cultiveront également ces trois branches des beaux-arts, ou deux, ou une seule. Cette étude, pour les uns, n'aura d'autre objet que l'agrément et le but général de polir les mœurs, en développant dans toutes les âmes le sentiment inné du bon goût; pour d'autres, elle les lancera, suivant leur vocation, dans une profession artistique. Ils recevront la noble mission d'entretenir le feu sacré de la poésie sous ses trois formes : la parole, la musique et la peinture ou la sculpture.

Section 6. — *De la morale.*

§ 1er. — La morale n'est pas une science.

64. La morale est de la science lorsqu'il s'agit d'en débrouiller la loi fondamentale à travers les systèmes philosophiques qui l'obscurcissent ou la défigurent ; lorsqu'il est question d'en créer la *théorie*, d'en rechercher la *loi* par l'étude des faits humains. Mais, ce travail terminé, et lorsqu'il s'agit de l'*enseignement et de l'application de la loi morale*, il n'y a plus de science. Nous allons montrer, en effet, que celle à laquelle on donne le nom de *science morale*, est plus qu'inutile; qu'elle ne sert qu'à compliquer, à embrouiller ce qui est parfaitement clair de soi-même, et, par conséquent, que cette prétendue science est beaucoup plus nuisible qu'utile.

A. *Inconvénient de remplacer la loi générale par des textes particuliers.* — La loi morale est l'*intérêt bien entendu*, et se formule en ces mots : *Comporte-toi envers tes semblables comme tu désirerais qu'ils se comportassent à ton égard.*

Je dis que l'application de cette règle générale ne peut, en aucun cas, présenter de difficulté, et que toute règle secondaire établie dans l'objet d'appliquer la loi morale à un ordre déterminé de faits, à des faits particuliers, ne peut que soulever des difficultés nombreuses, loin d'en faciliter l'application.

Bien que nous ne soyons pas de l'avis de M. Jouffroy sur le principe même de la loi morale, nous n'en citerons pas moins ses paroles, pour expliquer comment rien ne peut suppléer la loi morale, et pourquoi toute règle secondaire, toute explication, toute interprétation de cette loi est non-seulement inutile, mais encore défectueuse, et de plus une occasion de graves erreurs.

« Puisque, dit-il, le paysan, sans être philosophe, distingue le bien du mal, juge les dispositions du code, approuve ou désapprouve les préceptes de son curé, nous pensons qu'il porte en lui une règle d'appréciation morale qu'il ne doit ni au catéchisme, ni au code, ni à la philosophie; que cette règle, vulgairement appelée *conscience* (*a*), puisqu'elle n'en dérive pas, les précède, puisqu'elle rectifie leurs décisions, leur est supérieure....... De la sorte, le catéchisme, les codes, les systèmes de philosophie, ne seraient que des interprétations, des traductions diverses de la conscience du genre humain. Et, comme, d'une part, toute traduction suppose le texte et le reproduit plus ou moins, et que, de l'autre, aucune traduction ne peut attein-

(*a*) Dans l'esprit de M. Jouffroy, ce mot est pris dans l'acception d'organe moral, percevant par intuition le juste et l'injuste (34). Pour nous approprier cette citation, il faut au mot *conscience* substituer la règle de l'intérêt bien entendu, ou regarder la *conscience* comme un ensemble de *mobiles artificiels* formés sous l'empire de cette loi morale (31).

dre à la complète exactitude, tous les catéchismes, tous les codes, tous les systèmes, représenteraient nécessairement la conscience, mais toujours plus ou moins altérée, plus ou moins incomplétement et infidèlement reproduite...... Tous les catéchismes, tous les codes, tous les systèmes, participeraient donc plus ou moins à la vérité, et tous plus ou moins à l'erreur : à la vérité, par la nécessité de leur origine; à l'erreur, à cause de la faiblesse humaine. »

Prouvons ceci par quelques exemples.

J'ouvre un catéchisme, et j'y vois qu'il n'est jamais permis de mentir; le mensonge par badinage ou plaisanterie y est défendu; il en est de même du mensonge officieux.

Ainsi, les allégories, les fables, les fictions poétiques....., ne seraient pas permises. Les plaisanteries qui portent souvent sur des contre-vérités, seraient défendues.

Ainsi, un médecin consulté par un malade, devra lui dire net qu'il le croit mortellement atteint, dût-il le jeter dans le plus affreux désespoir. Ainsi, on ne pourra pas, au moyen d'un mensonge, sauver une personne d'une mort injuste. Un seul mot va lui rendre la liberté, on ne le dira pas, parce que c'est un mensonge; un seul mot va la faire périr, parce que ce mot excite la fureur et la vengeance d'un scélérat, et l'on prononcera ce mot, parce que le catéchisme *défend* de mentir.

Fénélon ne recule pas devant cette conséquence aussi absurde qu'atroce. Pygmalion fera périr Télémaque s'il ne le prend pas pour un Chyprien, et il fera mourir avec lui Narbal, qui l'a amené à Tyr. Télémaque, sollicité par celui-ci de se sauver l'un et l'autre

par un mensonge, répond qu'il ne le fera pas. « Il suffit, dit-il, que le *mensonge* soit *mensonge*, pour n'être pas digne d'un homme qui parle en la présence des dieux..... »

Mais, les dieux, ô Télémaque, ne sont ni cruels, ni stupides; ils ne s'arrêtent pas à un mot, ils pénètrent au fond des choses. Un mot faux qui prévient un double crime est infiniment plus moral qu'un mot vrai qui entraîne après lui la mort de deux hommes de bien, et permet à un tyran d'assouvir sa fureur.

La loi morale repousse invinciblement toutes ces fausses interprétations qui la défigurent; seule, elle suffit pour faire connaître en quel cas un mensonge est licite, en quel cas il est défendu.

Toutes ces erreurs viennent de la formule : *Tu ne mentiras point.* On l'a prise, comme on prend tout texte de loi, au pied de la lettre, d'une manière absolue. On l'a considérée comme plus obligatoire que la loi morale elle-même : c'est l'effet ordinaire de toute disposition particulière que l'on regarde toujours comme modifiant ou même abrogeant une règle générale.

Selon le catéchisme, l'*orgueil* est un péché, et l'*humilité*, une vertu.

Cela est juste pour l'orgueil qui va contre la loi morale, parce qu'il foule à ses pieds l'*amour-propre* d'autrui. L'amour-propre étant la sauve-garde de la dignité et de la liberté humaine, il suit de là que l'humilité est la vertu des esclaves (47, A).

« *Tu ne tueras point.* »

Voilà encore un précepte de morale qui, comme tout autre, est incomplet, en ce qu'il ne saurait renfermer la loi morale tout entière : par cela seul, il est défectueux.

Pris à la lettre, on pourrait se croire en droit de refuser le service militaire, et dans l'obligation de renoncer à la légitime défense de soi-même.

Un professeur de philosophie, M. Charma, n'hésite pas à regarder le précepte comme absolu. Fût-on attaqué, au bord d'un bois, par un brigand, il vaut mieux se laisser tuer que de prévenir son ennemi : ainsi le veut la règle du *devoir*, cette règle supérieure à l'humanité, et qui, on se le rappelle, se formule ainsi : « *Tu dois à autrui tout ce que tu te dois à toi-même* (34). » Or, comme on ne doit pas se tuer, de même on ne doit pas échapper à l'assassinat par un homicide.

Nous voyons ici le danger qu'il y a 1° à mal formuler une loi générale, dont l'essence est de ne pas comporter d'exception ; 2° à prendre une loi *idéale* en dehors de l'humanité ; 3° à mutiler la loi générale, *la* vraie loi par des textes particuliers qui ne peuvent la reproduire qu'incomplétement.

En restant dans les termes de la loi de l'intérêt bien entendu, toutes ces erreurs sont impossibles, et le droit de légitime défense est hors de toute contestation, comme toute autre vérité morale.

B. *De quelques objections.* — Parcourons quelques objections qui nous donneront l'occasion d'appuyer par de nouvelles preuves la thèse que nous soutenons.

« La morale de *l'intérêt bien entendu*, disent les saint-simoniens, exigerait un traité dans lequel on s'attacherait à prévoir toutes les circonstances où l'homme est appelé à agir ; et ce livre, contenant ces nouveaux cas de conscience, devrait être mis dans toutes les mains. Ce serait sa loi, son prêtre, son prédicateur, son confesseur, en un mot, son guide. Car chaque individu n'est pas en état de saisir la relation de ses

actes avec l'intérêt général, et d'en deviner la valeur jusque dans leurs dernières conséquences (*a*). Volney et quelques autres, ont fait des catéchismes. Le bon sens en a déjà fait justice. »

Ce qui précède prouve que les saint-simoniens n'ont pas compris toute la portée de la loi générale de l'intérêt bien entendu; ils n'ont pas su voir comment, par un seul article, elle résout d'avance toutes les questions possibles. Ils pensent, comme nous, que la morale ne peut s'apprendre dans un traité; mais, comme ce n'est pas par la même raison, et qu'ils croient que les hommes ont besoin de guides en cette matière, ils n'ont rien trouvé de mieux que de leur donner ces guides dans la personne de leurs prêtres, devant l'intelligence desquels devaient s'abaisser toutes les autres intelligences. En présence d'un prêtre, ou artiste, comme ils l'appellent, tout saint-simonien devait abdiquer sa propre raison, et n'agir que sur l'ordre ou le conseil de son supérieur. Le bon sens a eu bientôt fait justice de cette théocratie si dégradante pour la dignité humaine.

Quant à cette proposition, que chaque homme n'est pas en état de suivre la relation de ses actes avec l'in-

(*a*) Le philosophe Reid fait la même objection en citant ce passage de Juvénal, Sat. 10, v. 4 et suiv. :

> .... *Pauci dignoscere possunt*
> *Vera bona, atque illis multum diversa, remota*
> *Erroris nebula.*

Il n'est pas d'accord avec M. Jouffroy, son traducteur, qui attaque aussi notre règle, mais qui reconnaît que le simple paysan juge très-bien son curé, le Code et la philosophie, en fait de morale. Nous verrons tout-à-l'heure qu'il n'est pas davantage d'accord avec lui-même.

térêt général jusque dans leurs dernières conséquences, nous répondons

Que, dans les actes ordinaires de la vie, il n'y a personne qui ne saisisse sur-le-champ où est le bien ou le mal, le juste ou l'injuste; que, s'il se présente des cas extraordinaires, ou d'un ordre plus élevé, renfermant des difficultés que tout individu ne soit pas capable de résoudre, il n'y a que deux moyens à prendre : établir des casuistes, ou faire un code moral qui prévoie toutes les difficultés.

Le premier moyen est humiliant, entendu à la manière des saints-simoniens; du reste il a toujours été mis en pratique. L'homme simple d'esprit demande conseil à des hommes plus éclairés; il n'est pas besoin qu'ils soient artistes ou prêtres.

Le second moyen est défectueux, nous l'avons prouvé il n'y a qu'un moment. D'un autre côté, ce moyen est impraticable, car il y a toute impossibilité de prévoir dans un traité, quelque étendu qu'il soit, tous les cas qui peuvent se présenter, j'entends tous les cas particuliers, chacun avec toutes ses circonstances. Et, si la chose était possible, quel travail ne faudrait-il pas pour trouver l'article dont on a besoin! S'il s'agit de simples catégories de cas de conscience, les recherches, quoique longues, sont alors possibles; mais le résultat ne peut jamais être qu'un précepte qui, d'un côté, n'embrassant pas la loi générale dans son entier, et de l'autre, ne pouvant spécifier tous les cas particuliers avec tous leurs accessoires, est nécessairement incomplet et ne peut qu'égarer le consultant.

Supposons, en effet, que dans ce traité, et en ce qui concerne l'ordre politique, il y ait cet article : *On doit obéissance aux fonctionnaires publics.*

Notre pauvre d'esprit, prenant le précepte à la lettre, obéira invariablement dans tous les cas, que le magistrat viole la loi ou non, qu'il soit ou non dans ses fonctions : cet homme sera le jouet de l'arbitraire et du despotisme.

Car, nous venons de le reconnaître, le traité ne peut, à la suite de ce précepte, énumérer tous les cas particuliers où un fonctionnaire se renferme dans la loi et tous ceux où il irait au delà. Alors mieux valait laisser cet homme simple à ce vague sentiment du juste et de l'injuste, qui ne l'abandonne jamais entièrement, même dans les cas difficiles.

Mais ce qui vaut infiniment mieux, c'est de distribuer à tous les hommes une instruction suffisante, de leur apprendre à distinguer leur intérêt particulier de l'intérêt général, et à voir comment ces intérêts se mêlent, se croisent ou se confondent dans certaines circonstances. Or, c'est plus facile qu'on ne pense; car, de même qu'il y a une loi générale pour les rapports privés, il y a aussi des principes généraux pour l'ordre politique, pour les rapports des particuliers avec l'état. Ces principes généraux, conséquence de la loi morale, sont plus tôt appris mille fois qu'on ne pourrait apprendre un *code moral;* car il faudrait le posséder tout entier, pour n'être jamais pris au dépourvu. Or, la plupart de nos actions sont instantanées, ou du moins ne donnent pas le temps de se procurer le livre qui contiendrait toutes les règles de conduite, et surtout ne laissent pas le temps de le parcourir.

Pour revenir à notre exemple, habite-t-on un pays où le gouvernement est despotique? Le *sujet* n'a besoin que de connaître le principe gouvernemental; alors, et dans tous les cas, il doit obéir, à peine du knout,

Elle aurait senti que l'homme se met, par la pensée, à la place de la femme qui souffre, et cela sans s'occuper du genre de douleur. C'est un de ses semblables qui est en proie à de vives souffrances; il sait qu'il est sujet aussi à la douleur, et ce retour sur lui-même excite sa pitié, en supposant qu'elle ne soit pas excitée par le seul effet d'un mobile instinctif (12). Voyez, au surplus, ce que nous avons dit n° 43.

Arrêtons-nous là, et terminons en disant que la morale pratique n'est pas une science; que les enfants l'apprennent d'eux-mêmes par l'expérience de chaque jour (25); que les parents et les instituteurs n'ont qu'une seule chose à faire, c'est de redresser les faux jugements que des enfants pourraient porter, faux jugements qui leur feraient violer la loi morale. Alors, on dissipe leur erreur; on leur explique comment ils allaient faire à quelqu'un ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fît, ou bien comment ils allaient manquer de procurer à cette personne un plaisir, une satisfaction qu'ils auraient été heureux d'éprouver eux-mêmes.

Bien que j'aie été forcé de tronquer ma thèse, je crois en avoir assez dit pour la justifier pleinement, et je n'ajouterai plus qu'un mot : pourquoi n'y a-t-il rien au monde de plus ennuyeux qu'un discours de pure morale? Ne serait-ce pas parce qu'il n'y a rien de plus fastidieux que de s'entendre enseigner ce qu'on sait déjà parfaitement?

§ 2. — Du progrès moral.

65. L'académie des sciences morales et politiques avait proposé cette question : « Pourquoi les nations

avancent-elles plus en lumières et en connaissances qu'en moralité, et quelles sont les raisons de cette inégalité? »

Le prix a été décerné, en 1839, à deux mémoires que je n'ai pas lus. Voici, en peu de mots, quelle eût été ma réponse :

Les hommes étaient théoriquement aussi moraux à l'origine des choses qu'aujourd'hui, parce qu'alors, comme maintenant, leur mobile moral était l'intérêt bien entendu.

En pratique, et par suite de leur crasse ignorance, ils entendaient mal leurs intérêts dans les siècles de barbarie. Mais, le progrès des lumières adoucissant les mœurs et faisant mieux comprendre aux hommes leurs intérêts, ils sont devenus plus moraux par le fait, mais non en théorie.

Ainsi le progrès moral doit suivre le progrès intellectuel.

Et, cependant, il n'en est pas régulièrement ainsi; pourquoi?

C'est qu'il ne suffit pas de bien connaître son véritable intérêt, pour s'y conformer exactement. Les passions, qui sont les mêmes aujourd'hui qu'aux époques reculées, ont jeté et jettent fréquemment les hommes hors de la ligne morale que leur trace leur intelligence. L'intérêt du moment l'emporte souvent, par une impulsion passionnelle, sur l'intérêt à venir, auquel la raison commandait de le sacrifier. Tant que cette opposition entre les intérêts actuels et les intérêts contingents subsistera, tant que les passions humaines s'agiteront entre ces deux limites, l'homme, quoique parfaitement moral par la raison, ne le sera jamais entièrement par le fait.

C'est dans l'état social qu'existe l'opposition entre les intérêts actuels et les intérêts contingents, et que se déploie le milieu où se meuvent toutes les passions humaines. Et, comme l'état social semble n'avoir été organisé jusqu'à ce jour que pour rendre cette opposition plus forte et le jeu des passions plus violent; que, d'autre part, depuis les siècles de barbarie jusqu'à nous, l'état social n'a fait que les lents progrès que nous avons reconnus, n° 57; le progrès moral a dû nécessairement être faible aussi, quoique le progrès intellectuel ait été beaucoup plus grand; car les lentes améliorations de l'état social n'ont que faiblement adouci cette opposition entre les passions et l'intérêt bien entendu, entre les intérêts actuels et les intérêts contingents.

Mais pourquoi les connaissances humaines peuvent-elles faire de grands progrès qui ne soient pas suivis d'un progrès semblable dans l'état social?

La raison en est que ce progrès s'exécute dans les sommités sociales, et non dans les grandes masses populaires. Les premières, dont jusqu'à ce jour les intérêts actuels, *bien ou mal entendus*, ont été en opposition avec ceux des masses, n'ont guère fait servir leur progrès intellectuel qu'à mieux assurer leur domination.

Un progrès parallèle dans les connaissances humaines et dans la moralité, ne pourrait s'effectuer d'une manière normale, qu'autant qu'il n'existerait pas de classes sociales à intérêts opposés. Alors, le progrès intellectuel entraînerait nécessairement le progrès social.

Avec cette opposition d'intérêts, si le progrès des connaissances s'opère dans les masses, il peut en

résulter un mouvement inverse dans la moralité; car celles-ci, dans leur ignorance, supportaient patiemment leur état d'infériorité ou plutôt de misère : soit parce qu'elles croyaient devoir se résigner à un mal nécessaire, soit parce qu'elles regardaient les classes supérieures comme étant en possession d'une position légitime. Mais, si la lumière vient à descendre sur ces masses, qui s'étaient jusqu'alors cru prédestinées à l'esclavage, si elles commencent à comprendre qu'elles ont des droits égaux à ceux des hommes qui les dominent, si elles veulent, enfin, avoir aussi leur place au banquet de la vie, oh! alors, l'opposition des intérêts devient une cause permanente de discordes intestines; les masses, jusqu'alors plus ou moins tranquilles, deviennent inquiètes et turbulentes (*a*); les classes supérieures, craignant une catastrophe sociale, ne voient d'autre moyen d'y échapper que de comprimer plus fortement la multitude; alors la haine, la violence, le désespoir, la débauche dans laquelle la misère se réfugie pour s'oublier elle-même; la peur, la corruption et un hideux égoïsme s'emparent de la société qui, à l'apogée de la civilisation, se démène dans la fange de l'immoralité. C'est, je crois, le tableau de la société actuelle, c'est-à-dire d'une société où, plus que jamais, les passions ont été déchaînées; où, plus que jamais, elles n'écoutent que l'intérêt actuel : l'avenir est chargé de nuages, il est sombre, il est gros de tempêtes, et l'on tâche d'en détourner les yeux pour jouir le plus possible du moment présent. Alors on ne

(*a*) Donc, diront certains égoïstes, arrêtons le progrès intellectuel dans les masses. Cette entreprise est heureusement au-dessus de toute puissance humaine.

fut jamais plus immoral en fait, quoique jamais la raison ne rendît plus éclatante la loi morale.

Que faut-il faire pour hâter le progrès moral?

Nous y avons déjà répondu : travailler au progrès social, c'est-à-dire diminuer l'opposition entre les intérêts divergents des classes sociales.

A cet effet, il faut d'abord constater en quoi consiste cette opposition d'intérêts, et chercher comment il serait possible de concilier ces intérêts, ou de les ramener à une direction parallèle.

Tel est l'objet de la science sociale. Travailler à cette science, c'est donc travailler au progrès moral.

Section V. — *De la philosophie.*

§ 1er. — De la philosophie scolastique.

66. La philosophie, telle qu'on l'entend aujourd'hui et telle qu'elle est enseignée, se divise en trois grandes parties:

1° La morale,

2° La logique,

3° La psychologie.

Nous avons vu que la morale pratique n'est pas une science, que la recherche de la loi morale, sa théorie, n'est ni longue ni difficile. — Dans une bonne éducation générale, on devra donc supprimer ces traités de morale aussi longs que fastidieux et inutiles. Ce sera autant de gagné pour des études plus solides, et autant de retranché du domaine de l'erreur.

67. *Logique.* — Si cela ne devait pas trop nous écarter

des limites que nous nous sommes imposées, nous n'aurions pas beaucoup de peine à démontrer que la *logique* est une science à peu près aussi inutile que la morale de l'école.

L'homme a une tendance remarquable à construire un échafaudage scientifique sur toute sorte de sujets, et à compliquer, si non à embrouiller, les choses les plus simples. — Il y a environ trois mille ans qu'un homme de génie, Aristote, crut devoir donner des lois au raisonnement : pour arriver à ce but, il rechercha toutes les formes que le raisonnement pouvait affecter, toutes les modifications qu'il pouvait subir selon les diverses sortes de propositions. Sa logique est à elle seule une science très-longue, très-abstraite et très-difficile ; elle a occupé bien des hommes depuis lors. Que de temps perdu pour les choses utiles ! Sous le rapport des sciences métaphysiques, combien n'est-il pas à regretter que tant d'hommes érudits aient usé leur savoir à cette vaine dialectique, lorsqu'ils auraient pu appliquer à l'étude de la philosophie un esprit propre à en sonder les profondeurs. Le chef de l'école écossaise, Reid, attribue avec raison à cet engouement pour la logique d'Aristote le peu de progrès des sciences philosophiques.

L'auteur de l'Organon a fait, pour l'esprit, ce que tous les législateurs ont voulu faire pour les rapports des hommes entre eux, tout prévoir, tout régler : de sorte que l'homme, avant de raisonner, devrait, comme avant d'agir, chercher la loi ou les lois qui doivent diriger son intelligence ou sa volonté : travail long, toujours difficile, et qui souvent est lui-même une cause d'erreur. Tandis qu'en suivant *les lois* que la nature a imposées à l'*esprit* et l'unique loi morale,

lois qui agissent de la même manière sur tous les hommes, on trouve sur-le-champ et le jugement que l'on doit porter et la règle de sa conduite.

Depuis quelque temps déjà, on a compris toute la vacuité de cette science aristotélique : on ne songe plus aux catégories, aux cinq prédicables, aux analytiques, aux syllogismes modaux, aux quiddités, aux topiques....., et c'est un progrès, en ce sens du *moins* que délayer un chemin hérissé d'obstacles, c'est faciliter les moyens d'y marcher.

Il en est de la logique comme de la morale, sa théorie se réduit à peu de chose : à quelques recherches sur la meilleure méthode pour découvrir la vérité, sur les caractères de la certitude, sur les causes d'erreurs, sur le mécanisme du raisonnement et sur ses différentes formes.

Dans la pratique, on se passera très-bien de tout cet attirail scientifique, comme on s'en passe en morale. Nous portons en nous-mêmes les règles du raisonnement, comme celles de notre conduite, et nous n'avons pas besoin de les apprendre dans des livres. — Le meilleur moyen de s'habituer à raisonner juste, c'est de faire un usage fréquent de ses facultés intellectuelles. C'est l'affaire de toute l'éducation : en mathématiques, en physique, en philosophie, dans les relations sociales, en un mot, en toute circonstance et à propos de tout, on se livre à cette gymnastique intellectuelle : raisonner est l'occupation habituelle de l'intelligence.

68. *Psychologie.* — Quant à la psychologie, qui a pour objet l'étude des facultés de l'âme, c'est une science réelle et difficile; elle est même tellement dif-

ficile, qu'elle n'existe pas encore, car une science où tout est contesté est loin d'être faite. Or, nos métaphysiciens ne sont nullement d'accord sur le nombre de nos facultés intellectuelles, sur la classification, la filiation de ces facultés, ni sur une foule de questions que soulève cette matière.

L'étude de la psychologie n'entrera donc pas dans l'éducation générale, qui ne doit porter que sur des faits ou des vérités généralement reconnus. On laissera aux métaphysiciens la tâche de s'accorder, s'ils le peuvent; et la philosophie, telle que nous l'entendons, ne pénètrera dans leur domaine qu'à mesure qu'ils seront parvenus à y répandre de la clarté, à y mettre un certain ordre.

On voit que la philosophie scolastique ne tiendra que bien peu de place dans notre éducation générale. Il n'en sera pas de même de la science par excellence, de la philosophie générale.

§ 2. — De la philosophie générale.

69. Nous avons dit (51) que la philosophie résume en une pensée synthétique toutes les connaissances humaines, et qu'elle se propose en outre un but particulier, la solution du problème des destinées.

L'étude de la philosophie est le complément obligé d'une bonne éducation; elle offre le meilleur exercice logique auquel on puisse appliquer les jeunes gens; elle leur fait comprendre l'enchaînement de toutes les sciences spéciales qu'elle coordonne entre elles; en même temps la philosophie demande à ces sciences les matériaux à l'aide desquels elle s'efforce de s'élever à

la solution du grand problème. Elle dispose, arrange, lie ces matériaux, et en forme une vaste pyramide à faces nombreuses. Les faits particuliers en forment la base; les faits complexes, les faits de plus en plus généraux en composent les diverses assises qui vont sans cesse se rétrécissant; et toutes ces vérités particulières viennent, enfin, se fondre dans une pensée unique, la plus haute expression de la science, dans une loi générale qui termine ce magnifique monument du génie de l'homme.

Mais, après avoir montré quelle est la sublime mission de la philosophie générale, il nous reste à savoir si elle l'a accomplie; si elle peut donner à l'humanité cette pensée générale qui doit relier tous les faits humains, en leur imprimant une direction unitaire; en un mot, si elle a résolu la question mystérieuse de notre destinée; car, à défaut de cette haute solution, ou tout au moins d'une pensée organisatrice, les esprits se divisant, toute coordination deviendrait impossible, et l'anarchie passerait des intelligences dans les faits. Là serait l'origine des plus grands désordres sociaux.

On voit que nous touchons au point culminant de la science sociale. Trouverons-nous dans la synthèse philosophique cette pensée générale qui doit être acceptée par tous les hommes, et qui doit diriger tous les esprits? Est-ce de la philosophie que nous devons attendre une idée ayant puissance d'unitariser les rapports sociaux, d'organiser le monde?

Non; telle sera la désolante réponse d'un grand nombre de bons esprits, qui désespèrent de cette science; et il faut convenir que ce n'est pas sans raison; car les philosophes nous ont donné depuis

trois mille ans le spectacle le plus étrange, par la diversité, la bizarrerie et même l'absurdité de leurs systèmes. Est-ce un motif pour désespérer à tout jamais de la science ? Non, car nous allons indiquer succinctement la cause de ces étranges hallucinations des esprits philosophiques, et celle qui doit les remettre dans la voie du progrès.

70. *Du progrès en philosophie.* — La cause qui a retenu si longtemps la philosophie dans l'enfance, et qui s'est opposée à tout progrès, en la faisant tourner pendant trente siècles dans un cercle vicieux, cette cause est l'adoption de la fausse méthode *analogique* et *hypothétique*.

C'est ainsi que tous les philosophes, jusqu'à nos derniers temps, se sont égarés à la suite d'hypothèses de leur création. La célèbre hypothèse des espèces sensibles, des fantômes, des images, en un mot, des *idées* que le monde extérieur envoie à notre âme, sans que celle-ci ait moyen de s'assurer si elles sont la représentation exacte de ce qui est, cette hypothèse, disons-nous, a longtemps dominé tous les systèmes de philosophie. C'est elle qui a enfanté plusieurs espèces de scepticismes, depuis celui de Pyrrhon jusqu'à celui de Bekerley, qui prétendait que la matière n'existe pas et n'est qu'un raffinement philosophique, jusqu'à celui de Hume, qui niait à la fois l'esprit et la matière.

C'est pour échapper à ce scepticisme que Descartes fonde sa philosophie sur une pétition de principe; Mallebranche, sur la vision en Dieu; Leibnitz, sur les monades,.....

Locke et Condillac eux-mêmes ont payé leur tribut

d'erreurs à cette trop fameuse hypothèse des idées.

Enfin, après trois mille ans d'un règne malheureux, la théorie platonicienne des idées rentre dans le néant d'où elle était sortie. Thomas Reid, chef de l'école écossaise, frappé de toutes les absurdités qui découlaient de cette théorie, a réconcilié la philosophie avec le *sens commun*. Il a montré que toutes ces aberrations de puissants esprits, tenaient à la fausse voie dans laquelle ils s'étaient engagés, à l'adoption de la méthode hypothétique, et à cette prétention de vouloir démontrer les vérités premières elles-mêmes. Il a fait comprendre toute la folie d'une telle entreprise, et, remettant en honneur la méthode analytique et synthétique, il a ramené les études métaphysiques à celle des faits, comme l'unique base de tout savoir humain; et, le premier, il s'est mis à l'œuvre.

Là se trouve l'origine d'un immense progrès. Car, de même que l'application de la méthode de Bacon, aux sciences naturelles, leur a imprimé un mouvement rapide dans la voie du progrès, de même l'adoption de cette méthode par la philosophie, lui permettra de suivre, elle aussi, cette marche progressive de toutes les connaissances humaines. C'est ainsi que la loi du progrès se reconnaît et se vérifie dans toutes les directions.

Les philosophes de l'avenir ne seront plus, comme ceux du passé, de simples métaphysiciens, employant toute la subtilité de leur esprit à disséquer des idées, et ne retenant souvent de cette opération qu'un mot vide de sens : ils seront, avant tout, physiologistes, mathématiciens, en un mot, initiés à toutes les sciences naturelles; car, il faudra bien qu'ils connaissent toutes les mines et carrières d'où ils doivent tirer les maté-

riaux de la science des sciences. Il en est une surtout, non encore explorée par la philosophie, et qui lui offrira de riches filons : c'est le magnétisme animal, que l'on s'est contenté jusqu'à ce jour de nier, ou de couvrir de sarcasmes et de mépris. On commence enfin à céder sous la puissance des faits. Eh bien ! c'est là que la philosophie puisera à pleines mains. Elle n'avait guère observé que des faits matériels et grossiers ; ici elle soumettra à son observation des faits immatériels ; elle entrera, pour ainsi dire, en rapport immédiat avec le monde invisible, et c'est là qu'il lui sera donné d'étouffer, enfin, la plus désolante des doctrines philosophiques, le matérialisme.

Mais cette philosophie que nous entrevoyons, et dont la base est loin d'être formée, puisque les matériaux en sont épars et même en grande partie encore inconnus, cette philosophie pourra-t-elle élever l'immense pyramide scientifique, du haut de laquelle l'homme, planant par delà les mondes, pourra résoudre avec certitude ce redoutable problème de la destinée future?

Je ne sais. Ce qui est certain, c'est que cette pyramide, construite avec des matériaux tels que les résultats positifs de l'observation des faits de toute nature, sera un monument solide, tronqué peut-être ; mais les travaux de chaque siècle apporteront sans cesse quelque pierre nouvelle à l'édifice, jusqu'au moment où un homme de génie, que les générations futures verront se lever, posera au sommet l'étincelant pyramidion, la grande et unique vérité que tous les hommes salueront de cris d'enthousiasme. Alors la science serait terminée, il n'y aurait plus divergence d'opinions : une seule et même croyance serait admise par tous les esprits.

En attendant, l'homme, poussé par le besoin de connaître et par le haut intérêt qui s'attache à la question de sa destinée, fera, comme toujours, des hypothèses pour remplir l'immense lacune qui existe entre les faits observés et l'inconnu. C'est ainsi que l'ecclectisme, tout en reconnaissant la puissance des faits et la nécessité de la méthode analytique, tombe encore dans le travers de la méthode hypothétique. Ce besoin de se créer des systèmes n'aurait pas un grand inconvénient, si tous les philosophes, bien persuadés qu'il n'y a qu'une seule méthode pour arriver à la démonstration rigoureuse de la vérité, ne négligeaient pas pour cela de s'y soumettre, et, travailleurs infatigables, allaient sans cesse à la recherche de nouveaux faits, de nouveaux matériaux de la science philosophique. Alors, leurs systèmes seraient des vues de l'esprit, faisant effort pour s'élancer d'un connu insuffisant vers cet inconnu si ardemment désiré. Ces efforts eux-mêmes pourraient être couronnés de succès : on avait entrevu la vérité astronomique longtemps avant qu'elle pût être démontrée. Pourquoi n'en serait-il pas de même de la vérité philosophique? Ajoutons qu'une grande vérité, ainsi saisie de haute lutte, peut donner elle-même les moyens de combler l'intervalle qui existe entre elle et les faits connus.

71. *Trois principaux systèmes de philosophie.* — Dans l'état actuel de la science, trois grandes pensées synthétiques différentes existent en philosophie : 1° le *spiritualisme*, 2° le *matérialisme*, 3° le *scepticisme*.

Les philosophes qui ont embrassé les deux premiers systèmes, les regardent comme démontrés. Il est certain que la vérité est dans l'un ou dans l'autre : il

n'entre pas dans notre plan de chercher où elle est ; nous devons nous contenter de dire que la philosophie n'est pas une *science faite*, tant que les hommes peuvent se diviser entre deux systèmes absolument contradictoires, et un troisième qui flotte incertain entre les deux autres ; tant que la philosophie, au lieu d'élever une seule pyramide au pied de laquelle elle réunirait l'humanité entière, en élève deux diamétralement opposées, et au milieu une troisième, qui, placée entre celles du spiritualisme et du matérialisme, n'a pas de lumière propre, et ne réfléchit qu'une clarté douteuse et blafarde: triste mélange de cette lumière si belle qui brille au sommet de la première, et semble convier l'humanité à une fête éternelle, et de la lueur rougeâtre de ce bûcher funèbre du matérialisme, qui n'éclaire que des ruines et des tombeaux.

Ainsi, la philosophie est aujourd'hui impuissante à nous donner cette pensée générale, rayonnant d'un tel éclat de vérité, qu'elle soit acceptée par tous les hommes.

Ainsi, le temps n'est pas prêt encore à nous ouvrir l'accès d'une nouvelle ère organique.

Mais, si tout moyen de coordination nous échappe, la science sociale devient impossible : elle ne serait donc qu'un vain fantôme qui s'évanouirait au moment où nous allions l'aborder. Non, il n'en sera pas ainsi : nous irons chercher, dans une région inférieure, ce lien moral qui doit embrasser l'humanité entière.

Il ne suffit pas d'avoir constaté cette anarchie intellectuelle qui divise les hommes, et qui, après les avoir rangés sous trois grands étendards de couleurs si différentes, les éparpille, pour ainsi dire, en une multitude de sectes arborant chacune des bannières aux nuances

les plus variées et les plus bizarres ; il nous faut encore reconnaître les effets de cette variété de croyances sur l'état social. — Tel sera le sujet du chapitre suivant.

— Ici se termine notre excursion dans le domaine des sciences. Avant de le quitter, jetons un coup-d'œil sur les résultats obtenus, et présentons une dernière réflexion sur l'éducation générale.

Nous avons complété l'étude des faits humains, et nous les avons tous vus se plier sous la loi de l'*intérêt* bien entendu, qui a reçu ainsi une nouvelle confirmation; nous avons reconnu comment cette loi générale, supérieure à toutes les autres, se retrouve dans la *loi* si remarquable du *progrès;* nous avons démontré ensuite que la loi morale se formule en un texte unique et tellement clair, qu'il suffit à lui seul pour guider les hommes en quelque circonstance que ce soit; bien plus, que tout autre texte secondaire, particulier, explicatif ou interprétatif, ne peut être qu'une cause d'erreur; enfin, nous avons vu l'humanité divisée en trois grandes opinions philosophiques : nous comprenons dans cette expression générale les croyances religieuses.

§ 3. — Résumé sur l'éducation.

72. Il nous reste à dire, sur l'éducation générale, que l'enseignement de la philosophie aura lieu à la fin des études, à l'époque où les élèves auront acquis la plénitude de leur raison, soit par l'enseignement pratique des choses de la vie, soit parce qu'ils auront déjà parcouru le cercle entier des connaissances humaines.

L'enseignement de la philosophie prendra une année environ; mais elle demeurera, pour la vie entière, le sujet des méditations d'hommes à qui une excellente éducation aura appris à penser. Cette impulsion donnée à l'âme ne se perd plus, car elle devient un besoin de l'intelligence que ne sauraient absorber les plaisirs matériels, et qui aime à en poursuivre de plus délicats et de plus purs dans les régions de l'idéal.

L'éducation, telle que nous venons de l'esquisser, commencerait à l'âge de sept ans environ, et se terminerait à vingt ans.

Réduite à l'étude des sciences vraies, dégagée de toutes les superfluités qui prennent aujourd'hui tant de temps à la jeunesse, deux ou trois heures d'étude par jour suffiraient à l'éducation générale. Il resterait beaucoup de temps pour habituer les jeunes gens aux divers travaux de l'industrie auxquels on les utiliserait de bonne heure, sans abuser, comme aujourd'hui, de leurs forces. En leur faisant parcourir les divers ateliers industriels, on les préparerait à l'éducation professionnelle, qui commencerait à cet âge où se dessinent les vocations ou les aptitudes, c'est-à-dire vers la quinzième année, époque où, par l'éducation générale, les enfants auraient effleuré à peu près toutes les branches des connaissances humaines, soit théoriques, soit pratiques.

73. *Education professionnelle.* — Au moyen de l'éducation générale, on aura donné aux facultés humaines un développement intégral (16); on aura fait naître l'occasion de se manifester pour celle des facultés qui domine dans l'organisation de chaque individu. Cette manifestation déterminera le choix de la

de fréquentes prières, de nombreuses actions de grâces, et chanter ses louanges; de le voir s'imposer des *privations*, des mortifications, de *rudes pénitences* pour des fautes où il tombe au moins sept fois le jour, par suite de ses imperfections, de son penchant au mal, entretenu, excité par un être surnaturel et méchant que Dieu a déchaîné sur l'espèce humaine. Si, enfin, la satisfaction de nos tendances naturelles, si les plaisirs des sens étaient, pour la plupart, des crimes en eux-mêmes, il est évident que le but social serait tout marqué.

Les prêtres étant, aux yeux de tous, les ministres de l'Etre suprême, du milieu des hommes surgirait une autorité sainte, l'autorité la plus respectable, la plus forte qui puisse exister sur la terre, puisqu'elle émanerait du ciel. Toutes les volontés se courberaient, sans murmure, sans contradiction aucune, sous cette autorité que l'homme n'aurait pas créée et qui viendrait directement de Dieu. La société serait gouvernée théocratiquement, et la plus parfaite harmonie y règnerait : les biens terrestres seraient choses viles; on s'inquièterait peu d'alléger, par l'invention des machines et par des perfectionnements industriels, la rude tâche du travail imposé à l'homme comme punition, comme moyen de gagner le ciel par de lourdes pénitences. Les biens de ce monde seraient méprisés par un peuple qui aurait ses regards sans cesse tournés vers les biens célestes.

Un tel pays serait gouverné, serait administré comme un vaste monastère, à part la vie contemplative et les vœux de chasteté; car il faudrait bien que le monde se perpétuât et qu'on travaillât pour vivre. Le pape serait l'empereur du globe.

La pensée philosophique est-elle que l'humanité entière est régie par des lois fatales contre lesquelles elle ne peut rien, que tout est écrit d'avance dans le ciel?

Alors, les hommes envisageraient d'un œil indifférent tous les événements possibles : toute forme de société existante serait bonne, puisqu'elle serait dans les décrets immuables de la providence. A cette forme pourront en succéder d'autres pires ou meilleures, relativement aux hommes; mais ils ne feront rien pour prévenir un changement mauvais et en faciliter un bon, car les lois fatales les feront nécessairement passer par les conditions sociales prévues dans le livre du destin.

Si cette doctrine appartient à une religion révélée, les prêtres seront nécessairement encore les chefs des nations. Le calife ou le grand muphti sera l'empereur des croyants.

Si la pensée philosophique est le spiritualisme, c'est-à-dire la croyance à un Dieu, à l'immortalité de l'âme et à des peines et des récompenses après cette vie, les hommes pourront regarder cette terre, les uns, comme un lieu d'expiation; les autres, comme un lieu d'épreuves : et le but social différera dans les deux cas.

D'autres spiritualistes ne verront en ce monde qu'un théâtre où le bien et le mal se disputent l'empire : ils feront tous leurs efforts pour échapper à celui-ci et pour favoriser les développements de celui-là; en un mot, ils s'appliqueront à jouir le plus possible des plaisirs de l'existence.

Il en sera de même, et, à plus forte raison, des matérialistes. Ce monde étant le lieu où doit se dérouler tout entière la destinée humaine, tous leurs soins auront pour objet de s'assurer, autant que possible, les courts instants de bonheur qu'il leur est donné de

goûter à jamais sur cette terre; et ces soins seront entourés d'une sollicitude d'autant plus grande, que ce bonheur est plus fugitif et plus fragile. Le présent sera tout pour eux, l'avenir est à leurs yeux le néant.

Les sceptiques apporteront aussi tous leurs soins à la jouissance des biens de ce monde, car ils ne savent s'ils doivent survivre aux choses d'ici-bas.

Toutes ces croyances se croisent dans l'état actuel de notre civilisation. Il en résulterait au moins trois buts sociaux : pour les uns, les biens terrestres doivent être sacrifiés à ceux qu'on attend dans une autre vie ; pour les autres, esclaves et jouets de la fatalité, ils ne se mettront nullement en peine de se proposer un but social : ils s'abandonneront au destin qui les entraîne; enfin, pour les derniers, la jouissance la plus entière des biens de ce monde, sera le but de tous leurs désirs et de tous leurs efforts.

§ 2. — Quelle croyance marquera le but social?

75. Au milieu de cette anarchie de croyances poussant la société dans trois directions différentes, laquelle faudra-t-il suivre ?

Qui aura droit de donner la direction ? La majorité, répondra-t-on peut-être.

Ainsi, la majorité pourra forcer une minorité épicurienne à sacrifier son bonheur terrestre à une vie future à laquelle elle ne croit pas, ou qui, à ses yeux, n'exige pas ce sacrifice; ou bien, la majorité obligera la minorité à des joies profanes, elle qui veut faire pénitence, se macérer, se mortifier pour apaiser un Dieu courroucé et vengeur; ou bien encore, une majo-

rité fataliste voudra plonger l'humanité entière dans une torpeur apathique.

Il suffit d'énoncer de pareilles propositions pour en faire sentir toute l'injustice. Que faire, cependant?

76. *Tentatives religieuses.* — C'est pour surmonter cette grave difficulté, que les saint-simoniens voulaient fermer l'ère critique en donnant au monde une nouvelle religion; mais, aujourd'hui, l'humanité, avant d'obéir à des hiérophantes nouveaux, demande d'abord à vérifier leurs lettres de créance. Or, le panthéisme saint-simonien n'est qu'une des nombreuses sectes philosophiques dont il a été parlé.

Dans le même objet, Fourier nous présente sa métempsycose; elle ne saurait supporter l'examen sérieux de la raison.

Il en est de même de la métempsycose de M. Pierre Leroux, qui, inférieure en cela à celle de Fourier, tue le *moi* à chaque transformation, et enlèverait à l'humanité les consolations qu'elle demande au dogme religieux. Qu'importe, en effet, cette *essence* qui animerait successivement de nouvelles enveloppes matérielles, sans que le souvenir vînt rattacher entre elles des existences dès lors complétement étrangères les unes aux autres?

Certains publicistes modernes nous prêchent le *sentiment religieux;* mais lequel? Est-ce celui de la religion chrétienne? Les uns l'admettent dans toute son orthodoxie actuelle; les autres, comme Châteaubriant et Lamennais, veulent qu'elle se transforme et s'harmonise avec les idées du siècle; d'autres, comme M. Guizot, je crois, veulent que toutes les sectes chrétiennes se réunissent en une seule. Est-ce celui de

la religion naturelle? Mais ce sentiment a autant de nuances que la philosophie de sectes. Et puis, il ne suffit pas de prêcher et de vouloir; il faut convaincre, il faut ramener tous les hommes à l'unité de croyances. Combien nous sommes éloignés de là !

77. *Anarchie philosophique et religieuse; unité morale.* —Heureusement du sein de ce chaos intellectuel, s'élève une vive lumière, celle de la loi morale. On peut disputer sur la source, sur l'origine de cette loi; mais il n'y a pas de système philosophique qui, en dernière analyse, ne soit forcé de reconnaître que la loi morale est tout entière dans la double maxime

Ne fais pas à autrui........

Fais à autrui.......

Ainsi, anarchie sous le rapport philosophique ou religieux, mais *unité* sous le rapport *moral*.

Cette unité est infiniment précieuse, puisque la loi morale a pour objet de régler tous les rapports des hommes entre eux.

Or, cette loi va promptement terminer la querelle entre les divers systèmes religieux et philosophiques, se disputant le droit de donner l'impulsion sociale.

Elle nous dira que personne n'a le droit d'imposer à autrui ses croyances, parce que personne ne voudrait les recevoir ainsi d'autorité.

Une assez vieille expérience nous apprend, d'ailleurs, que les idées ne peuvent être comprimées qu'à condition d'une réaction plus ou moins terrible; qu'une compression momentanée ne fait que des martyrs ou des hypocrites, parce qu'il est impossible de forcer un homme à abdiquer ses convictions. Galilée fit amende honorable, et ne put s'empêcher de

protester par cette exclamation : *E pure si muove !*

La liberté de conscience est donc un droit absolu qui ne se calcule pas sur des chiffres de majorité ou de minorité.

D'un autre côté, tous les hommes sont amoureux de la vérité, et ceux qui suivent l'erreur sont loin de croire avoir embrassé sa plus cruelle ennemie.

Ainsi, des croyances qui luttent entre elles ont pour premier défaut de ne montrer ni les unes ni les autres la vérité dans tout son éclat. Que chacun fasse tous ses efforts pour déchirer les voiles qui la couvrent, et que pour cela on abandonne librement au monde la dispute des hautes questions religieuses et philosophiques : de ce choc des croyances et des opinions diverses, jaillira un jour cette vérité radieuse, devant laquelle s'inclineront toutes les intelligences.

78. *La loi morale marquera le but social.* — En attendant, la science sociale ne peut proclamer qu'une seule pensée synthétique, parce que c'est la seule qui soit acceptée par tous les hommes, la loi de *l'intérêt bien entendu :* cette loi, qui se traduit en un seul mot, *æquitas*, *équité*, *égalité*, parce qu'elle assure à tous une complète, une égale jouissance de leurs droits.

Or, cette loi a bientôt marqué le but social : la libre expansion de toutes les personnalités (24); en d'autres termes, *la plus grande somme de bien-être pour tous, ou du moins pour le plus grand nombre possible.*

Là nous conduit la pente de tous nos mobiles instinctifs, là est le but que nous montre notre raison, là est, enfin, la plus complète application de la loi d'équité.

Libre ensuite, à ceux qui le voudront, de se morti-

fier, de s'imposer des privations volontaires et de rudes travaux, ou de s'abandonner à une inexorable fatalité. Tandis que, si l'on soumettait tout le monde à ces privations, à ces rudes travaux, à cette apathie fataliste, on comprimerait nécessairement la liberté de tous ceux qui pensent autrement.

§ 3. — Sanction de la loi morale.

79. Dans un ordre de choses inférieur, la pensée religieuse et philosophique a encore une grande influence.

La loi morale porte en elle-même sa *sanction*, car l'intérêt bien entendu de la société, est de réprimer les transgressions à la loi morale par des moyens que nous n'avons pas à examiner ici, et de les prévenir par la menace de certaines pénalités.

Voilà pour les méfaits que la société découvre ; mais pour ceux qui lui échappent, elle reste désarmée : il n'y a pas de sanction.

Toutes les religions révélées, et la plupart des systèmes spiritualistes offrent une sanction morale qui atteint les méfaits et les crimes les plus cachés : cette sanction est dans le dogme des peines et des récompenses de la vie future.

Cette sanction n'existe pas pour le matérialiste, elle n'existe qu'à demi pour le sceptique.

Ce défaut de sanction est un malheur; c'est une raison de plus pour désirer de voir s'établir l'unité religieuse ou philosophique autour du dogme des peines et des récompenses dans une autre vie.

Il n'y a d'autre moyen d'y arriver que de donner la plus vive impulsion aux sciences philosophiques; elles

seules pourront faire briller la vérité d'un tel éclat qu'elle pénètrera dans toutes les consciences sans exception.

En attendant, il faut se hâter d'employer le seul moyen de moralisation qui soit immédiatement à la disposition des hommes, le progrès social (65).

Ne peut-on pas, en effet, concevoir un ordre de choses tellement organisé, que tous les intérêts particuliers seraient harmonisés entre eux, et convergeraient tous vers un même but, l'intérêt général? un ordre de choses où, la misère et les privations ôtées du milieu social, on verrait disparaître les délits et les crimes avec leurs causes habituelles? un ordre de choses tellement ordonné, que les moyens de violer la loi morale disparaîtraient en même temps que les occasions? un ordre de choses tel, enfin, que le crime ne trouverait pas d'ombre ou des retraites secrètes pour échapper aux regards des hommes?

Alors, le mal moral s'évanouirait, ou il serait réduit à ces mouvements violents de passions qu'on ne pourrait comprimer; exceptions heureusement assez rares.

Ce moyen de moralisation vaut mieux mille fois que toutes les sanctions imaginables. Rendre presque impossible la violation de la loi morale, c'est se proposer un résultat bien autrement supérieur à celui qu'on peut atteindre par la répression et la punition des méfaits. Ce moyen vaut mieux encore, parce qu'il est en notre pouvoir et que l'autre peut nous échapper.

Chercher l'état social où cet heureux résultat pourrait être obtenu et tendre de toutes ses forces vers ce but dès qu'il aura été marqué, tel est l'objet de la science sociale; il n'est qu'une des conditions du but social : *le plus grand bonheur de l'humanité*.

CHAPITRE VII.

LA LOI DE L'INTÉRÊT BIEN ENTENDU SUFFIT-ELLE A L'HARMONIE SOCIALE?

80. Non, disent les saint-simoniens; pour qu'il y ait harmonie, il faut que les hommes s'inspirent un amour général et réciproque, que cet amour se reporte principalement sur leurs chefs, et que ceux-ci, reliés dans la hiérarchie par ce même sentiment d'amour, concourent, avec le chef suprême, à la coordination, à l'harmonisation des rapports sociaux.

Non, disent les fouriéristes; l'harmonie ne peut naître que du jeu de la gamme passionnelle. Les hommes, inégaux entre eux, diffèrent en aptitudes, en goûts, en passions, à peu près comme les notes de la gamme musicale rendent des sons différents. Il ne s'agit plus que de savoir accorder les tons divers que forment les divers caractères humains, pour que les rapports des hommes entre eux ne soient qu'une perpétuelle et harmonieuse symphonie.

Mais cet amour général, et surtout cette disposition à l'*obéissance la plus absolue*, où les saint-simoniens les ont-ils jamais rencontrés, si ce n'est dans leurs rêveries philosophiques?

Et cette gamme passionnelle? Comment les fouriéristes ne voient-ils pas qu'ils prennent une prétendue analogie, une fiction véritable pour une réalité?

Une erreur non moins grande de ces deux écoles, c'est leur invocation à *la sainte inégalité.*

Etrange principe qui viendrait donner un démenti à la *loi du progrès!* Car c'est par l'action incessante de cette loi que les masses populaires ont traversé successivement les diverses phases de l'oppression, pour arriver à la condition d'hommes libres; c'est après avoir subi le joug de la plus dégradante inégalité, qu'ils en sont venus à proclamer, enfin, ce grand principe de l'*égalité sociale.* On ferait plutôt remonter un fleuve vers sa source, qu'on ne refoulerait dans le silence cette voix imposante du peuple, annonçant l'affranchissement de l'humanité : car toute vérité qu'elle a une fois fait retentir dans le monde, est devenue impérissable.

81. *De la loi du dévouement.* — Quelques publicistes regardent le dévouement général, la charité, la fraternité, comme les seuls moyens d'harmonisation sociale.

Ici nous approchons de la vérité: car le dévouement, la charité, la fraternité, ne sont que trois formes de la loi de l'intérêt bien entendu. Mais il y a encore de l'erreur, parce qu'il ne suffit pas de dire aux hommes : Dévouez-vous les uns pour les autres, secourez-vous réciproquement, aimez-vous comme des frères; il ne suffit pas de le leur prêcher, pour qu'ils le fassent.

Le dévouement est le plus haut degré d'énergie de ceux de nos mobiles instinctifs qui portent à la bienveillance envers autrui : tels sont les mobiles 1, 2, 3, 24, 26, 36 et 37 du tableau n° 12. Ce développement

extrême de nos mobiles bienveillants, est par malheur une trop rare exception ; ce qui est plus rare encore, c'est que dans le même homme ils aient *tous* acquis ce haut degré de développement. Et comme, dans les masses humaines, la plupart des mobiles sont ou à l'état que nous avons appelé normal ou à l'état de dépression (2e et 1re colonne du tableau n° 12), il en résulte un défaut général d'énergie dans ces mobiles, lequel place la loi du dévouement en dehors de la trop faible humanité.

L'éducation peut sans doute aider à l'expansion de nos mobiles bienveillants ; elle peut même établir en nous des mobiles rationnels ou artificiels, qui favorisent le développement de nos mobiles instinctifs ; mais ni la raison ni l'éducation ne pourront jamais suppléer le défaut de force ou d'énergie ; car, si l'une et l'autre peuvent donner une direction particulière aux forces qui sont dans notre nature, et les développer, elles ne peuvent, ni l'une ni l'autre, créer des forces qui n'existeraient pas. Ainsi, les hommes capables de dévouement formeront toujours une faible minorité.

Tel est le vice radical de la loi du *dévouement absolu :* elle suppose chez *tous les hommes* des forces internes élevées à une haute puissance, ce qui n'est pas.

On voit que nous adoptons l'hypothèse assez généralement admise, de forces internes, ayant chacune des manifestations particulières que nous appelons mobiles instinctifs. En supposant que notre âme, au lieu de contenir des forces distinctes et multiples, ne soit qu'une force unique, il n'en resterait pas moins que cette force est en général susceptible de prendre les diverses directions indiquées par le tableau de nos mobiles, et que, dans chaque homme, elle a une pré-

disposition à suivre plus particulièrement telle ou telle direction, et, enfin, qu'elle est susceptible d'un développement plus ou moins étendu selon son intensité originelle; mais l'éducation ne peut pas ajouter à cette force, elle ne peut qu'en faciliter ou diriger le développement dans une ou plusieurs des directions signalées par le tableau des mobiles; s'il en était autrement, il faudrait dire que l'éducation pourrait donner à tous les hommes des tendances égales, et une égale force de caractère ou de volonté, ce qui n'est pas : ce serait reproduire, en un sens, le système tombé de Jacotot. Ainsi, quelque hypothèse qu'on admette, celle du dévouement absolu sera toujours une erreur.

L'erreur ne consiste pas à proclamer le dévouement comme la règle de nos actions, mais à considérer cette loi comme devant exercer réellement son empire sur tous les faits humains; car la loi de l'intérêt bien entendu comprend la loi du dévouement, ou plutôt celle-ci n'est que l'application entière et complète de celle-là.

Entre nous et ceux qui regardent le dévouement comme la loi de l'avenir, il n'y a pas, à proprement parler, de différence de doctrine, mais une appréciation différente des faits.

Ainsi qu'eux, nous regardons le dévouement comme l'expression la plus sublime de la morale. Si nous nous bornions au rôle de moraliste, nous montrerions aussi le dévouement comme le but moral vers lequel doivent tendre tous nos efforts; nous voudrions que l'éducation ne le perdît jamais de vue, et qu'elle exerçât dans cette direction sa puissance de développement sur nos bonnes tendances, parce que c'est le moyen de pousser plus sûrement quelques hommes vers le but,

et de faire que les autres en approchent le plus possible.

Mais cette sublimité même de la loi du dévouement, comparée à la faiblesse de notre nature, nous force à reconnaître que les hommes se disséminent sur cette route escarpée du dévouement. A l'entrée, s'agiteront vainement les masses : un petit nombre la graviront jusqu'à une certaine hauteur, quelques-uns pourront seuls atteindre au sommet.

Porter la science sociale au point culminant, c'est se perdre dans l'idéal; la placer dans la région inférieure, l'accommoder à la multitude, tout en tenant compte des efforts de ceux qui s'en détachent, et qui devancent leurs compagnons dans la voie d'une moralité parfaite, c'est rester dans le vrai, c'est travailler pour l'humanité entière.

De là, deux écoles sociales : la première, siégeant sur les hauts lieux ou planant dans les régions de l'idéal, ne voit l'homme que dans l'humanité; car le dévouement, c'est le sacrifice de la vie individuelle à la vie collective. Les hommes dévoués ne vivent pas en eux et pour eux, mais dans leurs semblables et pour la société. Le dévouement, c'est l'absorption de l'individu dans la masse, de l'homme dans l'humanité. La science sociale basée sur le dévouement ne considère l'homme que comme une simple fraction : l'humanité ou tout au moins la patrie, voilà son unité. Si elle tient compte des individus, c'est à la manière des mathématiciens, qui sont forcés de calculer une certaine série de fractions pour obtenir des résultats rigoureux, mais qui les négligent dans leurs raisonnements, dans leurs opérations générales. Ainsi, les socialistes du dévouement descendront, dans les applications de détail, de

l'humanité à l'état, à la commune, à la famille, à l'individu; mais, dans leurs théories, dans leurs spéculations générales, ils négligeront un ou deux termes fractionnaires.

La seconde école prend l'homme pour unité, pour point de départ : elle s'occupe du libre développement de l'individu, elle le suit à travers les unités d'ordre de plus en plus élevé, sans jamais l'y perdre ou l'y confondre; elle veille à ce que les évolutions individuelles soient libres et intégrales au milieu de ces unités de plus en plus grandes : la famille, la commune, l'état, le monde. Elle s'efforce de coordonner ces unités diverses, d'en régulariser, d'en harmoniser le jeu, mais en prenant toujours l'homme pour unité fondamentale, en faisant des besoins, des droits individuels, la base et la règle de l'organisation sociale. Ne sacrifiant jamais l'individu à la société, elle ne sacrifie pas davantage celle-ci à celui-là, car la société n'est qu'une agrégation d'individus : or, chaque unité restant entière, le total conserve toute sa valeur.

On pourrait, en deux mots, caractériser chacune de ces deux écoles : la première conduit à l'absorption des individualités dans le tout, à une sorte de panthéisme social ; la seconde tient pour le respect des individualités harmonisées, mais non confondues dans le tout.

Cette différence tranchée qui sépare les deux écoles, implique des solutions bien différentes du problème social, ainsi que nous le reconnaîtrons dans la suite de ces études. Nous n'avons pas besoin de dire que nous nous inscrivons dans la seconde école.

82. *De l'intérêt bien entendu.* — Revenant donc à notre question : la loi de l'intérêt bien entendu a-t-elle

puissance d'établir l'harmonie sociale? nous retournons à l'homme tel que nous le connaissons; et, convaincu que de nouvelles organisations sociales ne changeront pas sa nature, son organisation propre, nous en concluons que, dans l'avenir comme par le passé, les hommes obéiront aux impulsions de leurs mobiles, et que, dans la voie du dévouement, ils s'arrêteront là où la force d'impulsion leur fera défaut; que, par conséquent, le plus grand nombre des hommes sollicités trop vivement par leurs intérêts acuels ou immédiats, sacrifieront souvent à ceux-ci leurs intérêts médiats ou contingents, s'écartant ainsi en sens divers de la ligne de conduite que leur trace la loi sociale.

Ainsi donc, va-t-on s'écrier : cette loi de l'intérêt bien entendu n'a pas puissance d'harmoniser les rapports des hommes entre eux. Qu'importe alors cette loi?

Supposons, et cette comparaison rendra notre réponse plus facile à saisir, supposons que le lieu où se déploie l'activité humaine, puisse être comparé à un vaste espace, entièrement divisé en une multitude de bandes parallèles et égales, semblables à des routes contigües représentant le passage des hommes dans cette vie. Si chacun se renferme dans sa voie, et si tous marchent ainsi de concert vers le but social, il y a évidemment complète harmonie; car chacun va où l'appelle son intérêt, sans jamais empiéter sur les intérêts de ses voisins. C'est la plus exacte application de la règle de l'intérêt bien entendu.

Mais qu'un homme, se laissant emporter par ses passions, veuille empiéter sur les droits des autres hommes; c'est alors comme s'il étendait de droite et de gauche sa bande d'abord parallèle, écartant les lignes

qui en traçaient les bords et leur donnant une inclinaison plus ou moins grande aux dépens des bandes voisines. Celles-ci éprouveront alors une compression qui les fera dévier, ou qui les obligera à se resserrer de tout l'espace conquis par l'homme qui usurpe une trop grande place. On voit que ces déviations et ces compressions seront d'autant plus considérables, que le nombre d'usurpateurs sera plus grand : il peut être tel ce nombre, et l'usurpation de chacun d'eux tellement démesurée, que les masses, qui sans cela auraient pu se mouvoir à l'aise dans leurs routes droites et larges, se trouveraient réduites à parcourir des sentiers étroits et sinueux ; et que les individus trop faibles qui auraient subi une compression trop forte, verraient leur sentier, devenant toujours plus étroit, se terminer en une pointe aigüe, où leur marche serait arrêtée : ce sont ceux que les privations et la misère jettent hors de la carrière avant qu'ils aient pu la parcourir.

Tel est l'état de choses dans les vieilles sociétés : l'aristocratie s'avance dans la vie sociale, en suivant des routes grandes et larges, ou plutôt en parcourant des espaces s'élargissant sans cesse ; tandis que le grand nombre voit sa carrière réduite aux proportions d'un chemin ou de sentiers plus moins étroits, depuis celui où il y a place encore pour passer, jusqu'à celui qui se perd entre des routes qui viennent le couper.

Tel est l'effet des passions usurpatrices : la loi sociale est ici complétement méconnue.

Mais, supposons qu'à la première usurpation, les hommes, avertis par la compression qu'ils en ressentent, y résistent ; l'usurpation devient impossible, ou tout au plus n'est que momentanée. L'homme ou les hommes qui ont voulu élargir leurs voies pour empié-

ter sur celles des autres, se trouvent ainsi ramenés au parallélisme. D'où viendra cette force de résistance? Evidemment de la loi de l'intérêt bien entendu, qui s'oppose à ce qu'un homme viole le droit des autres, et qui montre à ceux-ci l'intérêt, le droit qu'ils ont de résister à toute tentative d'empiétement. Or, si tous les hommes, sentinelles vigilantes, se tiennent prêts à repousser toute agression usurpatrice, ils parcourront sans obstacle ces bandes parallèles, image de l'harmonie sociale. C'est, sous une autre figure, ce que nous avons dit, n°s 44 et 46, de l'équilibre des passions.

Ainsi, la loi morale trace à tous les hommes cette marche parallèle qui leur permet de parcourir, sans obstacle et dans la plus parfaite harmonie, la carrière de la vie sociale; et en même temps elle indique les moyens de maintenir ce parallélisme, et de s'opposer à toute usurpation qui troublerait l'harmonieuse disposition de ces lignes.

Pourquoi, dira-t-on, n'en a-t-il jamais été ainsi; pourquoi cette marche parallèle de l'humanité, pourquoi cet équilibre des passions n'ont-ils jamais été observés? Ne serait-ce pas que cette loi de l'intérêt bien entendu est impuissante?

Non : c'est à l'ignorance qu'est due l'inobservation de la loi sociale.

Car, si l'on comprend que la loi de l'*intérêt*, est de l'essence même d'un être intelligent, que l'on ne saurait concevoir, agissant de propos délibéré dans l'intention de se nuire, on doit voir aussi que cet *intérêt*, pour être *bien compris*, exige le secours de la *raison*, de cette faculté essentiellement perfectible, et qui a dû partir de l'obscurité la plus profonde avant de s'épanouir à la lumière.

C'est l'ignorance qui a laissé commettre les premiers empiétements. Ils se sont formés peu à peu, ne faisant sentir que faiblement leurs effets, et ont ainsi pris possession de l'état social. Puis, lorsque l'inégalité de conditions se fut établie, et que les effets en furent sentis par tous, l'ignorance consacra cette inégalité. L'aristocratie ignorante regarda comme son domaine légitime, cette large place qu'elle s'était faite dans la vie, et la multitude, plus ignorante encore, resserrée dans ses étroits sentiers, crut qu'elle subissait une nécessité sociale. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore les boyards regardent leur propriété sur des serfs comme un droit, et ceux-ci, leur servitude comme un résultat nécessaire de leur naissance : ils croient qu'ils sont nés pour servir, comme leurs maîtres pour commander.

En France, cette ignorance existe encore sur quelques points ; mais les masses ont vu percer la vérité à travers cette erreur, autrefois commune. De là le sentiment d'égalité et une tendance désormais invincible vers ce but social.

Ainsi, répandre l'instruction dans les profondeurs de la masse populaire, c'est s'avancer sûrement vers l'état d'égalité sociale ; car, évidemment, à mesure que les hommes arriveront à connaître leurs droits, ils en exigeront l'exercice, et lorsqu'une éducation complète leur aura fait connaître ces droits dans toute leur étendue, ils voudront aussitôt en jouir sans restriction aucune (*a*).

(*a*) Nous venons de parler d'aristocratie usurpatrice, d'égalité sociale ; mais qu'on ne se hâte pas de tirer les conséquences absolues que ces mots paraissent renfermer. Nous sommes encore dans la région des abstractions pures ; lorsque de la théorie absolue nous passerons à

La simplicité des formes sociales est encore un des puissants moyens de maintenir l'harmonie parmi les hommes; car, alors, il leur serait plus facile de découvrir toute entreprise d'usurpation, qui sans cela pourrait se glisser inaperçue, et n'être réprimée que tardivement. En effet, les résultats de ces usurpations divisés entre une multitude de familles, ne peuvent être sentis que lorsque les empiétements du petit nombre sont déjà considérables. Mais, lorsque les hommes peuvent reconnaître, en toute circonstance, en quoi la conduite de leurs semblables peut leur nuire médiatement ou immédiatement, l'intérêt de tous s'oppose aussitôt, et avec une force irrésistible, aux entreprises usurpatrices de quelques-uns.

L'association est un autre moyen d'harmonie, parce que les hommes sans cesse en présence se surveillent réciproquement, et que toute tentative d'usurpation est bientôt signalée, reconnue et réprimée. L'association a en outre pour effet de diminuer l'opposition des intérêts actuels avec les intérêts contingents, opposition qui est la cause la plus habituelle et la plus énergique des perturbations sociales. Nous insisterons plus loin, d'une manière toute spéciale, sur cet effet de l'association.

En résumé, l'instruction générale, la simplicité des formes de l'état social et l'association des hommes, convergent toutes trois vers le même objet, l'harmonie sociale, et doivent nécessairement la réaliser.

A la vérité, les passions humaines viendront sans

l'application aux faits actuels, à la pratique de la science sociale, nous déterminerons d'une manière rigoureuse la valeur de ces mêmes mots.

cesse imprimer un mouvement d'ondulation à ces lignes droites et parallèles, par lesquelles nous nous représentons la marche harmonique des hommes dans l'état de société ; mais qu'importe, si des réactions égales aux impulsions ramènent sans cesse le parallélisme. Il faut même ce mouvement des passions, pour faire disparaître une froide et monotone régularité qui jetterait une teinte d'ennui sur la société des hommes. Ainsi, qu'une harpe éolienne aux cordes parallèles soit plongée au sein d'une atmosphère tranquille, elle reste dans une silencieuse immobilité; mais, que l'air s'agite au souffle des vents, et ces cordes, jusque là immobiles, entrent en vibration et font entendre cette harmonie suave, cette vague mélodie des concerts célestes qui inondent l'âme d'émotions douces et variées : tel le souffle des passions, agitant les masses humaines, vient leur donner le mouvement et la vie.

TITRE II.

PREMIERS PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TRANSITION.

83. L'objet principal de nos études, dans le premier titre, a été de dégager, des faits généraux de l'humanité, la loi qui doit les coordonner entre eux, la pensée synthétique qui doit dominer la science sociale et nous guider dans nos recherches ultérieures.

Nous nous proposons, dans ce deuxième titre, d'étudier des faits d'un ordre secondaire, d'aborder les faits spéciaux de l'économie politique, pour en dégager également une ou plusieurs lois régulatrices.

Nous venons de planer dans les régions de la philosophie, il faut maintenant nous abaisser vers les faits matériels. Après avoir considéré l'homme en lui-même, dans sa nature, et dans ses rapports généraux avec le monde extérieur, considérons-le maintenant aux prises avec la matière; voyons comment il en va faire sortir la *richesse*, c'est-à-dire ces choses qu'il doit approprier à la satisfaction de ses besoins.

Mais un obstacle qu'il semble impossible de franchir, se montre à l'entrée de cette carrière nouvelle. Tout-à-l'heure, l'homme, les hommes en général, c'est-

à-dire une sorte d'abstraction, tel était l'objet de nos spéculations philosophiques; maintenant nos regards se portent sur des millions d'hommes, d'individus réels, dont la grande masse a inspiré à un homme célèbre cette juste et poétique lamentation :

« Si l'on comptait toutes les souffrances que, depuis des siècles et des siècles, le peuple a endurées sur la surface du globe, non par une suite des lois de la nature, mais des vices de la société, le nombre en égalerait celui des brins d'herbe qui couvrent la terre humectée de ses pleurs.

» En sera-t-il donc toujours ainsi?

» Cette multitude est-elle destinée à parcourir perpétuellement le cercle des mêmes douleurs? n'a-t-elle rien à attendre de l'avenir? sur tous les points de la route tracée pour elle à travers le temps, ne sortira-t-il jamais de ses entrailles qu'un lamentable cri de détresse? y a-t-il en elle ou hors d'elle quelque nécessité fatale qui doive, jusqu'à la fin, lui interdire un état meilleur? le Père céleste l'a-t-il condamnée à souffrir également toujours?

» Ne le pensez pas, ce serait blasphémer en vous-même. » (Lamennais, *Livre du peuple*.)

Eh bien, de nombreuses voix ont proféré le blasphème; de savants économistes ont accusé les lois de la nature, ont condamné l'humanité presque entière à des souffrances éternelles : selon eux, une loi fatale rend toute amélioration impossible; cette loi est celle de l'accroissement de la population, loi matérielle qui doit rendre inutile la loi sociale que nous avons proclamée, cette loi qui veut l'égalité de conditions pour tous les hommes; car ce serait l'égalité de misères qu'il s'agirait d'étendre à toutes les familles, parce qu'il n'y

a pas place pour tous au banquet de la vie. Et si l'industrie, à force de prodiges et de travaux, parvenait à y placer, pour un temps, à chacun son couvert, la population, débordant aussitôt, ramènerait rapidement l'égalité de misères.

A quoi bon alors la science sociale, si elle n'a d'autres promesses à faire à l'humanité qu'une égalité de misères et de souffrances? Ne vaut-il pas mieux qu'elle se taise, qu'elle laisse aux hommes l'espérance, dussent les lois fatales qui président à leurs destinées s'opposer éternellement à la réalisation de ces rêves d'un avenir meilleur?

La science, avons-nous dit (21), a précisément pour objet de restreindre le domaine de la fatalité; l'économie publique manquerait-elle à cette haute mission de la science? Avant de nous abandonner à un désespérant pessimisme, abordons ces questions redoutables :

Voyons si la loi de la population est une de ces lois fatales sous lesquelles l'homme ne peut que courber la tête avec résignation ;

Voyons ensuite s'il est vrai qu'il n'y ait pas place pour tous au banquet de la vie ;

Et, si de consolantes vérités nous apparaissent, entrons résolument dans le champ des phénomènes économiques.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA POPULATION.

84. L'imprévoyante nature distribue partout la vie avec profusion, et ne donne qu'avec parcimonie les moyens de l'entretenir et de la développer.

Dans les végétaux, les germes abondent à tel point, qu'une seule plante, un seul arbre couvrirait, au bout de quelques années, le globe entier, si l'espace ne lui était disputé par les autres espèces, prêtes aussi à envahir la terre.

Même pullulation désordonnée chez les animaux, et même impossibilité de développement pour le plus grand nombre de germes. Une seule espèce de poissons peuplerait les rivières et les mers; une même espèce de quadrupèdes remplirait les forêts et la terre, si les diverses espèces ne se disputaient entre elles et l'espace et la vie; car les animaux se ruent les uns sur les autres, s'entre-déchirent et s'entre-dévorent.

L'homme, enfin, subit la loi commune. S'il s'est fait la plus large place sur la terre, c'est que, roi dans le règne animal, il a largement usé de sa puissance; c'est qu'il a fait périr l'immense majorité de ses sujets, c'est

qu'il leur fait incessamment la guerre la plus acharnée et la plus destructive.

Mais, après avoir conquis la terre, l'homme est près de s'y trouver trop à l'étroit. Depuis longtemps, presque toutes les nations, resserrées dans les limites de leurs empires, voient l'extension de la race humaine arrêtée par le manque de subsistances. La population y est arrivée à ce point extrême où l'impossibilité de satisfaire les besoins de tous, décime incessamment l'espèce, surtout parmi les classes les plus nombreuses et les plus pauvres.

Ce n'est pas à dire pour cela que les hommes meurent précisément de faim, mais le défaut de nourriture suffisante amène un affaiblissement du corps, et, par suite, des maladies. La misère empêche de recourir aux secours de l'art, et le mal empire par défaut de soins; ou bien cet état d'affaiblissement et de maladie exigerait du repos, mais il faut travailler pour ne pas mourir directement de faim, et l'on meurt de maladie. Un petit enfant réclame les soins de sa mère, qui est forcée au travail par l'indigence, et il périt ou par accident ou par maladie. D'autres causes morbides prennent leur source dans l'impossibilité de changer de linge, de se vêtir plus chaudement, de se sécher, de se chauffer au besoin, et la misère développe rapidement ces germes de mortalité.

Toutes les statistiques démontrent cette effrayante vérité, que la misère exerce de cruels ravages au sein des populations; et cette autre vérité non moins terrible, que la population suit dans son accroissement une progression si rapide, que, dès que la masse des subsistances s'est accrue, aussitôt on voit la population arriver au point où elle sera de nouveau arrêtée

par cette fatale limite au delà de laquelle est le néant de subsistances, et, par conséquent, la mort. Si l'on doublait la quantité des vivres, en vingt-cinq ans la population serait prête de nouveau à franchir cette enceinte, toujours trop étroite, que trace autour d'elle la masse des produits alimentaires (a).

C'est donc la misère, la faim, les privations de toute espèce, la mort, en un mot, qui rétablit sans cesse cet équilibre, sans cesse rompu entre le nombre des habitants d'un empire et la masse des subsistances.

Ce fait du débordement rapide de la population, qui ne s'arrête jamais qu'au point où le manque d'aliments oppose une barrière infranchissable, ce fait est reconnu de tous les statisticiens et de tous les économistes.

85. Nous avons cité l'expérience de l'Amérique du nord.

John Barton présente les calculs suivants, relevés sur sept districts manufacturiers d'Angleterre, d'où il résulte que le nombre des décès est en proportion de la cherté des céréales. Voici ces calculs :

	Prix du blé par quarter.		Nombre des décès.
1801......	118, schellings	3 deniers	55,965
1804......	60,	1	44,794
1807......	73,	3	48,108
1810......	106,	2	54,864

(a) L'Amérique du nord a vu plus d'une fois doubler sa population dans une période d'un quart de siècle. Là, s'est manifestée tout entière la loi selon laquelle se propage l'espèce humaine; car, dans ces contrées vierges et désertes, la nature offrait avec profusion des aliments de toute sorte.

Malthus qui, en quelque sorte, a consacré sa vie à l'étude de cette grande question, qui a rassemblé dans de nombreux voyages d'immenses matériaux statistiques, a proclamé cette loi devenue célèbre :

Que la population augmente en suivant une progression géométrique, pendant que l'accroissement des subsistances ne suit qu'une progression arithmétique.

M. Mathieu, dans ses notes sur le mouvement de la population en France (*Annuaire de* 1839), compte quatre naissances par mariage. Ce résultat subit l'influence des mauvaises mœurs, du célibat, de la guerre, et d'une certaine retenue dans les familles aisées, autrement la moyenne serait plus élevée, on l'estime de cinq à six enfants par couple. En ne calculant que sur cinq, et en comptant trente années par génération, nous trouvons qu'un seul couple, et ses descendants jusqu'à la troisième génération, donneraient un total de soixante-quatre individus. Pour faire une large part à la mortalité, réduisons ce chiffre à la moitié; il restera trente-deux personnes; ce qui vérifie le fait observé en Amérique, du doublement de la population par quart de siècle (*a*). La première loi de Malthus se vérifierait donc dans un pays étendu où se trouverait en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie,

(*a*)	1 couple,	5 enfants,	1re génération,	30 ans.
	2 couples 1/2,	12	2e	30
	6	30	3e	30
	15	17 pour 10 années		10
		64		100

Nous réduisons ce résultat de 1/2, pour tenir compte d'une mortalité sur laquelle la misère ni la guerre n'auraient aucune influence, et nous avons la progression suivante :

Années... 0, 25, 50, 75, 100.
Population 2, 4, 8, 16, 32.

et où la masse des produits de toute sorte augmenterait dans la même proportion que la masse des habitants. Au bout de cinquante ans, la population serait quadruplée; au bout du siècle, elle serait seize fois plus forte.

Ainsi, la population dans les circonstances les plus favorables va doublant par quart de siècle.

Aujourd'hui, l'accroissement de la population en France est de 1/10 en 18 ans
2/10 en 34
3/10 en 49
4/10 en 63
1/2 en 76

Il faudait cent trente-un ans pour qu'elle devînt double de ce qu'elle est actuellement. (*Annuaire de* 1839.)

C'est-à-dire que le développement actuel de la population n'est que le seizième du développement normal. Donc la population, dans son accroissement, subit aujourd'hui, en France, une énorme compression. Sans doute, cette compression ne doit pas être évaluée aux quinze seizièmes; on ne doit pas dire que, sur seize enfants, quinze périssent avant le terme ordinaire, faute de subsistances. Il faut faire la part des mauvaises moeurs, du célibat, de la guerre, des épidémies, puis de l'esprit de prévoyance d'un certain nombre de familles aisées. Tout cela ôté, il ne reste encore qu'une trop grande part à l'action cruelle de la misère. Des calculs statistiques (*a*) établissent que la mortalité

(*a*) L'*Almanach populaire* de 1840 contient les données statistiques suivantes :

« M. Benoiston de Châteauneuf a constaté l'âge de 1,600 personnages

est deux fois plus grande chez le pauvre que chez le riche. Tel serait donc à peu près le chiffre que nous cherchons : les privations, la misère, la faim, *tueraient un être humain sur deux*. Quelle épouvantable réalité!

D'un autre côté, en faisant descendre l'aisance dans les masses, on ne ferait qu'augmenter le nombre des victimes, parce que l'exubérance de la population rétablirait promptement le premier état de misère.

86. C'est donc en vain que l'industrie humaine augmenterait les moyens d'alimentation : la population, toujours prête à déborder, atteindra bien vite la limite fatale ; et la misère et la faim seront toujours le triste lot des masses humaines.

Devant cet horrible tableau, toute philanthropie, tout système d'économie politique n'est plus qu'une décevante utopie ; la terre n'est qu'un affreux théâtre de supplices, où la multitude expire sous la douleur, les angoisses et les tortures de toute sorte ; la terre n'est qu'un lieu de désolation et d'abomination, où la vie et

riches et puissants de la France, et, suivant la marche de la mortalité parmi eux, il l'a comparée avec la mortalité notée sur 2,000 pauvres du douzième arrondissement de Paris. De cette comparaison, il a pu conclure que de vingt-cinq à trente ans la mortalité

	est chez les riches de	1	et chez les pauvres de	2,22
de 55 à 60 ans	—	1,66	—	4,5
de 70 à 75 ans	—	7	—	14. »

« Le professeur Casper, de Berlin, a de même essayé de réduire en chiffres l'influence de la richesse et de la pauvreté sur la durée moyenne de la vie. Il a pris pour terme de comparaison les deux extrêmes de l'échelle sociale, » et il résulte de son tableau « que les chances de vie et de longévité sont deux fois plus considérables pour le riche que pour le pauvre. »

Selon d'autres statistiques, la mortalité parmi les hommes de quarante à cinquante ans est dans la proportion de 0,85 à 1,87, c'est-à-dire qu'il meurt à cet âge onze pauvres pour cinq riches.

la mort se disputent éternellement l'empire : celle-là toujours prête à s'élancer dans le temps et l'espace, celle-ci toujours prête à rejeter la première dans le néant ; ou plutôt c'est le royaume ténébreux de la mort, qui ne fait place à la vie qu'en promenant sa cruelle faux à travers une moisson d'êtres animés.

L'état social n'est plus qu'un champ de bataille où toute la loi se résume dans cet épouvantable cri : *Sauve qui peut* (*a*). Le riche repoussera du pied le pauvre, car il veut échapper à la faim, à la mort. Le pauvre voudra terrasser le riche pour partager avec lui ; et le jour où la victoire restera aux masses, l'humanité entière courbera la tête sous le cruel niveau de la misère la plus profonde. Alors, tous les hommes, sans exception, étant obligés de disputer leur vie au travail matériel le plus opiniâtre, adieu les beaux-arts, adieu la science, adieu la civilisation : l'humanité retombe dans la barbarie ; et, comme les peuplades de certaines contrées de l'Amérique, les nations se rueront les unes sur les autres, les plus fortes anéantiront les plus faibles, les dévoreront peut-être ; car la terre, roulant dans les solitudes de l'espace, est ce radeau couvert de naufragés qui vague à l'aventure, à travers les solitudes de l'Océan.

87. Malthus a depuis longtemps jeté le premier cri d'alarme ; quelques-uns de ses disciples, ne reculant devant aucune conséquence logique, ont songé au gouffre du mont Taygète, aux pratiques des Chinois. Horreur !

(*a*) Il a retenti à la tribune législative dans ce hideux aphorisme de morale actuelle : *chacun chez soi, chacun pour soi, et Dieu pour tous.*

Le même Malthus, M. de Sismondi et bien d'autres après eux, frappés d'épouvante à la vue de ces flots de population qu'engloutit un abîme de misères et que renouvellent sans cesse des flots plus pressés, n'ont rien trouvé de mieux, pour fermer cette abîme, que d'interdire l'hymen au prolétaire, que de le ramener à cette ère d'oppression où il n'y avait ni famille ni dieux pour le *plébéien*.

Ainsi, il est des hommes qui, méconnaissant la loi du progrès, voudraient rejeter la société en arrière, et qui ne reculeraient pas devant l'idée de violer chez le pauvre les droits que les hommes tiennent de la nature.

Et cependant, comme le riche, le prolétaire aspire aux joies de la famille, à la satisfaction de ce double besoin : *amour du sexe*, *amour de la progéniture ;* et ces aspirations, ces besoins impliquent, pour le prolétaire comme pour le riche, un droit absolu, un droit complétement identique à celui de vivre, de donner à son être une expansion intégrale. Personne n'a le droit de mutiler l'existence du pauvre.

S'agirait-il uniquement d'empêcher le prolétaire de former des nœuds sur l'autel de l'hyménée ? Alors, on érigerait la prostitution et la débauche en maxime sociale.

Plus d'un économiste a indiqué la promiscuité des sexes comme un moyen d'arrêter l'essor de la population ; car l'expérience prouve que les femmes publiques sont très-peu fécondes et presque stériles. Fourier et Saint-Simon, dans leurs élucubrations sur les rapports entre les sexes, laissent entrevoir ce moyen. C'est pour eux de la science, c'est la conséquence de leurs premiers principes philosophiques.

Notre science à nous ne va pas aussi loin : tout ce

que nous pouvons dire, c'est que, si, comme cela nous paraît incontestable, le *mariage* est le résultat nécessaire de nos instincts, s'il est dans la nature humaine, il sera, dans l'avenir, comme par le passé, comme dans le présent, la base de l'état social. Nous ne prétendons point d'ailleurs toucher à ces matières délicates; nous nous bornerons à ajouter que, quelles que soient les opinions à ce sujet, une chose est *évidente* pour nous, c'est que les mœurs de l'avenir, les mœurs générales seront la conséquence de nos tendances naturelles réglées par la grande loi sociale : quelles que soient donc ces *mœurs*, elles seront nécessairement *bonnes*.

D'autres économistes, rassurés par les calculs statistiques, qui établissent que le globe peut porter une population triple (trois milliards d'habitants, la population actuelle est de moins d'un milliard), traitent avec indifférence la question qui nous occupe. Convaincus que la terre n'est pas près de manquer aux hommes, ils pensent que l'humanité n'arrivera jamais à cet état de plénitude où l'homme serait obligé de lutter avec la fécondité de sa race qui ne serait plus en rapport avec celle de la terre. Peut-être pensent-ils qu'un tel état de choses est impossible, que des lois fatales que nous ignorons, ne permettront pas plus à l'équilibre de se rompre sur ce point qu'en ce qui touche aux forces générales de la nature.

Selon d'autres, l'excessive fécondité des prolétaires remarquée dès le temps des Romains, fécondité d'où cette classe tire son nom, serait une condition attachée à son état de misère, soit parce que, ne pouvant se procurer d'autres distractions, d'autres plaisirs, les prolétaires n'ont, pour se consoler de leurs maux, que les

joies de l'hymen; soit parce que les exercices du corps et une certaine maigreur seraient plus favorables à la multiplication de l'espèce.

On observe le fait contraire dans les classes aisées. Il est rare d'y rencontrer des familles trop nombreuses; et peut-être, si la fécondité était partout ainsi réduite, la population, loin d'augmenter, décroîtrait plus ou moins sensiblement. Cela tient-il à des distractions, à des plaisirs plus nombreux et plus variés? cela tient-il à l'oisiveté, à la mollesse, à une alimentation plus recherchée et plus abondante, ou, enfin, à une certaine prévoyance de la part de ces classes aisées?

Quelques économistes croient que cette différence de vertu prolifique entre les classes aisées et les prolétaires, est une suite des conditions différentes dans lesquelles ils sont placés. Ils concluent de là que, si le bien-être des classes inférieures était augmenté, leur fécondité décroîtrait dans la même proportion. Fourier invoque, à l'appui de cette opinion, le fait que le très-grand nombre des femmes stériles se compose de celles qui ont le plus d'embonpoint; et, cherchant une autre preuve dans les analogies, il observe ce phénomène remarquable d'horticulture, que des plantes diminuent de fécondité, et même sont rendues absolument stériles par une végétation luxuriante, résultant du choix du terrain, de la qualité et de la quantité des engrais.

Ainsi, l'économie politique, en même temps qu'elle nous signale le danger, relève nos espérances en combattant un désespérant pessimisme; car elle nous enseigne qu'en améliorant la condition du prolétaire, qu'en le rapprochant de la classe moyenne, on le placerait dans les mêmes circonstances que celle-ci,

et on lui ferait perdre, avec son nom, son exubérante fécondité (*a*).

Au surplus, une simple réflexion doit terminer toute discussion sur ce sujet.

La reproduction de l'espèce n'est pas l'effet d'une cause purement fatale; car, si elle prend sa source

(*a*) La citation suivante, que j'emprunte à la *Revue du progrès* d'octobre dernier, contient un fait qui vient confirmer, d'une manière bien remarquable, cette loi fatale pressentie par l'économie politique, soupçonnée par les Romains et par les physiologistes, et selon laquelle la misère serait la cause la plus active d'une reproduction désordonnée.

« Raynal, après avoir décrit les institutions du Paraguay, observe un phénomène qu'il ne peut pas expliquer. « Il semble, dit-il, que les » hommes devraient être extrêmement multipliés sous un gouverne- » ment où personne n'est oisif, où personne n'est excédé de travail ; » où la nourriture est saine, abondante, égale pour tous les citoyens, » qui sont commodément vêtus; où les vieillards, les veuves, les » orphelins ont des secours immenses sur le reste de la terre; où tout » le monde se marie par choix, sans intérêt, et où la multitude d'en- » fants est une consolation sans pouvoir être une charge; où la » débauche, inséparable de l'oisiveté qui corrompt l'opulence et la » misère, ne hâte jamais le terme de la dégradation ou de la décadence » de la vie humaine; où rien n'irrite les passions factices et ne contrarie » les appétis bien ordonnés; où l'on jouit des avantages du commerce, » sans être exposé à la contagion des vices du luxe ; où des magasins » abondants, des secours gratuits entre des nations confédérées par la » fraternité d'une même religion, sont une ressource assurée contre la » disette qu'amène l'inconstance ou l'intempérie des saisons ; où la » vengeance publique n'a jamais été dans la triste nécessité de con- » damner un seul criminel à la mort, à l'ignominie, à des peines de » quelque durée ; où l'on ignore jusqu'au nom d'impôt et de procès, » deux terribles fléaux qui travaillent partout l'espèce humaine : un tel » pays devrait être, ce semble, le pays le plus peuplé de la terre. » Cependant il ne l'est pas. Le fait est que, sur un territoire aussi » étendu que celui de la France, le Paraguay ne compte peut-être pas » cinq cent mille habitants. Il faut qu'une organisation fondée sur la » communauté des biens contienne des vices bien profonds pour » neutraliser tant de bienfaits. »

La conclusion que tire Raynal de ce magnifique tableau d'une société vivant sous le régime de l'organisation industrielle, ne serait pas sortie de sa plume, s'il avait étudié la question de la *population :* il n'avait pas lu Malthus.

dans l'appétit du sexe, dans un de nos instincts, nous savons que la raison, ce mobile rationnel, a puissance d'imposer sa loi aux mobiles instinctifs, d'en diriger et d'en modérer l'action (10).

Ainsi, dans les considérations qui précèdent, n'en trouvât-on aucune qui parût décisive, il est certain que, lorsque les hommes, amenés par la science sociale à un état de bien-être général, reconnaîtront que la reproduction désordonnée de l'espèce les pousserait rapidement vers un état de misère affreuse; il est certain, dis-je, qu'ils prendront les mesures convenables pour que l'humanité ne soit pas jetée sur cet horrible champ de bataille dont je parlais tout-à-l'heure; et ces mesures, quelles qu'elles soient, seront *humaines* et *morales*; car il n'y a d'inhumain et d'immoral qu'un état de choses essentiellement contraire aux intérêts de tous et de chacun.

88. Il ne faut pas s'étonner, au reste, si l'espèce humaine se débat aujourd'hui contre les misères qu'entraîne la trop grande multiplication de l'espèce; car les hommes sont ce que les font les mœurs régnantes. Or, on en est encore aujourd'hui à regarder l'accroissement de la population comme le premier élément de la prospérité d'un peuple, comme la force des nations; on en est encore au *crescite, et multiplicamini* de la Genèse, et l'on ne sait pas comprendre la différence qu'il y a entre un désert et un lieu où l'espace manque aux hommes.

Bien d'autres erreurs encore sont en possession de l'entendement humain, mais la science sociale a précisément pour objet de dissiper toutes ces erreurs. Tant qu'elles règneront sur les masses, tout progrès deviendra impossible : les populations, toujours prêtes

à déborder, seront toujours cruellement refoulées par une fatalité homicide, et l'humanité continuera à être torturée de mille manières, et à parcourir le cercle sanglant des révolutions politiques.

89. Or, la science sociale a la prétention d'amener le progrès pacifique et régulier, tel qu'il doit se développer sous l'influence de la raison humaine. Lorsque la science sociale présidera au progrès humanitaire, il s'accomplira conformément aux lois qu'elle proclame. Alors, on connaîtra cette marche de la population, se heurtant contre le néant et la mort; alors, la société aura horreur de ces crimes épouvantables, de ces suicides partiels qu'elle commettait sur elle-même, à son insu; alors, le progrès s'effectuera à la fois moralement et matériellement: le progrès moral devancera le progrès matériel, et les mœurs pourront changer rapidement sous l'influence d'une bonne *éducation*. Les générations nouvelles, en s'avançant sur la scène du monde, conduites par la science sociale, se garderont bien de se plonger dans cette sentine obscure de vices, de misères et de crimes qui constitue la société actuelle.

En résumé, l'homme a reçu de la nature le flambeau de la raison pour le guider; il saura s'en servir, et approprier ses mœurs à ses besoins.

Chez les Juifs et les Spartiates, un hymen stérile était une cause de honte et presque de déshonneur pour les époux: afin d'écarter d'eux cette note odieuse, les lois de la décence et de la pudeur étaient violées. D'autres nécessités publiques feraient naître des mœurs opposées, et une note d'infamie s'attacherait au front des époux incontinents qui auraient méconnu

les règles d'une sage et prévoyante tempérance (*a*).

La science sociale n'abdiquera donc pas sa mission : elle montrera à l'humanité la voie qui doit la conduire au bonheur. Après lui avoir signalé les limites que la population ne doit pas dépasser, la science, libre de toute préoccupation, continuera sa marche à travers une carrière qu'une population surabondante n'encombrera point, car le progrès doit devancer la marche envahissante de celle-ci. Elle a devant elle du temps et de l'espace ; les deux tiers du globe manquent de la population qu'ils doivent porter (*b*).

Voyons maintenant si, dans notre belle patrie, il n'y a pas place pour tous, s'il n'y a pas pour tous des éléments suffisants de bien-être et de bonheur.

(*a*) Comme Malthus, Say, M. Rossi et bien d'autres, nous invoquons la prévoyance, une certaine retenue dans l'acte de la reproduction ; mais nous ne l'invoquons que comme moyen extrême, car nous avons toute raison de croire que la fécondité des masses populaires décroîtra en raison directe de l'amélioration de leur sort.

(*b*) Ajoutons que, sur le tiers aujourd'hui habité, il y a d'immenses espaces sans culture, et que le perfectionnement de l'industrie agricole peut quadrupler le produit des terres actuellement cultivées. L'académie des sciences, dans une séance de juillet 1829, accueillit et fit imprimer un rapport de M. Moreau de Jonnès, démontrant que le produit agricole pourrait être quadruplé en France.

CHAPITRE II.

Y A-T-IL PLACE POUR TOUS AU BANQUET DE LA VIE?

90. Nous avons vu pourquoi la multiplication trop rapide de l'espèce humaine, avait fait résoudre cette question par la négative ; nous savons maintenant comment l'homme peut, par sa raison, se mettre au-dessus de la loi fatale qui pousse les populations vers la misère et la mort. Maître, désormais, de resserrer dans certaines limites le développement de sa race, il ne tient plus qu'à lui de le faire dans de telles proportions que tous puissent trouver place dans la salle du festin.

Mais, aujourd'hui, n'est-elle pas déjà trop étroite?

Non, répondent les statisticiens, car il y a place sur le globe pour une population trois fois plus nombreuse que celle qu'il porte actuellement.

Pourquoi donc les populations gémissent-elles, meurent-elles depuis si longtemps au milieu d'une disette permanente? pourquoi ne se répandent-elles pas sur la terre, ne vont-elles pas aux lieux où elles trouveraient l'abondance? pourquoi ne complètent-elles pas la conquête industrielle du globe, cette conquête dont

l'humanité entière retirerait de si précieux avantages ; car la science enseigne que, si l'homme abattait ces forêts immenses qui couvrent encore de vastes plaines, s'il respectait celles qui rampent sur le dos des montagnes, s'il défrichait les steppes, les landes et les bruyères ; s'il conquérait à l'agriculture les déserts de sable, s'il desséchait ces vastes marais, foyers d'infection qui, de plusieurs points de la terre, vicient notre atmosphère, la conséquence de tous ces travaux serait, non-seulement plus d'espace, mais une température plus douce pour le globe entier, et la disparition des maladies pestilentielles ?

Si tout cela ne s'exécute pas, c'est que ces travaux gigantesques, qui seraient des jeux d'enfants pour l'humanité entière, dépassent d'une quantité incommensurable les forces individuelles. Or, tout, aujourd'hui, est abandonné aux spéculations privées ; un seul travail est organisé sur de larges proportions, c'est la guerre, c'est le travail de destruction.

Avant que, du sein des nations civilisées, ces grandes ruches humaines, puissent partir les essaims qui doivent peu à peu couvrir le globe entier, il faut que l'humanité sorte de la phase de désorganisation actuelle, pour entrer dans celle de l'organisation du travail; alors, elle pourra se rendre maîtresse du globe : elle pourra arranger, disposer son immense domaine, comme le simple particulier dispose, arrange, embellit le sien; comme il l'approprie tout entier à ses propres besoins.

Aujourd'hui, les émigrations dirigées par quelques spéculateurs, ou conçues par des familles qui fuient une patrie inhospitalière, ne sont que de funèbres convois qui vont au loin chercher une terre moins avare,

et qui, après mille souffrances, n'ont fait que changer de cimetière : mieux valait qu'ils laissassent leurs os à côté des ossements de leurs pères.

En attendant que les nations, aujourd'hui divisées par des intérêts aussi égoïstes qu'absurdes, se réunissent dans une même pensée, l'intérêt humanitaire, s'avancent vers un même but, l'exploitation *générale* du globe; en attendant cet avenir certain, mais éloigné, il nous faut, restreignant le champ de nos méditations, après avoir jeté une pensée d'avenir sur la terre entière, revenir à la France, à notre patrie, à cette terre que presse déjà une grande population, et voir si, dans l'état actuel des choses, il y a place pour tous les Français dans l'enceinte décrite par cette ligne qui, des bords de l'Océan, s'élève sur les crêtes des Pyrénées, s'abaisse sur le littoral de la Méditerranée, se relève pour courir au travers des cimes neigeuses des Alpes, et redescend vers le Rhin pour retourner à l'Océan. Voyons donc si cette enceinte, trop étroite pour notre ambition nationale, est trop étroite aussi pour nourrir ses habitants.

Section 1re. — *Calculs statistiques.*

91. Suivant M. de Prony (*Annuaire du bureau des longitudes*), la superficie totale de la France est de 540,085 kilomètres carrés, ou de 54,008,500 hectares.

Il y a environ trente-quatre millions d'hectares en terres labourables, prés, vignes, vergers et jardins; sept millions d'hectares de forêts, et environ huit millions de landes, pâtis et bruyères.

En portant la population de la France à trente-quatre millions d'habitants, les chiffres ci-dessus donneraient, pour chaque individu,

Un hectare de terres cultivées, vingt ares de bois et vingt-trois ares de terres incultes.

92. *Part agraire d'une famille* (*a*). — Si l'on compose les familles de cinq personnes (*b*), chaque famille pourrait avoir un petit domaine de

5	hectares	de terres labourables, prés, vergers, vignes, etc.,
1	—	de bois,
1	—	de terres incultes.
7	hectares.	

Un tel domaine, de *qualité moyenne*, serait une fortune pour les quatre cinquièmes au moins de la population actuelle. Ils y trouveraient du travail pour toute l'année et des produits pour satisfaire amplement à tous leurs besoins. Combien de paysans, avec des propriétés moindres de moitié, ne trouvent-ils pas tous ces avantages !

Autre calcul.

MM. Dombasle, de Morogues et d'autres économistes estiment le revenu annuel de la France à dix milliards

(*a*) On ne doit chercher aucune idée subversive ou spoliatrice sous ces mots *part agraire*: c'est simplement une locution commode dont nous ferons un fréquent usage, et qui n'impliquera nullement l'idée d'un droit quelconque au partage des terres.

(*b*) Le nombre moyen des membres d'une famille est actuellement de quatre, non compris les célibataires ni les veufs, débris de familles dissoutes. Pour la facilité de nos études, nous supposons tous les hommes, sans exception, réunis par familles, qui, alors, doivent être composées en moyenne de cinq membres. La famille est pour nous l'élément social.

de francs. S'il était reparti également entre tous, on aurait par tête 294 fr., et par famille de cinq personnes, 1470 fr. (*a*).

Ne voilà-t-il pas une fortune pour les quatre cinquièmes des familles?

Et, en effet, quel est aujourd'hui le revenu d'une famille de prolétaires? La femme est absorbée par les travaux du ménage : sur les quatre autres membres, il y a en moyenne trois enfants, souvent tous les trois en bas âge; quelquefois l'un d'eux est en état de travailler; d'autrefois le chef de la famille est un vieillard. Comptons cependant deux travailleurs par famille. Il n'y a que trois cents jours ouvrables dans l'année; car il y a cinquante-six fêtes ou dimanches, et l'on peut bien mettre neuf jours pour les indispositions ou les événements domestiques qui dérangent du travail. Le prix moyen de la journée étant de 1 fr. 50 c. (*b*), le revenu de la famille serait de 900 fr. par an; ainsi, 570 fr. de plus ajouteraient beaucoup à l'aisance de la famille.

Mais combien y en a-t-il qui sont réduites à vivre sur le travail d'un seul de leurs membres, c'est-à-dire sur 450 fr.? Combien y en a-t-il qui n'ont pas même ce revenu, parce que celui qui travaille manque d'occupation une partie de l'année, surtout en hiver et les jours de pluie, ce qui a lieu pour toutes les professions

(*a*) Quelques économistes ne portent ce revenu qu'à huit milliards, et ils font remarquer l'insuffisance de 63 centimes par tête et par jour. Ce n'est pas ainsi qu'il faut calculer; car les enfants au berceau, les adolescents et les vieillards dépensent peu; d'un autre côté, l'association de cinq personnes dans la famille augmente de beaucoup, par les économies sur les frais généraux, l'importance de ces petites sommes.

(*b*) C'est de la journée du simple manœuvre qu'il s'agit.

qui ne peuvent s'exercer qu'en plein air? Je ne pousse pas plus loin ces détails, ils sont effrayants pour l'état de choses actuel; mais les calculs qui précèdent sont bien consolants pour l'avenir, car il y a matière à répandre de l'aisance sur tous les habitants de notre patrie.

En effet, nous avons dit plus haut que l'on peut quadrupler le produit agricole. Nous verrons tout-à-l'heure que l'industrie manufacturière peut toujours mettre en œuvre la totalité des matières premières que peut lui fournir l'agriculture. Ainsi, le revenu annuel pourrait être quadruplé. Que le riche ne redoute donc pas de spoliation : c'est d'une source plus pure que doit venir l'abondance qui un jour se répandra sur tous les travailleurs.

Voyons quelle est cette source de richesses. Elle se compose de nombreux filets; nous allons en compter les principaux.

Section 2. — *Etablissement d'ateliers de manufacture dans les campagnes.*

93. *Travail pour les jours de mauvais temps.* — Nous avons dit tout-à-l'heure qu'il ne faut compter que trois cents jours de travail par année. Il résulte des observations météorologiques qu'il pleut ou qu'il neige à Paris pendant plus de cent jours, année moyenne. Ce nombre de mauvais jours est augmenté par ceux où la terre durcie par le froid ne permet pas l'exécution des travaux qui ont lieu en plein air. Dans le midi de la France, ces mauvais jours sont moins nombreux, mais ils le sont beaucoup plus dans les pays de mon-

tagnes, où l'hiver dure environ six mois. Je pense que, déduction faite des jours de repos, il y a par année cent jours d'inaction forcée pour les travailleurs dont l'industrie s'exerce à ciel ouvert, c'est-à-dire pour tous les agriculteurs, les carriers, tailleurs de pierre, maçons, couvreurs, ouvriers terrassiers, etc. Selon M. Dombale, les quatre cinquièmes de la population; selon M. Rubichon, les trois quarts sont adonnés à l'agriculture, et vivent directement des produits du sol; selon d'autres, ce sont les deux tiers.

Nous ne compterons que pour moitié de la population les ouvriers qui ne peuvent travailler les jours de pluie, et nous compenserons les jours de chômage, dont nous ne tenons pas compte, avec les petits travaux d'intérieur par lesquels une partie de la population agricole se sauve de l'ennui plutôt qu'elle ne crée des valeurs qui méritent d'être prises en considération; et encore avec les travaux plus importants qui s'exécutent, pendant les mauvais jours, dans certaines montagnes et autres régions plus industrieuses.

La moitié de la population est de trois millions quatre cent mille familles, composées de cinq membres. A raison de deux travailleurs par famille, c'est six cent quatre-vingt millions de travailleurs qui perdent six cent quatre-vingt millions de journées par an, sans compter toutes celles où l'ouvrage leur manque dans les beaux jours. A 1 fr. 50 c. la journée, prix moyen, c'est un milliard vingt millions de perdus pour le revenu annuel.

Si l'on établissait dans les campagnes des ateliers d'industrie manufacturière, on pourrait donner du travail à tout ce monde pendant les mauvais jours, et créer par an pour un milliard au moins de produits

qui manquent au peuple ; l'écoulement en serait assuré, car le peuple les achèterait avec le milliard de salaires qu'on lui aurait ainsi fait gagner. Nous verrons, dans le second livre, par quels moyens on pourra, dans les campagnes, associer l'industrie manufacturière à l'industrie agricole.

Section 2. — *Répartition aussi égale que possible de la population sur toute la surface du pays.*

A ce seul énoncé, il me semble entendre retentir à mes oreilles ce terrible mot, *utopie*. Permettez, cher lecteur; si vous croyez que tout soit pour le mieux dans notre civilisation actuelle, fermez mon livre, nous ne pourrions jamais nous entendre; si, au contraire, vous pensez qu'il peut y avoir *quelque chose à faire*, laissez-moi donc, je vous prie, chercher librement ce quelque chose de mieux, et surtout ne croyez pas, au premier mot, qu'il s'agisse de chasser les citadins de leurs villes et de les envoyer travailler aux champs. Prenez la peine de me suivre jusqu'au bout, et vous verrez qu'après avoir exposé des faits et des principes dans toute leur rigueur, je sais faire la part des difficultés, des nécessités actuelles, et que j'indique les moyens de marcher sans secousses et sans boulversements vers ce mieux que vous entrevoyez comme moi.

94. Il y a en France d'immenses espaces entièrement déserts. A certaines époques de l'année, on vient, des villages les moins éloignés, y faire des semailles de blé, de seigle ou d'orge; souvent on n'y sème que du

blé noir, ou d'autres denrées minimes. Aux époques convenables, on vient faire la moisson. Ces travaux s'exécutent grossièrement et avec rapidité; car on vient de loin, et l'on perd beaucoup de temps à aller et venir. Ces vastes terrains sont, par conséquent, mal cultivés; et, comme on ne peut transporter de si loin des engrais, dont on a besoin, d'ailleurs, pour les champs voisins du village, ces terres ne sont jamais fumées, et la jachère y devient indispensable. Ainsi, la moitié du terrain ne rapporte chaque année que de pauvres récoltes, et l'autre ne produit rien, ou ne donne que de maigres pâturages.

Supposons, au contraire, que, dans chaque lieue carrée de terrain, il y ait une population moyenne de deux mille âmes : la culture devient alors facile, car les champs se trouvent à la portée des habitations; on pourra y donner tous les soins qu'exige une bonne culture. Les engrais seront à la proximité des terrains où ils doivent être enfouis. Et ceci est d'une grande considération : sans fumier, il n'y a pas de bonnes terres; avec du fumier, il n'y en a pas de mauvaises.

Les engrais ne se produisent qu'autour des habitations, non-seulement dans les étables; mais, je dois le dire, bien que ce rapprochement ait quelque chose d'ignoble, partout où les hommes habitent, il s'en produit en grande quantité, et c'est celui qui est le plus actif et le plus fertilisant.

Ainsi, dès qu'un village se forme, les bras et les engrais ne manquent plus à la terre, et là où il n'y avait auparavant que de grandes plages, où l'on percevait à la hâte quelques mauvaises récoltes, se formeront des champs fertiles, de beaux vergers, de bonnes prairies, qui entoureront le nouveau village

d'une ceinture verdoyante, laquelle, s'allongeant de tous côtés, ira bientôt se réunir à celle du village voisin. C'est ainsi que le sol d'un pays d'abord inculte ou mal cultivé, peut se couvrir de précieuses récoltes.

95. Nous devons aller au-devant de quelques objections.

On dira que ces plaines mal cultivées, et, à plus forte raison, celles qui sont incultes, sont formées d'un sol ingrat, pierreux ou sablonneux, ou bien qu'elles sont couvertes de marécages, ou composées de terrains dans lesquels dominent la marne, la craie ou l'argile. On objectera, enfin, qu'en beaucoup de localités, le manque d'eau empêche l'homme d'y établir sa demeure.

Il n'y a aucun de ces obstacles qui ne puisse être levé par l'industrie humaine; ce serait sortir de notre sujet, que de nous étendre sur les moyens à employer pour mettre en rapport les terrains de mauvaise nature; nous renvoyons, entre autres ouvrages, au *Nouveau cours d'agriculture;* que l'on consulte les divers articles relatifs à ces sortes de terrains, et l'on y verra qu'avec des bras et des engrais, on peut défricher, amender et fertiliser toute espèce de terres; qu'il n'y a pas jusqu'aux landes et bruyères, et aux dunes, sur les bords de la mer, que l'homme ne puisse, avec du temps et de la persévérance, transformer en terres cultivables.

En ce qui concerne le manque d'eau : des citernes, où l'on recueillerait les eaux pluviales des toits, suffiraient à la rigueur. Dans plusieurs localités, on se contente de ce moyen; mais il y en a d'autres : on sait aujourd'hui forer des puits artésiens qui donnent des

eaux jaillissantes; on peut établir partout des puits ordinaires. On trouvera mieux encore, lorsqu'on voudra consacrer, à des travaux utiles, une partie de ces millions qu'on dissipe de nos jours en choses si frivoles. Il serait facile, en effet, de détourner une partie des eaux d'une rivière, quelque loin qu'il fallût les aller chercher. Dans leur cours à travers les terres déjà cultivées, elles augmenteraient encore la richesse du sol en facilitant les irrigations; elles donneraient une nouvelle activité à l'industrie, en lui offrant un moteur puissant et économique, et enfin, le canal, arrivé sur les terres arides, y répandrait, dans tous les sens, la fertilité (*a*). S'il s'agissait d'une plaine élevée où l'on ne pût amener les eaux de dérivation, on surmonterait cet obstacle au moyen de machines hydrauliques ou de pompes à feu. Nous en avons des exemples à Paris, à Versailles et ailleurs.

Remarquons qu'une conquête agricole en prépare de nouvelles. Ces champs, ces prés, au milieu desquels est assis le nouveau village, permettent d'élever de nombreux troupeaux, dont la litière fournit les plus grandes masses d'engrais ; et, avec ces nouveaux moyens, on peut entreprendre d'autres défrichements.

(*a*) A Orange, dit M. de Gasparin, l'arrosage donne des prairies aussi belles que celles du Milanais, qui se coupent trois et quatre fois dans l'année, et s'afferment jusqu'à 850 fr. l'hectare. A Avignon, un canal pris à la Durance, triple la valeur des excellents terrains qui entourent la ville. A Vaison, à Malaucène, l'arrosage fait élever le prix des sols, naturellement inférieurs, à 12 à 14,000 fr. l'hectare.

A Cavaillon, où le melon et l'artichaud sont, pour ainsi dire, de la grande culture, où le blé brave, sous l'irrigation, les plus grandes sécheresses, l'eau de la Durance a, en certains lieux, décuplé la valeur du sol.

A Sorgues, une langue stérile, arrosée de ces mêmes eaux, a centuplé de prix (*Phalange*, 1838).

C'est ainsi qu'on pourrait conquérir à l'agriculture plus de 7,000,000 d'hectares, encore incultes dans notre patrie, et qu'on augmenterait considérablement la production agricole dans toutes les contrées qui manquent d'habitants.

Section 4. — *De la grande culture substituée à la petite.*

§ 1er. — Petite culture.

96. Aujourd'hui, le territoire de la France est morcélé à un point extrême, et cette division, j'allais dire cette lacération du sol, va toujours en augmentant. Il y a telle commune où l'on ne trouverait pas un champ d'un hectare d'étendue : un tel champ est divisé entre quarante, cinquante et plus de particuliers. Il y a des fonds que le morcellement a réduits à de si minces proportions, que la cote foncière en est inférieure au coût de l'avertissement (*a*).

Quelques économistes, M. de Morogues, entre autres, trouvent de précieux avantages à cette division du sol; elle procure du travail à un grand nombre d'individus qui en manqueraient sans cela; d'un autre côté, la

(*a*) Dans le département de la Meuse, il y a des communes qui comptent quatre-vingt-onze parcelles par hectare. Une commune de ce département présente cent trente-trois vignes dans un hectare; une grande quantité de ces parcelles sont évatuées de 1 à 5 cent. de revenu. Plus du tiers des parcelles, en France, est au-dessous de la valeur de 100 fr. en capital.

Dans la commune d'Argenteuil, près Paris, la superficie totale de 1,540 hectares est divisée en 36,126 parcelles. La mesure ordinaire est de huit ares au plus, un are au moins (*Revue du Progrès*).

petite culture donne plus de produits. Ces petits champs sont travaillés comme des jardins, et rendent beaucoup plus qu'ils ne le feraient s'ils dépendaient d'une grande ferme.

La première considération soulève une question économique qui trouvera sa solution dans le cours de ces études. Nous ne devons nous occuper, pour le moment, que de la question de savoir si la *petite culture* doit être préférée à la grande sous le rapport de la production.

Je conviens d'abord que les petites parcelles de fonds qu'une famille cultive, comme un jardin, à la bêche, à la pioche, produisent plus qu'elles ne le feraient par la culture en grand; j'accorde même qu'elles produisent le double.

Mais on voit tout de suite que *cette culture, qui* n'emprunte que les forces de l'homme, ne peut s'étendre au delà d'une certaine limite. J'estime qu'une famille de cinq personnes pourrait à peine cultiver ainsi un tiers d'hectare : au delà, il faudrait recourir aux moyens de la grande culture, employer la charrue, etc. Pour calculer largement, supposons qu'une famille puisse cependant cultiver ainsi un demi-hectare.

Si cette petite culture se généralisait, on ne pourrait cultiver de cette manière que 3,400,000 hectares, qui produiraient comme 6,800,000; c'est-à-dire, que l'on pourrait tout au plus cultiver le dixième des terres aujourd'hui en culture, pour en retirer le cinquième de la production actuelle, en denrées seulement. Toute la population, cependant, serait absorbée par ce travail. Ainsi, l'on irait nu et l'on mourrait de faim.

En ne poussant pas les choses à l'extrême, et en supposant qu'il n'y ait qu'une moitié, un tiers, un

quart, un cinquième des familles, ainsi occupées, il n'en reste pas moins que l'inconvénient ci-dessus subsisterait pour la moitié, le tiers, le quart, le cinquième, et que cette fraction du nombre total de familles serait absorbée par un travail qui ne rend pas en proportion du temps qu'on est obligé d'y consacrer.

Le calcul suivant va le démontrer de la manière la plus incontestable.

M. Dombale estime que le prodruit brut d'un hectare de terre de moyenne qualité, est de 166 fr.; un hectare d'excellente qualité, peut produire de 300 à 400 fr. Ainsi, une famille absorbée par la culture d'un demi-hectare, produirait, année commune, 166 fr.; et, si nous supposons une terre de première qualité, le produit de son travail pourrait s'élever jusqu'à 400 fr.; or, employée à d'autres travaux, elle pourrait gagner jusqu'à 900 fr. de salaires : la perte pour cette famille serait énorme; par conséquent, la société y perdrait considérablement aussi, car elle manquerait d'une grande masse de produits qu'auraient pu confectionner les familles absorbées par la petite culture.

Autre inconvénient : c'est à grand'peine si une famille aurait les moyens de fumer un tiers d'hectare; si elle en cultivait un entier, il y aurait les deux tiers du terrain qui ne pourraient recevoir d'engrais. Alors, le seul avantage de la petite culture disparaîtrait : quelque soigné que fût le petit champ, faute de fumier, il produira certainement moins que dans la grande culture, où l'on élève et entretient de nombreux troupeaux, qui donnent de grandes masses d'engrais.

Avec la petite culture, le gros bétail disparaît; car on ne peut nourrir des bêtes à cornes sur un demi-hec-

tare ni même sur un hectare de terrain. C'est là une perte énorme pour la société. La race bovine décuple les forces de l'homme ; elle lui permet d'exécuter d'immenses travaux, qu'avec ses seuls bras, il serait dans l'impuissance de faire.

Ainsi, perte considérable de forces et d'engrais, et de plus perte alimentaire ; car, non-seulement il n'y aurait plus de laitage ni de viande de boucherie, mais encore, l'agriculture perdant ses forces et ses engrais, la masse des récoltes diminuerait nécessairement d'une quantité effrayante (*a*).

Voilà les énormes inconvénients de la petite culture, prônée par quelques économistes qui ne voient qu'une face de la question et qui la voient mal. Nous démontrerons plus tard que, comme moyen de procurer du travail, la petite culture est une ressource pitoyable.

Dira-t-on que plusieurs propriétaires d'un hectare ou d'une fraction d'hectare, se réuniront pour élever et nourrir en commun du bétail ? Alors nous entrons dans le système de la moyenne culture et des associations.

(*a*) Dans un numéro de septembre dernier, la *Phalange* a entretenu ses lecteurs de l'expérience de MM. Charles Paillard et Bernard, de Brest, sur la *culture des céréales sans labour ni engrais*. Ce perfectionnement agricole ferait disparaître quelques-uns des inconvénients que nous reprochons ici à la petite culture. Mais la découverte prodigieuse dont il s'agit a besoin d'être confirmée par de nouvelles expériences, et surtout par des expériences en grand ; ce qui nous permet de maintenir l'énumération des inconvénients attachés à la petite culture. Cependant, comme nous avons l'espérance de voir se réaliser, en partie du moins, un progrès si précieux à l'humanité, nous examinerons, dans un *Appendice* à cet ouvrage, les conséquences économiques de la nouvelle agriculture.

§ 2. — Moyenne culture.

97. Si chaque famille pouvait avoir le petit domaine de la loi agraire (92), comme le tiers des habitants est réclamé par l'industrie manufacturière et commerciale, la population agricole serait employée sur des fermes de dix hectares d'étendue ; ainsi, la moyenne culture se généraliserait : dans chaque ferme, on pourrait entretenir du bétail, et se servir des instruments aratoires qui remplacent avantageusement les bras de l'homme, en exécutant des grandes masses de travaux. Cependant, il manquerait encore à l'agriculture des ressources importantes que nous allons énumérer, et qui appartiennent à la *grande culture* seule.

§ 3. — Grande culture.

98. Supposons un village de deux mille habitants, établi au centre d'une lieue carrée de terrain, et entouré de neuf grandes fermes, chacune de deux cent soixante-quinze hectares environ d'étendue. Cette population, comprenant à la fois les travailleurs des trois industries, mettrait, au service de l'agriculture, un tiers de bras de plus qu'aujourd'hui. L'industrie agricole, établie sur une grande échelle, verrait même augmenter ce secours dans une proportion bien plus considérable, car elle pourrait disposer de cette masse de petits propriétaires qui cultivent en jardinant, et qui perdent, comme nous l'avons vu n° 98, plus des trois quarts de leur temps à ce travail ingrat. Ce n'est pas

trop de dire que le nombre des travailleurs agricoles serait ainsi triplé.

Nous avons vu (93) quelle masse énorme de travaux se perd, chaque année, pendant les jours de pluie, de neige et de gelée, faute d'ateliers qui puissent, en ces mauvais jours, recevoir les travailleurs agricoles.

En répandant la population plus également sur le sol, l'industrie, aujourd'hui concentrée dans de grandes villes, dans quelques rares cantons, se disséminerait également sur toute la surface du pays; l'industrie manufacturière serait ainsi partout voisine de l'industrie agricole, et toutes deux se prêteraient un mutuel appui. Aux jours où les travaux des champs réclameraient beaucoup de bras, les ateliers les fourniraient à l'agriculture, et, pendant les jours de mauvais temps, ils recevraient la population agricole et donneraient du travail à tous ceux dont la profession habituelle s'exerce en plein air.

De cette manière, on augmenterait considérablement aussi le nombre des bras appliqués à l'industrie manufacturière.

99. Mais voyons quels sont les avantages qui appartiennent plus particulièrement à la grande culture.

1° *Economie dans les bâtiments d'exploitation.* — Au lieu de vingt à trente granges, écuries, hangars......, tenus avec peu de soins par de petits propriétaires, ordinairement mal aisés, il n'y aurait pour chaque ferme qu'une seule grange, une seule écurie, un seul hangar, dans de grandes et belles proportions. Ces bâtiments coûteraient beaucoup moins de construction que le grand nombre de bâtiments semblables qu'ils remplaceraient. Ils seraient tenus en bon état,

parce qu'une ferme d'un neuvième de lieue carrée forme un capital considérable, dont les produits sont en proportion, tandis que le petit propriétaire, ordinairement gêné, laisse souvent tomber ses bâtiments en ruine, parce qu'il n'a pas les moyens de les faire réparer. Ces bâtiments coûteraient aussi moins de réparations que les trente écuries, granges, etc.

2° *Emploi des machines agricoles.* — Dans la moyenne culture, le fermier peu aisé se borne à une ou deux charrues, une herse, un rouleau, un char et un tombereau ; c'est à grand'peine qu'il peut les entretenir en bon état de réparation.

Dans la grande ferme, où ce défaut d'argent ne se fait pas sentir, tout le matériel est non-seulement en bon état, mais encore considérable. On y possède, outre les instruments d'agriculture dont il vient d'être parlé, des houes à cheval, des semoirs, des extirpateurs, des machines à battre le blé, et d'autres au-dessus de la portée du petit propriétaire. Dans une grande ferme, ces machines procurent le double avantage d'un travail mieux exécuté, et surtout plus promptement et avec beaucoup d'économie.

3° *Economie du sol.* — Les fermes morcelées sont séparées par autant de chemins. Les habitations étant éparses sans ordre dans la campagne, il faut une multitude de chemins pour établir les communications entre les divers hameaux et le chef-lieu, et entre les différentes fermes elles-mêmes. Des servitudes de passages existent sur les fonds voisins dans les cas assez fréquents d'enclave; il y a aussi des sentiers nombreux pour servitudes de puisage d'eau, etc. Tout cela disparaîtrait dans le système des grandes fermes : il n'existerait plus d'autres chemins que ceux de grande commu-

nication. Il ne faut que jeter un coup-d'œil sur nos campagnes, sillonnées en tout sens par de nombreux et détestables chemins, pour voir combien d'hectares de terrain seraient ainsi rendus à l'agriculture.

Les chemins nécessaires, étant en petit nombre, coûteraient beaucoup moins d'entretien, et seraient toujours en parfait état de viabilité : autre avantage pour l'agriculture.

On économiserait aussi toutes ces parcelles de terrains inutiles, perdues en nombreuses basses-cours, en plaçages et aisances, autour des maisons, des granges, des hangars. On gagnerait encore tout le terrain occupé aujourd'hui par les fossés, les murs, les haies, qui servent à la division des champs appartenant à divers propriétaires. Que de temps perdu à l'établissement et à l'entretien de ces larges lignes séparatives, qui, non-seulement, occupent une partie importante du sol, mais qui nuisent à la culture par l'ombre que les murs et les haies projettent dans les champs, et par l'absorption des sucs nourriciers que ces dernières disputent aux récoltes voisines !

Ce n'est pas porter une estimation trop haute de dire que la suppression de tous ces chemins, passages et sentiers inutiles ; de tous ces fossés, murs, haies, plaçages,..... rendrait à la culture un dixième du sol dans les communes où le morcellement a été poussé très-loin.

4° *Facilité dans l'exploitation*. — Aujourd'hui, non-seulement les fermes sont petites, mais encore les terres qui en dépendent sont disséminées, enclavées, enchevêtrées dans celles d'autres fermes. Combien ne perd-on pas de temps à aller et revenir de la ferme à des champs séparés, et quelquefois distants d'une lieue!

Ces champs épars et entremêlés les uns dans les autres affectent les formes les plus bizarres, les plus compliquées : inconvénient plus grave qu'on ne pense, parce qu'il apporte une gêne continuelle aux mouvements des machines agricoles, mouvements qui ont peine déjà à se développer dans les bornes étroites de ces petits champs.

Figurez-vous, au lieu de cela, une ferme de deux cent soixante-quinze hectares d'une seule pièce, sans autres lignes de division que des ruisseaux, ou les fossés nécessaires à l'écoulement des eaux pluviales ; ou encore des cultures différentes, lorsque le sol est de nature variée.

Au milieu de ces vastes champs, voyez-vous manoeuvrer quarante, cinquante charrues à la fois, dont les mouvements ne sont pas à chaque instant interrompus par les divers accidents que nous avons énumérés. A peine chacune d'elles a-t-elle tracé trois ou quatre sillons, que les herses, que les semoirs, fonctionnent aussitôt, et avant la fin de la journée, un champ de douze à quinze hectares se trouve labouré et ensemencé. Que la pluie vienne le lendemain, elle fera germer la semence, lorsqu'elle désespérera les vingt ou trente petits fermiers obligés de renvoyer souvent de huit à dix jours un travail qui ne peut plus s'exécuter quelquefois que hors de saison.

Si l'on faisait le calcul de tous les travaux qu'un contre-temps à interrompus, et a obligés de recommencer, parce que de fortes pluies un peu prolongées, en serrant, en tassant la terre, d'abord friable et meuble, ne permettent plus de se servir du premier labourage ; si l'on tenait compte de toutes les semailles faites hors du temps favorable, de celles que des

pluies prolongées, ou à de courtes intermitences, forcent d'abandonner, on trouverait une somme effrayante de travaux en pure perte, et de produits faibles ou même nuls, là où on aurait pu se procurer de riches récoltes.

Dans les grandes exploitations, la puissance des moyens dont on peut disposer procure l'avantage inappréciable de combattre victorieusement *l'inconstance* des saisons. Ce n'est pas seulement dans l'exemple cité que se manifeste cette puissance, c'est dans tous. Faut-il moissonner? Un joyeux bataillon de moissonneurs et de moissonneuses, embrasse dans toute sa largeur un vaste champ de blé. Les épis tombent en masse sous cette multitude de faucilles. Bientôt les gerbes se forment, on les lie, on les charge sur les charriots, et cette moisson dorée, qui le matin balançait ses épis au gré du vent, se trouve, sur le soir, amoncelée dans les hangars, ou rangée en gerbiers à l'abri des variations de l'atmosphère. Pourvu qu'à l'époque des moissons, on puisse jouir de quelques beaux jours, on ne craindra pas de voir des récoltes entières germer sur plante, ou en javelles couchées sur le chaume.

Il en est de même de toutes les récoltes, de tous les travaux des champs qui exigent le concours de beaucoup de bras. Une population nombreuse est là toute prête. Les métiers cessent de battre en ces jours précieux où l'homme doit disputer les riches présents de l'été à ces averses subites, à ces nuages de grêle, qui viennent fondre si souvent sur nos campagnes, en cette chaude saison.

Les travaux de l'agriculture ainsi exécutés en grand permettent aux cultivateurs de devenir à leur tour

ouvriers, artisans, manufacturiers; lorsque rien ne languit dans les champs, l'industrie casanière reprend une nouvelle activité.

Tels sont les immenses avantages de la grande culture disposant des ressources que lui offre une population suffisante.

Ces travaux agricoles et manufacturiers ainsi alternés, sont une source féconde de richesses.

Aujourd'hui, le personnel de toutes les fermes est peu nombreux, parce qu'habituellement on n'a que peu de bras à occuper. Et les grands travaux ne peuvent s'exécuter qu'à la longue par une petite population toute agricole, et toujours agricole. Aussi, il n'y a pas de saison où quelques parties des récoltes ne se trouvent plus ou moins avariées, faute d'un nombre de bras suffisants.

Plus tard, nous ferons ressortir d'autres avantages de cette association des industries agricoles et manufacturières.

5° *Excellente direction donnée aux travaux agricoles.*

Si nous tenions compte ensuite de la direction éclairée qu'imprimeraient à ces travaux les habiles agriculteurs qui seraient à la tête des grandes fermes; et si, d'autre part, nous pouvions compter les fautes grossières, les pertes énormes dues à une routine ignorante, aux mille caprices des mille chefs des fermes morcelées, quelle nouvelle source de prospérité ne découvririons-nous pas dans la substitution d'une direction unique et intelligente, à cette direction multiple, et souvent inepte de la petite agriculture!

Ici, on maintient la jachère, parce que la terre, comme toute chose dans la nature, a besoin de repos; là, on confie au sol mal préparé une semence qui ne lui

convient pas; ailleurs, on détruit, par l'écobuage, les principes fertilisants d'un fonds riche de terreau, que l'on convertit en cendres ou en terre à briques. Tel cultivateur ne sèmera pas le mercredi ni le vendredi, jours néfastes, et manquera ainsi sa récolte, etc......

Dans la grande culture bien dirigée, tout se fera à point, tout s'exécutera scientifiquement; l'homme, tirant parti de toutes les propriétés, de toutes les forces de la nature, et les faisant tourner à son usage, fera sortir du sein de la terre tout ce qu'il sera possible de lui faire produire.

Section 5. — *Accroissement de l'industrie manufacturière.*

Voyons maintenant si l'on peut demander à l'*industrie manufacturière* une production plus considérable que celle d'aujourd'hui.

On a déjà vu, par ce qui précède, quelle masse de travailleurs on amènerait à cette industrie, soit en enlevant à la petite culture un grand nombre de bras, qui y perdent vainement toute leur activité, soit en rendant au travail une foule d'ouvriers, qui consument leur temps dans l'oisiveté forcée des jours de pluie et de la mauvaise saison. Eh bien, la quantité de travail que pourrait exécuter cette multitude de bras qu'on appliquerait à l'industrie manufacturière, sera encore multipliée par les deux plus belles conquêtes du génie industriel, la division du travail et l'emploi des machines.

§ 1er. — Division du travail.

100. Il nous suffira de deux exemples, devenus vulgaires, pour bien faire comprendre en quoi consiste le procédé industriel qu'on désigne par les mots *division du travail*.

Dix ouvriers épingliers, faisant chacun des épingles entières, en fabriquaient autrefois deux cents au plus par jour. On imagina de séparer les diverses opérations que demande la confection de chacun de ces petits objets. Alors, la même épingle dut passer par les mains de dix-huit ouvriers différents, avant d'être complétement terminée : chacun de ces ouvriers lui donne une façon particulière ; le même ouvrier exécute toujours la même opération ; et ce travail, simple et continuellement le même, se fait avec une précision et une rapidité remarquables. Par ce procédé, cent ouvriers font quarante-huit mille épingles par jour.

Dans la fabrication des cartes à jouer, la même carte subit soixante-dix opérations différentes, et passe par les mains de soixante-dix ouvriers, qui peuvent en fabriquer jusqu'à trente-six mille par jour.

La division du travail exige, comme on voit, des ateliers montés en grande échelle ; tels seraient ceux dont nous nous occupons. On y trouverait aisément le moyen d'étendre ce procédé admirable à toutes les professions mécaniques ; car, dans toutes, le travail est susceptible d'une division poussée plus ou moins loin.

Les avantages de la division du travail tiennent non-seulement à ce que chaque ouvrier, faisant toujours la même chose, acquiert bien vite une grande habileté dans ce travail parcellaire ; mais encore à ce que,

n'ayant jamais à suivre une série de travaux divers ou variés, il ne perd ni le temps qu'on met à passer d'une chose à une autre, ni celui qui s'écoule avant que la main se soit pliée au nouveau genre de travail.

L'extrême simplification du travail de chaque ouvrier, présente en outre cet avantage, que le premier venu peut être employé dans les manufactures, dans les ateliers où règne la division du travail. Une heure ou deux suffisent à l'apprentissage de chaque espèce d'opération parcellaire. Ainsi, l'extension de ce procédé industriel à toutes les professions mécaniques, permettra d'employer les agriculteurs dans les manufactures, et les ouvriers de celles-ci aux travaux des champs. Dans chaque atelier, il suffira d'un chef ouvrier pour diriger le travail, puis d'un très-petit nombre d'ouvriers pour exécuter certains travaux compliqués, qui exigent un apprentissage; mais la masse des travailleurs sera composée de manœuvres qu'on pourra appliquer, sans difficulté, à toute espèce de travail parcellaire.

On fait, cependant, deux graves reproches à ce merveilleux procédé de la division du travail : on l'accuse d'abrutir les ouvriers, et de les mettre sous la dépendance absolue du chef d'industrie.

« C'est un triste témoignage à se rendre, dit M. Lemontey, que de n'avoir jamais levé qu'une soupape, ou de n'avoir jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle.

» Comme le travail de l'ouvrier est d'une extrême simplicité, et qu'il peut y être remplacé par le premier venu; comme lui-même ne saurait, sans un hasard imprévu, retrouver ailleurs la place qu'il aurait perdue, il reste, vis-à-vis du maître de l'atelier, dans

une dépendance aussi absolue que décourageante. » (*Influence de la division du travail.*)

Nous ne nous arrêterons pas à cette seconde objection : nous verrons plus loin comment l'industrie doit être organisée, pour qu'en aucun cas, le travail ne manque à personne, et pour que les ouvriers et les entrepreneurs d'industrie ne soient jamais à la merci les uns des autres.

Quant à la première objection, je demanderai, à mon tour, quel témoignage aura à se rendre l'ouvrier qui, toute sa vie, aura fait des épingles entières, des souliers entiers, des tables, des commodes, des chaises entières..... Ce n'est que dans les professions libérales que l'intelligence a besoin de tout son développement; ce n'est que dans les fonctions de chef d'industrie qu'elle peut se déployer jusqu'à un certain point ; mais les simples travailleurs dans les arts mécaniques, n'ont communément besoin que d'une faible dose d'intelligence ; leur esprit est absorbé dans un tout petit coin de l'immense domaine de la science. Et, comme les masses sont composées de simples travailleurs, et que tout leur temps est consacré au travail manuel, il s'ensuit que l'organisation actuelle de l'industrie, comprime sans cesse l'intelligence, et travaille à l'abrutissement des classes laborieuses.

Eh bien, la division du travail aura précisément pour effet de les affranchir, en partie, de cette action abrutissante des travaux mécaniques. Nous avons donné une légère idée des résultats prodigieux de la division du travail. N'est-il pas évident que, si on en généralisait l'application, on pourrait rendre aux travailleurs la libre disposition d'une partie de leur temps? Alors, l'étude, les relations de famille et de société,

les relations dans l'ordre civil et politique, deviennent autant de moyens puissants de développer des intelligences dont l'essor est aujourd'hui arrêté par des occupations qui absorbent tout le temps des travailleurs.

Sans la division du travail, l'homme est toute la journée une machine industrielle d'une certaine complication.

Avec la division du travail, il reste une *machine* simple pendant une partie du jour, et pendant l'autre partie, il redevient une intelligence libre, sur laquelle le simple frottement de la société exerce une grande puissance de développement.

Sans la division du travail, l'éducation des masses est à peu près impossible; avec la division du travail, l'éducation générale, que nous avons esquissée au titre 1er chapitre 5, pourra être distribuée à tous, *sans* exception.

La division du travail, en simplifiant chaque opération distincte, présente en outre les moyens de remplacer, dans une foule de cas, le travail de l'homme par celui des machines. On ne saurait prévoir jusqu'où peut aller cette application de la mécanique à la fabrication des choses utiles à l'homme. On ne peut assigner des bornes aux découvertes scientifiques et à leur application à l'industrie; et ce n'est pas émettre un vœu chimérique, d'espérer qu'un jour l'humanité sera affranchie de la plus grande partie des travaux manuels, par les progrès des sciences et de l'industrie.

§ 2. — Des machines.

101. Arrêtons-nous sur cette importante question des *machines*.

Une machine est un travailleur inanimé, d'une force, d'une puissance indéfinie. Telle machine fera, dans le même espace de temps, dix fois, cent fois, mille fois plus de travail que n'en pourrait faire un homme; et le nombre des machines peut être augmenté à l'infini (*a*).

Ces travailleurs inanimés et infatigables sont donc la plus belle, la plus précieuse conquête du génie de l'homme : pendant qu'il se livre au repos, aux plaisirs ou à des travaux plus dignes de lui, à ceux de l'intelligence, ces machines lui préparent une grande partie des choses nécessaires à la satisfaction de ses besoins.

Toute invention nouvelle, tout perfectionnement en mécanique, est donc un bienfait pour l'homme. A chacun de ces progrès, il s'élève en dignité, non-seulement parce qu'il devient plus riche, mais parce qu'il s'affranchit de plus en plus de ces travaux purement manuels, qui le ravalent en quelque sorte au rang de machine, M. de Bonald, trouvant injurieuse la définition qui place l'homme un instant sur la même ligne que la brute, l'a défini une intelligence servie par des organes. L'homme social pourra un jour être défini une intelligence servie par les propriétés et les forces de la nature qu'il a soumise à son empire.

Comment se fait-il donc qu'aujourd'hui, l'invention d'une machine nouvelle, c'est-à-dire d'un moyen d'adoucir le travail de l'homme, en augmentant la

(*a*) En 1819, il existait en Angleterre et en Ecosse des machines à vapeur exécutant le travail de trois ou quatre millions d'hommes; et ces trois ou quatre millions de travailleurs infatigables et assidus, sont des travailleurs à 5 cent. la journée (Arago, *Eloge historique de James Watt.*)

masse des richesses, soit saluée de cris de malédiction par le pauvre ; qu'elle soit quelquefois une cause d'émeutes et de malheurs publics ; que la foule des travailleurs se porte furieuse dans les ateliers pour briser ces machines, pour les livrer aux flammes, et pour commettre des actes de violence contre des hommes qui devraient être inscrits sur la liste des bienfaiteurs de l'humanité ? Comment se fait-il que, dans une nation, le paupérisme augmente en raison directe des progrès que la division du travail et l'emploi des machines font faire à l'industrie (*a*) ? Comment se fait-il que des hommes instruits, des économistes, crient anathème contre les machines ? Ainsi, M. de Morogues appelle fictif le travail des machines, et ne voit de travail réel et bon que celui que l'homme exécute à la sueur de son front, en soumettant tout le jour et tous les jours ses membres à une dégradante fatigue ; car il ne lui reste rien pour la culture de son esprit. Le travailleur, selon ces économistes, ne doit être qu'une machine industrielle. Ne leur parlez pas de donner de l'instruction au pauvre : il n'a pas le temps de la recevoir, il n'en a pas besoin ; ce serait, d'ailleurs, un funeste présent à lui faire : vous lui feriez haïr son état de dégradation matérielle, et vous vous exposeriez à *déclasser les hommes*. Que penser de M. de Sismondi, autre économiste, qui, supposant que le roi de la Grande-Bretagne, placé au centre de son état, et faisant

(*a*) Voyez l'Angleterre, où ce fait est patent, où la classe ouvrière manque de travail généralement deux jours par semaine, et où, faute de pouvoir occuper les pauvres, les paroisses sont obligées de les nourrir. Et cependant c'est le pays où fonctionne le plus grand nombre de machines, où se déploie la plus grande activité de production.

tourner une manivelle, pût créer tous les produits nécessaires à un grand peuple, fait fuir la population entière devant ces machines et ces masses immenses de richesses? Le roi, unique producteur, serait seul au milieu de son empire.

Et l'on appelle cela de l'économie politique! Il n'est pas d'écolier qui ne résolût tout de suite ce terrible problème, en disant : Le roi d'Angleterre ne resterait pas seul à tourner sa manivelle, à créer des masses de richesses, si personne ne devait en faire usage, car ce ne serait que de la vile matière; il appellerait à lui son peuple et lui dirait : Partagez-vous ces richesses, et vivez en paix au sein de l'abondance; vous n'avez qu'à vous baisser pour prendre toutes les choses dont vous pouvez avoir besoin, et ce roi serait adoré de son peuple, et ce peuple serait heureux.

Tout se réduit, en effet, dans cette grande question des machines, à une équitable distribution des produits. Nous verrons plus tard que la solution, si facile dans la supposition extrême de M. de Sismondi, n'est guère plus difficile, lorsqu'on se renferme dans les limites que n'a pas dépassées l'état actuel de la mécanique et de l'industrie.

En attendant, il faut le reconnaître, les machines suppriment les bras d'une multitude d'ouvriers, et les grandes manufactures où on les emploie, écrasent et font tomber les petites manufactures.

M. Considérant le fouriériste dit qu'on n'a pas osé réaliser l'emploi de scies mécaniques dans les carrières de pierre des environs de Paris, que M. Lafitte n'a pas osé élever une grande brasserie centrale, qu'on n'a pas osé établir à Paris des machines à coudre les pantalons de pacotille, et tout cela, pour ne pas enle-

ver le travail et leur pain à des masses de travailleurs que l'on aurait rendus inutiles.

J'ai entendu dire qu'un fabricant a découvert le moyen de produire de bonnes étoffes de laine, avec des machines analogues à celles des papeteries; mais qu'il garde son secret pour ne pas faire tomber une multitude de fabriques, pour ne pas réduire à la mendicité des nuées de travailleurs. Voyez, cependant, quelle précieuse découverte pour l'humanité : des mètres de drap sans fin sortiraient par milliers de ces machines; la France, l'Europe, le monde entier en serait bientôt inondé; et, cependant, à côté de ces masses de richesses, des millions d'hommes mourraient de faim (*a*).

102. Cette influence désastreuse des machines, sur le sort des travailleurs, est fortement contestée ou plutôt est niée formellement par quelques économistes de l'école de Say. Nous ne saurions mieux résumer les motifs qui paraissent militer en faveur de cette opinion, qu'en citant l'ouvrage de M. Arago, intitulé : *Des machines, dans leur rapport avec le bien-être des classes ouvrières.*

L'auteur, voulant prouver que les machines, loin de supprimer les ouvriers, ne font qu'en augmenter le nombre, invoque les faits suivants :

« Avant l'invention de l'imprimerie, le commerce des livres n'occupait à Londres que deux cents personnes; aujourd'hui, c'est par vingtaine de milliers qu'on les compte.

(*a*) Depuis que j'ai écrit ces lignes, j'ai lu, dans un journal, qu'un établissement de ce genre existe à Leeds, en Angleterre, et plus récemment, qu'il s'en est aussi formé en Belgique.

» Avant les machines d'Arkwright (machines à filer le coton), le produit annuel des manufactures de coton, en Angleterre, ne s'élevait qu'à 500,000 fr.; maintenant ce produit dépasse 900 millions.

» Villiam Léa, inventeur du premier métier à bas, mourut à l'hôpital, parce qu'on craignit que son invention ne fût une cause de misère pour les ouvriers. En 1589, neuf cent quatre-vingt dix-neuf personnes sur mille, ne portaient pas de bas; aujourd'hui, il n'en est pas plus d'une sur mille qui n'en porte.

» A Stockport, l'emploi de la vapeur, dans les métiers à tisser, n'a pas empêché le nombre des ouvriers de s'accroître d'un tiers en peu d'années.

» En Angleterre, la population a augmenté de cent cinquante à cent soixante pour cent, en trente ans, dans les districts les plus manufacturiers, pendant que l'augmentation moyenne, pour toute l'Angleterre, n'était que de cinquante pour cent. »

Puis, pour montrer que le travail ne peut jamais manquer à l'homme, l'auteur ajoute : « Songez au désir insatiable de bien-être que la nature a déposé dans le cœur de l'homme, songez qu'un besoin satisfait appelle sur-le-champ un autre besoin; que nos appétits de toute espèce augmentent avec le bon marché des objets qui peuvent les alimenter, et de manière à défier les facultés créatrices des machines les plus puissantes...........; et, comme toute machine augmente la masse des produits, on les livre à meilleur marché, à cause de l'économie de la main-d'œuvre; la consommation en augmente rapidement, et bientôt la même industrie emploie, avec les machines, plus d'ouvriers qu'auparavant. »

Il résulte des faits cités par M. Arago, que les ma-

chines, multipliant les produits en même temps qu'elles en abaissent la valeur, les mettent à la portée des classes laborieuses dont elles augmentent les jouissances, et que, la consommation s'étendant ainsi de beaucoup, les industries qui emploient des machines occupent, en définitive, un plus grand nombre de bras. Cela est vrai, jusqu'à un certain point, et ne l'est pas complétement; c'est ce que nous allons reconnaître bientôt.

Auparavant, signalons l'effet immédiat de l'introduction des nouvelles machines. Comme elle précède nécessairement l'extension de consommation des nouveaux produits, elle supprime aussitôt un grand nombre d'ouvriers. Avant que ceux-ci aient retrouvé du travail dans d'autres ateliers, ou que la nouvelle industrie, prenant plus d'extension, les *réclame* de nouveau, ces ouvriers que les machines ont remplacés, sont exposés à la plus profonde misère.

Or, cette époque de transition est nécessairement longue; car, avant qu'on baisse les prix, il faut que l'inventeur de la machine ait prélevé ses droits, que le chef d'industrie soit rentré, en partie du moins, dans ses frais de premier établissement, qui, souvent, sont considérables; enfin, il faut que l'invention nouvelle se propage, qu'elle appelle la concurrence pour forcer la baisse des prix, et tout cela demande un temps si long, que les ouvriers supprimés par les nouvelles machines, auraient mille fois le temps de mourir de faim, avant de sentir l'action définitivement favorable de ce progrès industriel.

Et, comme chaque année voit surgir de ces inventions nouvelles, il en résulte que les époques de transition constituent un état de chose permanent.

Cet inconvénient majeur n'a pas échappé à M. Arago; aussi, il propose un prélèvement sur les bénéfices que procurent les nouvelles machines, lequel formerait un fonds de secours pour les ouvriers qui se trouveraient sans travail. Ce moyen serait insuffisant; il exigerait, de plus, un commencement d'organisation industrielle : nous verrons plus loin qu'une organisation complète ferait disparaître ces époques de transition, et que l'introduction des nouvelles machines n'aurait plus qu'une action purement bienfaisante.

Il y a plus encore : on peut faire deux classes des machines, selon que leur effet est de donner plus d'extension à l'industrie, ou de supprimer définitivement des bras.

Dans cette dernière classe, sont les machines à *battre le blé*; car elles ne peuvent en augmenter la production, qui, depuis longtemps, a atteint ses dernières limites : les machines à *filer le lin et le chanvre*, et à *tisser les toiles;* car elles ne peuvent augmenter le nombre ni la fécondité des terres qui produisent le chanvre et le lin; car elles suppriment ces rouets qui remplissent les heures que les ménagères peuvent dérober aux soins de leur intérieur; car elles détruisent ces métiers à tisser qui sont répandus sur tous les points du territoire : les machines à *faire du drap sans fin;* car, lorsqu'elles seront établies, une dixaine de ces puissantes machines suffirait à la consommation de tout un vaste empire, et supprimerait des ouvriers par centaine de mille.

Mais, dit-on, d'autres branches d'industrie se formeront, car un besoin satisfait en appelle un autre. C'est bien en théorie; mais, en pratique, quelles sont ces branches nouvelles que doit produire à point

nommé l'arbre de l'industrie? D'abord, une branche est longue à se former sur un vieux tronc; et puis, ces branches ne peuvent être que des plantes parasites qui dévorent la substance de l'arbre : tel le gui que les druides cueillaient avec des faucilles d'or. Et, en effet, c'est le *luxe* qui seul peut créer des besoins nouveaux, après la satisfaction des besoins limités par le nécessaire et l'utile; c'est le luxe seul qui peut couvrir l'arbre de l'industrie de végétations nouvelles et innombrables : ainsi, les mousses et les lichens recouvrent un vieux tronc qu'ils épuisent, en soutirant de toutes parts une sève qui eût porté la vie dans ses branches desséchées. Plus tard, nous examinerons avec soin le *luxe*, cette grande question d'économie publique, et nous verrons que, loin d'être une source de prospérité, il n'est qu'une cause d'énervation sociale, une source de misères pour les classes laborieuses, et qu'il ne justifie que trop la comparaison qu'il nous a suggérée.

Ainsi, elle est fausse cette théorie des machines, théorie à l'usage des sectateurs *du laissez faire et laissez passer;* je n'en veux d'autre preuve que ce fait d'ouvriers sans travail : fait qui se renouvelle périodiquement en France, et qui est endémique chez l'industrieuse Angleterre, dans ce vaste atelier que d'innombrables machines remplissent de bruit, de vapeur et de fumée.

103. *Du progrès industriel dans l'avenir.* — Si la question des machines renferme en elle-même la critique la plus sanglante de l'état social actuel, les considérations que nous avons présentés plus haut sur la puissance des machines, et sur les bienfaits que leur

action normale doit répandre sur l'humanité, ces considérations, disons-nous, sont d'un heureux augure pour l'avenir.

Ainsi, en employant des bras condamnés aujourd'hui à une oisiveté forcée, ou absorbés dans des travaux peu productifs; en étendant à tous les métiers manuels la division du travail et l'emploi des machines, on peut augmenter, d'une manière indéfinie, la masse des produits de l'industrie manufacturière.

Avec les moyens qu'elle possède aujourd'hui, c'est-à-dire avec les machines connues et la division du travail, on pourrait déjà accroître considérablement la masse des produits. Que serait-ce donc si, tout-à-coup, se produisaient les machines qu'on n'ose mettre aujourd'hui en activité! si l'application de la mécanique, loin d'affamer le prolétaire, comme aujourd'hui, répandait l'aisance et la richesse dans toutes les parties du corps social! Quelle activité, quelle puissante impulsion ne recevrait pas alors le génie inventeur de l'homme! Et si nous ajoutons que la science, devenue vulgaire, donnera l'essor à toutes les capacités, qui ne voit aussitôt combien de découvertes scientifiques vont préparer de nouveaux pas dans cette route de la perfectibilité où l'humanité est entrée à peine? L'imagination ne saurait prévoir où s'arrêtera cette marche ascendante : tout ce qu'elle peut faire, c'est de parer des plus séduisantes couleurs l'avenir destiné à l'espèce humaine, et de comprendre qu'elle est forcée de rester encore au-dessous de la vérité.

Qu'on ne dise pas que ce ne sont là que des rêves. A ces hommes qui ne peuvent rien voir au-delà du temps présent, je citerai ce morceau où Fourier suppose qu'un homme, se présentant aux ministres d'Au-

guste, une cartouche et une boussole à la main, leur eût tenu le discours que voici :

« Je vais, avec la matière contenue dans ce brimborion (la poudre), changer la tactique des Alexandre et des César ; je puis, avec cette matière, faire sauter en l'air le Capitole (par une mine) ; foudroyer les villes d'une lieue de loin (par la bombe et la coulevrine) ; réduire, à minute nommée, la ville de Rome en un monceau de décombres (par l'explosion d'une masse de poudre) ; détruire, à cinq cents toises de distance, toutes vos légions (par l'artillerie) ; égaler le plus faible soldat au plus fort (par la mousqueterie) ; porter la foudre dans mes goussets (par le pistolet de poche) ; enfin je puis, avec cette autre gimbelette (la boussole), braver, dans l'obscurité, les orages, les écueils, diriger le vaisseau aussi sûrement qu'en plein jour, et l'orienter partout où on ne verra ni ciel ni terre.

» A ce discours, les graves personnages de Rome, les Mécène et les Agrippa auraient pris l'inventeur pour un visionnaire. »

Que serait-ce donc si leur interlocuteur eût ajouté :

Avec des instruments et des machines que je ne perdrai pas de temps à vous décrire, je puis mesurer cette terre dont vous vous croyez les maîtres, vous transporter dans un monde nouveau, placé diamétralement sous nos pieds ; vous faire découvrir, du haut de cette tour et aux bornes de votre horizon, des arbres, des maisons, des hommes qui échappent à vos yeux ; vous montrer, dans le ciel, des planètes inconnues ; vous faire voir les astres mille fois plus grands qu'ils ne vous paraissent, vous faire découvrir, dans l'espace, des myriades d'étoiles. Je puis, d'ici bas, calculer la distance, la grandeur, la masse, la densité de ces

immenses globes lumineux qui roulent sur nos têtes ; vous dire quelle force les retient dans leurs orbites. Dans cette goutte d'eau, je vais vous montrer une multitude d'êtres vivants qui se meuvent et s'agitent dans toutes les directions, et auprès desquels le ciron est un éléphant. Je vais forcer la nature à tracer elle-même des tableaux, à fixer votre image sur cette planche de métal qu'elle burinera avec des rayons de lumière. Je puis vous enlever avec moi dans les airs, par-dessus les nuages ; ou, si vous craignez de quitter du pied cette terre sur laquelle vous pesez si fort, je vous donnerai les moyens de parcourir, en quelques heures et dans sa plus grande longueur, votre vaste empire. Si vous ne voulez pas sortir de votre palais, je peux vous mettre en état de faire parvenir, à l'instant même, vos ordres dans les provinces les plus reculées de votre domination. Enfin, vous qui ne tremblez plus qu'au bruit du tonnerre (*a*), je vais, en votre faveur, arracher la foudre des mains du maître des dieux.

Croyez-vous que l'esprit de ces fiers Romains n'eût pas été accablé à l'annonce de tous ces prodiges, et qu'ils n'eussent pas confessé leur impuissance à imaginer seulement de telles merveilles ?

Puisque l'homme, parti de si bas, s'est élevé à une pareille hauteur, dites : pourquoi, d'un point de départ plus élevé, ne pourrait-il pas atteindre encore à de plus grandes choses ?

(*a*) Dès qu'il était possible de prévoir un orage, dit Suétonne, *Auguste* se retirait dans un lieu bas et voûté. Quand le ciel était orageux, Tibère ne manquait pas de porter une couronne de laurier. (*Notice de M. Arago, sur le tonnerre*, 1838.)

§ 3. — Limites de la production manufacturière.

104. Si les progrès de l'industrie manufacturière sont indéfinis, la masse des richesses qu'elle peut créer est doublement limitée.

Elle l'est d'abord par l'industrie agricole; c'est de celle-ci qu'elle tire la matière première de tous ses produits. Par conséquent, si la production de l'agriculture peut être quadruplée, l'autre industrie pourra aussi donner une masse quadruple de produits. Tous les efforts de l'homme doivent donc se diriger principalement vers les améliorations agricoles; car l'industrie manufacturière sera toujours prête à mettre en œuvre la matière première qui lui sera offerte, quelque considérable qu'elle soit.

Il y a cependant certaines branches de l'industrie manufacturière qui ne dépendent nullement de l'agriculture proprement dite.

Les travaux de verrerie, de poterie, d'orfévrerie, et tous ceux qui ont les métaux pour objet, ainsi que les minéraux, les pierres, les sels, les bitumes qu'on peut extraire de la terre, ne sont nullement limités par les progrès de l'agriculture, mais uniquement par ceux des branches spéciales d'industrie auxquels ils se rapportent.

Ces travaux ne connaissent qu'une seule limite, qui s'applique à l'industrie en général.

Cette seconde limite est celle de nos besoins; car il est bien évident que les produits de l'industrie n'ont de valeur, ne sont de la richesse, qu'autant que la consommation les réclame : au delà, ce n'est plus rien,

c'est même moins que rien, c'est du travail exécuté en pure perte.

Le développement de l'industrie dont les progrès sont indéfinis, se trouvera toujours resserré entre ces deux limites, la fécondité de la terre et les besoins de l'homme.

La première de ces limites ne va pas au delà d'un cercle assez restreint, la seconde décrit autour de nous une enceinte fort étroite, si elle se borne aux choses nécessaires; plus large, si elle embrasse les choses utiles, et indéfinie, si elle doit comprendre les choses d'agrément, les objets de luxe.

105. *Du luxe.* — La plus grande partie des matières premières employées par les arts de luxe, n'étant point demandées à la culture du sol, mais se tirant directement du sein de la terre, l'homme, quels que soient les progrès de l'industrie, peut être condamné à un travail perpétuel, s'il se laisse aller au goût, aux besoins insatiables du luxe; s'il se restreignait aux choses nécessaires et utiles, les progrès de l'industrie pourraient un jour l'affranchir d'une grande partie de la tâche laborieuse qui lui est imposée. Alors, les hommes auraient la libre disposition d'une partie de leur temps : les uns l'emploieraient aux plaisirs, au repos; d'autres le consacreraient aux sciences et aux beaux-arts, et l'espèce humaine s'avancerait rapidement dans la plus belle partie de la perfectibilité, celle qui regarde son âme, son intelligence, dont les progrès sont également indéfinis.

Aux articles où nous traiterons du luxe, nous entrerons, sur ce point, dans des détails de la plus haute importance.

106. *Conclusion*. En résumé, la répartition à peu près égale de la population sur tout le territoire, la suppression des jachères, une culture soignée de toutes les parties du sol, et, enfin, la substitution de la grande culture à la petite, tous ces moyens réunis élèveront incontestablement de beaucoup la masse des produits agricoles. Des agronomes ont reconnu que cette masse pourrait être quadruplée.

Supposons que le *maximum* soit un triple produit.

L'industrie manufacturière, au moyen de cette immense quantité de bras que lui rendra la suppression de la petite culture, au moyen de la division du travail et de l'application des machines, triplera également son produit; elle pourra même l'élever à une puissance de beaucoup supérieure dans les arts dont la matière première est indépendante de la *fertilité* du sol.

Nous pouvons conclure de là que notre France pourrait nourrir une population triple de celle qui existe aujourd'hui, chaque famille ayant en moyenne un revenu de 1,470 fr. : revenu, certes, plus que suffisant pour que toutes fussent à l'abri des privations matérielles.

Si l'augmentation de la population s'arrêtait au double, le revenu moyen par famille serait de 2,205 fr. Il y aurait pour tous une certaine aisance.

Ainsi, le mouvement ascendant de la population ne doit pas encore nous effrayer. Avant qu'il ait atteint ce *maximum*, les mœurs nouvelles et cette action mystérieuse du bien-être, neutralisant l'excès de fécondité, auront arrêté la population à ce point où la richesse pourrait se répandre dans toutes les familles.

Si la population, qui est aujourd'hui de trente-quatre

millions d'individus, devait s'élever au chiffre de cinquante-un millions, et ne pas le dépasser, chaque famille aurait un revenu moyen de 2,940 fr. au moins : c'est plus que de l'aisance ; c'est le double produit, celui sur lequel nous spéculons dans le cours de cet ouvrage.

Nous pouvons donc dire aux économistes qui suivent les doctrines de Malthus, de Say, de Morogues... : Il y a place pour tous au banquet de la vie, et si ce mot banquet paraît ambitieux, nous ajouterons que c'est à peine si nous avons indiqué les avantages de l'association qui renferme une source nouvelle de richesses que nous n'avons pas encore explorée.

CHAPITRE III.

DE LA RICHESSE ET DE SON ORIGINE.

107. *La richesse sort du travail.* — L'homme, réduit à ses seules forces et n'ayant d'autres instruments que ses bras, n'a aucune action sur la nature, quel que soit le développement de son intelligence. Il est à sa merci, il ne peut appliquer à la satisfaction de ses besoins que les fruits qu'elle lui donne spontanément, que les animaux sauvages dont il peut s'emparer.

Pour donner une certaine puissance à ses bras, pour

préluder aux combats qu'il s'apprête à liver à la matière, et qui doivent plus tard la lui soumettre comme sa conquête, l'homme se procure ses premières armes : ce sont les plus simples. Un bâton lui permet d'atteindre les fruits suspendus aux branches des arbres, d'abattre les animaux qu'il peut attraper à la course,

Un arc grossier, dont il a tressé la corde avec les filaments tirés de l'écorce de quelques arbres ou de quelques plantes; des flèches, formées de baguettes, qu'il a armées d'arêtes de gros poissons, lui donnent les moyens de tuer les quadrupèdes qui le surpassent en vitesse, ou les oiseaux qui lui échappent dans les airs; des filets, dont il a composé les mailles avec d'autres filaments, le mettent en état de se rendre maître, par la ruse, des habitants des forêts, ainsi que de ceux de l'air et des eaux.

Ce bâton, cet arc, ces flèches et ces filets sont les *premières machines*, composent son *premier capital* avec lequel il pourvoit à ses besoins les plus pressants. Dans ces machines, il a accumulé du travail. Il en accumule davantage encore dans la hutte qu'il bâtit, et qui l'abrite contre l'inclémence du ciel. Bientôt il apprivoise ou élève des animaux sauvages qu'il rassemble en troupeaux.

Après l'invention de nouvelles machines, il défriche le sol couvert de ronces et de forêts; il le laboure, lui confie des semences, et les moissons qu'il recueille, viennent faire cesser, enfin, tout ce que son existence avait eu jusqu'alors de précaire.

Ces instruments aratoires, ces champs défrichés sont autant de *capitaux* qu'il a dû créer avant de pouvoir se procurer des produits agricoles.

Il lui a fallu encore, par une accumulation de tra-

vail, construire d'autres machines pour transformer ces produits en objets de consommation. Il lui a fallu des fléaux pour battre ses gerbes; une meule, et plus tard un moulin, pour réduire son grain en farine; un baquet pour pétrir son pain; enfin, un foyer pour le faire cuire sous la cendre.

Le voilà maître d'un *capital* déjà considérable; auparavant il était pauvre, maintenant il est riche, mais à une condition : conserver ce capital qui lui a coûté tant de travaux, le réparer, le renouveler sans cesse par d'autres travaux.

Nous venons de voir l'homme à l'œuvre dans la création de la richesse, nous venons de voir la richesse sortir de ses mains par le *travail*.

108. *Deux espèces de travail.* — Le travail est de deux espèces.

Par la première, l'homme défriche la terre, construit des bâtiments, fabrique des machines et des outils, en un mot, crée des *capitaux*.

Revenu annuel. — Mais ce premier travail ne lui procure aucun avantage immédiat (à part son logement); il faut que, par un autre travail, et avec le secours des machines et des outils qu'il a fabriqués, il exploite le sol, il en tire la matière première de choses qu'il approprie à ses besoins. Par cette seconde espèce de travail, il produit son *revenu annuel*, c'est-à-dire les choses qu'il *consomme* dans le cours de l'année; choses qui assurent son existence, en d'autres termes, qui satisfont ses besoins.

La première espèce de travail doit évidemment précéder la seconde, nous l'appellerons *travail antérieur*, ou travail de création des capitaux.

La seconde est le *travail direct* de production du revenu annuel. C'est ce travail qui donne immédiatement les produits destinés à la *consommation*.

Ces capitaux, ces produits de consommation sont ce qui constitue la richesse.

La richesse tire donc son origine du travail de l'homme.

109. Cette conséquence si claire, si évidente, est cependant contestée ; ce qui nous oblige d'insister sur une chose qui a la clarté, l'évidence d'un axiôme.

C'est ainsi que J.-B. Say et M. Rossi font découler la richesse d'une triple source :

La *terre*, le *capital* et le *travail*.

Cette formule renferme à la fois un excès et un défaut d'analyse.

Sans doute, le travail de l'homme ne suffirait pas à créer de la richesse, il faut auparavant qu'il trouve sur la terre, dans la nature, les choses auxquelles il doit appliquer son travail ; autrement, il agiterait ses bras dans le vide, il ne pourrait rien produire.

L'homme ne peut agir que sur la matière qui l'enveloppe de toutes parts. Cette matière a ses lois, ses propriétés ; elle produit des plantes et des animaux ; le travail de l'homme n'a d'autre objet, dans tous les cas possibles, que de s'emparer des forces et des propriétés de la matière pour les faire tourner à son usage, et d'approprier à ses besoins les productions diverses de la nature.

110. *Travail de la nature.* — Ces propriétés, ces forces, ces productions, sont ce que les économistes appellent le *travail de la nature*. On voit, ainsi, que le

travail de l'homme est inséparable de celui de la nature.

Il va donc sans dire que la terre ou plutôt la matière est indispensable à l'homme, que, sans elle, il ne pourrait rien produire. Il est bon, peut-être, de le faire remarquer en commençant; mais ensuite rappeler sans cesse la *terre* dans la formule de la richesse, ce serait imiter la naïveté de la cuisinière bourgeoise. Ainsi, il sera bien entendu qu'il faut prendre de la matière avant de produire quoi que ce soit.

Eliminons donc de la formule le premier terme, la *terre*.

Nous avons vu que le capital n'est autre chose qu'un travail antérieur, un premier degré de travail; du travail accumulé dans des fonds de terre, des bâtiments et des machines.

Ainsi, c'est toujours du travail que vient la richesse. D'ailleurs, les capitaux eux-mêmes sont de la richesse.

Eliminons encore le second terme, le *capital*.

Il ne doit donc rester dans la formule que le troisième terme, le *travail*.

111. *Définition de la richesse.*—Par conséquent, on doit définir la richesse:

Tout ce que l'homme, par son travail, approprie à ses besoins.

Telle est la formule réduite à sa plus simple expression.

Au reste, ce n'est pas seulement pour plus de précision, que nous rejetons de la formule la terre et le capital; c'est parce qu'ainsi exprimée, elle peut induire en erreur, et faire supposer que la richesse a une

triple origine. Nous verrons plus loin qu'en effet, MM. Say et *Rossi* ne la font pas procéder uniquement du travail, *et* que la *terre* et le *capital* viennent, en dehors du travail *antérieur* ou *direct*, augmenter la valeur des choses. Or, c'est là une grande erreur économique.

112. *Utilité des choses.* — La formule que nous adoptons est tellement exacte, qu'elle suffit pour trancher toute difficulté; c'est ainsi qu'elle renferme implicitement toutes les explications qu'on peut donner, toutes les distinctions qu'on peut faire sur l'utilité des choses. Prouvons cela en peu de mots.

Tout ce qui existe dans la nature est ou peut être utile à l'homme, soit matériellement, soit intellectuellement.

Les choses qui paraissent les plus nuisibles ont pour lui une utilité quelconque. Les poisons lui servent dans les arts, la médecine en tire de précieux médicaments. Les reptiles vénimeux sont encore employés en médecine; les bêtes féroces, les volcans, les tremblements de terre, les ouragans, les pestes, tout ce terrible cortége de ce que les anciens appelaient le principe du mal, a une utilité scientifique et philosophique. L'homme y découvre une vaste matière où son besoin de connaître trouve d'amples satisfactions, et là, il recueille d'importants matériaux pour la solution de cette question de la destinée générale : question si pleine d'intérêt, si grande et si mystérieuse.

Tout dans la nature est donc utile à l'homme, mais d'une utilité *virtuelle* et *contingente*. Le caractère d'utilité *effective* et *actuelle*, n'est donné aux choses que par le travail. Cela est évident pour le travail intellectuel :

si l'homme n'appliquait son attention et la puissance de toutes ses facultés aux divers phénomènes de la nature, ils n'existeraient pas pour lui ; car il les ignorerait, et il n'en pourrait tirer aucune sorte d'utilité.

Sous le rapport matériel, la chose n'est pas moins évidente.

Qu'importe que les fontaines versent une onde pure, que les rochers renferment des pierres et des marbres, qu'aux branches des arbres pendent les plus beaux fruits, que le gibier abonde dans les forêts et les prairies, que les rivières foisonnent de poissons, si l'homme ne va puiser de l'eau, s'il n'ouvre des carrières, s'il ne cueille les fruits, s'il ne chasse ni ne pêche, toutes ces choses lui sont inutiles, sont pour lui comme si elles n'existaient pas.

C'est donc le travail de l'homme qui donne aux choses de l'*utilité* dans le sens économique.

Ce principe est tellement vrai, que tout ce qui est actuellement utile à l'homme, en *dehors de son travail*, échappe à la science économique. Ainsi, la lumière, l'air, la chaleur du soleil..., sont utiles à l'homme sans qu'il y ait de son fait; mais ces choses n'ont pas de valeur. Or, l'économie ne s'occupe que des choses utiles, qui ont une *valeur;* et le travail seul donne de la valeur aux choses. Si l'homme pouvait être servi dans tous ses besoins par la nature, comme il l'est par l'atmosphère et le soleil, il n'y aurait pas d'économie sociale.

Eh bien ! notre formule de la richesse ne comprend que les choses que l'homme, *par son travail*, *approprie à ses besoins;* par conséquent, les choses qui ont une utilité effective, actuelle et de plus une valeur;

le *travail* seul peut donner aux choses ce double caractère.

Mais, ajoutera-t-on, le travail peut créer des choses *inutiles;* il faut donc dans la formule ajouter le mot utile.

Ainsi, un homme se fatigue à battre de l'eau, il n'y a là aucune utilité, bien qu'il y ait travail.

Il faut distinguer: si c'est pour son plaisir que cet homme s'occupe ainsi, il a fait une chose qui lui était utile, puisqu'il en a retiré du plaisir; il a *satisfait un besoin :* car, par ce mot, nous comprenons non-seulement ce qui est nécessaire à l'homme pour son existence, mais tout ce qu'il peut *désirer*, ne fût-ce que par caprice ou fantaisie, ou même par un écart de son imagination.

Si cet homme est un vilain qui frappe à coups de verges l'eau croupissante des fossés d'un manoir féodal, pour empêcher le coassement des grenouilles de troubler le sommeil du seigneur châtelain, il exécute un travail utile à celui-ci, un travail, qui, dès lors, a de la valeur, et doit être payé, à moins d'usurpation et d'oppression.

Un autre consume son temps et ses forces à créer des choses dont ni lui ni personne n'a que faire; son travail n'a produit aucune utilité : ici, nul doute; car il n'a *rien approprié à la satisfaction* de ses *besoins* ou de ceux d'autrui.

Notre formule est donc complète, et suffit pour bien déterminer les caractères de ce qui est utile ou non dans le sens de la science économique.

CHAPITRE IV.

DE LA VALEUR DES CHOSES.

113. Il serait inutile de s'enquérir de la valeur des choses, si chaque homme ne consommait jamais que celles qu'il aurait produites lui-même. Mais il n'en est pas ainsi; car les hommes *échangent* constamment entre eux les produits divers qu'ils créent chacun de leur côté. D'où la nécessité de donner à ces produits une *valeur* qui soit la mesure des échanges, le moyen de s'assurer que chacune des parties contractantes reçoit une chose équivalente à celle qu'il donne. Nous ferons ressortir tout-à-l'heure la justice de l'égalité dans les échanges.

Le mot valeur est ici exactement synonyme du mot *prix;* il signifie ce que coûte une chose.

Toute chose qui tombe dans le domaine de l'économie politique, est le produit du travail de l'homme. Le prix ou la valeur de cette chose ne peut, dès lors, être exprimée que par un chiffre indiquant *la quantité de travail* mise dans ce produit.

Par exemple, une chose a demandé dix journées de

travail, une autre vingt, une troisième trente (*a*); la valeur de ces choses est dans le rapport de 1, 2 et 3; car elles ont coûté aux producteurs, la seconde deux fois plus que la première, et la dernière trois fois plus.

Maintenant, s'il s'agit d'échanger ces diverses choses entre elles ou avec d'autres produits, il est bien évident que l'on devra nécessairement avoir égard à leur valeur respective déterminée par la quantité de travail. Le propriétaire du produit qui a demandé trente journées de travail ne l'échangerait pas contre celui qui n'a coûté que dix journées: il ferait un marché de dupe; mais il pourra l'échanger contre ce produit et celui auquel on a employé vingt journées. L'échange alors est également avantageux aux deux parties, elles ont troqué des choses de valeur égale.

Qu'il arrive parfois que les échanges ne soient pas aussi justement mesurés, cela peut dépendre d'une foule de circonstances dont nous n'avons pas à nous occuper pour le moment; mais très-certainement celui-là éprouve une perte qui reçoit en contre-échange des choses ayant moins coûté de travail que celles par lui données en échange; et, s'il continuait à agir ainsi, il se ruinerait ou se mettrait dans un état de gêne et de misère.

Supposons, en effet, que le travail de chaque homme, dans le cours de l'année, suffise à la complète satisfaction de ses besoins, et que chaque travailleur ne confectionne que des choses de même espèce, et

(*a*) Nous supposons que les journées ont donné chacune des quantités égales de travail. Sans doute, il n'en est pas toujours ainsi; nous reviendrons sur ce point important.

différentes de celles produites par ceux qui l'entourent dans un certain rayon. Au moyen des échanges, chaque individu pourra se procurer la quantité des divers produits dont il a besoin.

Si les échanges ont lieu, travail pour travail, tous se procureront exactement la même somme de jouissances. Mais, que la moitié des travailleurs échange des choses qui leur ont demandé deux journées de travail contre d'autres produits qui n'en ont coûté qu'une, ces travailleurs ne pourront satisfaire leurs besoins qu'à demi, pendant que les autres jouiront d'un superflu considérable, ou auront pu vivre en travaillant moins de moitié.

Un pareil résultat serait évidemment contraire à la loi sociale, qui s'oppose invinciblement à ce que des hommes vivent aux dépens d'autrui. Or, il est clair que, si ce n'était pas la quantité de travail qui déterminât la valeur des choses, on n'échangerait plus des produits, travail pour travail; et alors, il arriverait fréquemment que quelques hommes, avec peu de travail, se procureraient des choses qui auraient coûté beaucoup de fatigues à leurs producteurs; par conséquent, que ceux-là profiteraient injustement des sueurs de ceux-ci. Ce serait l'exploitation de l'homme par l'homme: pour rendre impossible cette œuvre d'iniquité, il faut donc que *le travail seul puisse déterminer la valeur des choses*.

114. J.-B. Say conteste fortement cette règle. Selon lui, la valeur des choses est la quantité d'autres choses qu'on peut obtenir en échange. En d'autres termes, la valeur s'établit sur la quantité des choses qui sont *offertes*, d'une part, et *demandées*, de l'autre; alors,

si l'*offre* dépasse la *demande*, le producteur qui a besoin d'écouler ses marchandises, en baisse le prix, afin d'attirer un plus grand nombre de consommateurs. Si, au contraire, ceux-ci se présentent en foule, la *demande* l'emportant sur l'*offre*, le marchand profite de la circonstance et élève ses prix. Selon J.-B. Say, ce concours de l'offre et de la demande, ou plutôt la lutte entre elles, est le seul élément constitutif de la valeur des choses.

Cet économiste a, il est vrai, déterminé exactement les caractères de la *valeur vénale*, telle qu'elle existe aujourd'hui; mais il a eu le tort de ne pas reconnaître en même temps que les choses ont une *valeur réelle*, une *valeur intrinsèque*, et que cette dernière valeur est mesurée par la quantité de travail mise dans chaque espèce de produit.

La valeur vénale, fixée par le concours de l'*offre* et de la *demande*, est la conséquence d'une organisation sociale particulière (*a*). Supposons, un moment, un état social tellement organisé, que la production soit toujours en équilibre avec la consommation; alors, l'offre et la demande étant toujours les mêmes, la valeur vénale serait invariable. Quel serait alors l'élément constitutif de cette valeur? Je défie qu'on trouve autre chose que la quantité de travail, qui, étant différente pour différents produits, détermine pour chacun sa valeur intrinsèque.

Say a bien observé le fait social actuel à son état complexe, mais il n'a pas su s'élever jusqu'au fait qui

(*a*) Dans le second livre, nous nous formerons une idée très-exacte de cette valeur qui dépend de l'offre et de la demande; nous en démontrerons tous les vices.

résulte de la nature des choses. Nous avons expliqué, dans notre introduction, le vice de la méthode de Say, et nous avons dit comment nous distinguons, parmi les faits actuels, ceux qui sont *nécessaires* des faits *contingents* et *variables*, qui ne sont que le résultat d'une organisation sociale à laquelle la science n'a pas présidé. Ainsi, on aurait tort de vouloir vérifier immédiatement les principes que nous posons par les faits, tels qu'ils existent dans leur complication actuelle : pour nous comprendre, il faut décomposer avec nous ces faits et en déduire les conséquences *nécessaires;* et, au moment où surgit un grand principe, il faut l'adopter, sans s'inquiéter des démentis que les faits *contingents* et *variables* donnent ou paraissent donner à ce principe ; plus tard, nous reviendrons sur cette opposition apparente ou réelle du fait actuel avec les principes que nous aurons dégagés ; alors, nous serons en état de juger, entre eux, en pleine connaissance de cause.

C'est ainsi qu'après avoir posé, avec Adam Smith, ce grand principe : *le travail est la source unique des richesses*, nous en tirons cette conséquence, que le *travail seul détermine la valeur des choses*.

115. Cependant, comme ce principe est la *base matérielle* de l'économie politique, nous abordons, dès à présent, les objections les plus saillantes qu'on puisse lui opposer.

Et, d'abord, une simple réflexion suffira pour établir que notre principe n'est pas aussi contraire qu'il le paraît aux faits que présente actuellement l'industrie.

Tout producteur qui vend habituellement au-dessous

du prix de *revient*, se *ruine;* s'il vend au-dessus, il fait fortune : dans le premier cas, il se dépouille lui-même; dans le second, il dépouille les consommateurs (*a*). Le prix de revient, qui comprend tous les frais de production, est donc la valeur vraie et juste, celle qui est déterminée par le *travail.*

Revenons aux objections.

Un homme donnant quelques coups de pioche et de pelle dans sa terre, découvre une source d'eau minérale; son travail vaut à peine 1 fr., il va vendre cette source 100,000 fr. Voilà donc, va-t-on dire, une valeur que le travail n'a pas créée.

D'où vient cette valeur? De ce que l'industriel qui achète la source fera payer aux malades la vertu curatrice des eaux, c'est-à-dire *le travail de la nature :* de ce qu'il usurpera à son profit, pour le vendre à ses frères souffrants, un don gratuit de notre mère commune. Cette valeur tire donc son origine d'une usurpation : tel est le fait; le *droit* est celui de l'humanité entière aux dons spontanés de la nature. Les bains d'eaux minérales ne doivent coûter que leur part dans les frais de création de l'établissement; et, dans le salaire des personnes qui doivent le desservir, c'est la *vraie valeur*, celle qui vient du *travail.*

En fouillant la terre, un individu trouve une pierre précieuse, un diamant; il doit cette découverte au hasard, le travail n'y est pour rien. Cet homme admire l'éclat de la pierre, il en veut orner le front de celle qu'il aime; il est heureux du bonheur qu'il va lui procurer. Mais un autre homme beaucoup plus riche

(*a*) Ce résultat, dont on peut facilement se rendre raison, sera plus tard démontré très-clairement.

que lui, convoite ce joyau; sa possession peut lui procurer aussi bien des jouissances. Entre ces deux hommes s'élève un débat : leurs désirs, leurs besoins sont en présence; le riche offre de l'argent, et, lorsque son offre est montée au point où l'inventeur trouve un avantage matériel qui l'emporte sur la possession de cette pierre précieuse, il la troque contre quelques centaines de francs.

Voilà encore une valeur qui ne procède point du travail : la pierre appartient très-légitimement à celui qui l'a trouvée; s'il cède ensuite à des besoins plus pressants, il ne dépouille nullement l'acheteur, qui pouvait bien ne pas lui disputer cette pierre précieuse. Tout ici est loyal, est légitime; donc, dira-t-on encore, toute valeur ne vient pas du travail.

Cela est vrai dans ce cas et dans d'autres semblables; mais, remarquez-le bien, ce sont là des faits rares et isolés qui échappent aux lois de l'économie politique. Cette science s'occupe de la création et de la distribution des *richesses qui résultent du travail* (112), et non de quelques jeux du hasard. Si tout ce qui est nécessaire à nos besoins se trouvait ainsi tout prêt à la superficie du sol, sans qu'il fût question de travail ou du moins d'un travail appréciable, l'économie politique disparaîtrait. Dans cette chasse générale donnée à la fortune, dont la corne d'abondance serait la surface entière du globe, il suffirait de quelques règlements de police pour empêcher les hommes qui rencontreraient la même huître, de s'entrequereller, et pour écarter d'eux les Perrins Dandins.

Autre cas. Par le travail, on ne crée qu'une quantité insuffisante de certains produits que tous les hommes désirent cependant. Comme tous ne peuvent en avoir,

ce sont les plus fortes enchères qui l'emportent, et le *désir* vient encore ici créer une valeur double ou triple de celle que donne le travail. Tous les objets de luxe sont à peu près dans cette catégorie ; l'économie politique ne peut décliner ici son patronage : donc il faut reconnaître que la formule de Say, le concours de l'offre et de la demande, exprime seule la véritable valeur des choses.

Nous traiterons du luxe lorsqu'il en sera temps ; nous parlerons de la création de cette espèce particulière de richesses, et nous verrons que la distribution en est réglée par la valeur intrinsèque ; en un mot, que les objets de luxe n'échappent pas plus à la règle commune que toutes ces richesses que l'on peut créer en abondance pour les besoins de tous.

Au suplus, si, dès à présent, nous voulons nous former une idée générale sur la question qui nous occupe, que trouvons-nous dans ce débat de l'offre et de la demande ? D'un côté, des consommateurs stimulés par leurs besoins ou par des goûts frivoles, la vanité, l'ostentation ou la sensualité ; de l'autre, des producteurs qui spéculent sur ces besoins vrais ou factices, et qui, faisant payer aux consommateurs plus que la chose ne vaut, c'est-à-dire plus qu'elle n'a coûté de travail, s'enrichissent en partie de leurs dépouilles ; car il y a *spoliation* toutes les fois qu'un homme ne donne pas à un autre l'*équivalent* de ce qu'il en reçoit.

Or, gardons-nous d'asseoir les bases de l'économie politique sur des fondements aussi impurs que la spoliation. Gardons-nous aussi de suspendre ces bases à de nuageuses définitions, à des mots qui arrêtent l'esprit à la surface des choses, et empêchent de pénétrer dans les entrailles de la science. Et, en effet,

quand, pour définition de la valeur des choses, vous vous contenterez du combat entre l'offre et la demande, l'acte du travail vous échappera ; et cependant le *travail*, c'est toute l'économie politique, puisqu'il est l'unique source de la richesse. Vous ne pourrez pas régler le travail de *production* sans détruire ces fluctuations incessantes qui élèvent tour à tour l'offre et la demande (*a*), et, si vous le faites, votre moyen d'apprécier les valeurs est anéanti. Si cette valeur continue à dépendre du hasard, du caprice des hommes; si ce n'est pas le *travail* qui donne aux choses leur valeur, comment alors déterminerez-vous les droits des travailleurs sur les choses qu'ils ont produites, et qui, en définitive, doivent leur servir de rétribution; en un mot, comment règlerez-vous la *distribution des richesses*, lorsqu'il n'y aura aucun rapport entre elles et le travail qui leur a donné naissance. L'économiste n'est plus qu'un juge de camp au milieu de la lice où l'offre et la demande se disputent la richesse : pas plus que les véritables juges de camp, il ne dirigerait les coups que doivent se porter les combattants, il les regarderait faire (*b*). Tout ce que pourrait l'économie politique, serait de veiller à ce que l'on combattît avec des armes égales; mais l'industrie n'en serait pas moins un vaste champ de bataille. Si, au contraire, vous voulez régler la concurrence entre la demande et l'offre, vous faites cesser la lutte : c'est exactement comme si le juge de camp décidait que chaque partie donnera et

(*a*) Car, pour régler le travail de *production*, la première chose à faire est de l'équilibrer avec la *consommation*.

(*b*) Aussi le drapeau de cette école d'économistes n'est autre que le fameux *laissez faire, laissez passer*.

recevra le même nombre de coups, portés avec la même force et de la même manière, il n'y a plus de combat possible alors. Or, s'il n'y a plus combat, vous avez démonté l'offre et la demande qui ne peuvent vivre en face l'une de l'autre sans se combattre éternellement. Alors, que mettrez-vous à la place de ces deux dispensatrices de la valeur des choses? Cherchez bien, cherchez encore, et vous ne trouverez que le *travail*.

CHAPITRE V.

DES CAPITAUX.

Section 1re. — *Des diverses sortes de capitaux et de leur valeur.*

116. Nous avons vu, au chapitre 3, que la richesse comprend, en premier lieu, les *capitaux*, c'est-à-dire les instruments de travail; en second lieu, le *revenu annuel* ou les produits destinés à la consommation; revenu ou produits qui ne pourraient être créés sans le secours des instruments de travail.

L'homme, en effet, ne peut, sans le secours de capitaux ou d'instruments, se procurer le moindre produit pour la satisfaction de ses besoins. N'eût-il

qu'à cueillir les fruits sauvages des forêts, il lui faudrait au moins une corbeille pour les emporter (*a*). Il ne peut planter un arbre sans une pioche ou une bêche. Veut-il labourer la terre? il lui faut une charrue, des vaches, des bœufs ou des chevaux, et leur attelage. S'agit-il du moindre travail manufacturier? il lui faut des outils, des machines et un bâtiment, ou tout au moins une échoppe qui les renferme et les abrite. Il en est de même de quelque espèce de travail que ce soit; et il suffit de jeter nos regards autour de nous pour voir quelle masse de travaux il a fallu accumuler dans des bâtiments, des machines, des outils, avant de pouvoir confectionner le plus simple produit.

117. Un caractère essentiel de différence entre les capitaux et les produits de consommation, c'est que ceux-ci sont destinés à être détruits, soit tout d'un coup, soit plus ou moins lentement, par l'usage même que l'homme en fait pour la satisfaction de ses besoins; tandis que les capitaux, loin d'être destinés à une semblable destruction, seraient éternels, si cela pouvait dépendre de la volonté de l'homme; car il en a perpétuellement besoin pour produire les choses qu'il veut consommer.

Si la plupart des capitaux se détruisent, eux aussi, par l'usage qu'on en fait ou par la seule action du temps, on peut dire qu'ils se *consument*, mais non pas qu'on les *consomme*.

118. Ainsi, les capitaux par leur destination doivent

(*a*) L'acte isolé de l'homme qui cueille un fruit et qui le consomme sur-le-champ, et d'autres actes semblables, échappent évidemment aux spéculations économiques.

avoir une durée indéfinie; tandis que les produits de consommation se créent et se consomment alternativement chaque année : les capitaux forment la *richesse permanente des nations*. Cette richesse est susceptible d'accroissement; bien plus, tous les efforts d'un peuple doivent tendre à augmenter son capital, puisque, en même temps qu'il accroît le nombre de ses instruments de travail, il se procure plus de moyens de créer son revenu annuel. Nous verrons plus tard que l'augmentation des capitaux a cette propriété bien précieuse de faire qu'on puisse créer une quantité de produits de consommation de plus en plus considérable, par un travail dont la longueur suivrait une progression sans cesse décroissante.

119. *Deux classes de capitaux.* — Les capitaux sont de deux espèces, mobiliers et immobiliers. Leur valeur, comme celle des produits de consommation, doit évidemment être exprimée par la quantité de travail accumulée dans chacun d'eux.

Nous allons rapidement passer en revue les diverses espèces de capitaux.

A. *Capitaux mobiliers.* — Ce sont les outils, les instruments, les machines de toute espèce non fixées au sol, et qui peuvent se déplacer et se transporter selon les besoins.

B. *Capitaux immobiliers.* — Ce sont en général les fonds de terre, les bâtiments et les machines attachées au sol, et particulièrement tous les instruments destinés à l'industrie agricole, c'est-à-dire à cette partie de l'industrie humaine qui fournit la matière première de toutes les autres branches d'industries.

En économie sociale, on entend par ces mots *indus-*

trie agricole pris dans la plus large acception, l'exploitation du sol en général, c'est-à-dire des champs, des vignes, des prés, des bois, des marais, des carrières, des mines, des rivières, des canaux, des lacs et de la mer.

Il est évident que tous les produits, sans exception, ne peuvent être tirés, du moins quant à la matière première, que du sol dont nous venons de donner la division sous le point de vue économique.

120. *Valeur des capitaux.* — D'après les principes établis ci-dessus, la valeur des diverses sortes de capitaux, sera,

Pour une carrière, la valeur du nombre de journées employées à la déblayer et à l'ouvrir;

Pour une mine, celle des journées qu'il aura fallu employer à la découvrir, et à creuser les galeries et les puits pour son exploitation.

Les prairies et pâturages ont pour valeur capitale le nombre de journées passées à les nettoyer de ronces et de buissons, à y amener les eaux d'irrigation, etc.

Les terres arables, les vignes, les vergers..... ont une valeur capitale, égale à celle des travaux de défrichement de plantation, etc (*a*).

(*a*) J'ai calculé que le défrichement d'un hectare de terre labourable, devait coûter, terme moyen, 600 fr. Il y a loin, bien loin de là aux prix actuels, des fonds de terre, qui valent par hectare 2,400 fr. en moyenne, et dont le prix s'élève jusqu'à 10,000 fr. Or, d'après nos principes, quelle que soit la nature ou la fertilité du sol, un hectare de terre labourable ne doit avoir d'autre valeur que celle du *travail accumulé*; les différences de fertilité sont le travail de la *nature*, lequel n'est pas susceptible d'appropriation. Cette application rigoureuse de notre principe choquera violemment toutes les idées reçues, et l'on en conclura que le principe est faux. Ce serait mal raisonner, car ce principe

et ne peut être qu'un *instrument de travail*, c'est-à-dire une chose qui ne se consomme point, sans laquelle on ne pourrait travailler, une chose indispensable à la fabrication du revenu annuel. Tout produit de consommation, ou, ce qui est la même chose, toute espèce de denrées ou de marchandises que l'homme peut consommer ou approprier à la satisfaction de ses besoins, est le résultat des capitaux mis en œuvre par le travail : élever ce produit au rang de capital, c'est confondre l'effet avec la cause. Ainsi, des amas de produits de consommation, ne peuvent être des capitaux, car ce ne sont pas des instruments de travail destinés à produire d'autres denrées ou marchandises. — Au contraire, vont s'écrier nos économistes; car l'homme a besoin de consommer ces produits pour vivre, afin de pouvoir travailler : donc, les produits de consommation sont nécessaires au travail de production du revenu annuel, donc ce sont des capitaux. A ce compte, tout serait capital : l'homme ne consommant que pour travailler, serait lui-même le premier capital, le premier instrument de travail qu'on entretiendrait par des aliments, des vêtements et un abri, comme on entretient une machine avec du bois, du fer et de l'huile; comme on entretient le gros bétail, comme on entretient les esclaves, pour que tout cela fonctionne, travaille et crée de la richesse.

Nous, qui avons plus de souci de la dignité de l'homme, nous nous garderons bien de le ravaler au rôle de l'esclave, de la brute, de la machine. La production a précisément pour objet la satisfaction de nos besoins; bien loin de considérer cet objet du travail comme un moyen de production, nous le considérons comme le but, le *terme* de cette même production. Il

n'y a d'instrument de travail que les fonds de terre, les bâtiments, les machines et le bétail, nécessaires au travail de production du revenu annuel. Ce travail exécuté, on est arrivé au but : voilà des richesses créées pour l'homme, et destinées à ses besoins, à ses jouissances. Mais ces richesses ne sont pas des instruments de travail; elles sont pour lui des moyens de bonheur : l'homme ne vit pas pour *travailler*, il travaille pour *vivre*.

Section 2. — *De la propriété.*

123. *De la propriété mobilière.* — Revenons à l'homme que nous avons mis en scène au commencement du chapitre 3. Il s'est fabriqué des outils, des machines, des meubles; il a défriché un champ et s'est construit une maison. Tout cela est le produit de son travail; tout cela lui appartient donc.

Point de difficulté en ce qui concerne ses outils, ses machines, ses meubles : on ne saurait concevoir qu'il n'en fût pas le maître absolu, on ne saurait comprendre quel droit inconnu pourrait rivaliser avec celui que son travail lui a donné sur sa chose (*a*). Par la même raison, il est incontestablement le maître des produits de consommation qu'il a créés avec le secours de ses capitaux. Voilà la *propriété mobilière*.

124. *De la propriété immobilière.* — Quant au champ

(*a*) Nous supposons ici qu'il y ait assez d'espace et de matière pour que tous les hommes trouvent un support ou un récipient à leur travail. Nous examinerons tout-à-l'heure l'hypothèse contraire.

défriché, est-il au même titre la propriété de l'homme? Le premier qui défricha un terrain et qui l'entoura d'une clôture, eut-il le droit de s'écrier : *Ceci est à moi!* put-il dire : Cette partie de l'espace, cette portion du globe est *ma propriété*, et celle de mes descendants à tout jamais.

J'ai beau chercher, je ne trouve nulle part une raison sur laquelle le premier occupant aurait pu établir cette prétention. Je ne saurais saisir aucun rapport entre le fait de l'accumulation du travail de l'homme dans un champ, et son droit incommutable à la possession éternelle de ce champ par lui et sa famille ; car, si son travail lui appartient sans conteste, c'est que ce travail sort de sa propre substance, porte le cachet de sa personnalité, lui appartient par le même droit qu'il s'appartient à lui-même. Mais l'espace qui a reçu son travail, mais le sol, la terre ne procède pas de lui, il ne l'a pas créée. Il n'y a donc rien qui rattache une partie du globe à la personne du premier occupant. Le travail qu'il y a déposé lui appartient incontestablement, mais il lui appartient seul et n'entraîne pas avec lui une portion de la terre. Celui qui s'aviserait de prétendre à un droit quelconque sur le globe lui-même, mériterait bien certainement l'éloquente apostrophe de J.-J. Rousseau.

Mais, si le premier occupant borne ses prétentions à la propriété de son travail, c'est à tort que le philosophe de Genève eût porté contre lui cette accusation : « Que de crimes, que de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdu si vous ou-

bliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne! »

Car cet homme, que Rousseau regarde, à juste titre, comme le fondateur de la société civile, eût répondu avec raison : Les fruits que la terre produit d'elle-même sont à tous; mais, comme, avec ces fruits, l'homme meurt de faim, j'ai défriché et cultivé ce champ que mon travail force à donner une récolte dix fois plus abondante. Cette récolte est le produit de mon travail, elle m'appartient, par conséquent. La terre n'est à personne, dites-vous; soit : je n'ai pas la prétention de me considérer comme maître à perpétuité de ce champ. Si mes semblables pensent qu'il importe à la chose publique que je l'abandonne, je n'ai rien à objecter; mais j'ai employé beaucoup de temps et de travail à mettre cette terre en état de culture, il y aurait injustice à me le faire perdre, car ce travail est bien à moi, c'est ma propriété incontestable; qu'on m'en restitue la valeur, et j'irai porter ailleurs et mes richesses et mon industrie.

Telle sera la réponse de celui qui aura créé la première propriété immobilière; il n'a pas dû entrer dans sa pensée que le coin de terre par lui défriché, fût devenu à jamais sa chose propre; il n'a pas dû songer un seul instant à répondre : Cette terre que j'ai entourée d'une clôture ou d'un fossé est à moi; à moi est cette portion du globe!

La terre est à tous et n'appartient à personne; elle est le domaine commun de l'humanité, et la société, supérieure à l'individu, a toujours eu le droit de dire au propriétaire : Votre champ ou votre maison est réclamée par moi; j'en ai besoin pour y établir une place publique, une rue, un fort, une route, et vous

allez me l'abandonner; mais voici le prix exact du travail que vous y avez accumulé, j'y ajoute une indemnité pour votre déplacement, une autre même, s'il le faut, pour prix de l'affection par laquelle l'habitude vous a attaché à votre ouvrage, à vos pénates.

Mais, tant que la société n'a pas besoin de la propriété d'un particulier, il est évident que personne autre que lui n'a droit à son champ, à sa *maison*. Cette partie de l'espace qu'il occupe lui appartient comme dépositaire, comme récipient des travaux qu'il y a accumulés.

Ainsi, la propriété foncière, tout comme la propriété mobilière, n'est autre chose que le droit de jouir, d'une manière absolue, du produit de son travail; et, ce droit n'a d'autre limite que celle qui peut lui être imposée par l'*utilité publique*.

Les articles 544 et 545 du Code civil, déterminent donc très-exactement la nature, l'étendue et les limites du droit de propriété.

On objectera qu'avec ce principe, les forêts, qui ne demandent aucun travail, ne seraient pas susceptibles de propriété privée. Cela devrait être ainsi : les forêts ne devraient donner lieu qu'à la propriété mobilière des bois coupés, parce que cette opération seule exige du travail. Sur quoi, en effet, pourrait-on fonder la propriété immobilière des forêts? Sur l'*occupation*. Mais comment occupe-t-on une partie de l'espace? est-ce par sa simple présence? Alors, du moment que l'homme porte ailleurs ses pas, il n'occupe plus : rien ne reste pour attester son occupation. Et, s'il laissait un poteau, un étendard, à la façon des peuples conquérants, le premier venu pourrait l'arracher et y substituer le sien : je ne vois là que le droit du plus

fort. Tandis que, pour un champ ou une maison, l'occupation est accompagnée du travail, qui, déposé dans le sol, y reste, même lorsque l'homme s'en va : le champ est défriché, ensemencé; la maison est là, prête à être habitée. Le premier occupant a, dans ce cas, un droit incontestable à son travail et à la chose qui conserve son travail. Nous verrons plus loin comment les forêts sont aussi devenues propriétés particulières.

125. *Du droit commun d'occupation.* — Nous avons vu comment le travail seul donne à l'homme un droit de premier occupant sur la chose qu'il a faite sienne par son travail. Ne pourrait-on pas dire qu'avant d'accumuler du travail dans une chose quelconque, il faut que l'homme ait le droit de s'emparer de cette chose? Ainsi, dans le cas où il n'y aurait pas assez de branches aux arbres des forêts, assez d'espace sur la terre pour que chaque homme puisse se fabriquer un bâton ou un arc, ou défricher un champ, n'est-il pas incontestable que le droit du premier occupant ne serait qu'une usurpation sur le droit des autres à une partie quelconque de cette branche d'arbre ou de ce champ?

Cette difficulté n'existait pas à l'époque où se formèrent les premières propriétés mobilières et immobilières : il y avait assez d'espace, assez d'arbres pour tous les hommes. Mais cette difficulté se présente tout entière au sein de nos sociétés actuelles, où la propriété enveloppe dans son réseau la terre, l'eau et les forêts. Aujourd'hui, le non-propriétaire ne peut disposer ni d'un morceau de bois, ni d'un morceau de terre pour y déposer son travail. Sur ce point, il est sous la

dépendance absolue des possesseurs de capitaux : s'ils lui refusent du travail, il n'a qu'à mourir; car c'est comme s'il était rejeté hors du globe, où il n'y aurait pas de place pour lui.

Et, cependant, c'est une vérité évidente de soi, c'est un axiome incontestable, que la nature n'a pas donné la terre à une classe ou à une portion d'hommes, à l'exclusion des autres : en d'autres termes, que *la terre est le domaine commun de l'humanité.*

Si l'établissement de la propriété privée était contraire à ce droit naturel, la propriété devrait périr plutôt que ce droit évident, et qui est imprescriptible, comme tout droit que l'homme tient de la nature.

Nous aurons à rechercher, dans la suite de ces études, si la propriété privée et le droit d'usufruit sur la terre, droit que chaque homme tient de la nature, sont incompatibles, ou si, au contraire, ils peuvent se concilier.

Peut-être reconnaîtrons-nous que la propriété privée, non-seulement peut laisser intact ce droit naturel d'usufruit sur le domaine commun de l'humanité, mais encore qu'elle peut lui donner plus d'extension.

126. La propriété des produits destinés à la consommation n'a jamais été contestée; elle ne pouvait pas l'être : il n'en est pas de même de celle des capitaux. Depuis Babeuf, Owen et Saint-Simon, la propriété privée des instruments de travail a été fortement disputée; elle l'est encore aujourd'hui très-vivement, et nous venons de voir, dans le numéro précédent, un motif très-plausible de contestation. Ce n'est pas ici que nous pouvons examiner cette immense question de la propriété privée des instruments de travail; ce

n'est pas ici que nous pouvons décider lequel de ces deux systèmes est le plus utile à la chose publique, de la possession individuelle et privée des instruments de travail, ou de leur *socialisation*, c'est-à-dire de la possession commune et indivise, par la société entière, des capitaux de toute nature; car, jusqu'à présent, nous n'avons prouvé qu'une chose, le droit que donne le travail à la possession de l'objet matériel qui le renferme; sauf, toutefois, le droit supérieur de la société à s'emparer de cet objet, après une juste et préalable indemnité (art. 545 du Code civil), et sauf le droit de chaque homme à l'usufruit de la terre (125). Ainsi, reste entière cette question si grave et si importante de la propriété générale ou privée des capitaux; nous l'aborderons franchement au second livre. Dans cette section et la suivante, nous étudions, sans vouloir rien préjuger, le fait économique actuellement existant, c'est-à-dire la propriété privée des capitaux.

Section 8. — *De l'entretien des capitaux, et des profits du propriétaire.*

127. *Entretien des capitaux.* — La valeur des produits de consommation ne peut pas être seulement celle du *travail direct* de production. Il a fallu, avant cette production, créer des outils, des machines et d'autres capitaux par un *travail antérieur;* or, ces capitaux s'usent et se détruisent par l'acte même de la production. Il est bien évident, alors, que la valeur des produits de consommation doit s'accroître de celle des capitaux que cette production a consumés; autrement, il ne serait pas vrai de dire que la valeur de ces pro-

duits est déterminée par la quantité de travail qu'on y a mise, puisqu'on rejetterait le *travail* de création des capitaux, travail sans lequel les produits de consommation n'auraient pu être fabriqués.

Ainsi, qu'une machine ait demandé pour 100 fr. de travail, et qu'elle s'use complétement au bout de dix ans; la valeur des produits qu'elle aura créés chaque année, devra être augmentée de 10 fr.

Cette somme de 100 fr., recouvrée en dix années, devra être remise au propriétaire de la machine, autrement, on l'aurait dépouillé du travail antérieur par lequel il l'avait créée.

Les sommes que recouvrent ainsi annuellement les propriétaires d'instruments de travail, forment le fonds d'*entretien des capitaux;* car, la perpétuité de ces instruments étant la condition nécessaire du progrès de l'industrie humaine, cette somme de 100 fr., dans l'exemple qui nous occupe, n'est pas donnée au propriétaire pour qu'il l'applique à ses besoins personnels, mais pour qu'il renouvelle la machine usée.

De cette manière, les capitaux peuvent se perpétuer indéfiniment.

128. *Nécessité de faire produire des profits aux capitaux.* — Mais alors, le propriétaire de capitaux ne tire aucun *profit*, aucun *salaire* de son travail antérieur, tandis que l'homme qui fabrique des produits de consommation, peut les employer à la satisfaction de ses besoins; en les consommant, il atteint le but de son travail, *il en est payé.*

Le propriétaire de capitaux qui ne détournerait jamais le fonds d'entretien de sa destination, ne serait donc jamais payé de son *travail antérieur*, il n'en

tirerait jamais aucun profit : alors, à quoi bon pour lui avoir créé des instruments de travail ?

On répondra que, les capitaux étant indispensables à la production du revenu annuel, tout le monde a un grand intérêt à en avoir ; que, celui qui en manquerait ne pouvant rien produire, le possesseur des instruments de travail doit trouver un assez grand avantage, assez de profit dans le fait seul de pouvoir produire les choses nécessaires à sa consommation.

S'il devait en être ainsi, il arriverait 1° que personne ne voudrait créer les instruments de travail qui demandent le plus de temps et de fatigues ;

2° Que chaque famille ne confectionnerait que les instruments dont elle a exclusivement besoin.

Alors, plus de ces puissantes machines qui augmentent indéfiniment la force de l'homme, qui font sortir de ses mains des masses de richesses ; plus de ces gigantesques travaux qui couvrent le sol, le rendent partout fertile, qui embellissent le séjour de l'homme et attestent la présence du roi de la nature ; plus d'industrie, plus de commerce, plus de civilisation. Alors, les hommes vivraient isolés dans de petites huttes, au milieu du champ qui suffit à les nourrir ; et puis, lorsque tout l'espace serait couvert de ces misérables cabanes, de ces champs mal cultivés, celui qui, venu trop tard, ne trouverait pas sa place, serait condamné à mourir de faim. Qui voudrait lui prêter des instruments de travail ? Chacun n'a que ceux qui lui sont personnellement indispensables ; et d'ailleurs, quel intérêt aurait-on à les prêter ? ils ne devraient produire aucun profit.

Si, dans cette hypothèse, il était possible de supposer une sorte de civilisation, des échanges de capitaux et

de produits, une certaine industrie enfin, les possesseurs de machines, lorsqu'ils voudraient profiter du travail qu'ils y ont accumulé, appliqueraient à la satisfaction de leurs besoins les sommes destinées à l'*entretien* de leurs instruments de travail. Alors, ces instruments seraient *consommés*, ils disparaîtraient : la masse des capitaux, au lieu d'augmenter, pourrait aller en décroissant.

Quant au fonds de terre, ce capital qui conserve indéfiniment le travail accumulé, et qui n'exigerait pas de fonds d'entretien, ses possesseurs, lorsqu'ils voudraient jouir de leur travail, n'auraient d'autre moyen que de vendre, d'échanger leur capital contre une somme d'argent, au moyen de laquelle, ils se procureraient des produits de consommation : il en serait de même des bâtiments, et en général de tous les capitaux. Qu'arriverait-il alors? C'est que, tous les hommes voulant, tôt ou tard, profiter du travail accumulé dans leurs capitaux, ces instruments de production seraient sans cesse échangés entre ceux qui, ayant accumulé antérieurement, veulent jouir, et ceux qui forment actuellement des accumulations pour en jouir plus tard. Alors, les accumulations ou économies seraient dissipées par ces échanges, à mesure qu'elles se formeraient. Et cependant les économies sont la source unique d'où puissent sortir de nouveaux capitaux, capitaux qui sont à leur tour l'unique réceptacle des économies (ceci sera clairement démontré dans la suite). La source des capitaux ainsi tarie, ils cesseraient d'augmenter en nombre, ils ne dépasseraient pas la quantité nécessaire aux échanges entre les économies annuelles; les générations ne se lègueraient plus les unes aux autres des richesses que chacune

d'elle aurait contribué à accroître, et la *richesse permanente* des nations resterait stationnaire. Le progrès dans la voie industrielle deviendrait impossible : l'humanité demeurerait immobile au sein d'une misère générale; car la masse des capitaux ne serait plus que le résultat des accumulations d'une génération ou de deux au plus.

Si, au contraire, les capitaux produisaient chaque année des *profits* ou un revenu quelconque, sans exiger un nouveau travail, alors on se garderait bien de vendre ses capitaux, on tarirait une source précieuse de richesses; le paresseux et le prodigue en viendraient seuls à cette extrémité. Plus heureux que l'homme à la poule aux œufs d'or, ils ramasseraient tout d'un coup une masse de richesses; mais plus tard, aussi imprudents, aussi malheureux que lui, ils auraient tout perdu. —Alors, les économies et les accumulations dans des capitaux, ou instruments de travail, n'auraient plus de limites. Au bout de vingt ans, mille travailleurs, qui économiseraient les uns dans les autres 50 fr. par an, auraient créé de nouveaux capitaux pour un million, pour deux au bout de quarante ans, et ainsi de suite. Ils marcheraient même beaucoup plus vite dans cette voie de la richesse, parce que tout capital nouveau augmente les moyens de production; avec deux fois, trois fois plus d'intruments de travail, on produit le double, le triple, par un travail qui n'augmente pas dans la même proportion, et qui même peut devenir plus court; car les instruments de travail suppléent la main de l'homme ou lui donnent plus de puissance.

Je ne vois qu'une seule limite à cette richesse permanente qui augmenterait chaque année : celle où la société serait arrivée à l'apogée de l'opulence, et encore,

sur cette route, n'y a-t-il pas de colonnes d'Hercule, parce qu'un besoin satisfait en appelle un autre.

129. *Des profits par rapport aux prolétaires.* — Les profits des capitaux faisant partie des frais de production, les produits en sont d'autant plus chers; par conséquent, objectera-t-on, les profits sont une charge pour celui qui n'a pas de capitaux, pour le prolétaire.

Il est certain que le prolétaire aurait beaucoup à gagner à ce que les capitaux ne produisissent pas de profits. Mais si, à défaut de profits, la masse des capitaux restait stationnaire ou diminuait, et si le prolétaire manquait et d'instruments et de travail, sa condition serait alors des plus mauvaises; mieux eût valu pour lui que la faculté de produire des profits, eût multiplié les capitaux et l'eût empêché de mourir de faim. Nous rendrons tout cela beaucoup plus palpable dans le second livre.

Mais, dira une certaine école d'économistes, toute difficulté disparaît au moyen de la *socialisation des instruments de travail*. Les capitaux, alors, appartiendraient à tous en général, à personne en particulier. La société les créerait en commun, et les possèderait de même. La propriété et l'héritage seraient abolis; ainsi, disparaîtrait le prolétariat, cette plaie sociale dont tous les économistes se fatiguent en vain à guérir le corps social.

Ce n'est pas ici, nous l'avons déjà dit, que nous pouvons résoudre la grande question de la propriété des capitaux. Il est certain que, si l'on pouvait anéantir cette propriété, et amener l'espèce humaine à la *communauté des biens*, on trancherait d'un coup une foule

de difficultés économiques ; mais cela est-il possible ? nous le verrons dans notre second livre.

En attendant, reconnaissons que, dans le système de la propriété individuelle, qui seul nous occupe en ce moment, il est de l'essence des capitaux de produire des revenus ou profits à leurs possesseurs, et cela dans l'intérêt même du prolétaire, dans l'intérêt de la société entière, qui, sans cela, n'eût jamais pu sortir de l'état de barbarie, et qui y retournerait par la disparition successive de la plus grande partie des capitaux actuellement existants.

Les capitaux donnent donc aux propriétaires 1° un droit absolu au travail qu'ils y ont accumulé; 2° un droit conditionnel à la chose réceptacle de ce travail, c'est-à-dire à la possession de cette chose, tant que l'intérêt social ne la réclame pas (146); 3° un droit à des *profits*.

De la source et de la nature des profits des capitaux.

130. Quels doivent être ces profits ?

Tous les économistes qui se sont occupés de cette importante question, ont fait fausse route. La raison en est qu'ils ont cru trouver, dans la nature même du capital, une puissance créatrice, donnant directement naissance aux profits du propriétaire.

Le plus important de tous les capitaux est la terre ; et, comme elle produit par un travail intérieur les choses utiles à l'homme, on a cru découvrir dans ce travail caché la source des profits. De là le système qui veut que les profits du propriétaire de fonds de terre soient déterminés par le *travail de la nature*.

Ceux qui professent ce système n'ont pas réfléchi que l'homme n'est propriétaire exclusif que du résultat direct de son *propre travail*, et ils n'ont pas songé à se demander de quel droit le propriétaire s'approprierait le travail de la nature.

Le bon sens des masses a depuis longtemps flétri une telle prétention par ce mot si juste, qui est si souvent dans la bouche du pauvre : Le soleil luit pour tous ; la terre, notre mère commune, fait croître pour tout le monde les fruits et les moissons.

Cela est très-juste, en effet, sauf le droit que donnent au propriétaire et au cultivateur les travaux sans lesquels les fruits ni les moissons n'auraient pas couvert la terre. Mais ce qui est juste d'une manière absolue, c'est que les forces, les propriétés de la matière sont un don gratuit de la nature à l'humanité entière, et non à quelques-uns, à l'exclusion des autres.

David Ricardo, le célèbre inventeur de la *rente*, a embrassé le système que nous combattons, car il trouve la source des *profits* dans la différence de *fécondité* qui existe entre les plus mauvaises terres et les meilleurs fonds. Nous démontrerons, en son lieu, tous les vices de ce système, et nous verrons alors que la *terre* a été placée dans la formule de la richesse pour tenir compte du travail de la nature, de la *rente*, qui est une valeur ne procédant point du travail, mais du jeu de divers éléments économiques auxquels une organisation sociale vicieuse a donné puissance de créer une valeur anormale et usurpatrice. Nous verrons aussi que, bien que la rente procède de l'usurpation du travail de la nature, par le fait, il n'est personne aujourd'hui qui profite de cette usurpation;

et cependant, chose remarquable, cette usurpation, qui se perd dans la nuit des temps, continue à pressurer la masse des travailleurs.

Un second système consiste à regarder comme étant l'origine des profits du propriétaire l'intérêt de la somme d'argent employée à défricher un champ, une ferme, et à les garnir des moyens d'exploitation. Ce système n'a qu'un défaut, c'est de prendre l'effet pour la cause, de considérer l'intérêt de l'argent comme la source des profits du propriétaire, tandis que c'est l'inverse qui a lieu, ainsi que nous le reconnaîtrons au second livre.

Comme les machines exécutent une sorte de travail, on pourrait croire qu'on a trouvé dans cette puissance créatrice la source des profits, et l'on attribuerait aux propriétaires des machines les produits de ces travailleurs inanimés.

Ainsi, une machine, surveillée par un seul homme, remplace le travail de cent manœuvres; son travail à elle équivaut donc, par jour, à celui de quatre-vingt-dix-neuf manœuvres; le salaire de ces quatre-vingt-dix-neuf journées serait le profit du propriétaire.

A ce compte, les propriétaires de machines feraient d'immenses bénéfices; ce qui n'est pas, ce qui n'a jamais été.

Ce travail des machines n'est autre chose encore que *le travail de la nature*, dont les forces et les propriétés sont un don gratuit à l'humanité entière. Par certaines combinaisons physiques et mathématiques, par des procédés mécaniques, l'homme s'empare des forces de la nature qu'il oblige à travailler pour lui. Mais l'homme ne peut faire payer à ses semblables que son travail propre, celui au moyen duquel il est parvenu

à construire sa machine, et celui par lequel il la met en mouvement, la sert ou en surveille le jeu; son droit ne va pas au delà. Je ne parle pas ici du droit de l'inventeur; nous y reviendrons plus loin.

Remarquons au surplus que, lorsqu'une machine nouvelle est inventée, l'usage s'en généralise bientôt. Ce n'est que dans le moment de transition qu'on pourrait en tirer une partie des profits exagérés *dont il* a été question tout-à-l'heure. Là pourrait être la récompense de l'inventeur et des premiers propagateurs de la machine. Dès que l'usage en est devenu général, ce bénéfice disparaît complétement.

Ainsi, lorsque la pelle et la pioche furent inventées, personne ne se morfondit plus à gratter la terre avec ses ongles ou avec de simples morceaux de bois. Auparavant, il fallait dix fois plus de temps et de peines pour faire le même travail. Les propriétaires des nouveaux outils n'ont jamais fait le bénéfice de neuf journées par jour. Le salaire de la journée est resté le même qu'auparavant.

Il en est ainsi de la charrue qui, partout, a remplacé le travail de la bêche en le centuplant. La journée du laboureur est encore celle du simple manœuvre, sauf l'entretien de la charrue, la nourriture des bœufs et un léger profit pour ses capitaux.

Le meunier ne se fait pas payer la différence du travail exécuté par son moulin à celui des hommes qui, autrefois, tournaient la meule : il reçoit le salaire de ses journées; plus, chaque année une partie de son fonds d'entretien, et enfin les profits de ses capitaux.

Il en est de même de toutes les machines et de tous les établissements industriels.

Les capitaux, aujourd'hui, procurent des profits à

leurs possesseurs, cela doit être ainsi, nous l'avons démontré n° 128; mais nous venons de voir que ces profits ne sont point équivalents à ce dont le travail des machines dépasse en valeur celui du simple manœuvre; qu'ils ne doivent pas être le *travail de la nature*, que le propriétaire aurait confisqué pour lui seul; enfin, que ces profits n'ont point pour origine l'intérêt de la valeur capitale des instruments de travail.

Quelle est donc la source mystérieuse de ces profits? Pourquoi les économistes ne donnent-ils à ce problème aucune solution satisfaisante? C'est qu'ils l'ont cherchée dans un ordre d'idées faux. Les capitaux, de quelque nature qu'ils soient, ne produisent rien d'eux-mêmes : ils sont le produit du travail de l'homme, et n'ont pas vertu de créer seuls d'autres produits. Lorsque l'homme a défriché des champs et construit des machines, ces machines et ces champs ne peuvent produire qu'à l'aide d'un travail nouveau. Les outils et les machines ne sont autre chose que des moyens d'augmenter, pour l'homme, la puissance de ses bras : ces instruments changent pour lui la condition du travail; dans le même temps, il produit dix fois, cent fois.... plus; mais c'est toujours son travail qui donne aux choses leur valeur: valeur d'autant plus faible, que sa puissance créatrice est devenue plus grande.

131. *Les profits ne sont que des primes d'encouragement.* — Le problème qui nous occupe ne peut être résolu que d'une seule manière.

Sans capitaux, l'homme n'a aucune action sur la nature; avec des capitaux, il peut la forcer à lui livrer

des richesses, et ces richesses seront d'autant plus considérables, qu'il aura à sa disposition une plus grande quantité de ces instruments de travail.

Si les propriétaires ne retirent aucun profit de leurs capitaux, le nombre s'en réduit à bien peu de chose, et l'industrie humaine demeure stationnaire dans l'état de barbarie.

Si, au contraire, ils produisent des profits, *le nombre* peut en augmenter indéfiniment, et la richesse des nations s'accroître dans une progression dont on ne saurait calculer le dernier terme.

Il est donc du plus haut intérêt, pour la société, d'encourager les possesseurs de capitaux, non-seulement à conserver ceux qu'ils ont, mais à en augmenter sans cesse le nombre. La question des profits est une question d'*émulation*, et voilà tout.

Les profits sont donc des *primes d'encouragement*. Le taux doit en être calculé de telle sorte, qu'ils attachent fortement à la propriété, et qu'ils excitent, à un très-haut point, l'envie d'accroître la masse des capitaux. D'un autre côté, comme les profits du propriétaire ne peuvent être prélevés que sur le consommateur, ils pèsent de tout leur poids sur le prolétaire qui, n'ayant pas de capitaux, ne retire aucun profit qui puisse lui rendre le fardeau plus léger; pour être juste envers lui, il faut donc que ce taux soit aussi faible que possible. Par conséquent, pour fixer avec convenance et équité le taux de ces primes d'encouragement, il faut prendre, entre ces deux considérations opposées, un terme moyen tel qu'il tienne dans une sorte d'équilibre le besoin social d'émulation et l'intérêt du prolétaire. Nous trouverons plus loin la *limite extrême* de ces profits.

Le travail fixant la valeur des capitaux, il est évident que chaque espèce de capital, que chaque capital particulier aura une valeur exprimant la quantité de travail qu'on y a accumulée; et, comme ces quantités seront très-différentes, il y aura aussi de grandes différences dans la valeur des divers instruments de travail. Cette valeur, on le pense bien, sera exprimée par une somme monétaire. Alors, les primes devront se graduer selon le chiffre de cette valeur. Un capital qui coûte 10,000 fr. devra obtenir une prime décuple de celle d'un capital de 1000 fr., centuple de celle d'un capital de 100 fr.

En un mot, les profits devront être de tant pour cent de la valeur capitale de chaque instrument de travail. C'est-à-dire que, par le fait, nous en revenons au second système sur la source des profits. La seule différence est toute de doctrine : elle consiste à ne pas prendre l'effet pour la cause; ce qui est de la plus haute importance dans l'étude de la science économique.

Les capitaux sont destinés à une durée perpétuelle, soit qu'ils se conservent par leur propre nature, comme les fonds de terre, soit que le fonds d'*entretien* mette le propriétaire en état de remplacer une machine usée par une machine neuve. Cette perpétuité d'existence entraîne nécessairement la perpétuité de la faculté productrice des profits. Cette dernière circonstance doit aussi entrer en considération dans la fixation du taux de ces profits.

132. *Les profits sont le salaire du travail antérieur.*— Les profits du propriétaire sont le *salaire* du *travail antérieur* à la production du revenu annuel; car, autrement, ce travail qui n'a donné aucun profit direct,

n'en pourrait trouver que dans la dissipation du capital. Or, comme l'intérêt de la société s'oppose énergiquement à cette dissipation, et exige la perpétuité des capitaux, ce caractère de perpétuité confisquerait le salaire du travail antérieur auquel les capitaux doivent leur existence, si les profits ne venaient, chaque année, donner au possesseur du capital une faible partie du salaire de son travail antérieur.

On objectera probablement que, la valeur du capital pouvant toujours être réalisée par le propriétaire, pour l'échanger contre des produits de consommation, cette valeur, égale au travail accumulé, en est le salaire, la rétribution exacte. Alors, les profits retirés dans l'intervalle écoulé entre la création du capital et l'époque de la vente, constitueraient un second salaire, qui serait double, triple, quadruple...., selon qu'il se serait écoulé, dans cet intervalle, un plus ou moins grand nombre d'années.

Nous avons répondu d'avance à cette objection, lorsque nous avons montré que, si les possesseurs de capitaux ne pouvaient retirer le salaire de leur travail antérieur que par l'échange du capital contre des produits de consommation, il en résulterait que la fortune permanente de la société, resterait nécessairement stationnaire, et équivaudrait au plus à la masse des capitaux que pourraient accumuler une ou deux générations (128).

La société ayant ainsi le plus grand intérêt à la perpétuité des capitaux et à leur augmentation indéfinie, cette *perpétuité* est à ses yeux un *caractère essentiel*, et la consommation du capital par l'échange, un *fait anormal* que l'établissement des profits a eu précisément pour objet de prévenir. Et, comme un fait

anormal ne prouve rien contre la règle, nous pouvons en inférer que le travail antérieur n'a d'autre *salaire que les profits*. Peu importe que, par sa perpétuité corélative à la perpétuité du capital, ce salaire devienne double, triple, décuple...... de la valeur du travail accumulé, puisque le taux de ce salaire est calculé à la fois, en considération de cette perpétuité même et du chiffre jugé nécessaire pour stimuler suffisamment l'émulation. Remarquons, au surplus, qu'il y a une grande différence entre un salaire perçu tout entier, à mesure qu'on le gagne par son travail, et celui qu'on recueille par petites parcelles et à de longs intervalles.

Nous pouvons, au reste, ajouter que des primes d'encouragement ne sont autre chose qu'un salaire, et que ces primes, s'appliquant à un travail antérieur, sont par cela même le salaire de ce travail antérieur; enfin, que, par ces primes d'encouragement, la société paie les soins que le propriétaire donne à la conservation de ses capitaux, soins par lesquels il *travaille* dans l'intérêt général. Ainsi, les profits seraient le *salaire* du travail de conservation. Ces primes sont en même temps un salaire plus élevé, affecté au travail de création des capitaux: travail d'où dépend le progrès industriel, et pour lequel la société a le plus grand intérêt à exciter vivement l'émulation. Donc, et de toute manière, les profits des *capitaux* sont le salaire d'un *travail antérieur* au travail de production du revenu annuel.

133. *Du mot capital dans la formule de la richesse.* — De cette circonstance que les capitaux produisent des profits à leurs possesseurs, de ce qu'on paie les *services*

des capitaux, Say a voulu se faire un argument en faveur de son système chéri. « Ce n'est donc pas, s'écrie-t-il, le travail tout seul qui produit la richesse; les capitaux produisent eux-mêmes; et, dans la valeur des choses, il faut compter le prix des services productifs des capitaux : donc le travail seul ne donne pas aux choses leur valeur. »

J'admire jusqu'à quel point un homme supérieur peut se laisser égarer par l'esprit de système.

Say oublie donc qu'un capital n'est autre chose que le produit du travail, d'un *travail antérieur* accumulé dans des fonds de terre, des bâtiments et des machines; que ce travail antérieur n'a donné aucun profit direct à celui qui l'a exécuté, et que les *profits du propriétaire* sont tout simplement le salaire de ce travail antérieur.

Dans toute fabrication, redisons-le encore, il y a deux degrés de travail : celui qui est appliqué directement à la fabrication, et le travail antérieur qui a créé les capitaux, sans lesquels toute fabrication eût été impossible. Le salaire des entrepreneurs d'industrie et des ouvriers, est la rétribution du travail direct; les profits du propriétaire sont la rétribution du travail antérieur. — C'est donc toujours le travail seul qui crée les produits, et qui en détermine la valeur.

Nous découvrons, ainsi, une première cause d'erreur dans la formule qui fait découler la richesse de trois sources : la *terre*, le *capital* et le *travail*. On ne sait plus voir le travail sous ce mot capital : ainsi placé à côté du mot travail, il paraît indiquer un autre élément de la richesse, un élément nouveau qui vient, on ne sait trop pourquoi ni comment, ajouter à la valeur des choses. Alors, le travail ne semble plus être le seul

élément constitutif de cette valeur : elle devient, en partie du moins, quelque chose de vague, d'imaginaire.

CHAPITRE VI.

DU TRAVAIL ET DE SA RÉTRIBUTION.

134. *Droit exclusif du travailleur aux choses qu'il a produites.* — Puisque le travail est l'unique source des richesses, et la mesure de leur valeur, il devient le fait le plus important, le fait fondamental de l'économie politique, le pivot sur lequel roule toute la science. Il nous faut donc étudier le travail sous toutes ses faces : en lui-même, dans sa propre nature et dans ses conséquences à l'égard du travailleur.

La première de toutes est celle-ci :

Ce qu'un homme a produit par son travail lui appartient.

Cette proposition est évidente par elle-même : c'est un premier principe, un axiome.

Voyons cependant où conduira l'application rigoureuse de ce principe.

Le travail, selon les hommes qui s'y livrent, donne des résultats bien différents.

Suivant qu'un homme est infirme, malade, faible, bien portant, robuste ou fort; suivant qu'il est plus ou moins paresseux, plus ou moins actif; suivant qu'il est maladroit ou plein d'adresse, ou, enfin, selon ses divers degrés d'intelligence, son travail donne des produits bien différents : depuis le *minimum*, qui est rien ou presque rien, jusqu'à la plus grande quantité de richesses qu'il soit donné à l'homme de produire.

Qu'un homme, par son talent, crée beaucoup plus de produits qu'un autre, ou des produits plus parfaits, ils lui appartiennent sans aucun doute.

En est-il de même de l'homme qui invente un procédé nouveau, une nouvelle machine? Qu'un homme, par son génie, imagine et construise un instrument avec lequel il fera cent fois plus d'ouvrage qu'il n'en pouvait faire auparavant, nul doute que cette masse de richesses, création de son génie, ne soit sa propriété exclusive.

Il publie sa découverte : de toute part, on s'empresse de se procurer des machines semblables, et sur toute l'étendue d'un empire, du globe même, on centuple le produit de la branche d'industrie ainsi perfectionnée. C'est à l'inventeur que la nation, que l'humanité entière doit cette multiplication de produits; toutes ces richesses doivent-elles appartenir à l'inventeur, sans lequel on n'aurait pu les produire?

Non; car la pensée de l'inventeur n'a pas suffi seule à la création de toutes ces richesses, il a fallu le concours d'un grand nombre de capitaux et de travailleurs; d'un autre côté, ceux-ci n'auraient aucun intérêt à mettre en pratique l'invention nouvelle, si l'excédant des produits dus à cette invention devait appartenir à l'inventeur.

Mais, du moins, a-t-il droit à une partie quelconque de ces richesses, qui n'auraient pas été produites sans sa découverte?

Nous ne pouvons dès à présent résoudre cette question. Nous y reviendrons bientôt.

135. Le principe, que les produits du travail appartiennent exclusivement à celui qui les a créés, conduit directement aux conséquences suivantes:

L'enfant, le vieillard, l'invalide, qui ne produisent absolument rien, n'ont droit à aucune espèce de produits.

L'homme infirme, mou ou maladroit, n'aura que la faible quantité de produits qu'il aura créés.

Le grand nombre des hommes aura une part moyenne dans la richesse sociale.

L'homme bien portant, fort, actif ou adroit, aura une plus forte part dans ces richesses.

Enfin, l'homme de talent ou de génie aura la part la plus large dans les biens de ce monde.

D'où ces autres conséquences :

Que quelques hommes seraient condamnés à mourir de faim;

D'autres, à traîner leur triste existence au milieu des privations et de la misère;

Que le grand nombre pourrait se procurer le nécessaire;

Et, enfin, que quelques hommes privilégiés par la nature, vivraient les uns dans l'aisance; les autres, au milieu des richesses ou même d'un luxe fastueux.

Ces conséquences sont évidemment injustes et odieuses : c'est qu'elles sont contraires à la loi sociale, qui est la loi d'égalité.

Et, en effet, pourquoi le malade mourrait-il de faim? pourquoi l'infirme et le maladroit vivraient-ils dans la misère; le commun des hommes, dans la médiocrité? pourquoi l'homme de talent mènerait-il une vie aisée, et l'homme de génie, une vie opulente?

Ont-ils mérité les uns leur malheur; les autres, leurs jouissances?

Evidemment non; c'est du hasard d'une organisation heureuse ou malheureuse que les hommes tiennent leurs qualités bonnes ou mauvaises.

L'homme fort et adroit qui, dans une journée, fera sortir de ses mains cent produits utiles, n'a pas intrinsèquement plus de mérite que l'homme faible et maladroit qui n'aura pu en créer qu'un seul. Celui-ci a payé de sa personne autant que celui-là, la somme des fatigues est la même des deux côtés, ou *plutôt*, c'est l'homme faible et maladroit qui se sera livré au labeur le plus rude.

L'homme de génie qui a si prodigieusement multiplié la puissance humaine par les machines à vapeur, n'a pas mené une existence plus laborieuse que l'homme dont toute la vie s'est consumée à tourner le robinet de l'une de ses machines, ou à faire des têtes d'épingles. Que dis-je! ce dernier aura passé la vie la plus monotone et la plus ennuyeuse : l'homme de génie, au contraire, aura éprouvé des charmes dans les efforts mêmes de son intelligence, à résoudre le problème qu'il s'était posé; il aura goûté des joies indicibles lorsqu'il l'a résolu, et surtout lorsque l'expérience est venue réaliser ses belles théories.

L'un a vu son existence s'écouler dans l'obscurité la plus profonde; l'homme de génie a rempli, de son nom, l'univers entier; pendant sa vie, il a recueilli

des tributs d'admiration, des louanges, des hommages : son nom est devenu immortel.

Pourquoi ajouterait-on les privations matérielles de la misère à cette vie ennuyée et pénible des hommes les moins propres au travail, et pourquoi comblerait-on de richesses les hommes qui se sont complus dans leurs œuvres, qui ont ressenti des joies dans l'enfantement de leurs grandes idées, et qui ont recueilli des honneurs et de la gloire?

— La célèbre maxime des saint-simoniens :

« A chacun selon sa capacité, à chacun selon ses œuvres, » n'est donc pas juste d'une manière absolue.

Frappés de l'inégale répartition des fortunes, par suite de l'héritage, ils ont voulu abolir l'aristocratie de naissance, et ils n'ont pas vu que cette aristocratie est double :

Aristocratie de fortune,

Aristocratie de capacité.

Ils n'ont pas remarqué qu'au fond, l'homme qui naît richement doté par la nature de toutes les faveurs du corps et de l'esprit, n'a pas personnellement plus de mérite que celui envers lequel elle s'est montrée mauvaise mère.

Faut-il donc conclure de cela que le principe selon lequel tout individu a un droit exclusif aux produits de son travail, est un principe faux?

Non, certes, car il est évidemment incontestable.

136. *Le droit du travail modifié par la loi morale.* — Mais ce principe d'un ordre secondaire, doit subir l'action d'un principe supérieur, de cette loi générale de l'humanité, l'intérêt bien entendu.

Or, nous avons vu (43) que cette loi sociale, unique, veut l'égalité des conditions ;

Qu'elle fait un devoir à tous les membres de la société de s'entr'aider, d'écarter d'eux, autant que possible, le mal physique et le mal moral; qu'elle veut que personne n'éprouve de privations, en d'autres termes, ne rencontre, dans l'expansion de son être, un obstacle qui pourrait être levé par ses semblables.

La loi sociale est une loi de *dévouement* qui, dans l'intérêt de tous, oblige à la fois les faibles et les forts. Car il n'est pas d'homme, si disgrâcié de la nature qu'il soit, qui ne puisse, dans le cours de sa carrière, en obéissant à cette loi de dévouement, rendre les services les plus signalés à l'homme le plus riche des dons de la nature.

Ce dernier, en ne prenant pas entière la portion de produits qu'il a créée et qui lui appartient, en vertu du principe secondaire de la loi du travail, ne fait pas l'aumône à l'infirme, au maladroit; celui-ci ne la reçoit point.

Celui qui donne obéit à la règle du devoir, et celui qui reçoit touche ce qui lui est dû, car il est prêt à se dévouer au service de ses semblables. Du reste, ce dernier faisant ce qu'il peut fait tout ce qu'il doit; il apporte à la société une somme de labeurs, de travaux égale à celle de tout autre. L'état social est une véritable société d'assurance mutuelle contre les misères de cette vie, qu'il s'agit de se rendre réciproquement la plus douce possible. Lorsqu'un homme apporte dans l'association le résultat de son travail, il paie sa prime d'assurance.

A ce compte, dira-t-on, les hommes forts et intel-

ligents feraient un marché de dupes, car ils ne rentreraient jamais dans leurs primes. — Je réponds, d'abord : Quel est l'homme qui peut être sûr d'être toujours heureux? quel est l'homme qui peut dire qu'à un instant donné de sa vie, il ne reçoive pas, en une seule fois, d'un homme malheureusement organisé, telle assistance équivalant, et au delà, à toutes ses primes accumulées.

Et puis, n'oublions pas que l'égalité des conditions n'est pas une égalité absolue, mais une égalité relative dans le développement des diverses personnalités. Entre l'homme faible ou inintelligent et l'homme fort, l'homme de talent ou de génie, il y aura toujours de grandes inégalités. Ceux qui, plus heureusement organisés, apporteront à la société plus que la part moyenne, seront l'objet de l'estime, de la reconnaissance, de l'admiration de leurs semblables. Là, est une source inépuisable de jouissances bien supérieures à celles que donnerait l'usage d'un superflu de richesses matérielles. La considération publique, la gloire, voilà la noble récompense du talent et du génie. Telle est la prime que leur paiera la masse des hommes, prime pour le moins égale à ce complément de bien-être matériel qu'elle reçoit en échange, et même bien supérieure aux jouissances plus délicates des beaux-arts et des sciences, que des artistes, des savants, répandent sur la multitude. Quelle jouissance, en effet, peut être comparée à ces sentiments d'une ineffable douceur qui pénètrent l'âme et le cœur des hommes qui se voient l'objet de l'amour et de l'admiration de leurs semblables?

Ainsi, en thèse absolue, bien que le travail donne droit à toutes les choses qu'il a produites, la loi sociale

veut une *égale rétribution* pour toute espèce de travail: travail du corps ou de l'esprit, travail qui donne le *minimum*, ou travail qui donne le *maximum* de produits. Ainsi le veut la loi d'équité ou d'égalité sociale, loi de dévouement ainsi formulée : *Fais à autrui ce que tu voudrais qui te fût fait.*

137. *Du dévouement et de l'émulation.* — Dans la pratique, ne s'exposerait-on pas à d'énormes mécomptes, si l'on spéculait sur cette loi du *dévouement?*

Les hommes forts et adroits, les hommes de talent et de génie, ne seraient-ils pas exposés à être payés d'ingratitude par les masses auxquelles ils auraient été si utiles? Cette rémunération d'estime, d'amour et de gloire, ne leur ferait-elle pas défaut?

Ces hommes supérieurs ne méconnaîtraient-ils pas aussi la loi du dévouement; et, se voyant confondus dans la foule, ne serait-il pas à craindre qu'ils restreignissent leurs efforts, qu'ils les mesurassent au salaire; que toute émulation disparût en eux?

Les hommes faibles ou maladroits, le commun des hommes, sûrs d'avoir une rétribution égale à celle de tout autre, ne se laisseraient-ils pas aller à la paresse?

Et, par suite de ce défaut général d'émulation, ne verrait-on pas la masse des richesses diminuer dans une progression effrayante, et ne s'exposerait-on pas à voir les arts et les sciences rétrograder rapidement?

Nul doute qu'il n'en fût ainsi, du moins jusqu'à ce que la perfectiblité humaine ait fait de la société des hommes une réunion de sages, si jamais elle doit aller jusque-là. En attendant, et, dans l'intérêt même de la société, il faut que le travail soit inégalement rétribué, qu'il le soit en proportion de l'importance de ses

produits ; il faut, en un mot, *exciter l'émulation*.

Nous avons déjà parlé de cette école qui regarde le *dévouement absolu* comme la loi sociale, de cette école qui enseigne que les hommes de talent et de génie ne doivent être ni plus ni moins rétribués que tout autre, soit matériellement, soit honorifiquement ; car l'homme qui se dévoue ne fait que son devoir; l'homme supérieur n'a pas plus de mérite que l'homme le plus médiocre; et l'inégalité dans les facultés du corps et de l'esprit, ne donne aucun droit, elle ne fait qu'imposer une inégalité de *devoirs*.

Voilà bien sans doute les conséquences extrêmes de la loi de l'intérêt bien entendu; mais, de bonne foi, pense-t-on que la faible humanité puisse suivre une ligne de conduite si belle, si éloignée de tout égoïsme individuel, et que la morale appliquée puisse s'élever à la sublime hauteur de la morale théorique ? Peut-on espérer jamais que l'homme se dépouille si complétement de son individualité, qu'il puisse un jour ne vivre que de la vie sociale; vivre entièrement hors de lui, hors de sa famille, pour ne vivre que de la vie de sa cité, de sa patrie, de l'humanité entière ? Peut-on croire, enfin, que les hommes en masse comprimeront si bien l'essor égoïste de leurs passions, qu'ils suivront invariablement les inspirations de la vertu la plus pure, la plus transcendante ?

Je sais bien qu'il ne faut pas juger l'humanité sur le triste et dégoûtant aspect qu'elle nous présente aujourd'hui, je sais bien que les vices du milieu social actuel sont la cause du plus grand nombre des vices des hommes (165); mais que l'humanité entière puisse arriver au plus haut degré de perfection morale, non-seulement j'en doute, mais je crois que cela est

impossible, comme contraire à l'état physiologique de l'espèce humaine. Voyez ce que nous avons dit n° 81, où nous établissons que le système du dévouement général suppose tous nos mobiles bienveillants élevés chez tous les hommes à la plus haute puissance, ce qui n'est pas, ce qui n'a jamais été, et ce qui ne sera probablement jamais.

Au reste, entre notre opinion fondée sur le fait existant, sur la nature même des mobiles humains, et l'opinion de l'école que nous combattons, il y a cette différence importante, que l'erreur de celle-ci l'expose à ne faire que de vaines utopies lorsqu'elle croit traiter la science sociale. Si, au contraire, c'est nous qui sommes dans l'erreur, nos études seront bonnes au moins comme moyen de transition. Car, évidemment, il est impossible que la société passe subitement de l'état d'égoïsme actuel à cette vie de fraternité et de dévouement qui serait l'avenir des peuples. Le progrès marche plus ou moins lentement; mais toujours est-il qu'il ne s'élance pas d'un seul bond d'une extrémité à l'autre : il passe nécessairement par tous les degrés intermédiaires. Ainsi, malgré la haute opinion que l'on peut avoir de notre perfectibilité morale, on devra reconnaître que la science doit pour le moment admettre, comme données du problème social, les imperfections morales, le jeu des passions, ou tout au moins cette faiblesse qui empêche l'humanité de s'élever tout-à-coup à la plus grande abnégation de soi-même, à un dévouement absolu. Si, plus tard, le progrès moral dépouille l'humanité de toute imperfection, alors la science sociale n'en sera plus une : les hommes suivant les plus généreuses impulsions, la société deviendrait un mi-

lieu si pur, si plein de suaves harmonies, que nous ne saurions, aujourd'hui, en avoir même une idée; alors, aussi, la science économique disparaîtrait dans la communauté des biens la plus absolue.

De ce que nous ne croyons pas à la possibilité d'appliquer, dès à présent, la loi de l'intérêt bien entendu dans toute sa rigueur, ou plutôt dans toute sa sublimité morale, doit-on en conclure qu'elle n'est pas la loi sociale, puisqu'on est obligé de la transgresser, et de substituer à l'égalité de rétribution l'inégalité qu'elle repousse?

Nous répondrons que la loi de l'intérêt bien entendu exige un dévouement général, et, à cette condition, promet, à la totalité des hommes, le plus grand bonheur possible. Mais, comme il ne suffit pas que la meilleure règle de conduite soit tracée aux hommes pour qu'ils la suivent, la loi sociale doit prévoir ces écarts, les prévenir ou y porter remède.

Or, la loi de l'intérêt bien entendu est tellement la loi sociale par excellence, qu'elle se modifie d'elle-même pour s'approprier aux divers degrés d'imperfection humaine. L'homme est-il trop faible pour se soumettre à la loi du dévouement; et, de cette imperfection morale, doit-il résulter un allanguissement général de l'industrie, l'appauvrissement de la société, et, par suite, un état de dégradation et de misère pour l'espèce humaine entière? La loi sociale, dans l'intérêt bien entendu de la société, prescrira d'exciter l'émulation entre les hommes, en s'écartant de la règle de l'égalité absolue de rétribution.

L'égalité ne devant être rompue que par suite de la nécessité d'exciter l'émulation, il est évident que cette modification à la loi sociale, doit être restreinte le plus

possible, et s'arrêter au point où l'émulation sera suffisamment stimulée.

Dans la suite de cet ouvrage, nous examinerons, avec un soin tout particulier, jusqu'à quel degré doit être portée cette excitation à l'émulation.

138. Mais, dès à présent, nous établissons cette règle, que l'émulation ne peut aller jusqu'à l'application complète du principe selon lequel les produits du travail appartiennent, *en entier*, à celui qui les a créés; car nous en reviendrions à ces conséquences absolument inadmissibles, que le malade ou l'infirme qui ne peut travailler, doit mourir de faim, que le faible et le maladroit doivent vivre dans les privations et la misère, tandis que d'autres vivraient au sein de l'aisance, et quelques-uns dans une opulente richesse.

La maxime saint-simonienne *à chacun selon sa capacité et ses œuvres*, n'est donc pas applicable d'une manière absolue; cependant la nécessité de faire naître et d'entretenir l'émulation parmi les hommes, permet d'adopter cette maxime, en ce sens, que chaque homme, dans l'acte du travail, sera placé selon sa capacité, et que la rétribution sera graduée selon les œuvres de chacun, sans pouvoir jamais être la rétribution complète et entière de ces *œuvres* pour les travailleurs dont les produits dépassent le taux moyen.

Mais, si l'homme plus apte au travail, n'a pas droit à la totalité des produits de son travail, ne perdons jamais de vue que le retranchement qu'il subit, est dans l'intérêt des hommes moins heureusement doués par la nature; que, par ce retranchement, on a pour objet de se rapprocher le plus possible de l'égalité des

conditions, et que ce serait étrangement s'écarter des principes, que d'appliquer ce retranchement à l'augmentation du bien-être des hommes favorisés par une heureuse organisation ou par la fortune. Le droit que donne le travail ne peut éprouver de modification qu'en faveur des membres de la société qui ont moins de leur part dans la richesse sociale.

Lorsque, dans la suite, nous invoquerons le principe de l'égalité de rétribution, il sera bien entendu que c'est sauf la modification que la loi sociale y apporte par la nécessité d'exciter l'émulation.

Les droits du travailleur ainsi fixés, passons à l'étude du travail en lui-même.

Le travail est de deux sortes : intellectuel et manuel.

139. *Travail intellectuel.* — Ce travail l'emporte sur l'autre de toute la supériorité de l'intelligence, cette noble faculté de l'homme, sur l'exercice des forces corporelles, qui lui sont communes avec les animaux.

C'est l'intelligence qui règle le meilleur emploi des facultés matérielles de l'homme; c'est l'intelligence qui a créé les arts, et qui les pousse sans cesse dans la voie du perfectionnement. La science recueille et réunit en corps de doctrine les découvertes isolées de l'intelligence; elle les conserve, à tout jamais, comme le plus précieux des dépôts, elle relie entre elles, par des théories générales, toutes les vérités à la connaissance desquelles l'homme s'est élevé dans les diverses branches de ses investigations. De ce rapprochement scientifique de vérités d'abord sans liaisons, résultent souvent de nouvelles découvertes, et, par suite, de nouveaux perfectionnements, de nouveaux adoucissements à la condition humaine. C'est la science

qui est destinée à diminuer progressivement la rigueur de la condamnation au travail prononcée contre l'homme par la nature.

Si, au contraire, les sciences se perdaient, les arts ne tarderaient pas à dégénérer, abandonnés qu'ils seraient à une aveugle routine. Les méthodes, les procédés s'altéreraient insensiblement en passant d'une main grossière dans une autre main plus grossière encore, parce qu'elles cesseraient d'être rectifiées incessamment par les principes scientifiques qui leur servent de base, et les arts retomberaient peu à peu dans l'enfance.

De la grandeur des services rendus par la science à l'industrie humaine, doit-il résulter, pour les savants, une supériorité de conditions sur les simples travailleurs, une part plus grande dans la *distribution* des richesses, à la création desquelles ils ont concouru les uns et les autres ?

(Je ne parle, en ce moment, que des travaux scientifiques ou manuels, exécutés par des hommes d'une capacité ou d'une habilité ordinaires ; nous nous occuperons plus tard du talent et du génie.)

La rétribution doit être égale pour ces deux genres de travaux; car, malgré les précieux services de la science, le travail, même le plus grossier, est tout aussi nécessaire. Le travailleur, abandonné à l'obscurité de l'ignorance la plus profonde, se passera plus facilement du savant, que celui-ci ne se passerait du travailleur.

De cette dépendance absolue de la science vis-à-vis du travail matériel, et du besoin que ce travail a de la science pour le guider, l'adoucir, en multiplier et perfectionner les produits, résulte évidemment un droit

égal dans le partage des richesses provenant de leur concours.

Ainsi, d'une part, la nature même des choses, et de l'autre, les principes posés au n° 136, veulent l'égalité de rétribution entre ces deux grandes divisions du travail humain.

L'égalité des conditions est la règle première dont on ne doit s'écarter que par nécessité. Le besoin d'exciter l'émulation est une de ces nécessités; or il n'existe pas ici.

En effet, c'est par suite d'une vocation naturelle, que la plupart des hommes s'adonnent aux travaux de l'esprit; c'est par goût qu'ils se consacrent à l'étude des sciences, à la culture des beaux-arts. Il y a sur ce point une émulation naturelle qui n'a pas besoin d'être sollicitée par l'appât de récompenses matérielles.

Nous ajouterons que les hommes à intelligence ordinaire qui se livrent aux travaux scientifiques, ne sont en aucune manière fondés à prétendre à une rétribution plus forte que celle des travailleurs manuels. Dans l'état actuel des sociétés, c'est le hasard seul de la naissance ou de la fortune qui distribue aux hommes leurs rôles divers sur la scène industrielle et politique. Tel artisan obscur aurait aussi bien rempli, que le commun de ceux qui les exercent, les fonctions d'ingénieur, d'administrateur, de juge, de médecin, de savant, de littérateur, si, à son apparition dans le monde, il eût été mis à l'entrée de ces diverses carrières.

Nous établissons donc, en principe général, que les travaux du corps et ceux de l'esprit doivent être placés sur la même ligne en ce qui concerne leur rétribution.

Cette conséquence étant déduite de faits et de prin-

cipes incontestables, nous la proclamons sans nous inquiéter de l'opposition dans laquelle elle paraît se trouver avec les faits sociaux actuels. Au reste, nous ne tarderons pas à faire voir que, si l'on ne s'arrête pas à la surface de ces faits, on peut reconnaître qu'aujourd'hui même, il y a égalité de rétribution entre les travaux manuels et ceux de l'intelligence.

Dans les travaux intellectuels, nous comprenons ceux qui ont pour objet les beaux-arts.

La rétribution devra-t-elle aussi être égale entre les différentes espèces de travaux intellectuels, sans égard aux divers degrés de difficultés qu'ils présentent ? Nous le pensons ainsi. Les travaux scientifiques les plus ardus, sont embrassés par suite d'une vocation spéciale, d'un goût particulier. D'un autre côté, l'intelligence se complaît dans ses œuvres, et procure à l'homme une satisfaction d'autant plus douce *dans* le succès, que les difficultés à surmonter étaient plus grandes. C'est une jouissance assez vive qui est inconnue dans les travaux purement mécaniques.

Ainsi, les divers degrés de difficulté dans les travaux intellectuels, ne donnent pas lieu à une gradation correspondante du salaire. Doit-il en être de même pour les travaux corporels ?

140. *Travail manuel.* — Ces travaux sont légers, rudes, dégoûtants ou périlleux.

Dans la première classe, sont les travaux de la plupart des artisans, par exemple : les tailleurs d'habits, les cordonniers, les horlogers, les menuisiers, etc.

Dans la deuxième classe, sont les travaux des manœuvres attachés à l'agriculture, des ouvriers terrassiers, des tailleurs de pierre, des forgerons, etc.

Dans la troisième classe, nous placerons les bouchers, charcutiers, vidangeurs; la plupart des services domestiques, etc.

Dans la quatrième, les ouvriers des mines et carrières, les maçons, les couvreurs, les peintres en bâtiments, les navigateurs, etc.

Les travaux de ces quatre classes doivent-ils être également rétribués? Ne doit-on pas dire, au contraire, qu'un travail plus difficile, plus pénible, donne un droit incontestable à une rétribution plus forte ?

De quel droit, en effet, un homme pourrait-il dire à un autre : Je vais me livrer à ce travail léger et facile; toi, tu t'occuperas des travaux les plus rudes, les plus difficiles, les plus dangereux, et nous recevrons chacun la même rétribution? N'y aurait-il pas là une criante injustice, une violation manifeste de la règle d'équité ?

Supposons les travailleurs essentiellement libres dans le choix de leurs occupations; tous voudront des travaux légers et faciles, personne ne choisira les autres, à moins d'un goût particulier pour une des professions rangées dans les deux dernières classes. Il est des hommes qui aiment les exercices violents du corps, qui se plaisent au milieu des dangers et des fortes émotions qui les accompagnent.

Nous avons supposé les travailleurs libres dans leurs choix; et, en cela, nous n'avons fait que reconnaître un droit naturel, un droit que personne ne peut leur enlever, sans qu'il y ait usurpation ou oppression.

Cependant, il faut que tous les travaux utiles à la société s'exécutent.

La question que nous nous sommes posée est susceptible de deux solutions.

S'agit-il d'un état de choses où existerait l'égalité de conditions voulue par la loi sociale ? Les travaux rudes, dégoûtants, périlleux, qui ne seraient pas exécutés par suite de vocations particulières, le seraient au moyen de la milice industrielle.

141. *Milice industrielle.* — Chacun, à son tour, dans une certaine période de sa vie, ferait partie de cette milice; et, si l'on n'a pas besoin de tous les bras, le sort désignerait les hommes qui devraient y être enrôlés. Ce moyen, quoiqu'il comprime momentanément la liberté, est juste; car la société est obligée d'y recourir, et elle le fait de telle manière, que cette charge est répartie également sur tous, ou bien que tous subissent les mêmes chances.

C'est ainsi que, dans l'état de choses actuel, s'exécutent les rudes et périlleux travaux de la guerre et de la marine.

— S'agit-il d'un état de choses où, comme dans nos vieilles sociétés, existe l'inégalité de fortune? on graduerait les rétributions suivant la difficulté du travail; on aurait recours à des moyens d'émulation.

Par exemple, le prix de la journée étant,

1	pour les travaux légers, il serait,	
1,2	—	simplement rudes;
1,2	—	légers et dégoûtants;
1,4	—	rudes et dégoûtants;
1,6	—	légers et périlleux;
1,8	—	légers, dégoûtants et périlleux;
2	—	rudes, — —

ou toute autre proportion plus convenable.

Alors, on verrait les travailleurs, selon leur goût, leur force, leur activité, leur courage et leur désir de

faire fortune, se classer d'eux-mêmes dans toutes les professions.

Néanmoins, quelques-unes trop rudes, trop dégoûtantes et trop périlleuses, pourraient encore manquer de bras, et exigeraient l'emploi de la milice.

— Les travaux du corps et de l'esprit se mêlent fréquemment dans les différentes professions, ou, plutôt, il n'en est aucune où ils ne se confondent dans des proportions diverses. Le simple manœuvre a besoin d'une dose d'intelligence dans ses travaux, et le savant fatigue sa tête et son corps par des méditations trop prolongées, par les positions forcées qu'il est obligé de prendre pour lire, et surtout pour écrire.

L'art du médecin exige à un très-haut degré le travail de l'esprit, et, de plus, un travail corporel. Constamment en course, pour visiter ses malades, le travail est léger, si le temps est beau et les courses modérées ; dans le cas contraire, et lorsqu'on ne lui laisse pas le temps de prendre ses repas, ou qu'on vient le réveiller au milieu de la nuit, il est évidemment soumis à un rude travail. Combien de fois ses fonctions ne sont-elles pas répugnantes pour lui, témoin nécessaire de toutes les misères, de toutes les douleurs de l'humaine nature! Enfin, sans cesse en contact avec les maladies qui affligent notre espèce, et dont quelques-unes sont contagieuses, n'est-il pas plus qu'un autre exposé à leurs atteintes? Dans les épidémies, combien de ces hommes qui ont consacré leurs jours et leurs nuits au soulagement de leurs semblables, ne périssent-ils pas victimes d'un sublime dévouement!

A cette profession appartiendrait la rétribution la plus forte, dans le deuxième cas; dans le premier, sous le règne de l'égalité des conditions, la médecine

serait, en quelque sorte, un sacerdoce rempli par des hommes dévoués de cœur au soulagement de leurs frères, ou par des hommes qui trouveraient un suffisant mobile d'émulation dans la considération et le respect dont seraient entourés ceux qui se dévoueraient à la plus noble des professions.

142. *Du talent et du génie.* — Nous avons dit plus haut (136) comment le talent et le génie seront rétribués par l'estime et l'admiration des hommes, par la gloire.

Sous l'empire de l'inégalité des conditions, le talent et le génie ont droit, de plus, à des récompenses matérielles; ainsi, répondant à la question posée n° 134, nous disons que l'homme de génie qui, par une découverte précieuse, a centuplé le produit d'une branche quelconque de l'industrie, a droit à une part des produits qu'il ne crée pas lui-même par son travail direct, mais qui sont dus à son invention; et ce droit n'a d'autre origine que la nécessité sociale d'exciter l'émulation. Quelle sera cette part?

Nous nous bornons ici à poser des principes; dans le second livre, nous entrerons dans tous les détails pratiques sur cette matière si importante de la rétribution du travail, et des moyens d'exciter l'émulation.

Les produits supérieurs dus au talent et au génie, ont une valeur souvent considérable, mais dont la source est toujours le travail. Le talent et le génie ne sont pas de nouveaux éléments de la richesse, car c'est par le travail qu'ils créent leurs chefs-d'œuvre. Si leurs œuvres sont plus chères, si leur travail est mieux retribué, c'est qu'il est plus parfait et d'un ordre supérieur au travail ordinaire.

143. *Neuvième espèce de capital.* — Nous avons dit que, dans l'état social actuel, les travaux de l'intelligence ne sont pas plus chèrement rétribués que les travaux mécaniques. Au premier coup-d'œil, c'est le contraire qui paraît avoir lieu : le savant, l'artiste, le jurisconsulte, le médecin, l'artisan et le manœuvre ne sont pas également rétribués.

Cependant, si, comme le disent Macculloch et Smith, l'on prend en considération toutes les circonstances, l'on verra le travail donner, en définitive, la même rétribution dans quelque profession que ce soit.

Ainsi, dans les professions libérales, telles que celles d'avocat, de médecin, de notaire, quoique le salaire soit incomparablement plus fort que celui du simple manœuvre, cependant, à tout prendre, la rétribution n'est réellement pas supérieure.

En effet, le simple manœuvre n'a fait aucun apprentissage, il n'a pas besoin de capital pour travailler; tout homme peut être manœuvre, il ne faut pour cela que des bras et de la santé.

Au contraire, dans les professions libérales, il a fallu un long apprentissage, de grandes dépenses, avant d'être en état de gagner quelque chose. Le médecin, l'avocat, le notaire, ont accumulé en eux-mêmes un capital considérable, ils ont droit à en retirer les profits, et de plus, chaque année, à rentrer dans une portion de ce capital viager qui s'éteint complétement par la mort de l'homme, et qui, par conséquent, doit être amorti, recouvré en entier pendant son existence.

Ajoutons encore le capital employé à former la bibliothèque, à meubler le cabinet de l'avocat, du médecin, du notaire; les dépenses de luxe ou de représen-

tation auxquelles il est tenu par les mœurs de l'époque, et l'on reconnaîtra, avec J.-B. Say, que, pour le plus grand nombre de ceux qui exercent des professions libérales, ils ne retirent pas, avec la rétribution du simple manœuvre, la totalité des profits et de l'amortissement de leurs capitaux.

Ce que nous venons de dire des professions libérales, s'applique également aux divers arts et métiers. Ceux où l'apprentissage a été plus ou moins long, ont accumulé, dans l'ouvrier, un capital plus ou moins fort, qui lui donne droit à des profits et à un amortissement. Telle est la cause qui fait varier le taux du salaire des diverses professions.

Si ces variations ne sont pas toujours en proportion exacte avec les dépenses d'apprentissage et d'établissement, cela tient à des causes secondaires que nous n'avons pas à examiner ici. Dans un état de choses normal, les salaires devraient être exactement réglés sur les principes que nous venons d'exposer.

Ainsi, le prix de la journée de travail est le même dans toutes les professions, en y ajoutant les profits et l'amortissement des capitaux viagers et autres que demande leur exercice, et sauf l'exception en faveur du talent et du génie.

Il importe de remarquer que nous venons de découvrir une neuvième espèce de capital, qu'il faut ajouter à la liste du n° 121 : le capital viager accumulé dans l'homme, qui, par un apprentissage ou des études plus ou moins longues, s'est préparé à l'exercice d'un métier ou d'une profession libérale.

CHAPITRE VII.

DES PRODUITS SOUS LE RAPPORT DE LEUR DEGRÉ D'UTILITÉ.

144. *Trois classes de produits.* — Les divers produits de l'industrie ont pour objet la satisfaction des besoins de l'homme, et ils sont, relativement à ces besoins, *nécessaires*, *utiles* ou *voluptuaires*.

Cette triple division, adoptée par les économistes et les jurisconsultes, est bonne : malheureusement, elle n'a rien de net ni de tranché. Ces trois degrés d'utilité des produits se fondent, les uns dans les autres, par des nuances imperceptibles.

Qui dira où se termine la catégorie des choses nécessaires, et où commence celle des choses utiles, mais dont on peut se passer? Diogène, jetant sa coupe de bois à la vue d'un enfant qui buvait dans le creux de sa main, rétrécissait singulièrement le cercle des choses nécessaires. Même difficulté pour établir la ligne de démarcation entre les choses utiles et les choses voluptuaires ou de *luxe*.

Quelques-uns ont défini le luxe, l'usage du superflu; et, par ce mot, l'économiste Steward entendait

les choses qui ne sont pas absolument nécessaires pour vivre. Ainsi, selon Steward, la coupe du cynique était réellement un objet de luxe.

Smith appelait choses nécessaires, non-seulement ce que la nature, mais encore ce que les règles de la décence et de l'honnêteté ont rendu nécessaire aux dernières classes.

Malgré ces explications, la division entre les choses superflues et les choses nécessaires, reste encore dans le vague.

J.-B. Say pense qu'on ne peut définir, d'une manière absolue, le mot *luxe*, parce que les choses de luxe varient selon les différences de fortune, et qu'entre les objets de luxe et ceux qui sont simplement utiles, on ne peut tracer une ligne de démarcation mobile de sa nature. Il ajoute que le luxe est l'usage des choses *chères*; que ce mot, dont le sens est relatif, convient assez à la définition d'un mot dont le sens est relatif aussi.

Le mot luxe réveille, en outre, principalement l'idée d'*ostentation*, et quelquefois aussi celle de *sensualité*. C'est ainsi que les Anglais n'ont qu'un seul mot (*luxury*) pour exprimer ce que nous appelons *luxe* et *luxure*.

D'après J.-B. Say, le mot *luxe* désigne donc, en général, les choses *chères*, puis, tout particulièrement, celles qui joignent à ce caractère les moyens de flatter la *vanité* ou l'*ostentation*, et quelquefois de satisfaire la *sensualité*.

Cette définition des choses voluptuaires ou de luxe, est bonne dans le sens relatif, celui que, dans le langage ordinaire, on attache au mot luxe. Ainsi, l'homme qui jouirait d'un revenu médiocre, pourra tirer vanité

de choses dont manqueront les familles qui sont dans la misère. Pour celles-ci, ces choses seraient des objets de grande sensualité, tandis que, pour les familles opulentes, elles seraient rangées au nombre des choses nécessaires. Enfin, suivant les divers degrés de fortune, une même chose est chère, ou d'un prix modéré, ou d'un vil prix.

Le sucre, par exemple, est aujourd'hui encore un objet de luxe pour les neuf dixièmes de la population, en France du moins. Les familles au-dessus du besoin trouvent une grande jouissance à en faire usage, et les familles riches le regardent comme une partie indispensable de leur alimentation. Voilà donc, entre mille, une même chose, à laquelle les qualifications de nécessaire, d'utile et de voluptuaire, s'appliquent, également, selon les circonstances.

145. *Définitions*. — Evidemment, la science ne peut pas se contenter de semblables définitions, qui ne déterminent rien, et qui laissent aux mots une telle élasticité, qu'ils n'expriment aucune idée précise.

Pour fixer la signification des mots *nécessaire*, *utile* et *voluptuaire*, il ne faut pas, selon l'usage du monde, les rapporter successivement à trois classes sociales, ou à un plus grand nombre : opération qui, à chaque application différente, change la valeur de ces mots, qui ne désignent plus les mêmes objets.

Pour donner à ces mots un sens précis et absolu à l'usage de la science sociale, il faut les rapporter à un seul et même type, l'homme considéré en lui même, et abstraction faite de toute classification sociale.

C'est ainsi que nous dirons :

Les choses NÉCESSAIRES sont celles dont la privation

serait suivie de *souffrances*, ou entraînerait une *incommodité* réelle dans les actes habituels de la vie.

Les choses UTILES sont celles au moyen desquelles on se procure les *commodités* et les *agréments* de la vie.

Les choses VOLUPTUAIRES ou de LUXE, sont les choses nécessaires ou utiles portées à un certain degré de *raffinement* ou d'*élégance* par un travail plus soigné, ou des choses qui ne servent à satisfaire que des *caprices* ou des *fantaisies*, ou enfin, des choses qui ont pour objet la *vanité* ou l'*ostentation*.

Nous ne nous dissimulons point que ces définitions laissent encore de l'incertitude vers le point où se fait la transition de chacune de catégories à celle qui la suit ou la précède; mais c'est là un inconvénient attaché à toute sorte de classification. Ce qui importe à la science, et ce qui lui suffit, c'est de déterminer exactement le caractère principal de chaque classe. On prend, lorsqu'il est nécessaire, des moyens particuliers pour tracer la ligne de séparation au milieu des transitions qui lient entre elles les diverses classes.

Donnons quelques exemples de notre triple définition.

Le pain est chose nécessaire à l'homme et même de bon pain. Du pain blanc est chose utile; la pâtisserie est de luxe.

Le sucre est nécessaire à l'homme malade ou indisposé; il est utile en général; l'art du confiseur en fait un objet de luxe.

Des vêtements grossiers, mais chauds ou légers selon la saison, sont chose nécessaire. Si l'étoffe en est moins rude et la forme plus commode, c'est chose utile. Du drap fin, une coupe élégante, c'est du luxe.

Les meubles les plus usuels, tel que lits, tables, chaises, armoires, sont choses nécessaires, car l'homme ne peut s'en passer sans éprouver une gêne, un embarras, des incommodités continuelles. D'autres meubles, tels que fauteuils, canapés, divans, secrétaires,....... sont utiles. Enfin tous les meubles faits avec des matières rares, ou exécutés avec beaucoup de soin et de recherche, sont des objets de luxe.

Le miroir où s'encadre à peine la figure de l'homme qui se rase ou de la femme qui tresse ses cheveux est nécessaire. Une glace pouvant embrasser le buste entier, est utile; une glace de toute hauteur est de luxe.

Les bijoux, de quelque espèce qu'ils soient, sont des choses de luxe.

LIVRE II.

APPLICATION DES PRINCIPES GÉNÉRAUX.

LIVRE II.

APPLICATION DES PRINCIPES GÉNÉRAUX.

TRANSITION.

146. *Méthode.* — Nous sommes en possession des premiers principes de la science sociale, principes qui viennent se concentrer dans deux grandes pensées synthétiques : dans l'ordre moral, la loi de l'intérêt bien entendu ; dans l'ordre matériel, cette autre loi, conséquence de la première, que le travail est l'unique source de toute richesse, et l'unique mesure de la valeur des choses. Ces deux grandes lois, que nous avons vues sortir, soit comme conséquences immédiates, soit comme déductions logiques, des faits de notre intelligence et des faits matériels ; ces deux grandes lois, disons-nous, dominent toute la science.

Il nous faut maintenant, armé de cette double synthèse et des principes qui en découlent, et que nous avons déjà posés, nous engager dans la partie pratique de la science sociale ; c'est-à-dire rechercher comment, dans la société des hommes, ces grands principes et leurs conséquences doivent recevoir leur application.

L'histoire des nations et les institutions actuelles

des peuples, nous présentent des combinaisons plus ou moins compliquées, plus ou moins régulières de ces premiers principes et des faits dont nous les avons dégagés. Après avoir demandé ces principes aux sciences qui traitent de la nature de l'homme et de celle du monde physique, où il est placé; après les avoir demandés aussi à l'histoire et à l'état actuel des sociétés, faut-il, revenant de nouveau à l'histoire et à la civilisation existante, replonger nos premiers principes, ces éléments du problème social, dans ces combinaisons confuses d'où nous les avons tirés à grand'peine? Evidemment, ce serait s'imposer la tâche de Sysiphe, et recommencer sans cesse un travail ingrat.

Ce n'est donc pas dans l'étude des institutions sociales des temps passés et du temps actuel, ce n'est pas dans ces combinaisons complexes de faits et de principes, que nous irons chercher la solution de ce grand problème : *Comment doivent être réglés les rapports des hommes entre eux?* En effet, comment se reconnaître au milieu de ce chaos d'institutions de toute espèce; au milieu de ces hommes s'agitant pour des intérêts si divers et si opposés; au milieu de ces hommes échelonnés en tant de classes, de ces hommes, pour la plupart si corrompus, ou du moins si égoïstes? Comment ne se perdrait-on pas mille fois dans cet obscur dédale de la civilisation actuelle!

Pourquoi tant d'économistes se sont-ils fourvoyés? C'est qu'ils se sont jetés tout d'abord au milieu de cette mêlée générale, et qu'ils se sont consumés en vains efforts pour s'y faire jour, pour y découvrir la solution des questions les plus importantes; lorsqu'ils auraient dû ne se proposer qu'une seule chose, chercher à dégager, des combinaisons qui les renferment, les

principes immuables, les lois éternelles qui doivent présider aux rapports des hommes entre eux.

Dans l'étude du problème social, comme de tout autre, il faut aller du simple au composé; l'étudier uniquement dans l'état actuel de la société, c'est suivre une marche exactement inverse.

Il est en physique une machine des plus simples, le pendule, avec laquelle on a pu mesurer la masse de la terre, déterminer sa forme, trouver les lois de la pesanteur, et vérifier la loi admirable de la gravitation universelle. Eh bien, cette machine, la plus simple qui existe, ne l'était pas encore assez; et, si l'homme eût dû s'en tenir aux grossiers pendules fabriqués par ses mains, il n'aurait jamais pu en obtenir d'aussi étonnants résultats.

On a imaginé un pendule idéal, physiquement impossible; un pendule formé d'une ligne rigide et inextensible, suspendue par une de ses extrémités, et portant à l'autre une seule molécule pesante : tel est le pendule simple. Après avoir observé les faits dans les pendules réels avec toutes leurs imperfections, et en avoir déduit quelques données physiques et mathématiques, on les a appliquées au pendule idéal, et c'est avec le secours de cette abstraction, de cette idéalité, que les géomètres sont parvenus à dégager les lois de la nature du milieu de la complication d'éléments et de faits que présente le monde matériel; puis, revenant du pendule imaginaire aux pendules réels, et comparant ceux-ci à celui-là, ils sont parvenus à en régler le jeu et à vérifier toutes les lois, tous les faits découverts au moyen du pendule simple.

C'est ce procédé scientifique que je veux imiter dans la recherche des lois sociales.

Je dépouillerai les hommes de toutes leurs imperfections, et je me formerai l'image de la société la plus simple et la plus parfaite. Puis, restituant aux hommes par degrés ces mêmes imperfections, je verrai quelles modifications il faudra faire subir à notre société idéale, pour l'approprier à d'autres sujets; c'est ainsi que nous arriverons graduellement à la réalité des sociétés actuelles, sans crainte d'avoir perdu de vue nos premiers principes, sans crainte de nous être égarés dans le pêle-mêle des passions et des institutions humaines.

Je ne perdrai pas de temps à justifier cette méthode; je me bornerai à dire que ce serait une folle présomption de chercher une meilleure logique que celle des mathématiciens.

147. *De la théorie*. — Nous allons donc parcourir diverses formes d'états sociaux, en passant à travers le domaine des utopies.

Nous devons d'autant mieux en convenir, que nous allons faire une excursion dans le champ de l'idéal, seul lieu où nous puissions rencontrer des hommes parfaits; mais nous ne tarderons pas à revenir aux réalités de ce monde, et de l'utopie nous arriverons à des *théories* positives. A ceux que le mot de théorie effarouche encore, et qui, dans les affaires de l'état social, rejettent tout ce qui n'est pas actuellement positif, tout ce qui sort de la pratique actuelle, je ferai cette courte réponse : L'homme est à la fois une intelligence et un agent; comme agent ou force, il obéit à son intelligence. Dans le cours ordinaire des choses, ces ordres de son intelligence sont, depuis longtemps, justifiés par la pratique : l'homme, à un état donné de civilisation, suit les idées reçues et les exécute.

Mais, si, les hommes n'étaient jamais sortis de ce cercle d'idées pratiques, tout progrès eût été impossible, puisque des idées nouvelles doivent devancer toute nouvelle coordination des faits sociaux : nous en serions encore aux glands des forêts.

L'homme est porté, par sa propre nature, à chercher sans cesse les moyens d'améliorer sa condition. C'est principalement de l'organisation de l'état social que dépend cette amélioration (65). Aussi, en tout temps, les hommes ont-ils essayé de perfectionner cette organisation sociale. De là une foule de théories politiques : théories qui ont dû nécessairement précéder le progrès humanitaire. Ainsi, l'affranchissement des esclaves, puis des serfs, puis des roturiers, a dû être à l'état de théorie avant de se traduire en fait, avant de devenir la pratique sociale.

Or, nous sommes d'accord sur ce point, que nous n'avons pas encore atteint la limite du progrès.

C'est donc à la théorie à devancer et à éclairer la marche de l'espèce humaine dans cette magnifique route de la perfectibilité.

Il y aurait donc inconséquence à repousser les recherches théoriques ; il y aurait même une inconcevable indifférence, si un malaise général, si une sourde agitation du sol politique faisait présager des bouleversements.

Alors, la prudence la plus vulgaire fait un devoir à tous les hommes de chercher ce mieux vers lequel tout le monde aspire : c'est à la théorie qu'il faut le demander.

Après avoir ainsi réhabilité la théorie, un mot encore sur la nôtre.

Deux raisons nous ont engagé à présenter diverses organisations sociales complètes :

La première, c'est qu'à moins d'une extrême imprudence, il faut, avant de se mettre en marche, connaître le but qu'on veut atteindre.

Nous ne voulons pas imiter ces hommes pratiques qui s'entendent à merveille pour détruire ce qui existe, mais qui ne savent nullement quel édifice nouveau ils devront élever sur les ruines qu'ils auront faites. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que, depuis si longtemps, l'humanité ne fait qu'errer au sein d'une nuit profonde, au milieu d'un sol bouleversé et couvert de ruines tour à tour relevées et abattues de nouveau.

Nous présenterons à nos lecteurs, après quelques spéculations idéales, mais nécessaires, la cité nouvelle que nous croirons le type social le plus parfait ; puis, nous rapprochant, à chaque pas, de l'état actuel de la société, nous jalonnerons d'avance la route que l'humanité doit parcourir dans sa marche progressive ; et, ainsi, nous dissiperons les ténèbres, nous écarterons les ruines, et nous montrerons une route unie et facile que ne couperont plus, ni des torrents furieux, ni des volcans en incandescence.

Voilà, direz-vous, un projet bien ambitieux et au-dessus des forces d'un seul homme.

Ecoutez alors ma seconde raison :

J'ai acquis la preuve que l'économie politique ne peut être bien étudiée, lorsqu'on se borne à de théoriques généralités ; que, pour voir clair dans cette science jusqu'à présent si obscure, il faut absolument donner un corps à ses recherches, soumettre à l'instant même les principes de la théorie à l'épreuve infaillible de l'application.

C'est dans cet objet que j'ai essayé de mettre en pratique les principes reconnus et posés dans le premier

livre, et il n'y avait d'autre moyen que de les appliquer à divers états sociaux, que j'ai composés et arrangés selon les données fournies par la science sociale. J'ai expliqué pourquoi j'ai formé le projet de commencer par une pure idéalité, avant d'aboutir à l'état actuel. A chacune des stations diverses que nous ferons dans cette course inverse à la marche du progrès, nous vérifierons la justesse de nos deux grandes idées synthétiques; nous découvrirons, chemin faisant, des principes secondaires; enfin, nous rapporterons, de ces longues pérégrinations, une science économique, claire et positive.

Alors, lecteur, si la cité nouvelle que j'ai présentée comme but au progrès social, n'est pas ce qu'on pouvait trouver de mieux, du moins j'aurai contribué à jeter quelques clartés sur l'économie politique où, depuis si longtemps, on dispute sans se comprendre, et où l'on semble prendre plaisir à s'égarer. Alors, si, dans la route dont je parlais tout-à-l'heure, je n'ai pas jeté cette brillante lumière qui permet d'apercevoir à son extrémité le plus bel édifice social, du moins j'aurai, avec le secours de ceux qui m'ont précédé dans cette difficile carrière, dissipé les ténèbres de manière à assurer nos premiers pas dans la marche progressive de la société. D'autres viendront et porteront plus loin le flambeau qui doit éclairer la multitude. Enfin, la tâche que le progrès accomplit pas à pas et lentement, doit être laissée, en définitive, à quelqu'un qui a plus d'esprit, plus de sens que qui que ce soit, c'est-à-dire à tout le monde.

TITRE PREMIER.

ÉTAT SOCIAL UTOPIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

DES HOMMES DANS CET ÉTAT SOCIAL.

148. Nous supposerons que *tous* les membres de notre société idéale sont parfaitement maîtres de leurs passions, et que les mobiles bienveillants (*a*) sont chez tous, sans exception, à l'état de *développement extrême ;* c'est-à-dire que la *loi morale* sera exactement observée dans sa plus grande extension, que tous obéiront à la loi du *dévouement absolu*, et, par conséquent, que la moralité, dans cet état social, sera tout ce qu'on peut imaginer de plus pur et de plus parfait.

Nous supposerons encore que ces hommes auront reçu l'éducation générale dont nous avons donné le plan au chap. 5 du tit. 1er du 1er livre ; que cette éducation aura développé leur intelligence au plus haut point ; qu'aucune opinion, aucune croyance, aucun

(*a*) Mobiles 1, 2, 3, 24, 26, 36 et 37 du tableau no 12.

préjugé mauvais ou faux n'aura pris possession de leur entendement, de telle sorte que leur intelligence, exempte de toute erreur, saisira les choses de la vie dans toute leur vérité, et que cette égalité d'intelligence fera concorder toutes leurs pensées et tous leurs actes dans toutes les relations privées, sociales ou politiques.

Ils différeront entre eux, comme les hommes d'aujourd'hui, sous le rapport de l'organisation physique et sous celui des goûts et des aptitudes. Ces différences détermineront le choix de la profession, de la science et de celui des beaux-arts, auxquels on devra se consacrer plus particulièrement.

Dans ces données, il y en a deux qui sont évidemment impossibles : 1° le pouvoir de maîtriser complétement ses passions, et d'observer, en toute circonstance, la loi du dévouement absolu (81); 2° l'égalité d'intelligence. C'est à raison de ces deux impossibilités que nous donnons à notre société parfaite le nom d'*utopie*.

L'égalité intellectuelle entraîne nécessairement l'égalité sociale la plus complète.

Les inégalités physiques qui existeront entre nos Utopiens ne peuvent être une cause d'inégalité sociale. La force et la santé sont incontestablement des qualités heureuses, mais elles ne sauraient établir une supériorité en faveur de ceux qui en sont pourvus (43 et 134).

Nous admettons cependant une cause d'inégalité, le *talent* et le *génie*, ce qui n'implique pas contradiction avec l'égalité d'intelligence. Des hommes sont également intelligents, lorsqu'ils sont tous également capables de comprendre et de régler les rapports qui existent entre eux et d'eux à tout ce qui est. Le talent est une meilleure disposition du corps et de l'esprit, qui per-

met de mieux coordonner ces rapports ; le génie est une force plus grande de l'intellect, une vue de l'esprit d'une plus haute portée, et qui va saisir des vérités nouvelles par-delà l'horizon des intelligences ordinaires. Mais, dès que le talent a produit ses chefs-d'œuvre intellectuels ou matériels, dès que le génie a signalé une vérité nouvelle, les autres intelligences moins *fortes*, mais tout aussi *capables*, apprécient aussitôt le mérite des œuvres et des découvertes du talent et du génie; elles s'élèvent aussitôt à la même hauteur intellectuelle que ces hommes qui ne leur restent supérieurs que par la faculté de créer de nouveaux chefs-d'œuvre et de reculer sans cesse les limites de la science, pendant que ces intelligences égales sont toutes prêtes à les suivre dans la route du progrès.

Nous examinerons plus tard les conséquences sociales que peut entraîner l'inégalité qui existe entre les hommes de talent ou de génie et les autres hommes. Nous ne nous en occuperons pas d'abord ; et, ainsi, nous disons que nos Utopiens, au moment où ils se forment en société et où ils vont se mettre à l'œuvre, sont parfaitement égaux.

CHAPITRE II.

DU TRAVAIL.

149. Les richesses naissent uniquement du travail (107); elles sont les choses appropriées à la satisfaction de nos besoins ; et, comme nos besoins sont à la fois l'origine et le but de l'activité humaine, le *travail* est le fait social le plus universel et le plus important.

Le travail doit être évidemment à la charge de tous les hommes, car tous ont des besoins à satisfaire; et, l'égalité étant la loi sociale, il ne saurait y avoir une classe d'hommes chargée de travailler pour une autre classe qui resterait oisive, sans que celle-ci fût despotique, et celle-là esclave.

Mais on a peine à se faire à cette idée qu'un peuple de *sages*, comme celui d'Utopie, s'abaisse à des travaux rudes et grossiers que nous sommes habitués à regarder comme le partage exclusif d'hommes, pour la plupart, bien bas dans l'échelle intellectuelle, et dont les qualités de l'âme sont trop ordinairement, par leur rudesse et leur grossièreté, en harmonie avec les travaux qui font leur unique occupation.

Des philosophes, des savants, ravalés à des travaux

matériels et grossiers, ne descendraient-ils pas de leur hauteur intellectuelle, et ne se rapprocheraient-ils pas peu à peu de cet état d'infériorité en rapport avec leurs nouvelles occupations?

On ne conçoit guère des hommes à haute intelligence occupés autrement qu'aux choses de l'esprit : étudiant, discutant, philosophant, comme aujourd'hui, dans leurs cabinets, dans leurs salons, dans des écoles et des académies; ou, comme autrefois, sous des portiques, avec Zénon; ou, en se promenant avec Platon, dans les jardins d'Académus, et toutes ces intelligences servies par la tourbe des travailleurs, par des domestiques, des esclaves ou des ilotes.

Or, dans notre cité, il n'y a que des hommes parfaitement égaux entre eux.

Nous aurons donc à examiner si le travail doit nécessairement conserver la forme rude, grossière et repoussante qu'il revêt aujourd'hui, s'il doit absorber en entier le temps des travailleurs, de manière à les ravaler à la condition de machines, et à courber leur esprit vers la matière, ne laissant rien au travail de l'intelligence, rien pour l'acquisition de ces richesses intellectuelles ou artistiques, bien autrement précieuses que les richesses matérielles.

Fourier prétend avoir résolu le problème, avoir donné le moyen de rendre le *travail attrayant*. Selon lui, les travaux des *harmoniens* l'emporteront en jouissances sur les plaisirs et les fêtes des *civilisés;* et l'acte du travail, ainsi entouré de vifs attraits, produira, au milieu d'un enthousiasme continuel, une quantité prodigieuse de richesses.

Voyons si Fourier tient effectivement sa promesse; car, s'il en était ainsi, la difficulté que nous soulevons,

aurait été vaincue depuis longtemps, et nous devrions nous empresser de nous inscrire au nombre de ses disciples.

Section 1re. — *Du travail attrayant selon Fourier.*

150. « Le travail étant le fait le plus général de la vie, pour vivre heureux, le point capital, c'est donc de travailler sans ennui et avec plaisir. »

Le chef de l'école phalanstérienne croit avoir résolu le problème. On conçoit qu'il y attache la plus grande importance, et qu'il regarde le travail rendu attrayant comme la base fondamentale de sa théorie sociétaire. Cette découverte seule suffirait pour donner à un homme la plus grande illustration, pour le placer bien loin au-dessus de tous les bienfaiteurs de l'humanité; car il aurait apporté parmi les hommes le bonheur universel. L'état social ne serait plus qu'une réunion d'hommes conviés à une fête perpétuelle : bonheur dans les jouissances ordinaires de la vie, bonheur dans l'exécution du travail qui doit procurer ces jouissances; partout et toujours du bonheur. Voilà une bien bonne nouvelle que Fourier annonce aux hommes.

Les moyens de rendre le travail attrayant, sont au nombre de dix :

1° Option spontanée et toute personnelle;

2° Rivalité entre les groupes de travailleurs, se produisant par *discord* entre les groupes contigus;

3° *Accords* à la tierce, à la quinte, à l'octave, produisant, entre les groupes, un enthousiasme pour ainsi dire continuel;

4° Séances intriguées, espoir ou assurance de rencontrer l'être ou le groupe qui vous est le plus cher ;

5° Exercice parcellaire d'une des branches spéciales de chaque profession ;

6° Courtes séances;

7° Séances alternées et variées;

8° Rétribution proportionnelle;

9° Luxe dans les vêtements des travailleurs, dans la décoration des ateliers, dans la construction des machines, dans l'harnachement des attelages, etc.;

10° Travaux difficiles, répugnants, périlleux, mis à la charge des *petites hordes*, des *cohortes d'emprunt*, et des *armées industrielles*.

Le fondement de la théorie du travail attrayant, est dans les propriétés musicales de nos mobiles ou passions. Au n° 37, nous avons démontré la vacuité de la théorie passionnelle, d'où cette conséquence directe que le travail attrayant est une chimère. Cependant, il n'est pas inutile, après avoir établi, sous le point de vue philosophique, la nullité du système de Fourier, d'entrer ici dans quelques détails sur l'application que son école prétend en faire; car, par ce moyen, non-seulement nous démontrerons de plus en plus les erreurs que nous lui reprochons; mais, en même temps, nous dégagerons des éléments énumérés plus haut ceux qui ont réellement puissance de dépouiller le travail de ce qu'il a de plus rebutant.

Nous avons reconnu que, quoique les enfants, dans leurs jeux, et les armées, dans les combats, se forment par groupes et par séries, on n'a jamais vu se produire parmi eux les discords entre groupes contigus, ni les accords à la tierce, à la quinte et à l'octave. Donnons un nouvel exemple, pris dans les travaux

des champs, où se rencontrent aussi des groupes et des séries, et voyons si les *discords* ou *rivalités*, et si les *accords* présentent les plus légers indices de la gamme passionnelle.

La rivalité ou le discord se produit quelquefois entre des groupes de moissonneurs ou de vendangeurs : c'est à qui arrivera le plus tôt au bout du champ, à l'extrémité de la vigne. Un mot suffit pour donner le *signal*: à l'instant, on voit les épis tomber avec plus de rapidité sous la faucille, les grappes s'amonceler dans les paniers comme une grêle serrée; moissonneurs ou vendangeurs s'avancent au pas de course, et arrivent, tout essoufflés, à l'extrémité des bandes parallèles qu'ils ont dépouillées de leurs récoltes. Le propriétaire ou le fermier, juge du camp, suit ses manœuvres d'un œil triste, car il a remarqué avec douleur ces nombreux épis perdus dans le chaume, ces raisins oubliés sous les feuilles.

Au bout de la course, les travailleurs, haletants, se couchent sur la terre, et, par un repos plus prolongé, compensent ce que leur travail a eu de plus rapide; mais, ce qui n'est pas compensé, c'est la perte des épis et des raisins. Que la lutte recommence deux ou trois fois, ce seront autant de pertes ajoutées à la première. Mais bientôt un groupe a constaté sa supériorité, et les groupes, deux ou trois fois vaincus et pleinement persuadés de leur infériorité, refusent de nouveaux combats; tout retombe dans la langueur ordinaire. Il en est de même dans les groupes; ceux qui les composent ne cherchent plus à rivaliser avec le travailleur plus habile qui a fait ses preuves.

Voilà, bien souvent, à quoi se réduira tout ce qu'on peut tirer du discord entre les groupes et les travail-

leurs. A la vérité, une certaine émulation peut être entretenue parmi les travailleurs : nous reviendrons sur ce sujet; mais défions-nous toujours du *discord* qui engendre la *fougue*, selon l'expression de l'école phalanstérienne. Remarquons, ainsi que nous l'avons déjà fait au n° 37, que la rivalité ou le *discord* a lieu sur toute la ligne des vendangeurs et des moissonneurs, et non pas seulement entre les travailleurs et les groupes contigus.

Autre exemple. Supposons trente charrues labourant un vaste terrain. Je vois de graves inconvénients au discord qui se déclarerait dans ce cas. Nos trente laboureurs, ouvrant des sillons contigus, doivent nécessairement être en arrière les uns des autres, au moins de toute la longueur qu'il y a entre les cornes des bœufs et les talons de celui qui tient la charrue. Un discord pourrait avoir de dangereuses conséquences; elles seraient plus terribles encore, s'il éclatait parmi les faucheurs, dont les andains se touchent, ou entre des maçons ou des couvreurs qui, du sol au sommet d'un édifice, se lancent de main en main des moellons ou des tuiles.

Tous ces travailleurs et bien d'autres, ont le plus grand besoin de se mettre parfaitement d'*accord*. Eh, voyez, cependant, quelle monstruosité musicale ! Deux notes contiguës qui feraient un accord; une consonnance entre un *ut* et un *ré* (*a*).

D'un autre côté, le discord, cet élément nécessaire à l'harmonie qui doit rendre le travail attrayant,

(*a*) On répondra que ces laboureurs, ces faucheurs, ces maçons, sont en accord d'identité dans le groupe. La rivalité doit alors s'établir entre des groupes contigus, et le même inconvénient se représente.

manquera dans une infinité de circonstances. Comment pourrait-on établir cet esprit de rivalité entre des moissonneurs, par exemple, et les laboureurs du champ voisin, entre l'ouvrier qui raboterait des planches et celui qui en assemblerait d'autres avec des chevilles ou des clous ? Dans une foule de cas, il se trouvera un travailleur livré, au milieu d'un groupe, à une occupation très-différente de celle de ses compagnons. Celui-là ne pourra donc se mettre en discord avec personne; par conséquent, il rompt la chaîne harmonique qui doit lier entre eux les travailleurs. C'est une note qui détonne dans la symphonie sériaire.

Pour obvier à ces inconvénients, Fourier veut que les cultures, en général les travaux soient *engrenés;* c'est-à-dire qu'entre des cultures de nature fort diverse on en établisse de moyennes pour servir de transition. Pour cela, au milieu des champs et des prés, on cultivera des plantes potagères, des plates-bandes de fleurs, des massifs d'arbustes d'agrément; de sorte que les cultures d'espèces très-différentes, seront séparées par des cultures intermédiaires qui rattacheront entre elles les extrêmes : à peu près comme deux couleurs bien tranchées, se fondent l'une dans l'autre par des nuances insensibles.

Cela peut être bon sur le papier, mais je doute qu'on puisse assez varier les espèces de cultures, pour obtenir une semblable fusion, et surtout qu'on puisse le faire sans sacrifier l'intérêt d'une bonne agriculture au jeu musical des passions.

Ainsi, il faudrait découper, déchiqueter les terres de manière à donner au sol l'aspect d'un livre de musique. Plus de vastes prairies, plus de champs aux larges proportions : on introduirait le *morcellement* de

culture dans l'*unité de possession* (une lieue carrée de terrain ne doit former qu'une seule ferme) ; et l'on retomberait dans la plupart des inconvénients signalés au livre 1er (113, 115); et puis, quel engrenage établirez-vous entre un champ de blé à moissonner aujourd'hui et les cultures voisines qui ne demanderont pas la main de l'homme avant une semaine ou un mois?

Enfin, à part les exemples donnés par Fourier, d'une série travaillant au verger ou au jardin, et dont chaque groupe s'occupe d'une variété de fruits ou de fleurs, cet engrenage de travaux sera sans résultat possible. Pour qu'il y ait discord, rivalité, émulation, il faut qu'il puisse s'établir une comparaison entre les travaux objets de cette rivalité, de cette émulation; or, je ne vois pas de travail qui puisse entrer en comparaison avec celui des moissonneurs ou des laboureurs, et qui ne soit pas l'acte d'abattre des épis ou de labourer.

Dans les grandes manufactures, on ne pourra pas former des groupes : chaque travailleur, attentif au service de la machine qui lui est confiée, est isolé au milieu de ses compagnons; vous ne pourrez disposer ici que d'une simple note. Pour établir la symphonie sériaire, anéantirez-vous ces grandes manufactures, les couperez-vous par des travaux nuancés auxquels, ni le local, ni les machines, ni la force motrice, ne pourront se prêter?

Que dire maintenant de cet *accord* à la tierce, à la quinte, à l'octave?

Figurons-nous une phalange de travailleurs divisés par groupes, et se déployant au milieu de vos cultures engrenées. Par suite du *discord*, la ligne de bataille se

rompt : vous avez des groupes en avant, d'autres en arrière. Où est l'*accord ?* Que faut-il pour donner naissance à l'harmonie ? Faut-il que le groupe 1 soit à la hauteur du groupe 3, et surtout du groupe 8 ? Et si quelques-uns de ces groupes sont en arrière les uns des autres, y aura-t-il encore *accord?* Quelle sera, enfin, cette influence harmonique, cet agent mystérieux qui mettra en rapport des masses distantes de travailleurs, et leur inspirera un *enthousiasme pour ainsi dire continuel?* Je suis forcé de l'avouer, je ne comprends, ni ce que peut être cet enthousiasme à propos de gerbes, de foin ou de tuiles, ni comment il se communique à distance.

Ce ne peut être par les yeux, car l'ouvrage en souffrirait beaucoup, sans parler des coups de cornes ou de faux qu'on s'exposerait à recevoir, ni des tuiles qui vous tomberaient sur la tête (dans notre premier exemple). Serait-ce par des chants ? Passe encore pour des moissonneurs ; mais il n'y a pas de musique qui s'accorde avec les cris des laboureurs à leurs bœufs, avec l'allure des faucheurs, et la mesure qu'observent sur leurs échelles les couvreurs et les maçons.

Et puis, y aura-t-il toujours des champs, des prés, des bâtiments en construction, arrangés de manière à permettre le déploiement d'une série, ou placés harmoniquement à portée des yeux et des oreilles ? Toutes les fois que cela ne se rencontrera pas, et ce sera très-fréquemment, il n'y aura plus d'accord possible, plus de travail attrayant.

Le *discord* étant cette rivalité qui s'établit entre les travailleurs assez près les uns des autres pour se voir et se contrôler, l'*accord* ne serait-il pas l'absence de discord par suite de l'éloignement ? Dans ce cas, les

accords à la tierce, à la quinte, à l'octave, ne signifieraient autre chose, sinon qu'il y a d'autant plus absence de rivalité ou de discord, que l'on pourra moins se voir et se contrôler. Les accords ne seraient donc qu'un effet négatif, un zéro, au lieu de la consonnance de deux ou plusieurs notes passionnelles.

Autre difficulté. Dans une infinité de cas, les groupes ne pourront pas se composer du nombre d'individus nécessaires suivant les règles de la gamme ; dans un plus grand nombre encore, le jeu des séries sera impossible.

« L'harmonie ne peut pas naître d'un nombre plus petit que quatre cents personnes; au contraire, on verrait la discorde bientôt éclater. D'un autre côté, on ne doit pas beaucoup surpasser le nombre de dix-huit cents personnes; le jeu des passions serait également entravé par un plus grand rassemblement. » (Madame Gatti-Gammond.)

Cela peut être fort embarrassant en mille circonstances.

L'amour a une grande part dans le concert harmonien. Les travaux seront des occasions d'heureuses rencontres. Ainsi, au moment où les jeunes moissonneuses feront tomber les derniers épis, elles se trouveront en face de leurs amants qui finissaient d'abattre le chaume du fonds voisin. Ou bien, un groupe de vignerons fera une aussi douce rencontre, en trouvant à l'extrémité de la vigne un essaim de belles rosistes qui venaient là pour donner leurs soins à un bouquet de rosiers. Ces diverses évolutions des groupes seront préparées dans la séance qui se tiendra le soir à la *bourse*; c'est là que les travailleurs s'enrôleront dans les séries; c'est là que Daphnis s'empressera de

s'inscrire dans le groupe des faucheurs, si Amaryllis fait partie de celui des faneuses.

Le luxe dans les vêtements des travailleurs, dans la décoration des ateliers, dans la construction des machines, dans l'harnachement des attelages,..... joue un rôle assez considérable parmi les moyens qui doivent rendre le travail attrayant.

Fourier est ici en contradiction avec lui-même. L'*alternante* est une passion de l'homme : changement, variété, contraste, est un de ses besoins les plus vifs, et on veut le plonger constamment dans le luxe. Les vêtements de travail seront d'élégants uniformes; les chevaux seront couverts de housses brillantes, de beaux panaches flotteront sur leurs têtes; les chariots seront suspendus, des emblêmes, des arabesques, d'éclatantes couleurs en relèveront les panneaux. Les bœufs courberont la tête sous un joug richement travaillé, et probablement que l'on dorera ou garnira de bandelettes les cornes de ceux qu'on mènera aux sacrificateurs, vulgairement les bouchers.

Dans la campagne, seront semés des castels, des kiosques, des belvéders, où les travailleurs iront se livrer au repos ou prendre leurs repas. Au détour d'un chemin, ces constructions pittoresques frapperont la vue; ou bien quelques-uns de ces gracieux abris seront cachés au centre d'un épais massif d'arbres. Les champs, comme nous l'avons déjà dit, ne seront pas couverts de récoltes uniformes; les cultures seront variées, coupées, engrenées, afin de faciliter le jeu harmonique des séries, et de donner au paysage un aspect plus riant. Ici une pièce de blé et tout auprès un bouquet de dhalias; là un vignoble et des touffes de jasmin ou de lilas; plus loin, un champ de lin

ou de chanvre, et sur les bords, des haies de rosiers aux nuances variées.

Les travailleurs retournent-ils au phalanstère, ils aperçoivent de loin un palais immense que l'architecture a élevé sur un plan grandiose, et que la sculpture a orné de toutes ses richesses. Ce palais, haut de deux étages, est terminé par une terrasse qui le parcourt tout entier; bordée d'une élégante balustrade qui se découpe dans le ciel, et sur laquelle à intervalles égaux se dressent, comme des fleurons, les statues des grands hommes, cette terrasse semble un diadème colossal placé au front de ce noble édifice. Cette masse énorme qui renferme dans son sein tant de mouvement et tant de vie, semble respirer et voir par les mille fenêtres de ses magnifiques façades; et la nuit, lorsque le gaz enflammé circule dans toutes les parties de cette splendide demeure, de longs regards étincelants se prolongent à travers l'espace, et vont se mêler à ceux des palais qui se correspondent de lieue en lieue. Quelle éblouissante illumination pour les harmoniens qui, attardés par le travail des champs, retournent au phalanstère! Si leur chemin les conduit au sommet d'une colline, quel magnifique spectacle les y attend! Un vaste horizon resplendissant de feux, se déroule sous leurs pieds, et la terre, dans l'ombre de la nuit, leur apparaît comme un ciel étoilé; ces palais ruisselants de lumière, qui, dans le lointain se serrent les uns sur les autres, ferment cet horizon d'un cercle lumineux. C'est le moment des fêtes : les cris de joie, les chants, le son des instruments de musique s'échappent dans les airs, mêlés aux rayons de lumière; et de toute part converge vers nos travailleurs de la colline ce double éclat des fêtes du phalanstère. Un

sublime concert, une symphonie céleste s'élève de la terre; après avoir joui quelque temps de cette harmonie lointaine, si douce, si suave dans une belle nuit d'été, nos travailleurs se dirigent vers un de ces palais de feu et de mélodie, où les attend la plus délicieuse hospitalité.

Nous ne les y suivrons pas; notre faible pinceau ne pourrait donner qu'une esquisse trop imparfaite du palais sociétaire; car les salles de travail, les simples ateliers, seront plus resplendissants de magnificence que les salons du riche de nos jours.

Ainsi, au dehors, la belle nature qu'ont chantée les poëtes; au dedans, une richesse, une splendeur dont n'approchent pas les hôtels les plus luxueux, les palais les plus beaux qui ornent les capitales des empires.

C'est au milieu de cette éternelle féerie que les phalanges harmoniennes se déploieront dans une ordre dithyrambique, qu'elles exécuteront chaque jour leurs savantes manœuvres.

Combien je crains que, dans ces palais, dans ces jardins enchantés, les hommes ne restent froids et ennuyés comme ces héros des romans de chevalerie que les magiciens plaçaient pour des siècles dans des palais de porphyre ou de cristal.

Je conviens qu'un ordre de choses si nouveau, s'il était possible, présenterait, d'abord, un spectacle magique; qu'il serait salué de cris de joie, d'explosions d'enthousiasme. Mais ces grands mouvements de l'âme ne tarderaient pas à se ralentir, et à se changer en une complète indifférence.

Fourier, encadrant tous les actes, tous les mouvements de ses harmoniens dans des groupes qui alternent sans cesse entre le travail qui est du plaisir,

et des plaisirs qui seront probablement des joies délirantes, perd tout à fait de vue la nature humaine, et établit pour ses harmoniens un milieu de joies perpétuelles qui ne peuvent finir que par inspirer la lassitude et le dégoût. Quels sont les hommes les plus ennuyés du monde? Les oisifs, pour qui aucun travail *sérieux* ne vient rompre la monotonie de plaisirs sur lesquels ils sont bientôt blasés. Il oublie aussi que l'enthousiasme ne peut être continuel. Les joies et les douleurs trop vives ne peuvent être de longue durée : l'homme n'est pas assez fort pour supporter longtemps ces mouvements convulsifs; l'enthousiasme prolongé se perd dans l'indifférence, comme les cruelles douleurs dans l'abattement. Il ne peut pas davantage éprouver un état de calme durable : il s'agite pour en sortir, il lui faut de loin en loin de vives émotions.

Economie des ressorts est un principe de l'école fouriériste. N'est-elle pas alors en flagrante contradiction avec elle-même, puisque l'art de conduire les hommes au travail serait une science des plus compliquées? Avant de jouer un simphonie harmonienne, ce qui, en langage plus humain, veut dire avant de commencer la journée, il faudra que chaque groupe soit bien pondéré, bien équilibré; que l'ordre musical soit bien observé dans la distribution sériaire : il faudra que les séries et les groupes se meuvent dans des espaces disposés d'avance, au milieu de cultures échelonnées et engrenées selon de savantes combinaisons. C'est toute une science que devront étudier les directeurs des travaux; car le clavier humain qui comprend *huit cent dix caractères ou tons*, est bien plus étendu que celui de tout autre instrument de musique. Fourier n'est donc pas le Newton de la science sociale : il

en est tout au plus le Ptolémée, et on pourrait lui appliquer le mot de ce roi d'Arragon qui, se perdant au milieu des cristallins et des épicycles, s'écria que, s'il eût été appelé en conseil par le suprême géomètre, il lui eût conseillé de mettre plus de simplicité dans l'arrangement du monde, plus *d'économie dans les ressorts*.

En voilà assez sur cette prétention de Fourier, de rendre le *travail attrayant*. Son application de la gamme passionnelle aux travaux manuels et en général à toutes les relations sociales, est la conception la plus bizarre qui jamais ait traversé un cerveau humain.

Souvent je me suis demandé si ce n'était pas à tort que je m'attachais à combattre de pareilles chimères, et s'il n'aurait pas été plus sage de les couvrir d'un silencieux dédain. Mais j'ai pensé que les erreurs d'un génie tel que Fourier et de ses savants disciples, valaient la peine d'être combattues. L'humanité devra à cette école célèbre sa régénération, la science économique de grandes vérités au milieu de grandes erreurs : car telle est pour notre infime nature la condition à laquelle est attachée la découverte de la vérité ; c'est à la suite ou en compagnie de l'erreur qu'elle nous apparaît. C'est donc un travail utile et nécessaire que de l'en séparer. Il l'est d'autant plus, que le prestige d'une grande vérité, que son éclat va jusqu'à jeter les reflets d'une trompeuse lumière sur les erreurs qui forment son cortége. Ainsi, lorsqu'un sombre rideau d'épais nuages nous dérobe la vue du ciel, si un rayon de soleil vient à percer cette masse obscure, il la colore au loin de teintes lumineuses.

Cette idée du travail attrayant n'est pas nouvelle ; un philosophe du milieu du dix-huitième siècle,

Morelly, en a parlé dans sa *Basiliade* et dans son *Code de la nature*, et il n'a pas eu besoin pour cela de la gamme passionnelle.

Entendons-nous une fois pour toutes sur cette épithète d'*attrayant*, étonnée de se voir accolée au mot *travail*.

Il y a évidemment ici un abus de mots. Qu'on dise que le travail peut être rendu beaucoup moins ennuyeux et moins rebutant qu'il ne l'est aujourd'hui, nous concevons cela, et c'est ce qui va faire le sujet de la section suivante; mais nous n'admettons pas que le travail puisse être attrayant par lui-même : nous entendons parler des travaux manuels obligés (*a*).

Section 2. — *Conditions nouvelles du travail.*

151. Après avoir vu s'évanouir les discords, les accords, les intrigues et l'enthousiasme continuel qui devaient rendre le travail attrayant, revenons tout simplement à ce qui est; considérons le travail dans sa propre nature, c'est-à-dire comme un effort plus ou moins pénible, rude, rebutant ou ennuyeux, et qui est imposé à l'homme par la force des choses.

Mais, aussi, empressons-nous d'adopter tous les moyens de le dépouiller le plus possible de ses conditions mauvaises, et reconnaissons que l'école fourié-

(*a*) Je ne parle pas ici de ces travaux mécaniques auxquels on se livre spontanément par suite d'un goût particulier, mais sans aucune vue d'intérêt; car cette circonstance leur donnerait aussitôt un caractère de *nécessité* qui en ferait disparaître tout l'attrait.

riste nous fournit les meilleures données pour la solution de ce problème capital en économie publique.

1° *Option spontanée et toute personnelle.* — Travailler autant que possible avec des personnes de son choix, avec des amis, c'est sans doute un moyen de rendre le travail moins ennuyeux; on lui attribuera en partie le plaisir que procure une compagnie qu'on aime.

2° *Rivalité entre les divers groupes de travailleurs*, *et parmi les travailleurs dans chaque groupe.* — C'est la conséquence d'un de nos mobiles, l'émulation. Savoir en tirer parti, ce sera le moyen le plus énergique d'élever le travail à sa plus haute puissance de production.

Nous n'en parlons ici que pour mémoire; car, sous la loi du dévouement observée en Utopie, il n'est nullement besoin d'exciter l'émulation : le dévouement l'emporte de beaucoup sur ce mobile. Nous aurons occasion de traiter ailleurs, avec toute l'étendue qu'il exige, ce sujet de l'émulation qui est, en quelque sorte, l'âme de l'économie politique.

3° *Courtes séances.* — Les séances dans chaque atelier seront courtes, elles n'excèderont pas deux heures. Fourier a remarqué avec raison que la même occupation, trop prolongée, engendre l'ennui, l'impatience et le dégoût. La brièveté des séances sera, sans contredit, le moyen le plus sûr de rendre le travail moins désagréable.

4° *Séances alternées et variées.* — On passera successivement d'un travail pénible à un travail plus léger, et d'un travail répugnant à un travail plus agréable. — Changer de place, varier ses occupations, est certainement encore un moyen de rendre le travail moins pénible et moins ennuyeux.

La brièveté et l'alternat des séances auront les conséquences les plus favorables : voyez aujourd'hui ce travailleur qui meut avec lenteur sa hache, sa bêche, sa pioche; c'est qu'il doit agiter péniblement tout son corps pendant une journée entière.

Dans nos séances courtes et alternées, la main des travailleurs imprimera un mouvement vigoureux et précipité aux instruments de toute espèce qu'ils ne devront manier que pendant deux heures consécutives, et ils feront, dans le même temps, beaucoup plus d'ouvrage que les travailleurs d'aujourd'hui.

Les hommes se relayant ainsi au travail de deux heures en deux heures, la journée sera donc bien plus productive.

Voyez ces populations au teint hâve, aux joues creuses, au corps étiolé; ces populations industrielles parmi lesquelles un conseil de révision trouve à peine le nombre d'hommes que réclame chaque année le métier des armes. C'est que ces malheureux exercent tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, toutes les années de leur vie, une profession insalubre, une profession homicide qui ne leur permet pas d'atteindre la moitié de la carrière humaine.

Eh bien, au moyen des séances *courtes* et *alternées*, l'air vicié, les miasmes putrides de certains ateliers, les émanations morbides de certains minéraux ou métaux, ne pourront jamais altérer la santé d'hommes qui se présenteront armés de toutes les précautions d'une bonne hygiène, et qui ne seront exposés à ces effluves délétères que deux heures au plus, pendant peu de jours, car on se relèvera dans ces travaux par semaine, par mois, et peut-être à de plus longs intervalles.

5° *Rétribution proportionnelle.* — C'est un des objets les plus importants de l'économie publique ; nous nous en occuperons en son lieu.

6° *Propreté, salubrité, commodité dans les ateliers.* — Cela suffit à rendre meilleure la condition du travail, tandis que le luxe qu'y ajoute Fourier, aurait pour résultat d'accabler les hommes de travaux inutiles, et d'empirer considérablement leur position ; ceci sera démontré au titre 4.

7° *Emploi de la milice industrielle aux travaux rudes, répugnants et périlleux.* — Dans la cité (commune d'une lieue carrée), ces travaux seront exécutés par les *cohortes*, milice sédentaire.

Ceux qui intéressent un canton, un département, un ou plusieurs états, s'exécuteront par les *armées industrielles*, tirées des cohortes.

Tels sont les travaux aux routes, canaux, chemins de fer, digues, ponts ; ceux des mines et carrières, la restauration climatérique de quelque partie du globe.. ; les expéditions maritimes, et en général la navigation.

Cette milice industrielle comprendra les hommes âgés de vingt à trente ans, qui formeront la *milice mobile* ; de trente à trente-cinq, on fera partie de la *milice sédentaire.*

Ainsi, la cohorte se divisera en deux parties : c'est dans la première que se recruteront les armées industrielles. Le recrutement aura lieu, d'abord par engagements volontaires, et, à défaut d'un nombre de volontaires suffisant, les miliciens mobiles devront être désignés, pour la première fois, par le sort, et ensuite à tour de rôle.

Les travaux domestiques seront exécutés par des adolescents de neuf à vingt ans ; c'est ce que Fourier

appelle les *petites hordes*, qu'il compose d'enfants de neuf à quinze ans et demi. Ces travaux, aujourd'hui *répugnants et méprisés*, sont ceux du service intérieur des phalanstères.

Ils seront exécutés pieusement par les petites hordes. Tel est le mobile indiqué par Fourier; j'ignore s'il existera. Ce que je sais, c'est que les enfants aiment généralement à se rendre utiles, et que les travaux domestiques ne leur déplaisent point. Dans tous les cas, les enfants élevés à rendre ces services d'intérieur, s'en acquitteront comme, aujourd'hui, ils remplissent les devoirs qui leur sont imposés. Et puis ils comprendront la nécessité de ces soins domestiques; ils songeront que le temps n'est pas éloigné où ils seront payés avec usure, par leurs successeurs, de ces petits services qu'ils recevront à leur tour. Ils réfléchiront aussi qu'il est juste de s'acquitter, par ces travaux, de ceux de leurs aînés qui leur procurent de l'aisance et du bonheur.

On pourra critiquer cette idée de faire exécuter, par les enfants et les adolescents, une partie des travaux domestiques; cependant, j'admets cette disposition sans trop y attacher d'importance. Ce qui est positif, c'est qu'il faut que ces travaux s'exécutent. Dans une société où règnera l'égalité des conditions, il ne saurait y avoir des *serviteurs*. Ces travaux intérieurs, exécutés par des individus placés à la même hauteur sociale que tous les autres, n'auront rien de dégradant; ils ne seront pas plus méprisés que toute autre espèce de travail. Si donc les enfants et les adolescents n'étaient pas jugés aptes à l'exécution de ces travaux, les choses s'arrangeraient autrement sur ce point, et voilà tout.

157. Ceci nous amène à présenter une réflexion générale et importante. Dans ces études, nous sommes à la recherche des principes de la science sociale et de leurs conséquences nécessaires; mais, dans leur application, il peut se présenter plusieurs formes. Suivant les goûts et les inclinations, on peut, à mérite égal, se décider pour une de ces formes plutôt que pour une autre; c'est sous cette impression que nous choisissons nous-même celle qui nous paraît la meilleure, car il faut bien nous décider entre plusieurs formes, même indifférentes. Mais nous n'avons nullement la prétention d'imposer notre choix comme condition essentielle. Nous demanderons donc, sur ce point, une certaine tolérance. Ce n'est que sur les principes eux-mêmes, et sur leurs conséquences nécessaires, que nous insistons rigoureusement: là ne doit pas se glisser le moindre arbitraire. Ces principes ne sont pas de création humaine, ils existent par eux-mêmes; l'homme ne peut que les découvrir ou les reconnaître. L'erreur en ce point entraînerait inévitablement la ruine de tout ouvrage où elle se rencontrerait.

8° *Organisation du travail.* — Le travail sera organisé, c'est-à-dire que l'acte de la production des richesses ne sera pas, comme aujourd'hui, abandonné aux spéculations individuelles, au risque de produire tantôt plus, tantôt moins que ne demande la consommation; au risque de voir des gens dont le travail est complétement inutile, ou, ce qui est pis encore, dont le travail est réellement nuisible.

L'administration publique présidera à la production de la richesse et à sa distribution. Plus tard, nous entrerons, à ce sujet, dans tous les détails nécessaires. Ici nous nous contenterons de faire remarquer

ce résultat de l'organisation du travail, que toutes les forces productrices seront utilisées; qu'aucune ne sera perdue, et surtout qu'il n'y en aura point qui s'entre-détruiront réciproquement, faute d'une direction unique, les faisant toutes converger vers un seul but, l'*utilité publique*.

9° *Travail en grande échelle.* — Tout travail s'exécutera en grande échelle, ce qui procura les avantages suivants :

1° *Economie générale dans les frais généraux;*

2° *Association des travailleurs*, moyen de mettre en commun les forces individuelles, si faibles lorsqu'elles sont isolées, et si puissantes lorsqu'on les réunit dans un effort commun, en un seul faisceau;

3° *Division du travail;* par ce procédé, dont nous avons indiqué plus haut les résultats prodigieux (100), on peut, avec le même nombre de bras, décupler, centupler et plus encore la masse des produits. On ne saurait indiquer le terme extrême de cette multiplication de la force productrice, surtout si l'on se rappelle que la division du travail permet de faire exécuter, par des machines, une grande partie des travaux parcellaires.

La division du travail, étant appliquée à toutes les branches de l'industrie, facilitera la formation des groupes, l'alternat et la variété dans les séances.

Section 8. — *Durée de la journée de travail.*

153. De la longueur plus ou moins grande de la journée de travail, dépend surtout l'adoucissement de la tâche imposée à l'homme par la nature.

Essayons de nous fixer sur ce point, en comparant ce qui est aujourd'hui à ce qui pourrait être.

La durée moyenne de la journée de travail est actuellement de douze heures; mais il s'en faut de beaucoup que tous les hommes fassent leur part des travaux agricoles, manufacturiers et commerciaux; alors, la tâche qu'ils n'ont pas accomplie retombe sur le travailleur, et augmente la longueur de la journée. Pour savoir de combien d'heures pourrait être réduite la journée actuelle, il faudrait connaître le nombre des personnes oisives ou dont les travaux utiles, relativement à l'état actuel de la société, seraient complétement inutiles sous une meilleure organisation sociale.

L'école fouriériste classe parmi les *improductifs*

1° L'armée;

2° Les douanes;

3° La justice et ses suppôts;

4° Les administrations de toute espèce;

5° Le nombre d'agents inutiles occupés à l'industrie commerciale; c'est-à-dire ce nombre prodigieux de commis de magasin; de marchands de toute espèce, établis dans les villes et les bourgs; de marchands qui courent les foires, les marchés et les campagnes. On conçoit aisément que, dans un état de choses où l'industrie serait organisée, la distribution des richesses se ferait régulièrement, et entraînerait la suppression d'un nombre considérable d'intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Fourier estime que l'industrie commerciale occupe neuf fois plus de bras qu'il ne serait nécessaire.

Sur le tout, il compte que le nombre des improductifs s'élève en France aux deux tiers de la population.

Je ne connais pas les bases sur lesquelles portent les calculs de Fourier, et on les demanderait en vain à la

statistique. Mais, si l'on ajoute aux improductifs dont il vient d'être parlé cette masse de travailleurs qui, sans faire partie de l'armée, des douanes, de la justice, des administrations et du commerce, créent le matériel nécessaire à ces diverses institutions ou établissements, c'est-à-dire sont occupés à construire une multitude de magasins avec leurs agencements, de barraques dans les foires et marchés, à bâtir, réparer ou entretenir des palais de justice, des prisons, à couler des canons, à fabriquer des fusils, des sabres..., à construire ou réparer des forteresses, des remparts, à confectionner des toges, des épaulettes...., à composer et imprimer des livres de jurisprudence ou de stratégie, etc., etc.; si l'on ajoute encore tous les ouvriers et toutes les personnes dont le temps est absorbé par le luxe, et dont M. de Morogues porte le nombre, y compris les oisifs et leurs domestiques, au vingtième de la population, nous serons bien fondé à dire que les improductifs équivalent environ à la moitié des travailleurs réellement utiles.

Par conséquent, si l'on ramenait tous les improductifs au travail de production des choses *nécessaires* et *utiles*, la journée du travailleur actuel serait réduite de moitié, et la même masse de produits utiles et nécessaires serait créée annuellement.

Pour produire le double revenu sur lequel nous spéculons, il ne serait pas nécessaire de doubler la longueur de la journée en la reportant à douze heures.

En effet, sous le régime de l'organisation industrielle, on aura recours à tous les moyens d'accroître la puissance du travail, moyens que nous avons indiqués au livre 1[er], titre 2, chapitre 2, et dont les principaux sont 1° le voisinage des industries agricole et

manufacturière, lequel donnera du travail, pendant un tiers de l'année, à la moitié de la population qui en manque les jours de mauvais temps (93); 2° une meilleure culture du sol, par la répartition plus égale de la population sur tout le territoire (94); 3° les immenses avantages de la grande culture sur la petite (96 à 99); 4° la division du travail introduite dans tous les ateliers, et dont l'effet est de décupler au moins la production, tout en la perfectionnant (100); 5° enfin, l'application des machines connues à tous les genres de travaux auxquels elles peuvent s'adapter, application facilitée par l'exécution parcellaire de toute espèce de travaux (101).

Ainsi, nous posons en fait qu'avec les procédés industriels et les moyens mécaniques aujourd'hui connus, et auxquels il s'agirait de donner toute l'extension dont ils sont susceptibles, extension qui ne souffrirait aucune difficulté, ne rencontrerait aucun obstacle sous le régime de l'organisation industrielle, nous disons que la journée de travail, réduite à six heures, sera suffisante pour produire le double revenu.

Que serait-ce si l'on tenait compte des machines dont l'invention viendrait accroître la puissance de l'homme, dans un état de choses si éminemment favorable à cette partie du progrès industriel ?

— En résumé, les moyens que nous empruntons à Fourier, sont évidemment de nature à ôter au travail, du moins en grande partie, ce qu'il a de rebutant. Les travaux rudes, dégoutants et périlleux, étant à la charge des milices industrielles, seront exécutés à cette époque de la vie où l'ardeur, la gaîté, l'insouciance et la force permettent aux jeunes hommes de supporter et de surmonter plus facilement tout ce que

le travail présente de conditions mauvaises; conditions, d'ailleurs, singulièrement adoucies par la brièveté des séances, l'alternat dans les travaux, et par toutes les conditions que nous avons énumérées dans la deuxième section. D'un autre côté, la perspective d'une période bien plus longue de la vie pendant laquelle ils seront à leur tour déchargés des travaux les plus pénibles, fera que les jeunes hommes parcourront plus allègrement encore cette courte période de rudes travaux.

Ainsi, pour les hommes faits, il ne restera que les travaux habituels devenus plus légers encore par les moyens que nous avons indiqués; et, chaque jour, la moitié du temps sera rendue à leur libre disposition. Voilà une bien belle part faite à la *liberté*, aux méditations de l'esprit, à la culture des beaux-arts et aux jouissances de la vie.

Ainsi, se trouve résolu le problème que nous avons posé au commencement du chapitre. Ce peuple de sages, de savants, de philosophes, n'étant point absorbé par le travail mécanique, pourra non-seulement se maintenir à cette hauteur intellectuelle où l'aura placé une excellente éducation, mais il pourra la perfectionner par la culture non interrompue de l'esprit à toutes les époques de l'existence.

De cette manière, l'homme, être composé, esprit et matière, trouvera dans les travaux corporels ces exercices gymnastiques que l'hygiène prescrit comme une condition essentielle de bonne santé; et, dans les longues heures de loisir, ce temps dont l'âme a besoin pour s'abandonner, non-seulement aux jouissances de la vie qu'elle goûte en compagnie du corps qu'elle anime, mais encore à ces jouissances infiniment supé-

rieures qu'elle se procure en prenant son essor à travers les espaces illimités que l'intelligence ouvre devant elle.

— Jusqu'à présent, nous nous sommes plus particulièrement occupé du travail de production des industries agricole et manufacturière. Occupons-nous maintenant du travail domestique, de cette quatrième branche de l'industrie humaine, complétement négligée par les économistes avant Fourier.

Jusqu'à présent, ces travaux, à peu d'exception près, ont été exécutés en petite échelle, c'est-à-dire dans l'intérieur de chaque famille. Voyons les avantages de leur exécution en grand; en un mot, occupons-nous de la vie commune, et, pour cela, recourons encore à l'école fouriériste.

Que ces idées de vie commune, d'existence phalanstérienne, ne rebutent pas les lecteurs qui se seraient déjà formé une opinion défavorable sur cette matière. C'est un fait économique qu'il s'agit d'étudier; nous verrons plus tard s'il y a lieu d'appliquer ce nouveau moyen de créer de la richesse.

CHAPITRE III.

DES PHALANSTÈRES.

Section 1re. — *Des phalanstères selon Fourier.*

154. Ch. Fourier donne ce nom aux palais que doivent habiter ses *harmoniens*. Dans l'exécution des travaux, ils se forment en phalanges industrielles ; de là le nom qui désigne l'habitation des hommes composant ses phalanges.

Sur un territoire d'une lieue carrée, il réunit ses harmoniens au nombre de dix-huit cents à deux mille, formant quatre cents familles environ. Ces familles composeront une grande association, dans l'objet de se livrer en commun aux travaux domestiques, agricoles et manufacturiers.

Il n'y aura qu'un seul ménage pour ces quatre cents familles, réunies dans une seule maison, le phalanstère.

Ainsi, les quatre cents chaumières des quatre cents familles isolées, seront remplacées par un seul palais ; et ce mot n'a rien de trop ambitieux. En effet, la statistique compte sept millions de maisons en France, d'une valeur moyenne de 5,000 fr., ce qui donne, à

raison de quatre cents maisons par commune d'une lieue carrée, deux millions pour construire le phalanstère.

Ajoutons que, dans la construction de cet édifice unique, on ferait de notables économies; ainsi, on économiserait beaucoup d'espace, parce que, au lieu des quatre cents cuisines, des quatre cents caves, des quatre cents greniers isolés, il y aurait une seule cuisine, une seule cave, un seul grenier; il n'y aurait qu'une grande salle à manger, un grand salon, et quelques salles plus petites pour les réunions particulières; pour chaque métier distinct, il y aurait un seul atelier. Voilà, sur le nombre des pièces, une bien grande économie. Les salles communes devront, sans doute, être très-vastes; mais on sait que les surfaces sont entre elles comme le carré des côtés homologues; il y a, par conséquent, beaucoup plus d'économie à renfermer dans une seule enceinte de grands espaces, qu'à multiplier les habitations.

Les économies les plus importantes résulteront du ménage commun. Un seul calorifère coûtera moins de construction que les quatre cents cheminées, et il chauffera le bâtiment entier avec la provision de combustible qui aurait à peine suffi à vingt-cinq ou trente ménages. Le même feu suffira à préparer les repas communs. Aujourd'hui, quatre cents femmes sont à peu près absorbées par les travaux du ménage solitaire, sans être entièrement occupées. Trente à quarante femmes suffiront pour les soins du ménage commun, et laisseront trois cent soixante-dix ou trois cent soixante femmes libres d'exécuter d'autres travaux. En estimant leur journée à 1 fr., c'est donc 360 à 370 fr. d'économisés par jour, ou, ce qui

est la même chose, d'ajoutés à l'aisance générale.

Il n'est pas une seule branche de tous les détails d'intérieur qui ne pût fournir son contingent d'importantes économies, de facilité, de rapidité, de perfection dans l'exécution du travail.

Les petites sommes que les quatre cents ménages isolés dépensent aujourd'hui, étant réunies pour alimenter le grand ménage, les repas communs seraient des festins en comparaison des tristes repas des travailleurs actuels. En voici une preuve : le soldat est incontestablement mieux nourri que le manœuvre, que le simple ouvrier, au moyen de 25 à 30 cent. par homme ; et cela tient uniquement à leur réunion en chambrée de vingt à trente hommes. Les avantages seraient bien plus considérables encore dans une chambrée de quatre cents familles.

Tels sont les avantages du régime phalanstérien, que si, dans leur état de misère actuelle, les travailleurs mettaient en commun leurs forces, leurs faibles ressources, par le seul fait de cette réunion, ils amélioreraient leur condition d'une manière étonnante.

Que serait-ce donc si le revenu actuel était un peu plus également réparti ; que serait-ce si, par les moyens indiqués plus haut, ce revenu était au moins doublé, et que chaque famille eût environ 3,000 fr. à dépenser par an ?

Fourier prétend que les hommes, étant entrés en *pleine harmonie*, auront un revenu *quadruple en effectif* et *vingtuple* en *relatif;* c'est-à-dire qu'ils auront réellement quatre fois plus de richesses, et que, s'associant pour la consommation comme pour la production, ce revenu sera élevé au vingtuple, par suite des économies et des autres avantages du ménage

commun. Ainsi, le manœuvre qui gagne aujourd'hui 1 fr. 50 cent. par jour, aurait 6 fr., qui lui procureraient la même aisance que celle dont il pourrait jouir avec 30 fr. par jour.

Tout naturellement le chef de l'école phalanstérienne fait entrer, comme élément dans ses calculs, les résultats prodigieux du travail attrayant qui engendre un enthousiasme pour ainsi dire continuel.

Nous qui ne tenons pas compte de cet enthousiasme, nous en resterons au double revenu en effectif (voy. liv. 1[er], tit. 1[er], chap. 2). Cherchons maintenant à nous rendre raison de l'augmentation que doit éprouver ce revenu par l'association domestique.

155. *Effets de l'association domestique.* Chacune de nos quatre cents familles a un revenu de 2,940 fr.; car, jusqu'à présent, nous ne voyons aucune raison de répartir inégalement la richesse parmi nos Utopiens.

Dans l'état social actuel, une famille de cinq personnes qui aurait ce revenu, voudrait avoir un appartement commode, composé d'une cuisine, d'une salle à manger, et, au moins, de trois pièces pour chambres à coucher, outre cave et bûcher. Un tel logement, même dans une petite ville, coûterait environ... 400 fr.

Dans chaque famille isolée, une femme est absorbée par les soins du ménage (*a*);

A reporter......... 400

(*a*) Dans les calculs qui nous ont donné le *double revenu*, nous n'avons pas fait entrer en compte le travail de ce grand nombre de femmes que le ménage phalanstérien permet d'employer à la production du revenu annuel. Nous devrions donc augmenter ce revenu de 328 à 337 fr., ainsi qu'il a été expliqué au no 154. Si nous ne le faisons pas, c'est afin

Report............	400 fr.
à 1 fr. la journée, c'est.................	365
Le chauffage coûterait au moins, par année..................................	100
Autant pour le combustible employé à la cuisine...............................	100
Pour l'éclairage.......................	75
	1,040

Supposons que deux familles se réunissent en un seul ménage; il faudra doubler le nombre des chambres à coucher, et l'appartement commun coûtera. 600 fr.

Les quatre autres articles de dépense resteront à peu près les mêmes.............	640
	1,240

En effet, une seule ménagère suffira au double ménage.

Ainsi, par le fait de l'association, chaque famille qui, isolée, aurait dépensé 1,040 fr., n'en dépensera plus que 620.

Supposons que, pour dix ménages, il faille trois ménagères et double dépense de bois et de lumière.

Appartement complet, pour une famille.	400 fr.
200 fr. à ajouter pour chacune des neuf autres familles............................	1,800
Ajoutons, pour dimensions plus grandes des pièces communes....................	200
Pour trois ménagères, à 365 fr. l'une...	1,095
Bois et lumière.....................	550
	4,045

de calculer largement et de donner ainsi plus de valeur, plus de certitude aux chiffres que nous avons posés.

La dépense de chaque famille se réduit à 404,50.

Avant de continuer ce calcul, remarquons qu'à mesure que le nombre des ménages associés augmente, on ne doit pas augmenter en proportion le nombre des ménagères. Ainsi, pour dix familles, trois ménagères suffisant aux travaux d'intérieur, il n'en faudra, par exemple, que cinq pour vingt familles, six à sept pour trente, huit pour quarante, neuf pour cinquante, quinze pour cent, vingt-quatre pour deux cents, quarante pour quatre cents.

La raison de cette progression, qui s'écarte de celle du nombre des familles, est l'application du procédé de la division du travail aux soins domestiques. Cinq ménagères feront plus facilement le travail de vingt ménages, que trois ne feraient celui de dix familles.

Les frais de chauffage et éclairage, ne doivent pas non plus augmenter comme le nombre des familles. Cela est facile à comprendre. Nous calculerons ainsi : pour dix ménages, deux fois cette dépense; pour vingt, trois fois; pour trente, quatre fois; pour quarante, cinq fois; pour cinquante, six fois; pour cent, dix fois; pour deux cents, quinze fois; pour quatre cents, vingt-cinq fois.

Quant au surcroît de dépense pour l'agrandissement des pièces communes, après avoir calculé sur 200 fr. en commençant, nous compterons 100 fr., somme trop faible dans les premiers termes de la progression et trop forte dans les derniers, ce qui établit la compensation.

Voici les résultats que nous présentent ces données:

Dépense en logement, bois, lumière et services domestiques,

Pour une famille de cinq personnes		1,040 fr.	»
deux	—	620	
dix	—	404	50
vingt	—	362	50
trente	—	339	08
quarante	—	327	37
cinquante	—	316	70
cent	—	296	25
deux cents	—	276	42
quatre cents	—	264	68

Ainsi, par le fait seul de l'association de quatre cents familles en ménage commun, chaque famille économiserait les trois quarts de la dépense qu'elle aurait été obligée de faire, si elle eût vécu isolément.

Elle fera des économies semblables en mobilier. Au lieu de meubler seule une cave, une cuisine, une salle à manger, elle économisera les trois quarts en s'associant à quatre cents ménages.

Il en sera de même pour les frais de boulangerie, de buanderie, etc.

C'est-à-dire qu'il y aura les trois quarts à économiser sur les frais, s'il n'y a, pour quatre cents ménages, qu'une seule boulangerie, une seule buauderie, un seul atelier de lingerie, etc.

Remarquons que, dans cette association phalanstérienne, on n'économise que sur les frais généraux; toujours en vertu de cette propriété du travail exécuté en grande échelle, de produire beaucoup plus ou de donner le même produit avec beaucoup moins de frais. Mais on n'économise rien sur la consommation même; il faudra toujours dix fois plus d'étoffe et de vivres pour vêtir et nourrir dix personnes que pour une seule.

Il est assez difficile d'évaluer les économies que l'as-

sociation peut procurer sur tous ces objets de détail. Mettons, par aperçu, qu'une famille qui dépenserait 1,040 fr. pour logement, bois et lumière et services domestiques, dût dépenser en frais généraux, pour tous les autres objets, environ 400 fr.; c'est-à-dire qu'en tout elle dépenserait la moitié de son revenu pour tous ces frais généraux et pour son logement.

En se réunissant, dans un phalanstère, à trois cent quatre-vingt-dix-neuf familles, elle dépenserait seulement le quart de cette somme, le huitième de tout son revenu; ainsi, tous ces frais généraux, au lieu de lui coûter 1,440 fr., ne lui reviendraient qu'à 360 fr., et il lui resterait, pour appliquer à la consommation directe, 2,580 fr. Partant, une famille dont le revenu serait de 2,940 fr., se réunissant en ménage commun à trois cent quatre-vingt-dix-neuf autres familles ayant un revenu égal, jouirait de la même aisance qu'une famille isolée, avec un revenu de 4,020 fr.

Ainsi, l'association au travail de production double le revenu, et l'association dans un phalanstère de quatre cents familles augmente encore ce revenu primitif des soixante-treize centièmes.

Dans l'état de choses actuel, ces économies s'accroîtraient encore de tout le bénéfice qu'on ferait en achetant en gros les divers objets de consommation. Ce bénéfice est précisément celui que font les commerçants, les vendeurs en gros et en détail; car, dans le ménage sociétaire, on s'adresserait directement au producteur. Ce bénéfice serait important.

Nous verrons plus loin que cette source d'économies n'existera pas en Utopie, en ce sens qu'il n'y aura pas de commerçants prélevant des bénéfices à la fois sur le producteur et sur le consommateur.

Cependant, comme nous comparons le revenu d'une famille utopienne à celui d'une famille de notre société actuelle, nous devons tenir compte de ce moyen d'économie. Il nous est impossible d'en faire le calcul exact; mais nous croyons pouvoir affirmer que cette économie suffit et au delà pour nous autoriser à conclure, avec toute sécurité, que le revenu, *doublé* par l'association au travail de production, sera *triplé* par l'association en ménage commun. Nous porterons donc le revenu d'une famille utopienne à une valeur équivalente à 4,410 fr.

D'autres avantages, inconnus en Utopie, où toute fraude est impossible, résulteraient encore du ménage sociétaire dans l'état actuel. On sait qu'aujourd'hui, un grand nombre de marchands altèrent et dénaturent les denrées par des mélanges souvent nuisibles à la santé des consommateurs. Le ménage sociétaire se mettrait aisément à l'abri de ces dangereuses falsifications.

Nous sommes loin, comme on voit, de la multiplication des richesses qu'exécute Fourier avec la baguette magique du travail attrayant et de la gamme musicale; mais nous sommes beaucoup plus près de la vérité.

Dans ce qui précède, nous tenons seulement compte des avantages *matériels*. Il en est une foule d'autres que Fourier fait ressortir de cette vie commune, tels que les charmes de la société, les bals, les concerts, les spectacles, dont les frais seront aussi considérablement diminués; mais alors le chef de l'école phalanstérienne parle d'un trentuple, d'un centuple, d'un milluple, d'un infini en *relatif;* car la vie phalanstérienne donne des jouissances qu'on ne pourrait se procurer, dans l'état actuel, qu'au prix de l'or, et d'autres aux-

quelles il est impossible d'atteindre dans le ménage isolé.

Nous parlerons plus loin de quelques-unes de ces jouissances.

Pour le moment, nous nous en tenons à la consommation matérielle ; et même nous allons réduire un peu l'estimation du revenu des familles utopiennes.

La raison en est que nous n'admettons pas un phalanstère unique pour quatre cents familles, et cela pour les motifs que nous allons déduire.

L'erreur ordinaire de tout inventeur est de pousser trop loin l'application de la pensée qui domine son système. Unité, association, voilà la base de celui de Fourier. Réunir quatre cents familles dans un seul bâtiment, en former une seule association pour l'exploitation d'une lieue carrée de terrain, et pour tous les arts accessoires, c'est là une application *parfaite* du système d'association unitaire.

Incontestablement, l'unité ou plutôt l'ensemble, l'accord dans le travail, et, par conséquent, l'unité de direction, est indispensable pour assurer le bien-être social ; incontestablement, associer les hommes au travail, réunir en un seul faisceau leurs forces auparavant éparpillées, et qui souvent s'entre-détruisaient par le choc, c'est restituer à l'homme toute sa puissance, c'est le moyen de lui faire accomplir des prodiges ; mais, pour cela, faut-il absolument renfermer une commune entière dans un seul édifice ? Non, cela n'est pas nécessaire, et j'y trouve de nombreux inconvénients.

Avant d'entrer dans ces détails, remarquons que l'association en ménage commun donne des économies d'abord très-considérables, qui s'affaiblissent à mesure

de l'augmentation du nombre des ménages associés. Cette diminution est telle, que de deux cents à quatre cents ménages, l'économie n'est plus que de 12 fr.

Supposons un phalanstère composé de quarante-cinq familles; les frais généraux du tableau ci-dessus seraient de .... 320 fr.

Dans le phalanstère à quatre cents familles, ils sont de............................ 264

La différence est de 56

Or, c'est bien peu de chose en comparaison des inconvénients que nous allons signaler tout-à-l'heure.

Ainsi, au lieu d'économiser trois quarts par famille sur les frais généraux, on économiserait seulement les deux tiers environ, sur le logement, les services domestiques, le chauffage, l'éclairage et l'ameublement commun; mais on continuerait à économiser les trois quarts sur tout le reste; car la division du phalanstère général en neuf phalanstères plus petits, n'empêcherait pas qu'il n'y eût, pour les quatre cents familles, qu'une seule boulangerie, une seule buanderie, une seule lingerie, etc. Le revenu total d'une famille habitant nos petits phalanstères, ne serait plus que de 4,340 fr., comparé à celui d'une famille isolée. Avec un tel revenu, une famille de cinq personnes peut pourvoir à la *satisfaction complète de tous ses besoins*, en tant qu'ils ne dépassent pas le cercle des choses *nécessaires* et *utiles*. Nous excluons le *luxe*, dont nous parlerons au chapitre 6.

156. La perte de 70 fr. sur le revenu annuel, résultera de la division du phalanstère unique de Fourier en neuf phalanstères de quarante-quatre à qua-

rante-cinq familles; cette perte, disons-nous, sera plus que compensée, si l'on considère les inconvénients auxquels nous échappons, et dont voici le détail.

1° *Gêne intérieure.* — Dans un ménage commun de quatre cents familles, il doit y avoir, en mille circonstances, confusion et cohue.

Les appartements communs placés au centre de l'édifice, seront très-éloignés des extrémités. Les familles qui habiteront les ailes du grand phalanstère, auront à entreprendre un véritable voyage toutes les fois qu'il faudra aller à la cuisine, à la salle à manger, au salon. Comme ces courses devront fréquemment se renouveler dans la journée, il en résultera une perte considérable de temps et une fatigue qui serait grande pour les hommes âgés ou infirmes.

2° *Incendie.*— Quelque précaution que l'on prenne, il est tel cas où, l'eau venant à manquer ou étant convertie en glace, on ne pourrait combattre l'incendie. Dans d'autres cas, on peut s'être aperçu trop tard du fléau, et un vent violent lui donner une activité que rien ne pourrait surmonter. Le danger d'incendie sera très-grand dans un immense bâtiment habité par deux mille personnes, et renfermant tous les ateliers de travail. En cas de sinistre, un seul jour peut voir disparaître d'immenses richesses.

Cet inconvénient serait bien affaibli si, au lieu d'un seul phalanstère, la cité se composait de neuf bâtiments isolés.

3° *Epidémies.* — Qu'une semblable maladie se déclare, n'est-il pas à craindre qu'elle porte la désolation dans tout le phalanstère; comment isoler les habitants d'une même maison, les commensaux d'une même table?

Ce malheur sera moins à redouter lorsque la cité se composera de neuf phalanstères isolés et à une certaine distance.

Je sais que Fourier prétend détruire, dans leur source, ces terribles fléaux. Peut-être a-t-il raison; mais on peut en douter, car la science n'a pas encore pénétré la cause de ces cruelles maladies; elle en ignore l'origine et la nature.

D'un autre côté, il est certain que l'haleine des hommes réunis par grandes masses, est insalubre. Autre raison de les séparer.

4° *Cave unique.* — Outre le danger d'incendie, je craindrais ces accidents qui surviennent dans les caves et causent la perte de tout le vin qu'elles renferment. Mieux vaut neuf caves, car ces accidents seraient neuf fois moins à redouter.

5° *Etable unique.* — Quatre cents fermes isolées pourraient tenir chacune au moins deux bêtes à cornes; la ferme d'une lieue carrée pourrait en nourrir davantage, toute proportion gardée. L'écurie unique renfermerait donc huit cents à mille bêtes à cornes. Ce sera un immense bâtiment : si le feu y prenait, quelle perte! quel terrible foyer d'incendie que ces énormes greniers à foin, dépendance nécessaire de cette unique étable!

S'il se déclare une épizootie, que d'embarras, que de pertes à essuyer!

Et puis ces masses de fumier qui s'amoncèlent au-devant des étables, à deux pas du phalanstère, n'auront-elles rien d'incommode, rien d'insalubre pour ses habitants?

6° *Distances.* — La réunion au centre du territoire de la population et de tout le matériel rural,

présentera de grands inconvénients : on sera fréquemment obligé, avant de se mettre au travail, de faire une demi-lieue de chemin. C'est surtout pour le transport du bétail, des récoltes et des engrais, que l'inconvénient sera grave. Communément, il y aura un quart de lieue à faire à chaque opération agricole. Que de fatigues, que de temps perdu au bout de l'année ! Dans certaines localités resserrées entre des montagnes ou des rivières, la perte de temps sera bien plus grande encore.

Section 2. — *Des phalanstères en Utopie.*

157. Voici comment nous pensons qu'il faudrait distribuer la population et diviser le territoire d'une lieue carrée (un carré dont le côté serait de cinq kilomètres).

Nous en formons neuf fermes d'environ deux cent soixante-quinze hectares chacune. Dans l'exploitation de ces fermes, se trouveront réunis tous les avantages de la grande culture, moins la confusion qui pourrait se mettre dans l'exploitation unique de deux mille cinq cents hectares. Cette division donnera en outre les avantages d'une surveillance plus active et plus entière. Chaque directeur de ferme pourra mieux connaître toutes les parties du domaine dont il doit diriger l'exploitation ; il pourra plus aisément en surveiller tous les détails, et embrasser d'un coup-d'œil l'ensemble des travaux. Ce sont là de précieux avantages qu'il n'est pas permis de négliger.

Huit phalanstères seront distribués, à égale distance, sur les côtés d'un carré de deux mille deux cents

mètres, et seront ainsi éloignés les uns des autres de onze cents mètres. Au centre de ce carré, sera le phalanstère chef-lieu, duquel les autres seront distants de mille à douze cents mètres, suivant qu'ils seront sur la perpendiculaire ou la diagonale du carré.

En arrière des phalanstères, et à une distance de six à sept cents mètres, seront placés les bâtiments ruraux, écuries, granges et hangars, qui se trouveront ainsi au point central de chacune des exploitations agricoles, et à portée du phalanstère, dont ils seront une dépendance.

Le phalanstère, chef-lieu de la cité, est le centre d'exploitation de la ferme du milieu. Dans ce phalanstère sont placés les grands ateliers qui exigent le travail d'une forte partie de la population; dans les autres phalanstères, seront les ateliers moins importants.

Cette disposition, qui fait disparaître tous les inconvénients que nous avons signalés, conserve néanmoins tous les avantages de l'association des travailleurs et de la grande culture.

La distance qui sépare chacun de ces vastes bâtiments, est faible et n'empêchera nullement les fréquentes communications entre les habitants de la cité (*a*).

Cette division de la cité en neuf phalanstères, donnera plus de charmes aux alternats dans les travaux et les plaisirs. Les travailleurs parcourront souvent tous les phalanstères; ils changeront d'ateliers. On alternera

(*a*) Il n'y a pas de ville un peu importante où les diverses familles qui sont en relations habituelles, n'aient de plus grands intervalles à franchir.

également dans les plaisirs de société. Aux grands jours, le phalanstère central recevra toute la population, soit pour un festin général, soit pour un concert, un grand bal, soit pour les jeux scéniques.

Si la distance entre les phalanstères paraissait trop grande, rien ne serait plus facile que de les rapprocher, de les ranger autour d'une vaste place plantée d'arbres, et où se déploierait un riant tapis de verdure. De belles promenades conduiraient d'un bâtiment à l'autre. Au centre de la place, s'élèverait un château d'eau ou une simple et élégante fontaine, d'où l'eau se distribuerait dans tous les phalanstères.

Les fermes et tout leur attirail resteraient placés au centre de leur exploitation. Une jolie maison de campagne entre cour, jardin et verger, recevrait le directeur de la ferme et ses aides. Il est peu de familles qui ne demandassent à jouir à leur tour de cette vie des champs, pour alterner avec les plaisirs de la ville.

L'ordre dans lequel seront disposés les phalanstères peut varier de mille manières, selon les mouvements de terrain et les autres accidents du sol. Dans un vallon resserré, les phalanstères pourront se développer sur une ligne droite ou sur deux lignes parallèles; ailleurs, cette grande et magnifique ligne se recourbera en fer à cheval. Dans les montagnes, ils se grouperont en amphithéâtre; dans les pays de plaines entre-coupées de coteaux, des phalanstères, perchés au sommet des collines, bâtis sur un mamelon ou à mi-côte, se correspondront sur toute l'étendue d'un vaste territoire; semblables, en cela seulement, à ces forts qui, au temps de la féodalité, couvraient le sol d'un immense réseau, et du sommet desquels le signal des batailles volait, de tour en tour, d'une province à l'autre. Du

comble de nos phalanstères, les télégraphes donneront des signaux d'une autre espèce. Voyez-vous ces paroles muettes courir d'un bout de l'horizon à l'autre sur les bras de nos télégraphes! Travailleur, ne t'épouvante plus, ne cours pas avec précipitation chercher dans ta demeure tes effets les plus précieux, et pousser ton troupeau devant toi, pour le mettre sous l'abri de la tour du baron féodal. Ces signaux ne sont plus des messagers de mort, de dévastation et d'incendie. Demain, tu apprendras une heureuse nouvelle pour toi et pour l'humanité entière; ou bien tu verras sortir des flancs de ces gracieux palais, qui ont remplacé les sombres castels nobiliaires, de joyeuses phalanges qui vont livrer à la terre de pacifiques combats. C'est un fleuve déborbé à faire rentrer dans son lit; c'est une route nouvelle à ouvrir, un rocher à percer; c'est, en un mot, de la richesse, du bien-être, du bonheur, qu'il s'agit de conquérir pour tous.

Quelquefois, un phalanstère détaché des autres s'élèvera sur le bord d'un ruisseau, d'un canal, d'une rivière, pour l'exploitation d'une grande manufacture. Et lorsqu'on en verra un grand nombre former une ville, c'est que la nature dans ce petit coin de terre prodigue ou ses forces ou ses trésors cachés. C'est ainsi qu'en certains lieux des cités seront principalement manufacturières ou principalement agricoles.

CHAPITRE IV.

DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Dans le chapitre 2, nous avons indiqué les moyens de rendre l'acte du travail moins pénible, moins rebutant et plus productif. Au chapitre 3, nous avons montré dans la vie commune une source abondante d'économies, un moyen de donner au travail domestique plus de puissance. Pour compléter l'exposé des conditions nouvelles du travail, il nous reste à parler de l'ensemble, de la direction, de la hiérarchie dans l'acte du travail, en un mot, de son organisation.

158. *Du travail domestique.* — Il est facile de se rendre raison de cette organisation domestique. Des chefs dans les diverses branches de ces travaux, veilleront à tout ce qui concerne le service commun des habitants du phalanstère. Les petites hordes rempliront, ainsi qu'il a été dit n° 151, les diverses fonctions de la domesticité.

Ces travaux d'intérieur exécutés en grande échelle, admettront le procédé de la division du travail et

l'emploi des machines. Sur ce point, je me bornerai à rapporter ce que dit M. Michel Chevalier, dans ses *Lettres sur l'Amérique du nord*. Dans quelques états, les gens riches ne trouvent *pour leur aider* que des personnes imbues des idées d'égalité et d'indépendance, ne faisant guère que leur volonté et dont les services manquent souvent à la maîtresse de maison; par conséquent, celle-ci supporte seule assez fréquemment tout le poids des travaux domestiques. Cet état de choses a donné naissance à une foule d'ustensiles et de petites machines avec le secours desquels on accélère et l'on simplifie beaucoup la plupart de ces travaux. L'auteur ajoute que cette partie de l'intérieur des maisons américaines mériterait une étude sérieuse. Dans nos ménages communs, on mettra en pratique toutes les ressources de l'esprit inventif de l'homme, et l'on arrivera à des résultats d'autant plus importants, qu'ils s'appliqueront à un ménage établi sur de grandes proportions.

159. *Des travaux agricoles et manufacturiers.* — Chacune des neuf fermes aura un chef, dont le titre sera celui de fermier, et un secrétaire chargé de tenir la note exacte non-seulement des travaux, mais encore des observations scientifiques sur toutes les parties de l'industrie agricole. Pour chacune des divisions dont seront susceptibles les travaux de l'agriculture, il y aura un chef spécial qui recevra les ordres du fermier et les fera exécuter par les groupes dont il aura la direction. Un garde-magasin sera chargé de veiller spécialement à la conservation des denrées qui resteront dans les bâtiments de chaque ferme jusqu'au moment où les économes des phalanstères en récla-

meront la livraison, et jusqu'à celui où l'on disposera du surplus par le moyen des échanges.

Il en sera de même de toutes les professions manufacturières : le chef portera le nom particulier de la profession qu'il dérige.

Il y aura un directeur pour toutes les branches d'industrie qui s'exerceront séparément dans chaque phalanstère ou son arrondissement. Ce directeur prendra aussi le titre de la profession. Ainsi, il y aura un fermier général, un tailleur général, un majordome général, etc.

160. *Progrès industriel.* — Les fonctions de ces directeurs auront pour objet de mettre de l'unité dans les professions similaires, de les faire concourir au but commun, le plus grand bien-être possible de tous les habitants de la cité; et, ce qui ne sera pas moins important, de préparer des progrès dans chaque branche d'industrie. Pour cela, ils réuniront fréquemment les chefs et les ouvriers les plus habiles, afin de s'éclairer de leurs observations, et de s'occuper directement, en commun, des moyens de perfectionnement.

De semblables assemblées se tiendront aussi par canton, et même par département.

Il est aisé de prévoir les bons résultats de pareilles réunions, surtout si l'on se représente tous ces chefs, tous les travailleurs eux-mêmes, comme des hommes à haute intelligence, versés dans les sciences physiques et mathématiques, et ne laissant pas passer un seul fait remarquable sans le soumettre à une profonde analyse, sans l'étudier, sans le vérifier par d'autres faits semblables ou analogues. La nature, ainsi épiée

sur tous les points du globe par des milliers d'yeux attentifs, laissera échapper de temps en temps quelques-uns de ses secrets, dont la science s'emparera, et qui passeront rapidement dans la pratique des arts.

Si la science, jusqu'à présent abordable seulement pour un nombre presque imperceptible d'hommes, comparativement à la population entière du globe, a fait, cependant, déjà des progrès étonnants, que serait-ce donc d'un état de choses où l'humanité entière serait initiée à la science de l'homme, où toutes les intelligences humaines auraient acquis le plus grand développement? Que serait-ce surtout si l'on réfléchit à tous les instruments de perfectionnement que la science aura mis à la main de tous, et à cette méthode scientifique qui assure les pas de l'homme dans la voie du progrès? L'imagination la plus hardie est impuissante à prédire quelles pourront être dans l'avenir les conquêtes scientifiques; elle ne peut qu'en entrevoir faiblement la grandeur.

161. *Hiérarchie.* — Enfin, au sommet de cette hiérarchie industrielle de la cité, sera le *directeur général*, chef suprême, de qui tous les autres ressortiront, et qui fera régner l'ensemble, l'harmonie dans tous les travaux. Par son intermédiaire, s'établiront les relations de cité à cité; un *secrétaire général* l'aidera dans ses fonctions.

Nous venons parler de hiérarchie, de chefs, de directeurs, de subordonnés, car il a bien fallu se servir des mots usités. Mais on se tromperait grandement, si l'on pouvait croire qu'il s'agisse ici du *pouvoir*, d'hommes ayant *autorité* sur d'autres hommes. Rien de semblable n'existera en Utopie, et par une raison

toute simple, c'est que nous avons supposé tous nos Utopiens égaux en intelligence, et obéissant à la loi du dévouement.

C'est-à-dire que tous connaissent parfaitement, et comprennent dans toute son étendue la grande loi humanitaire; que tous, par conséquent, ont une seule pensée, un seul intérêt, l'intérêt général; que, l'erreur n'obscurcissant aucune intelligence, tous voient parfaitement les choses comme elles sont, et qu'un oubli, une erreur momentanée, sont les seules fautes dans lesquelles ils puissent tomber.

Du milieu de tels hommes, il ne peut s'élever des chefs : il ne peut y avoir ni supérieurs ni inférieurs.

Mais, comme plusieurs hommes réunis ne peuvent marcher de concert vers un même but, sans qu'un mouvement, une direction générale leur soit imprimée, il faut des *directeurs*, c'est-à-dire des hommes pour montrer le but que tous aperçoivent aussitôt, des hommes qui invitent, et ne commandent point. Personne n'obéit, ne soumet sa volonté à celle d'un autre, car tous, voyant comme le directeur lui-même, ayant la même volonté, ne font réellement qu'obéir à leur propre impulsion.

Si le directeur est plus habile, a plus de talent, plus de génie que ses collaborateurs, il acquiert alors une autorité morale à laquelle tout le monde cède avec empressement, avec bonheur; car la direction imprimée est plus sûre et meilleure : tout le monde le sait et tout le monde veut très-fortement ce qu'il y a de mieux, ce qu'il y a, par conséquent, de plus utile à chacun et à tous.

Ainsi, nos Utopiens restent parfaitement égaux et indépendants avec des directeurs qui n'ont pas d'ordres

à donner, qui sont eux-mêmes des travailleurs ayant une tâche particulière à remplir, celle de rechercher le meilleur mode de travail, de donner la meilleure direction à leurs collaborateurs.

Les heures auxquelles commenceront et finiront les travaux, seront déterminées : on donnera à chacun sa tâche, et tous arriveront volontairement à l'heure pour la remplir. On se portera au travail avec cette même spontanéité avec laquelle le propriétaire individuel d'un héritage, d'un atelier s'impose à lui-même les travaux de la journée.

Si quelqu'un manque à son poste, on n'a pas besoin de s'informer des motifs de son absence. On sait bien qu'ils sont raisonnables. Demande-t-on pourquoi un chef d'industrie, un propriétaire vigilant ne travaille pas tel jour ? On sait bien qu'il songe à son travail, qu'il ne l'oublie pas; il est libre, et ce jour-là il avait autre chose à faire.

Nos travailleurs utopiens sont aussi libres que le propriétaire individuel d'aujourd'hui. Quand un d'entre eux ne travaillera pas, restera dans sa demeure, quand il voyagera, il aura ses raisons, et elles seront bonnes. Nous avons comparé nos Utopiens au propriétaire actif, et qui entend parfaitement ses intérêts; ils seront encore plus actifs, et connaîtront mieux encore leurs intérêts.

162. *Nomination des directeurs.* — Elle aura lieu dans les réunions des travailleurs : ils éliront leur chef ou plutôt leur *moniteur*, à haute voix et par acclamation ; car ils se connaissent tous, et celui d'entre eux qui a une aptitude spéciale à l'exercice d'une fonction, est parfaitement connu de tous. Il est proclamé

d'une seule voix, sans envie, sans jalousie, d'un côté; sans intrigues, sans orgueil, de l'autre; de la même manière qu'un homme prie son ami de vouloir bien lui donner des conseils.

On alternera dans les travaux, mais les directeurs d'industrie ne pourront pas alterner eux-mêmes. La direction, l'esprit de suite, si nécessaires dans les travaux, en souffriraient. Ce sera un motif pour qu'ils demandent leur changement à certaines époques périodiques; chose facile entre des travailleurs intelligents. Mais, si un talent spécial se dessinait, au point que la retraite du directeur fût nuisible à la chose publique, celui-ci consentira à rester par dévouement pour le bien général; et il trouvera une compensation, une douce récompense dans l'affection et l'estime de ses concitoyens.

163. *Milice industrielle.* — Les travaux rudes, dégoûtants, périlleux, tels que l'exploitation des mines, la navigation, l'établissement des grandes voies de communication, des routes, des ponts, des canaux, des chemins de fer, le dessèchement des marais, seront exécutés par la milice industrielle.

Dans la saison convenable, on verra des phalanges de jeunes hommes établir leur camp sur un champ de bataille bien différent de ceux de nos jours. C'est la terre, ce sont les eaux qu'ils viennent soumettre à la domination de l'homme; c'est de la richesse, c'est de l'abondance qu'ils viennent créer; bien différents de ces hordes barbares qui, aujourd'hui encore, sèment sur leur passage la misère, la souffrance et la mort: véritable fléau que l'homme, dans sa stupide ignorance, a su ajouter à tous ceux de la nature.

« J'admets si l'on veut, dit Fourier, que les légions romaines, détruisant trois cent mille Cimbres à Saint-Remi, se couvrent de gloire et moissonnent des lauriers; mais ne serait-il pas plus glorieux à ces deux armées romaine et gauloise de se réunir pour créer au lieu de détruire, de se distribuer d'Arles à Lyon, de jeter, dans le cours d'une campagne, trente ponts de pierre sur le Rhône, et d'élever sur tous ses bords des digues pour sauver de précieuses terres qu'il emporte chaque année? Une telle gloire, ce me semble, vaudrait bien les moissons de lauriers de nos héros, dont la réunion laisse toujours une moisson de cyprès aux contrées qui sont le théâtre de leurs exploits. »

Il n'est resté des travaux guerriers des légions romaines qu'un peu de fumée dont s'enivrent encore ces hommes qui aiment à suivre dans l'histoire, les chocs des barbares s'entre-déchirant pour de sottes querelles nationales. Mais leurs travaux pacifiques, ces chaussées, ces ponts, ces aqueducs, ces cirques que les siècles ont respectés, sont des monuments bien autrement imposants de ce peuple, qui, à son tour, a subi le joug humiliant de la domination étrangère. A l'aspect de ces immenses travaux, l'homme s'enorgueillit dans la contemplation de sa puissance créatrice; il rêve avec un sentiment de vénération profonde au souvenir des hommes qui marquèrent ainsi leur passage sur la terre; tandis que, dans le champ voisin, le laboureur recule épouvanté à la vue des armures rouillées, des ossements blanchis que vient d'exhumer le soc de sa charrue.

Scilicet et tempus veniet, cum finibus illis
Agricola, incurvo terram molitus aratro,

Exesa inveniet scabra rubigine pila :
Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes,
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.
(VIRGILE, *Géorgiques.*)

164. Dans ce plan d'organisation du travail, nous avons fait entrer beaucoup d'idées de l'école fouriériste, tout en nous défendant des erreurs dans lesquelles l'a entraînée la fausse théorie des passions et du *travail* attrayant.

Ainsi, une des erreurs principales de Fourier, est de jeter les travaux et les plaisirs de toute espèce dans le moule uniforme des groupes et des séries; jamais l'homme ne sera seul ou avec un petit nombre d'amis, pour se livrer aux occupations qui lui conviendraient, ou à l'entraînement d'une volonté capricieuse. La journée harmonienne sera composée de douze à quinze séances de travaux ou de délassements qui, à *l'en* croire, seront les unes et les autres du plaisir, ou de véritables fêtes.

Ainsi, il veut qu'on alterne entre les travaux manuels et intellectuels, et entre les travaux *et les* délassements; nous sommes d'un avis tout-à-fait contraire.

Les travaux de l'esprit demandent la plus grande liberté. C'est à ses heures, et de la manière qu'on le juge convenable, qu'on peut se livrer à l'étude.

Il n'y a que les professeurs qui, par la nature de leur travail, soient astreints à des séances à heure fixe; ou bien encore, dans certains cas, les académiciens ou ceux qui font en commun des expériences et des recherches scientifiques. Hors de là, tout travail intellectuel doit être absolument libre. Il repousse tout alternat, car il exige ordinairement de longues heures

d'études ou de méditations ; les interrompre tout-à-coup, c'est dérouter l'intelligence, c'est souvent la précipiter du haut de ses spéculations brillantes dans la fange des choses matérielles, et lui faire perdre pour jamais une idée heureuse, une pensée profonde, une découverte utile.

Il en est de même des délassements qu'on demande aux beaux-arts, et de ceux qu'on trouve dans les plaisirs de société; vouloir qu'on les goûte à heure fixe, c'est en ôter tout le charme. Que penseriez-vous d'un état de choses où l'on vous dirait : Vous passerez deux heures dans tel atelier, ensuite vous aurez une séance de plaisir de deux heures à tel endroit, en tel nombre de sociétaires; puis vous irez passer deux heures dans tel autre atelier, après vous entrerez au réfectoire, où vous resterez une heure ; vous aurez ensuite une seconde séance de tel plaisir de deux heures dans la salle numéro tant ; vous irez après faire une séance de travail intellectuel, puis une dernière de travail manuel; enfin, une troisième séance de plaisir de telle espèce et à telle heure?

Je ne concevrais rien de plus insupportable que de tels plaisirs, de telles journées dont toutes les heures seraient prises d'avance, quand même je devrais en arrêter moi-même l'itinéraire à la *bourse du soir;* ce voyage journalier à travers les plaisirs et les travaux divers, me paraîtrait intolérable.

En fait de plaisir que l'on doit goûter à heure fixe, je n'admets que les concerts, les bals, les spectacles, certaines réunions de société, et encore avec la faculté d'y aller ou de ne pas y aller, d'entrer ou de sortir à sa fantaisie.

La grande erreur de Fourier est d'avoir complète-

ment perdu de vue ce besoin de l'homme de *s'appartenir*, de disposer de son temps, de ses actions, à son gré, à sa fantaisie. Ce besoin est un des plus impérieux; depuis longtemps il a été formulé par ce mot unique : *Liberté!*

Serait-il libre l'homme qui, toute la journée et tous les jours, serait obligé d'encadrer tout son temps, toutes ses actions dans les groupes et les séries; qui exécuterait tous les actes de sa vie en cérémonie, ou sous forme de tactique militaire; qui, dans ses travaux et ses plaisirs, n'irait à droite ou à gauche que sur un commandement qu'il recevrait ou donnerait à son tour?

Les fouriéristes répondront sans doute que leurs harmoniens seront libres, parce qu'ils parcourront spontanément les divers groupes, et s'y livreront volontairement aux différentes occupations de la *journée*; et, en preuve de leur dire, ils invoqueront l'attraction, la gamme passionnelle, c'est-à-dire qu'ils répondront à des faits certains par une pétition de principes, ou, ce qui revient au même, par une hypothèse. Nous ne saurions les suivre dans une voie aussi illogique; ce serait vouloir nous perdre dans le domaine de l'erreur.

Or, y a-t-il rien de plus positif que ce besoin de tous les hommes, dans tous les temps, d'être libres de leurs actions?

Ce besoin est le premier de tous. Suivre l'impulsion de ses mobiles, se mouvoir selon ses désirs et sa volonté, telle est pour l'homme la première condition de bonheur (24).

Ainsi l'a compris un ancien auteur qui, sous le masque d'un comique trivial et obscène, a su procla-

mer des pensées fines et profondes : Rabelais, faisant aussi son utopie, élevant le premier phalanstère, l'abbaye des Thélémites, veut qu'il n'y ait « en leur reigle que ceste clause : *Fay ce que vouldras;* » et, sous sa plume badine, on voit découler de cette loi unique le plus parfait bonheur pour les religieux et religieuses de Thélème.

165. Nous avons dit ailleurs comment les libres évolutions de notre volonté et de nos tendances naturelles étaient gênées, comprimées par des causes fatales (19, 20, 25). La nécessité du travail est évidemment une de ces causes (*a*) ; la loi sociale nous enseigne à la restreindre le plus possible, bien loin de lui donner cette extension qui enlacerait la volonté humaine dans un cercle d'occupations journalières, d'où elle ne pourrait jamais s'échapper pour jouir de son libre arbitre.

Mais, dira-t-on, pour restreindre autant que possible cette absorption de la liberté humaine par l'acte nécessaire du travail, il faut rejeter complétement toute organisation, et laisser les hommes se porter au travail à leur gré, quand bon leur semble, et s'y livrer à leurs heures et comme ils l'entendront.

Nous convenons que le travail par groupes, astreignant les hommes à se réunir chaque jour, à des heures fixes, pour agir de concert en suivant une direction

(*a*) Si les fouriéristes pouvaient réfléchir en dehors de leurs théories de gamme et d'attraction passionnelles, ils reconnaîtraient que ce caractère de nécessité que revêt le travail, caractère qui forme un obstacle permanent à l'expansion des tendances et des volitions humaines, suffit pour renverser toute leur théorie du travail attrayant.

donnée, paraît, au premier coup-d'œil, comprimer la liberté humaine plus que ne le ferait le travail isolé, auquel chaque homme semble se livrer individuellement quand il lui plaît et de la manière qui lui convient.

Cependant, comme le travail est nécessaire, la différence, dans les deux cas, ne tient qu'à l'assujettissement à l'heure et à une direction donnée.

Nous venons de voir comment cette direction, toute gracieuse en Utopie, ne comprime nullement la volonté; il ne reste donc plus que l'assujettissement à à l'heure. C'est bien quelque chose, sans doute; mais, comme d'un autre côté le travail isolé et sans organisation produirait infiniment moins de richesses; que les hommes, pour secouer le joug de l'heure, seraient astreints à un dur labeur tout le long du jour, et aux maux sans nombre qui, à défaut d'organisation, résultent de la lutte éternelle entre le monopole et la concurrence, il s'ensuit que l'homme, au lieu de restreindre par le travail individuel cette cause de fatalité, laisserait absorber par elle toute sa liberté et tout son bonheur. Donc, il vaut incomparablement mieux subir le joug de l'heure, lorsque la conséquence en est un travail modéré de six heures par jour, et, par conséquent, la conquête de sa liberté entière pour le surplus de la journée.

Néanmoins, pour affaiblir encore cette servitude de l'heure, nous pensons qu'au moyen de la division du travail, appliquée à presque tous les arts mécaniques, il serait facile de séparer du travail ordinaire une certaine masse de travaux qui pourraient être exécutés individuellement. Je ne crois pas aller trop loin en portant au tiers de la journée ces travaux parcellaires

auxquels les ouvriers pourraient se livrer quand il leur plairait, soit dans leurs propres appartements, soit dans les ateliers où ils iraient à leurs heures. De cette manière, il n'y aurait que quatre heures de travail par groupes, où l'exactitude, où l'obéissance absolue à la direction donnée, sont nécessaires.

Ces quatre heures de travail en commun seraient divisées en deux séances à heures fixes. On serait libre de faire les deux autres (qui se transformeraient en une certaine tâche, suivant la nature du travail), soit au commencement de la journée, soit plus tard.

Les Utopiens, pour jouir le plus possible de la liberté, ce premier des biens, s'empresseront d'exécuter leurs travaux dans la matinée; et sans autre alternative que le premier repas et le changement d'ateliers. De cette manière, ils auront la libre disposition de la moitié de leur journée.

Les travaux agricoles viendront de temps en temps jeter de la variété au milieu de la vie ordinaire du phalanstère. C'est de grand matin que commencent ces travaux, pour se prolonger quelquefois tout le long du jour; cet excès sur le travail habituel sera compensé par une journée entière de loisirs, et ce ne sera pas le moindre avantage que procureront ces journées de campagne : leur contraste avec le travail casanier aura aussi ses charmes. Ce n'est plus entre des murailles qu'on agit, mais en plein air où l'on respire plus à l'aise. A l'heure des repas, des chariots partis des phalanstères apportent des provisions inaccoutumées; la table, c'est la terre; la nappe, une verte pelouse où les fleurs des champs étalent les brillantes couleurs de leurs simples corolles, et, par-dessus tout cela, de grands arbres qui vous prêtent leur frais om-

brage. Combien cela vaut mieux que les kiosques, les castels ou les belvéders de Fourier, entourés de dhalias, de tulipes, de rosiers, de tout le luxe de la botanique artificielle des jardins! Si la saison n'était pas favorable à ces repas champêtres, nos Utopiens préféreraient à ces pavillons que l'art a décorés, de simples cabanes rustiques contrastant avec le luxe architectonique des phalanstères.

Ces journées de travaux agrestes exécutées par des masses de travailleurs, auront souvent un air de fête. N'est-ce pas ainsi que de nos jours, des troupes folâtres de faneurs et de faneuses, jouent plutôt qu'elles ne travaillent en faisant sécher au soleil, en ramassant en longues quenouilles le foin odorant de nos prairies? N'est-ce pas ainsi qu'au temps des vendanges, les coteaux couverts de pampres retentissent de toute part des accents d'une rustique allégresse? Quels concerts harmonieux s'élèveraient des champs utopiens!

166. *Emulation*. — Les habitants d'Utopie étant tous complétement soumis à la loi du dévouement, il n'existe aucune nécessité de stimuler parmi eux l'émulation; car le dévouement absolu rend inutile ce mobile qu'il laisse bien loin derrière lui (*a*).

Nous pourrions, au reste, nous contenter de dire que nos travailleurs ont un mobile suffisant d'émulation au travail, dans leur parfaite appréciation de la grande loi humanitaire, dans une complète identi-

(*a*) L'émulation étant un de nos mobiles instinctifs (12, mobile 9), il en résulte que le *dévouement absolu* est contraire à notre nature, qui renfermerait une force interne sans objet, sans utilité, puisque le dévouement l'anihilerait d'une manière complète.

fication de l'intérêt de chacun, dans l'intérêt de tous.

On sait que l'intérêt privé est le plus fort stimulant au travail. Ce mobile d'émulation existera donc pour nos Utopiens, à qui une intelligence éclairée montre l'intérêt social comme leur propre intérêt, comme leur intérêt privé.

CHAPITRE V.

DE LA PROPRIÉTÉ.

167. A qui appartiendront les capitaux, comment seront-ils distribués entre les familles ?

Nous avons renvoyé jusqu'à présent cette question, parce qu'il fallait examiner auparavant les diverses conditions du travail au milieu d'hommes parfaits ; ces conditions renferment en elles-mêmes la réponse à cette question.

En effet, au milieu d'un peuple dont tous les membres sont égaux en intelligence, où le travail s'exécute avec un parfait ensemble, et cependant avec pleine liberté, avec une entière indépendance de la part des travailleurs ; où l'émulation est remplacée par le dévouement ou la parfaite identification de l'intérêt

général avec l'intérêt privé, à quoi bon l'établissement de la propriété? De quel fait, de quel besoin social la propriété individuelle des capitaux tirerait-elle son origine? Je ne vois absolument rien qui puisse donner naissance à cette propriété; il n'y a pas même, comme dans les vieilles sociétés, des *droits acquis :* car, tous les travaux s'exécutant en commun, la création et la conservation des capitaux aura été une œuvre sociale qui ne peut donner à personne des droits exclusifs.

Mais ce que je vois très-clairement, c'est que l'établissement de la propriété privée des capitaux, propriété qui ne saurait exister sans profits (128), établirait tout-à-coup des inégalités de fortune entre les diverses familles; or, cette inégalité est incompatible avec le principe de notre société utopique. Tous ses membres étant égaux en intelligence, en zèle pour la chose publique, l'inégalité de fortune serait une choquante anomalie. Entre hommes moralement égaux, il ne peut y avoir d'inégalités sociales; car l'inégalité des conditions doit être la conséquence d'une autre inégalité qui la renfermerait en principe. Tout-à-l'heure, nous nous occuperons des seules causes d'inégalités que nous ayons admises parmi nos Utopiens : le talent et le génie; dans ce moment, nous avons en vue la masse où existe l'égalité d'intelligence, d'aptitude et d'activité au travail.

Ainsi, la propriété individuelle n'existera pas en Utopie : la cité seule, ou plutôt l'état, est propriétaire de tous les capitaux, la terre reste la propriété commune de tous ses habitants; elle appartient à tous en général, et à personne en particulier.

168. *Goût de la propriété.* — Mais, dira-t-on peut-

être, en supprimant la propriété, on ne tient nul compte d'un besoin de l'homme, d'un goût bien prononcé auquel l'établissement de la propriété peut seul donner satisfaction : de ce goût par lequel on aime avec passion son champ, son petit domaine; on éprouve une si haute jouissance à penser qu'on est possesseur, propriétaire, maître absolu et exclusif de telle ou telle partie de l'espace. Ainsi, plus de ces jardins, plus de ces vergers où vous voyez croître avec bonheur les plantes que vous avez semées, les fleurs que vous cultivez avec tant de plaisir, les arbres à fruits que vous avez plantés, que vous soignez avec tant de sollicitude, et dont vous goûtez les fruits avec tant de délices.

Ce goût de la propriété, que je reconnais, que j'apprécie dans toute son étendue, se compose de deux éléments : le premier prend sa source dans cet esprit étroit d'individualisme et d'égoïsme, atmosphère impure qui enveloppe nos sociétés actuelles, et dans laquelle nous sommes entièrement plongés. Je condamne cet esprit, cause de toutes nos misères sociales; et je conçois parfaitement un état de choses où il fera place à un sentiment plus noble et plus élevé, celui de l'affection générale et fraternelle des hommes entre eux. Alors, on ne songera plus avec une sotte jalousie d'individualisme, avec un orgueil absurde de maître du sol, à empêcher d'autres hommes de parcourir à leur gré toutes les parties de l'espace. L'autre élément est réellement dans notre nature; il n'a rien que de juste, et il serait triste, en effet, de dépouiller l'homme de ces paisibles jouissances que donne la culture des fleurs, des plantes et des arbres. Nous donnerons une ample satisfaction à ces goûts si purs et si pleins de

charmes, et nous étendrons à tous ces jouissances, aujourd'hui exclusives à un petit nombre d'hommes.

Devant la façade principale du phalanstère, s'étend une vaste pelouse qui se termine à la porte du phalanstère voisin. De vos fenêtres, vous jouissez de l'aspect d'un riant paysage : vos yeux se reposent avec plaisir sur cet immense tapis de verdure, embelli et varié par de beaux arbres, tantôt isolés, tantôt groupés avec cet art qui se cache si gracieusement sous les simples formes de la nature. L'élégante demeure de vos amis est le point le plus saillant et le plus enchanteur de cette belle perspective : car le voisin ne se sépare plus de son voisin par des haies, des murs, nécessaires aujourd'hui pour limiter les propriétés diverses, et les protéger contre les dépradations. Un massif de grands arbres, pressés les uns contre les autres, ne s'interposera plus comme un rideau jalousement *destiné* à intercepter les regards du propriétaire voisin, et à lui interdire la vue de votre héritage. Sur les côtés de cette pelouse, seront à distance les champs cultivés, dont les lignes et les plantations seront calculées pour produire le plus bel effet. Tout auprès du phalantère, seront les vergers, le potager, les parterres, et tout cela sur de vastes dimensions. Ne voilà-t-il pas le théâtre où pourra se déployer et se satisfaire ce goût, cet amour des fleurs et des arbres. Il faut embellir les abords de votre demeure : allez habitants d'Utopie, dessinez vos petits parterres au milieu de ces grandes lignes qui forment l'ordonnance générale du grand parterre; faites resplendir cet espace placé immédiatement à la porte de votre habitation, des couleurs diaprées et si éclatantes de la flore des jardins. Loin de vous l'idée de faire de ces occupations un travail exécuté par groupes

comme le travail ordinaire: vous jetteriez sur vos plaisirs cette teinte uniforme d'ennui qui s'étend sur tous les travaux obligatoires. Arrière les groupes de rosistes, de tulipistes, de renonculistes de Fourier : allez à vos heures à votre parterre ; allez-y seul; allez-y en famille, ou avec vos amis, au moment qu'il vous plaira, non-seulement pour exécuter vos petits travaux, mais encore pour jouir de leurs brillantes productions. Vous planterez des arbres de vos propres mains, soit dans le grand verger, soit sur les bords de la route sinueuse qui enveloppe la grande prairie; vous irez les visiter de temps en temps, les ébourgeonner, les nettoyer de mousses et de lichens, remuer la terre à leur pied, les arroser dans leur premier âge; puis plus tard, vous irez compter leurs bouquets de fleurs, cueillir leurs fruits, en faire part à vos amis, qui s'empresseront de vous offrir, à leur tour, des produits de leurs arbres, et vous disputerez avec un innocent orgueil sur la supériorité que chacun de vous attribuera aux dons de ses arbres favoris. Plus tard, vous placerez votre banc sous celui qui vous offrira le plus beau dôme de verdure; plus tard, encore, vos enfants viendront s'asseoir sous cet ombrage paternel; ils donneront des regrets à leurs parents qui ne sont plus, ils s'abandonneront à de mélancoliques rêveries, en mêlant dans leurs pensées le souvenir de leurs jeux enfantins autour du banc où étaient assis leur père et leur mère, au souvenir des caresses que leur prodigaient les auteurs de leurs jours. Et ces arbres, beaux de vieillesse, inspireront à vos neveux cette vénération qui s'attache au nom de leurs ancêtres.

Voilà quels seront les plaisirs du propriétaire utopien, plaisirs aussi vifs et plus purs que ceux du pro-

priétaire exclusif de nos jours; car il peut rarement se promettre de laisser à ses fils la jouissance de ces arbres qu'il a plantés, et sous l'abri desquels viennent souvent s'asseoir tous autres que leurs descendants; car ses fils, au moment de se partager la dépouille paternelle, ont jugé plus utile à leurs intérêts, et souvent ont été dans la nécessité de vendre leur héritage.

CHAPITRE VI.

DU LUXE.

169. Le luxe d'ostentation et de vanité ne pourra pas exister en Utopie, puisque les conditions y sont exactement égales.

Ainsi, les bijoux, les pierres précieuses que les hommes, et surtout les femmes, étalent avec tant de vanité et d'ostentation devant les personnes qui ne peuvent en avoir, ou qui en ont d'une beauté ou d'un prix inférieurs; ces colifichets des peuples encore dans l'enfance de la vie sociale, seront inconnus en Utopie. — Il est impossible, en effet, de donner à tout le monde des bijoux et des pierres précieuses, surtout d'une égale valeur : cela suffit pour que per-

sonne n'en porte, autrement on enfreindrait la loi essentielle de l'égale répartition de tous les produits. — D'un autre côté, en supposant qu'il pût y avoir des pierreries et des bijoux pour tout le monde, ces hochets de la vanité perdraient toute leur valeur par le fait seul de leur égale distribution entre tous.

Il régne dans les sociétés actuelles une sorte de luxe des plus ruineux et des plus tyranniques, la *mode*, à l'empire de laquelle on est obligé de céder sous une peine grave, le ridicule. Son inconstance, sa mobilité perpétuelle oblige à quitter des vêtements, à renouveler des meubles lorsque les uns et les autres pourraient servir longtemps encore. De là un surcroît assez considérable de dépenses.

En Utopie, la mode sera détrônée : d'abord parce qu'elle ne pourrait pas être un moyen de briller pour ceux que leur fortune mettrait en position de devancer la foule; car n'oublions pas que nous sommes sous le régime de l'égalité absolue; ensuite parce qu'il n'y aura pas d'industriels intéressés à cette mobilité incessante des formes; loin de là, tout le monde aura intérêt à leur fixité; car ces changements perpétuels ne peuvent avoir lieu qu'à condition d'un accroissement de la tâche ordinaire du travail. — La forme des vêtements et des meubles ne changera donc que par suite de perfectionnements réels.

Nous avons vu que les familles utopiennes ont un revenu annuel qui équivaut à 4,340 fr.

Aujourd'hui, un famille ayant ce revenu est obligée de sacrifier au luxe et à la mode; ce qui diminue d'autant son aisance, car elle se prive de jouissances réelles pour courir après des jouissances d'opinion, celles que commande une sotte vanité.

Les familles utopiennes, exemptes du double joug de la mode et du luxe, pourront donc, avec un revenu de 4,340, fr. se procurer toutes les commodités, toutes les jouissances réelles de la vie.

Je n'ai pas besoin de dire que parmi ces jouissances celles que donne la culture des beaux-arts, occuperont une place importante. La peinture, la musique, la littérature, ne sont pas choses de luxe; elles épurent le goût, elles font naître et entretiennent les sentiments les plus doux et les plus élévés; elles polissent les mœurs, elles ennoblissent la nature humaine. Les beaux-arts, loin d'être le luxe des peuples, leur sont utiles, je dirais presque nécessaires.

170. Cependant il y aura une sorte de luxe admis en Utopie : les salles, les salons destinés aux réunions générales seront décorés avec élégance; les *phalanstères* brilleront à l'extérieur d'un luxe architectural. Mais remarquons que ce luxe dans les choses dont on jouit en commun n'occasionnera qu'un faible surcroît de dépense par famille; à peine s'en apercevra-t-on sur le travail ordinaire, la tâche quotidienne de six heures ne sera pas pour cela allongée sensiblement.

L'absence presque complète du luxe ne tiendra pas, comme on voit, à l'impuissance de le créer; car on pourrait consacrer à la production des choses voluptuaires six heures de travail par jour. Cette production ne serait pas limitée par celle de l'agriculture, que nous avons supposée ne donner qu'un double produit. C'est dans les forêts, et surtout dans le sein de la terre, que le luxe va chercher ses matières premières. On pourrait donc ajouter au double revenu en choses nécessaires et utiles une fois encore un double

revenu en choses de luxe. Alors, le revenu de chaque famille serait du quadruple en *effectif*, et au moins du sextuple en *relatif*. Alors, les appartements particuliers seraient des boudoirs, les salles communes seraient éblouissantes de richesses, les phalanstères seraient de splendides palais : l'or, la soie, les étoffes précieuses brilleraient sur toutes les épaules ; mais, au milieu de cette magnificence matérielle, les Utopiens seraient des forçats condamnés à un travail perpétuel : leur indépendance, leur dignité, leur intelligence, s'abaisseraient en raison directe de l'accroissement d'un vain luxe.

Il n'y aura donc pas, en Utopie, de luxe individuel, et celui qui s'appliquera aux choses dont on jouit en commun, sera modéré ; il sera restreint dans d'étroites limites, celles au delà desquelles on serait obligé d'accroître, d'une manière sensible, la longueur de la tâche quotidienne.

Nous exclurons aussi le luxe gastronomique, non-seulement comme contraire aux préceptes de l'hygiène, mais comme épaississant l'enveloppe matérielle au détriment des facultés de l'âme. Nous nous garderons bien d'imiter Fourier, qui veut que ses harmoniens fassent huit repas par jour, parce qu'il faudra bien, dit-il, manger quatre fois plus qu'en civilisation, puisqu'on produira quatre fois plus en harmonie. Ainsi, la production ne se règlerait pas sur nos besoins, mais il faudrait se créer des besoins factices et grossiers pour tenir tête à une production exubérante !

Le luxe, ainsi limité en Utopie, permettra aux hommes de s'affranchir en partie, à chaque progrès industriel, de l'espèce de servitude que leur impose le travail matériel.

CHAPITRE VII.

RÉTRIBUTION DU TRAVAIL.

171. Les travaux rudes, répugnants ou périlleux étant exécutés par la milice industrielle, dans laquelle tous les travailleurs auront été enrôlés à leur tour, il suit de là que tous auront supporté leur part de ces travaux, et que, l'égalité existant dans l'acte du travail, il doit y avoir aussi égalité de rétribution.

Une autre cause d'inégalité vient du capital accumulé dans l'homme par l'apprentissage d'une profession (143). En Utopie, l'éducation générale et l'éducation professionnelle seront données à tous également, aux frais de la société, comme un devoir qu'elle doit remplir envers ses membres, ou plutôt comme un objet de la plus haute utilité pour elle-même. Ainsi, point de capital engagé dans l'une ni l'autre éducation; par conséquent, point d'inégalité dans la rétribution, quelle que soit la profession, quelque long qu'ait pu en être l'apprentissage.

172. *Du talent et du génie.* — Le talent et le génie sont une troisième cause d'inégalité; nous avons admis

qu'elle existerait en Utopie. Doit-elle entraîner une inégalité de conditions? Non, car la loi du dévouement s'y oppose, et nous pensons de plus qu'une estime particulière, la considération et l'honneur, seront, pour l'homme de talent, pour l'homme de génie, un supplément de rétribution d'un prix inappréciable, et, par conséquent, une suffisante rémunération.

Il y aurait, d'ailleurs, impossibilité d'accorder au talent une récompense matérielle.

L'organisation sociale, en Utopie, aura pour but de procurer à tous la plus complète satisfaction de leurs besoins, non-seulement de ceux du corps, mais aussi de ceux de l'âme. Que pourrait-on donner à l'homme de talent ou de génie de plus qu'au commun des hommes?

Ses repas ne seront pas plus nombreux; il n'aura pas besoin de plus de vêtements, de plus d'espace qu'un autre. Que pourrait-il donc demander après la complète satisfaction de ses besoins? Rien, absolument rien, car nous avons rejeté le luxe.

Du moins, on l'environnera de gloire, on lui décernera des distinctions honorifiques.

Pour résoudre cette question, il nous faut entrer dans quelques considérations sur l'esprit public qui animera nos Utopiens : ce sont tous des hommes à haute intelligence; cette qualité inspire aujourd'hui de l'admiration et du respect aux hommes inférieurs; entre hommes également élevés dans l'échelle intellectuelle, il en résulte une estime réciproque. Ce sentiment bienveillant conduit bien vite à l'affection; ce doux lien s'établira, sans aucun doute, entre des hommes travaillant tous de concert pour atteindre le même but, le bonheur de tous et de chacun. Aucune

cause de discorde ne pourra jamais se placer entre deux hommes. Ainsi, tous s'abandonneront sans réserve à ces penchants de notre nature, la *sociabilité*, la *sympathie*, l'*amitié*, qui attirent les hommes les uns vers les autres.

173. *Vices de la société actuelle.* — Est-il étonnant qu'il en soit tout autrement dans nos sociétés actuelles, dans cet immense champ de bataille où tous les intérêts individuels se livrent une guerre acharnée et incessante, où tous les hommes sont entre eux, et vis-à-vis de la société, en opposition permanente d'intérêts? Ecoutons Fourier, qui, dans le morceau suivant, décrit assez bien, quoique avec un peu d'exagération, cet antagonisme général : « Partout, on voit chaque classe intéressée à souhaiter le mal des autres, et l'intérêt individuel en contradiction avec l'intérêt collectif. L'homme de loi désire que la discorde s'établisse dans toutes les riches familles, et y crée de *bons procès;* le médecin ne souhaite à ses concitoyens que *bonnes fièvres et bons catarrhes;* le militaire souhaite une *bonne guerre* qui fasse tuer la moitié de ses camarades, afin de lui procurer de l'avancement; le pasteur est intéressé à ce que la *mort donne*, et qu'il y ait de *bons morts*, c'est-à-dire des enterrements à 1000 fr......; l'accapareur veut une *bonne famine* qui élève le prix du pain au double et au triple; *item*, le marchand de vin, qui ne souhaite que *bonnes grêles* sur les vendanges, et *bonnes gelées* sur les bourgeons; l'architecte, le maçon, le charpentier, désirent un *bon incendie* qui consume une centaine de maisons, pour activer leur négoce. »

La jalousie de métier ou une mutuelle compétition

de fonctions et d'entreprises, divise les hommes; par la concurrence, ils se font une guerre acharnée qui entraîne quelquefois la ruine des deux parties; de là l'envie, les inimitiés, les haines mortelles. Il n'y a pas de malheur ni de bonheur individuel qui ne soit pour quelque autre un bien ou un mal. Le malheur le plus redouté des hommes, la mort, laisse toujours une place ou des biens vacants sur lesquels des successeurs ou des héritiers se jettent avec avidité. Comment la paix, la concorde, l'amitié, pourraient-elles régner parmi les hommes, au milieu de tous ces sentiments d'un vil égoïsme, au milieu de ces ambitions, de ces jalousies, de ces haines ?

174. Les choses se passeraient bien différemment en Utopie : le mal qui frapperait quelqu'un serait un avertissement donné à tous du triomphe de l'ennemi commun, du principe du mal, comme disaient les anciens, lequel aurait fait invasion dans la société. Est-ce un mal physique ? il excite la pitié, ce sentiment qui nous rappelle les misères matérielles auxquelles tous les mortels sont soumis. Est-ce un mal provenant du fait de l'homme ? on s'empresse bien vite de le faire cesser et d'en écarter la cause, car autrement il n'est personne qui ne restât sous la menace d'un pareil malheur. C'est ainsi que le mal moral disparaîtrait à jamais de la société des hommes.

La plus parfaite harmonie règnera donc parmi les Utopiens, dont tous les rapports seront sous l'empire d'une bienveillance mutuelle, d'un sentiment d'amitié générale. Ce sera bien alors le cas d'appeler une nation une grande famille : tous égaux, ses membres se regarderont comme des frères; les enfants seront l'objet

d'une affection commune ; les faibles, les infirmes, seront des frères malheureux auxquels il faut le plus possible faire oublier les torts de la nature. L'esprit public, en Utopie, sera donc un esprit éminemment *familial*.

Reprenons maintenant notre question. Y aura-t-il, pour l'homme de génie ou de talent, des distinctions honorifiques?

La négative ne peut être douteuse. Est-ce que dans une famille, le père (ici les vieillards), les frères (tous les hommes), les enfants, se décernent des distinctions? Est-ce que, à part la soumission révérentielle des enfants aux auteurs de leurs jours, l'égalité la plus parfaite ne doit pas régner entre les membres d'une même famille? Mais une estime, une affection plus particulière entoure celui d'entre eux de qui dépend plus spécialement le bonheur matériel de la famille. Telle sera la gloire de l'homme de talent ou de génie, dans la famille utopienne; et ces sentiments d'affection, d'estime, de haute considération, n'auront pas besoin, pour se manifester, d'une décoration extérieure, d'un ruban ou d'un crachat.

Au n° 136, nous avons vu que les travaux de l'intelligence n'ont, par leur nature, aucun droit à une rétribution plus forte que celle des travaux mécaniques. Cela sera vrai, surtout dans un état de choses où, l'intelligence de tous les hommes étant développée au même point, tous auraient pu embrasser les professions scientifiques ou libérales. Ceux qui les exerceront devront, en quelque sorte, de la reconnaissance à leurs concitoyens, dont les travaux manuels leur permettent de passer leur vie dans les études et les méditations de la science, qui entraînent leur

récompense avec elles, par les jouissances de l'esprit.

175. *Communauté des biens.* — Les travaux de toute nature ne devant recevoir, en Utopie, qu'une égale rétribution, et la propriété n'existant pas, il est évident que cette rétribution se réduit tout simplement à la *communauté des biens*.

Cette communauté est possible au milieu d'un peuple tel que celui d'Utopie, où tous les hommes sont moralement égaux entre eux ; mais elle n'est possible que là. Babeuf, voulant la communauté des biens, comprit parfaitement cette condition d'égalité. Comme elle n'existe pas en fait, parce qu'il y a toujours inégalité dans les intelligences, il ne trouva rien de mieux que de ramener les hommes de génie et de talent au niveau commun de la masse des hommes; il ne vit pas qu'il voulait l'impossible, et que, s'il lui eût été donné d'accomplir un pareil projet, non-seulement il arrêtait tout progrès humanitaire, mais encore il refoulait les hommes vers la barbarie.

En résumé, tout est commun dans la cité, entre ses habitants; ils sont tous copropriétaires du sol, des capitaux et des produits de toute nature.

Ces produits sont dans les magasins des fermes et des ateliers. Le soin de leur conservation et de leur distribution sera attribué spécialement à une ou à plusieurs personnes, selon les besoins.

La distribution égale des produits entre les membres de la société, ne présente aucune difficulté dans notre hypothèse; car, nos Utopiens usant des richesses communes avec le même discernement et la même discrétion qu'y apporterait un père de famille, dans la disposition de son propre revenu, il suffira, pour faire

la répartition des produits, d'en livrer la quantité qui sera demandée, soit par les particuliers, soit par les chefs d'atelier, soit par les majordomes et économes des phalanstères. Seulement, lorsque certains produits ne seraient pas assez abondants pour qu'on pût ainsi les remettre sans compter, il y aurait lieu à en faire une répartition particulière.

Ainsi, dans la cité, point de paiement direct de salaires, point de ventes ni d'échanges; par conséquent, nulle nécessité de s'enquérir de la valeur des choses, et, par suite, inutilité complète de signes représentatifs de cette valeur, point de *monnaie*.

CHAPITRE VIII.

DU COMMERCE.

176. L'industrie commerciale a pour objet de mettre à la portée des consommateurs les produits des industries agricole et manufacturière, en les transportant partout où le besoin s'en fait sentir.

Pour cela, deux opérations sont nécessaires. Par la première, on s'enquiert de l'espèce de production particulière à chaque contrée, de la quantité de ces produits, et des besoins de la consommation dans les

diverses localités. La seconde opération n'est plus qu'une entreprise de transports; car nous ne parlons pas d'une troisième, qui consiste à convenir avec le producteur du prix de ses marchandises, et à fixer celui que le consommateur devra payer, puisqu'en Utopie, il n'est nullement besoin de s'occuper de ces valeurs. La communauté des biens rend cette troisième opération commerciale tout-à-fait inutile, et le commerce se borne à une répartition aussi égale que possible de la richesse publique et commune à tous.

Les directeurs de cité, après avoir présidé à la production du revenu annuel, en dirigeront également la distribution. Ils ont dû se mettre en relation les uns avec les autres, pour répartir dans les diverses cités l'œuvre de production, selon la qualité du sol, le climat, et les forces que la nature met plus particulièrement à la disposition des hommes dans certaines localités. Pour cette répartition, il a fallu d'abord connaître les besoins de la consommation. L'œuvre de production terminée, on connaît exactement la masse des produits divers dont on peut disposer; cette nouvelle répartition se fait encore par correspondance, ou en conseil, par les divers directeurs; il ne s'agit plus que d'exécuter les transports nécessaires. C'est un travail particulier, qui sera réglé et exécuté de la même manière que tous les autres.

Voilà, en deux mots, tout le mécanisme de l'industrie commerciale intérieure.

Quant au commerce extérieur, les choses se passeront absolument de la même manière par les soins des directeurs des divers *états*. Nous traiterons ce sujet au titre 3.

Certains peuples, d'après leur position géogra-

phique, devront s'occuper plus spécialement de la partie matérielle de l'industrie commerciale. Ainsi, les états placés au centre d'un grand continent, verront leur territoire sans cesse sillonné dans toutes les directions par de grands convois, transportant les produits de toutes les parties du globe; ils prendront nécessairement une part plus active à ces travaux de transports. Un peuple qui aura une grande étendue de côtes, ou dont le territoire sera enveloppé par la mer, se livrera plus particulièrement à la navigation; il sera appelé, par la nature des choses, à exécuter la plus grande partie des transports des produits qu'il faut aller chercher par-delà les mers.

C'est ainsi que certaines positions particulières, donneront aux travaux des peuples une direction spéciale.

CHAPITRE IX.

DES MOEURS. — DES ARTISTES. — DES SAVANTS.

177. Quelques réflexions sur la vie utopienne. Je n'ai pas la prétention de peindre la vie heureuse que mèneraient les hommes dans un tel état de choses; les plus brillantes couleurs manquent à ma palette, l'ima-

gination du lecteur saura bien y suppléer, et embellir, des tons les plus riches et les plus suaves, la peinture d'un bonheur d'autant plus vif, qu'il succèdera à des travaux modérés, mais réels, et qu'il sera goûté en commun par des hommes liés entre eux par les rapports d'une bienveillance générale.

Qu'il me suffise de faire remarquer qu'en Utopie, toute société est de bonne compagnie; partout on se trouve au milieu de gens polis, dont les manières ont cette élégance et cette noblesse que donnent une haute intelligence et la culture des beaux-arts. La journée commencée par le travail matériel, consacrée en partie à l'étude, aux méditations, aux promenades solitaires, aux visites, aux réunions d'amis, enfin, à tous les actes d'une vie indépendante, se termine sur le soir par des spectacles, des bals, des concerts, tantôt en plein air sur la pelouse, tantôt dans de vastes salles, suivant la saison.

Nos artistes seront des amateurs, mais on conçoit toute leur supériorité; ils puiseront à des sources plus abondantes et plus précieuses, ils s'inspireront de sentiments plus généreux, plus nobles, plus élevés.

Les beaux-arts sont la plus haute expression de la civilisation à laquelle ils appartiennent; cette expression sera donc plus sublime au sein d'une civilisation plus parfaite. Partout où la nature aura placé le talent et le génie, une heureuse éducation les développera; se déroulant au milieu d'une nature embellie par la main de l'homme, respirant l'atmosphère épurée où se meut un peuple savant, spirituel, enthousiaste, avec quelle rapidité le génie ne s'élancera-t-il pas dans les hautes régions de la poésie ?

Ainsi, des hommes, des femmes, inspirés par ce

feu divin, porteront dans toutes les branches des beaux-arts une exquise perfection. La société, avide des nobles jouissances de l'âme, voudra qu'ils soient artistes et toujours artistes; qu'ils se consacrent tout entiers au culte de la muse qui les possède. Ainsi, des poëtes, des virtuoses, des peintres, des sculpteurs, des acteurs célèbres, raffineront le goût général; dans des voyages triomphateurs, ils iront à travers les cités recueillir des couronnes, et du feu brûlant de leur génie, épurer et réchauffer partout le goût des beaux-arts. On imagine facilement les fêtes brillantes, l'enthousiasme, qui les accueilleront dans les lieux où leur arrivée viendra réhausser l'éclat des fêtes journalières.

Il y aura donc en Utopie des artistes de profession. Il y aura, de même, un corps de savants exempts, comme les premiers, de tout travail manuel.

178. *Académie.* — Au chef-lieu du département, on établira une académie où sera distribué le haut enseignement dans toutes les branches des sciences et des beaux-arts. Là seront des bibliothèques, des musées, des observatoires, des laboratoires de physique et de chimie, des amphithéâtres, des cabinets d'histoire naturelle, en un mot, tout le luxe scientifique et artistique. Les membres titulaires de cette académie résideront au chef-lieu et s'occuperont de concert du haut enseignement et des progrès, du perfectionnement des arts et des sciences. Isolés, chacun d'eux s'occupera particulièrement de sa spécialité; mais, dans de fréquentes séances académiques, ils travailleront de concert au progrès de la science en général. C'est dans ces travaux communs que l'on s'efforcera de

lier, par une chaîne encyclopédique, toutes les connaissances éparses dans les diverses branches scientifiques.

En Utopie, une seule philosophie règnera sur tous les esprits; car les faits bien observés par une multitude d'yeux éclairés, seront la base inébranlable de la science humaine; les conséquences qu'en déduiront des esprits libres de préjugés et d'idées systématiques, seront justes et acceptées par tous : c'est ainsi que l'erreur pourrait un jour s'évanouir sous les regards perçants de la raison humaine.

Il serait trop long d'entrer dans les détails d'organisation du corps savant et artistique; il est facile de suppléer à notre silence Nous ajouterons seulement que, dans chaque cité, il y aura les instruments et les machines scientifiques nécessaires à l'enseignement primaire et aux expériences isolées des savants de l'endroit; enfin, que dans la capitale de l'état sera l'*institut*, académie générale, dont les membres seront choisis parmi les savants les plus illustres des académies départementales, et dont la principale mission sera de recueillir, de coordonner les travaux particuliers des académies, et de donner, au besoin, une impulsion favorable à leurs travaux.

C'est ainsi que l'*éducation*, surveillée et dirigée par les académies, sera fondée sur le plan scientifique le plus parfait, et que toutes les découvertes de la science passeront sur-le-champ, des académies où elles seront élaborées ou recueillies, dans le domaine de l'instruction de premier et de second degré.

CHAPITRE X.

DES LOIS. — DU GOUVERNEMENT.

179. La loi suprême de l'intérêt bien entendu étant observée par les Utopiens jusque dans ses dernières conséquences, c'est-à-dire jusqu'au dévouement absolu, cette loi suffit seule, elle n'a nul besoin d'un *cortége* de lois écrites. Chaque cité ne forme en quelque sorte qu'une seule famille; or, dans quelle famille a-t-on jamais vu qu'un Code de lois fût nécessaire pour maintenir le bon ordre et l'harmonie? elle s'établit d'elle-même dans les bons ménages : époux, enfants, tous ont en vue le même but, le plus grand bonheur de tous, et tous y travaillent avec zèle.

L'usage suffira en Utopie pour régler tous les actes de la vie civile; ces usages seront partout rendus uniformes par le moyen des directeurs de cité qui, correspondant entre eux, établiront dans toutes les communes les mêmes formes, les mêmes usages. Si quelque part il en surgissait un plus simple et meilleur, il serait bien vite adopté par les autres cités, qui en reconnaîtraient sur-le-champ le mérite.

On concevra aisément l'inutilité de lois positives

dans un ordre de choses où les rapports des hommes entre eux sont amenés à un état de simplicité extrême, où toute complication, toute divergence d'intérêts est impossible.

Il n'y aura pas de gouvernement proprement dit; car, nulle part, il n'y aura résistance à la loi; nulle part, il n'y aura de méfaits à réprimer ou à prévenir.

Il n'y aura que des directeurs dont tous les soins auront pour objet de diriger la production et la répartition des richesses sur toute l'étendue d'un même empire, de veiller à l'augmentation de la fortune publique, et aux mouvements des armées industrielles, qui en seront le plus puissant élément de création.

Ces directeurs, hiérarchisés par cités, cantons, départements et état, concourront, chacun dans sa sphère, à assurer à tous, sans exception, la plus grande part possible de bonheur; et cette hiérarchie, en harmonisant les travaux et les plaisirs des diverses fractions territoriales, fera régner partout cet ensemble, cette unité qui seule peut donner les moyens d'atteindre avec certitude le but social.

Les relations entre les divers états ne peuvent être que pacifiques. Il n'y aura pas de nationalité comme on l'entend aujourd'hui, il n'y aura que des habitants de la terre épars sur toute sa surface.

Aucun état ne songera à disputer la possession de tel territoire à son voisin, ce serait contraire à notre supposition; et puis, la terre est la propriété commune de l'humanité.

Se disputerait-on la possession d'un climat plus doux, d'un pays plus fertile, plus riant et plus beau? La pensée n'en viendra à personne; car la nature, qui a voulu que les hommes vécussent en société, en leur

donnant l'instinct de la sociabilité, semble avoir pourvu à ce que les diverses sociétés vécussent en paix les unes avec les autres, en donnant aux hommes un autre instinct qui les attache fortement au sol qui les a vu naître, et où se sont écoulées les années si heureuses de l'enfance.

180. Tel est l'ordre des choses qui pourrait régner sur la terre, si tous les hommes avaient une intelligence également développée, un égal empire sur leurs passions, et s'ils obéissaient tous également à la loi du dévouement absolu. L'égalité la plus parfaite des conditions en serait la conséquence immédiate, nécessaire.

La plus complète harmonie règnerait entre tous les hommes, depuis la cité jusqu'à l'association universelle qui embrasserait le globe entier. Les hommes s'aimeraient tous d'un amour fraternel; l'état social rendrait les hommes aussi heureux qu'il leur est donné de l'être sur cette terre; le mal ne frapperait jamais un homme de la part de ses semblables; on n'en connaîtrait d'autre que celui dont la source est dans la nature imparfaite du monde matériel où nous sommes placés.

Combien il est triste de songer que ce n'est là qu'un beau rêve, une image de la perfection que nous avons pu entrevoir à peine, comme un de ces types que Platon mettait dans le sein de la divinité, et dont les choses de ce monde ne sont que d'imparfaites représentations!

Chefs des peuples, grands et riches de la terre, ne dites pas; en voyant cette image d'un peuple où règne l'unité, la simplicité, qui paraît être la loi générale

de la nature; en y voyant disparaître la puissance de l'homme sur d'autres hommes, en y voyant la propriété anéantie, et l'égalité la plus absolue des conditions, ne dites pas que j'attaque vos droits, ne m'accusez pas de violer les lois qui les protégent. Oh! dormez en paix, jouissez, vous et les vôtres, de votre pouvoir et de votre opulence, énivrez-vous encore des délices au milieu desquelles vos jours s'écoulent si doucement, car je vous ai montré l'homme dans le paradis terrestre, et vous savez qu'il en a été chassé depuis longtemps, et qu'un chérubin, armé d'une épée flamboyante, en défend la porte; car, en un mot, je vous ai raconté le rêve fantastique d'un bonheur impossible.

Et vous pauvres, déshérités des biens de ce monde, ne regrettez pas un bonheur chimérique. Encore un peu de patience, et nous découvrirons l'asile social où l'humanité doit se reposer un jour de ses longues souffrances. Le voyage que nous venons de faire au travers d'un peuple imaginaire, voyage que nous allons continuer dans une région inférieure, était indispensable; nous ferons bientôt la part des spéculations philosophiques, et celle des réalités matérielles que nous aurons rencontrées dans notre course : nous en rapporterons encore un assez riche butin.

---

180 *bis*. Nous avons supposé aux Utopiens l'égalité d'intelligence, le pouvoir de maîtriser leurs passions et une entière soumission à la loi du *dévouement absolu*.

Ces trois données étaient nécessaires pour constituer

la société humaine la plus parfaite; mais, si nous éliminons les deux premières, si nous prenons les hommes tels qu'ils existent, c'est-à-dire avec des intelligences inégales, avec un pouvoir originairement plus ou moins faible sur leurs passions, et si, néanmoins, nous les supposons capables de s'élever jusqu'à l'obéissance entière et générale à la loi du dévouement, nous disons que cette dernière condition seule suffirait pour que la société des hommes se modelât sur la société utopique, pour qu'elle se plaçât sous le régime de la communauté des biens.

En effet, le dévouement absolu efface toutes les inégalités de corps et d'esprit, du moins quant à leurs conséquences sociales.

Les plus forts, les plus habiles, les plus intelligents, seront toujours prêts à venir en aide aux plus faibles, aux moins adroits, aux moins intelligents. Les hommes supérieurs, dévoués au bien général de la société, ne prendront, comme tous les autres, qu'une portion moyenne du revenu annuel dont ils auront cependant produit la plus forte part, toute proportion gardée.

L'inégalité d'intelligence et d'aptitude rend nécessaire l'institution de chefs chargés de veiller à l'intérêt général, de diriger les masses de travailleurs dans leurs occupations journalières; mais la supériorité des hommes investis du *pouvoir public*, s'effacera sous la loi du dévouement : ils ne fatigueront pas leurs inférieurs par l'exercice de leur autorité, par l'étalage de leur orgueil; ils se mettront au niveau de leurs frères, qu'ils aideront de leurs lumières et de leurs conseils; c'est par dévouement pour ceux-ci et pour la chose publique, et non point par un esprit d'orgueil

personnel, qu'ils ont accepté leurs fonctions; et les masses de travailleurs, voulant faire, de leur côté, tout ce qu'ils peuvent dans l'intérêt général, obéiront avec empressement, ou plutôt suivront avec ardeur la direction donnée.

Le dévouement réunit donc dans une même pensée tous les hommes, quelles que soient leurs aptitudes et leurs fonctions sociales; il égalise toutes les positions, et rattache tous les membres de la société les uns aux autres par un sentiment général et réciproque d'affectueuse bienveillance.

Cet idéal de société humaine, qui admet des imperfections corporelles, intellectuelles et même morales, est plus beau peut-être que celui de la société utopienne. Cette perfection sociale au milieu des imperfections humaines qui viennent varier les scènes de la vie, leur donner un mouvement, une animation qui n'existerait pas au sein de la perfection générale, a quelque chose de plus grand; car c'est par la puissance de la volonté, quelquefois égarée par les passions et par l'erreur, que l'homme se relève d'une chûte, d'égarements momentanés, à toute la hauteur de la plus sublime perfection.

Malheureusement ce n'est encore qu'une société idéale, que celle où la loi du dévouement absolu soumettrait à son empire la généralité, ou seulement le plus grand nombre des hommes; supposer réellement applicable la doctrine du dévouement, telle est la base erronée de la première école socialiste dont nous avons parlé n° 81.

LIBRAIRIE DE PRUDHOMME

PARIS, RUE MAZARINE, 30; GRENOBLE, RUE LAFAYETTE, 14.

Bibliothèque classique.

Cette bibliothèque se composera des ouvrages nécessaires aux étu[illegible] pour le grade de bachelier ès lettres.

Ces ouvrages seront tous enrichis de notes biographiques, historiqu[illegible] critiques et littéraires, toujours en harmonie avec les connaissances e[illegible] gées pour le grade de bachelier, par M. Delaistre, professeur de rhétori[illegible] au collège royal de Grenoble.

Ouvrages publiés ou sous presse.

Auteurs français.

CORNEILLE.	LE CID	prix 6
	POLYEUCTE	6
RACINE.	BRITANNICUS	6
	ESTHER	5
	ATHALIE	5
MOLIÈRE.	LE MISANTHROPE	5

Auteurs latins.

TACITE.	PREMIER LIVRE DES ANNALES	7
	VIE D'AGRICOLA	5

TRAITÉ D'ORTHOGRAPHE ABSOLUE, par M. Clopin, p[illegible] fesseur à Grenoble; 2e édition; 1 vol. in-12, cart. 75

Nous ne possédons aucun recueil de règles générales sur l'orthogra[illegible] absolue qu'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse. C'est d[illegible] une lacune importante de remplie que la publication de ce Traité. l'on peut dire, de la manière la plus positive, qu'avec l'application de[illegible] règles on apprendra rapidement l'orthographe d'une foule de m[illegible] qu'on ne parvient à connaître qu'à force de temps, d'usage et de rec[illegible] ches dans les dictionnaires, si tant est qu'on parvienne à l'appren[illegible] ce qui est fort douteux pour le plus grand nombre d'étudiants.

L'école normale et l'école supérieure de Grenoble ont adopté [illegible] ouvrage pour l'usage de leur classe.

EXERCICES sur le Traité d'Orthographe absolue, par le même; 1 [illegible] in-12, br. 2

Ces exercices, à l'usage des professeurs, contiennent des dictée[illegible] faire aux élèves sur chaque règle du Traité d'Orthographe, afin de[illegible] exercer à l'application des principes qu'ils ont déjà appris par [illegible]

GRAMMAIRE française, d'après les principes généraux du lang[illegible] mis à la portée des plus jeunes intelligences, par C. J. Robert, insp[illegible] teur des écoles primaires; 1 vol. in-12, cartonné........ 1 fr. 5[illegible]

Cette grammaire est suivie du panorama des conjugaisons, au mo[illegible] duquel on peut conjuguer tous les verbes les plus irréguliers.

Le panorama seul........ 5[illegible]